

# ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE ST-JÉRÔME

Association d'Églises réformées baptistes du Québec (AERBQ)

## RECUEIL DE CONFESSIONS DE FOI ET DE CATÉCHISMES

à l'intention des saints et des fidèles en Jésus-Christ notre Seigneur  
pour qu'ils connaissent et chérissent leur héritage

« Or, ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion, dans la fraction du pain et dans les prières. »  
Actes 2.42

## TABLE DES MATIÈRES

Les trois Symboles de l'Église catholique d'Occident (latine) – *Antiquité et Moyen Âge*

1. Le Symbole dit des Apôtres.....	3
2. Le Symbole œcuménique de Nicée-Constantinople.....	4
3. Le Symbole dit d'Athanase.....	5

La tradition réformée baptiste – *17<sup>e</sup> siècle, Angleterre*

4. La Confession de foi baptiste de Londres de 1689 .....	6
5. Le Petit Catéchisme baptiste.....	46
6. Le Catéchisme baptiste pour jeunes enfants.....	68

### — Documents de référence historiques —

La tradition réformée – *16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, Europe*

7. La Confession de foi française de La Rochelle de 1559.....	90
8. La Confession de foi belge (Confessio Belgica).....	118
9. Le Catéchisme de Heidelberg.....	132
10. Les Canons de Dordrecht (les « Cinq points du Calvinisme »).....	152

La tradition luthérienne – *16<sup>e</sup> siècle, Europe*

11. Le Petit catéchisme de Martin Luther.....	190
12. Extraits de la Confession de foi d'Augsbourg de 1530.....	208
13. Extraits du Grand Catéchisme de Martin Luther.....	209

### Annexe

14. Les Dix commandements.....	210
15. La prière du Seigneur appelée Notre-Père.....	211

# **LE SYMBOLE DIT DES APÔTRES**

*La Foi universelle*

## **I.**

1. Je crois en **Dieu**, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.

## **II.**

2. Je crois en **Jésus-Christ**, son Fils unique, notre Seigneur,
3. qui a été conçu du Saint-Esprit et qui est né de la vierge Marie;
4. il a souffert sous Ponce-Pilate; il a été crucifié, il est mort, il a été enseveli, il est descendu aux enfers;
5. le troisième jour, il est ressuscité des morts;
6. il est monté au Ciel; il siège à la droite de Dieu le Père tout-puissant;
7. il viendra de là pour juger les vivants et les morts.

## **III.**

8. Je crois en l'**Esprit saint**;
9. je crois la sainte Église universelle, la communion des saints,
10. la rémission des péchés,
11. la résurrection de la chair
12. et la vie éternelle. Amen.

# ***LE SYMBOLE OECUMÉNIQUE DE NICÉE-CONSTANTINOPLE***

*325 et 381 après J.-C.*

## **I.**

- 1.* Nous croyons en un seul **Dieu**, Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles.

## **II.**

- 2.* Nous croyons en un seul Seigneur, **Jésus-Christ**, le Fils unique de Dieu, né du Père, avant tous les siècles,
- 3.* lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non crée, d'une même substance que le Père et par qui tout a été fait,
- 4.* qui, pour nous les hommes et pour notre salut, est descendu des cieux et s'est incarné par le Saint-Esprit dans le vierge Marie et a été fait homme. Il a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, il a souffert et il a été enseveli,
- 5.* il est ressuscité des morts le troisième jour, d'après les Écritures,
- 6.* il est monté aux cieux, il s'est assis à la droite du Père.
- 7.* De là, il reviendra avec gloire pour juger les vivants et les morts. Son Règne n'aura pas de fin.

## **III.**

- 8.* Nous croyons en l'**Esprit saint**, qui règne et donne la vie, qui procède du Père [et du Fils]\*, qui a parlé par les prophètes, qui avec le Père et avec le Fils est adoré et glorifié.
- 9.* Nous croyons une seule Église sainte, universelle et apostolique.
- 10.* Nous confessons un seul baptême pour la rémission des péchés,
- 11.* nous attendons la résurrection des morts
- 12.* et la vie du siècle à venir. Amen.

\* Ajout du Filioque (latin pour « et du Fils ») dans la version latine de ce symbole, celle utilisée en Occident. Le texte grec original de l'Église d'Orient ne le contient pas.

## **LE SYMBOLE DIT D'ATHANASE**

Voici quelle est la foi catholique: vénérer un seul Dieu dans la Trinité et la Trinité dans l'unité, sans confondre les personnes et sans diviser la substance.

La personne du Père est une, celle du Fils est une, celle du Saint-Esprit est une; mais le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne forment qu'un seul Dieu. Ils ont une gloire égale et une majesté coéternelle; tel est le Père, tel est le Fils, tel est le Saint-Esprit.

Le Père est incrémenté, le Fils est incrémenté, le Saint-Esprit est incrémenté. Le Père est immense, le Fils est immense, le Saint-Esprit est immense. Le Père est éternel, le Fils est éternel, le Saint-Esprit est éternel; et cependant il n'y a pas trois éternels, mais un seul éternel; de même il n'y a pas trois incrémentés, ni trois immenses, mais un seul incrémenté et un seul immense. De même, le Père est tout-puissant; tout-puissant est le Fils, tout-puissant le Saint-Esprit; et, cependant, il n'y a pas trois tout-puissants, mais un seul tout-puissant. De même le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu; et, cependant, il n'y a pas trois Dieux mais un seul Dieu, parce que de même que la vérité chrétienne nous oblige de confesser que chaque Personne séparément est Dieu et Seigneur, de même la religion catholique nous défend de dire trois Dieux ou trois Seigneurs.

Le Père ne tient son existence d'aucun être; il n'y été ni créé, ni engendré. Le Fils tient son existence du Père seul; il n'a été ni fait, ni créé, mais engendré. Le Saint-Esprit n'a été fait, ni créé, ni engendré par le Père et le Fils, mais il procède du Père et du Fils. Il y a donc un seul Père, non trois Pères, un seul Fils, non trois Fils, un seul Esprit saint, non trois Esprit saints. Et dans cette Trinité, il n'y a ni passé, ni futur, ni plus grand, ni moins grand; mais les trois personnes tout entières sont coéternelles et coégales; de sorte qu'en tout, comme il a été dit déjà, on doit adorer l'unité dans le Trinité et la Trinité dans l'unité. Celui donc qui veut être sauvé doit avoir cette croyance de la Trinité.

Mais il est encore nécessaire pour le salut éternel de croire fidèlement l'incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ. La foi exacte consiste donc à croire et à confesser que notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, est Dieu et homme. Il est Dieu, étant engendré de la substance du Père avant tous les temps; il est homme, étant né dans le temps de la substance de sa mère; Dieu parfait et homme parfait, composé d'une âme raisonnable et d'une chair humaine; égal au Père selon la divinité; inférieur au Père selon l'humanité. Et bien qu'il soit Dieu et homme, il n'est pas néanmoins deux personnes mais un seul Christ; il est un, non que la divinité ait été changée en humanité, mais parce qu'il a pris l'humanité pour l'unir à la divinité; un enfin, non par confusion de substance, mais par unité de personne; car comme l'âme raisonnable et le corps sont un seul homme, de même Dieu et l'homme sont un seul Christ qui a souffert pour notre salut, est descendu aux enfers, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts.

A son avènement, tous les hommes doivent ressusciter avec leurs corps et ils rendront compte de leurs propres actions. Et ceux qui auront fait le bien iront dans la vie éternelle; ceux qui auront fait le mal, dans le feu éternel.

Telle est la foi catholique : quiconque ne la croit pas fidèlement ne pourra être sauvé.

# Le Petit Catéchisme baptiste

## 1. Qui est l'être suprême, Celui qui existait avant tous les autres ?

Dieu est l'être suprême, Celui qui existait avant tous les autres<sup>1</sup>.

1. Es 44.6 ; 47.12 ; Ps. 97.9

## 2. Tous les êtres humains doivent-ils croire qu'il y a un Dieu ?

Tous les êtres humains doivent croire qu'il y a un Dieu<sup>1</sup> et c'est un grand péché et une folie de pas le croire<sup>2</sup>.

1. He 6.6
2. Ps 14.1

## 3. Comment pouvons-nous savoir qu'il y a un Dieu ?

La conscience de l'homme et les œuvres de Dieu dans la création (la révélation générale) révèlent clairement qu'il y a un Dieu<sup>1</sup>. Mais seulement sa Parole et le Saint-Esprit (la révélation particulière) peuvent le révéler pleinement et efficacement de manière à sauver un pécheur<sup>2</sup>.

1. Rm 1.19-20 ; Ps 19.1-3 ; Actes 17.24
2. 1 Co 2.10 ; 2 Tm 3.15-16

## 4. Quel est le but suprême de l'homme dans le plan de Dieu ?

Le but de l'Homme est de glorifier Dieu<sup>1</sup> et de l'aimer pour toujours<sup>2</sup>.

1. 1 Co 10.31 ; Rm 11.36
2. Ps 73.24

## 5. Qu'est-ce que la Parole de Dieu ?

Les saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament sont la Parole de Dieu, et la seule règle sûre et certaine de foi et d'obéissance<sup>1</sup>.

1. 2 Tm 3.15-16 ; Eph 2.20

## 6. Tous les hommes peuvent-ils utiliser la Parole de Dieu ?

Non seulement Dieu permet-il à tous les hommes de lire, d'écouter et de comprendre les saintes Écritures, mais il leur commande aussi et les exhorte de le faire<sup>1</sup>.

1. Jn 5.39 ; Dt 6.8 ; Ap 1.3 ; 17.18-19 ; Ac 8.30-31

## **7. Quel est l'enseignement principal des saintes Écritures ?**

Les saintes Écritures enseignent principalement ce que l'homme doit croire au sujet de Dieu et ce que Dieu exige de l'homme<sup>1</sup>.

1. 2 Tm 1.13 ; 3.15-16

## **8. Qu'est-ce que Dieu ?**

Dieu est un esprit<sup>1</sup>, il est infini<sup>2</sup>, éternel<sup>3</sup> et inchangeable<sup>4</sup> dans son être<sup>5</sup>, sa sagesse<sup>6</sup>, sa puissance<sup>7</sup>, sa sainteté<sup>8</sup>, sa justice, sa bonté et sa vérité<sup>9</sup>.

1. Jn 4.24
2. Jb 11.7-9
3. Ps 110.2
4. Jc 1.17
5. Ex 33.14
6. Ps 147.5
7. Ap 4.8
8. Ap 15.4
9. Ex 34.6-7

## **9. Y a-t-il plus d'un Dieu ?**

Il n'y a qu'un seul Dieu, le Dieu vivant et vrai<sup>1</sup>.

1. Dt 6.4 ; Jr 10.10

## **10. Combien y a-t-il de personnes en Dieu ?**

Il y a trois personnes dans la divinité : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Les trois sont un seul Dieu, d'une même substance, égaux en puissance et en gloire<sup>1</sup>.

1. 1 Jn 5.7 ; Mt 28.19

## **11. Que sont les décrets de Dieu ?**

Les décrets de Dieu sont son plan éternel, déterminé par le conseil de sa volonté. Pour sa propre gloire, Dieu a décidé d'avance tout ce qui arrive<sup>1</sup>.

1. Eph 1.4, 11 ; Rm 9.22-23 ; És. 46.10 ; Lam. 3.37

## **12. Comment Dieu met-il à exécution ses décrets ?**

Dieu met à exécution ses décrets dans ses œuvres : la création et sa providence<sup>1</sup>.

1. Es 46.10 ; Ps 135.6

### **13. Qu'entend-on par œuvre de la création ?**

Par œuvre de la création, on entend que Dieu a fait toute chose à partir de rien, par sa Parole puissante, en six jours, et que tout cela était très bon<sup>1</sup>.

1. Gn 1 ; He 11.3

### **14. Comment Dieu a-t-il créé l'homme ?**

Dieu a créé l'homme mâle et femelle à sa propre image, lui donnant de ce fait la connaissance, la justice et la sainteté ; et Il lui a aussi donné la domination sur les autres créatures<sup>1</sup>.

1. Gn 1.26-28 ; Col 3.10 ; Eph 4.24

### **15. Quelles sont les œuvres de la providence de Dieu ?**

Les œuvres de la providence de Dieu consistent à préserver<sup>1</sup> et gouverner ses créatures et toutes leurs actions<sup>2</sup> d'une manière très sainte<sup>3</sup>, très sage<sup>4</sup> et très puissante.

1. He 1.3
2. Ps 103.19 ; Mt 10.29-31
3. Ps 145.17 ; 104.24
4. Es 28.29

### **16. Quel acte particulier de providence Dieu a-t-il fait pour l'homme dans l'état où il fut créé ?**

Lorsque Dieu a créé l'homme, il fit une alliance de vie avec lui. Cette alliance était fondée sur la condition d'une obéissance parfaite de l'homme : il lui était interdit de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal sous peine de mort (bris de l'alliance)<sup>1</sup>.

1. Gal 3.12 ; Gn 2.17

### **17. Nos premiers parents ont-ils continué à vivre dans l'état où ils furent créés ?**

Nos premiers parents (Adam et Ève), étant pleinement libres d'agir selon leur propre volonté, déchurent de l'état dans lequel ils furent créés, en péchant contre Dieu<sup>1</sup>.

1. Gn 3.6-8, 13 ; Ecc 7.29

### **18. Qu'est-ce que le péché ?**

Le péché est un manque de conformité à (une transgression de) la loi de Dieu<sup>1</sup>.

1. 1 Jn 3.4

**19. Quel était le péché par lequel nos premiers parents déchurent de leur état originel ?**

Leur péché fut de manger du fruit interdit<sup>1</sup>.

1. Gn 3.6, 12, 16-17

**20. Est-ce toute l'humanité qui porte aussi la responsabilité de la chute d'Adam ?**

L'alliance n'était pas seulement avec Adam, mais avec toute sa descendance après lui, donc tous ceux qui font partie de sa descendance par voie naturelle ont péché en Adam et sont coupables de la première désobéissance<sup>1</sup>.

1. Gn 2.16-17 ; Rm 5.12 ; 1 Co 15.21-22

**21. Dans quel état la chute a-t-elle amené l'humanité ?**

La chute a amené l'humanité dans un état de péché et de misère<sup>1</sup>.

1. Rm 5.12

**22. En quoi consiste cet état de péché dans lequel l'humanité se trouve ?**

L'état de péché consiste à porter la culpabilité du premier péché d'Adam, à l'absence de la justice originelle et à avoir sa nature humaine corrompue en toutes ses parties, ce qu'on appelle communément le péché originel. De cet état viennent toutes les autres transgressions de l'homme<sup>1</sup>.

1. Rm 5.12 ; Eph 2.1-3 ; Jc 1.14-15 ; Mt 15.19

**23. Quelle est la misère qui résulte de cet état ?**

Toute l'humanité, par sa chute, a perdu la communion avec Dieu<sup>1</sup>, elle est sous sa colère et sa malédiction<sup>2</sup> et elle est donc assujettie à toutes les misères de cette vie, à la mort elle-même et aux souffrances de l'enfer pour l'éternité<sup>3</sup>.

1. Gn 3.8-10, 24
2. Eph 2.2-3 ; Gal 3.10
3. Lam 3.39 ; Rm 6.23 ; Mt 25.41, 46

## **24. Dieu a-t-il laissé toute l'humanité périr dans l'état misérable du péché ?**

Dieu, dans son bon plaisir, de toute éternité, a élu des personnes à la vie éternelle<sup>1</sup>. Il est entré dans une alliance de grâce avec ces personnes pour les délivrer de leur état de péché et de misère et pour les amener dans un état de salut par un Rédempteur<sup>2</sup>.

1. Eph 1.4-5
2. Rm 3.20-22 ; Gal 3.21-22

## **25. Qui est le Rédempteur des élus de Dieu ?**

Le seul Rédempteur des élus de Dieu est le Seigneur Jésus-Christ<sup>1</sup>. Étant le Fils éternel de Dieu, il est devenu homme<sup>2</sup>, et donc il a été et il continu d'être Dieu et homme, deux natures distinctes, mais une seule personne pour l'éternité, afin de nous sauver<sup>3</sup>.

1. 1 Tm 2.5-6
2. Jn 1.14 ; Gal 4.4
3. Rm 9.5 ; Lc 1.35 ; Col 2.9 ; He 7.24-25 ; Jn 3.16

## **26. Comment Christ, le Fils de Dieu, est-il devenu un homme ?**

Christ le Fils de Dieu est devenu un homme en prenant un vrai corps humain<sup>1</sup> et une âme<sup>2</sup>; étant conçu par la puissance du Saint-Esprit dans le ventre de la vierge Marie, et étant né d'elle<sup>3</sup>, néanmoins sans péché<sup>4</sup>.

1. He 2.14-16 ; 10.5
2. Mt 26.38
3. Lc 1.27-35, 42 ; Gal 4.4
4. He 4.15 ; 7.26

## **27. Quels offices Christ exerce-t-il en tant que Rédempteur ?**

Christ, en tant que Rédempteur, exerce les offices de prophète, de prêtre et de roi ; autant dans son humiliation que dans son exaltation<sup>1</sup>.

1. Ac 3.22 ; He 12.25 ; 2 Co 13.3 ; He 5.5-7 ; 7.25 ; Ps 2.6 ; Es 9.6-78 ; Mt 21.5 ; Ps 2.8-11

## **28. Comment Christ exerce-t-il son office de prophète ?**

Christ exerce son office de prophète en nous révélant, par sa Parole et son Esprit, Dieu et sa volonté pour notre salut<sup>1</sup>.

1. Jn 1.18 ; 1 Pi 1.10-12 ; Jn 15.15 ; 20.31

## **29. Comment Christ exerce-t-il son office de prêtre ?**

Christ exerce son office de prêtre en s'étant offert lui-même une seule fois en sacrifice pour satisfaire la justice divine<sup>1</sup> et nous réconcilier avec Dieu<sup>2</sup> et en intercédant continuellement pour nous<sup>3</sup>.

1. He 9.14, 28
2. He 2.17
3. He 7.24-25

## **30. Comment Christ exerce-t-il son office de roi ?**

Christ exerce son office de roi en nous mettant sous son joug<sup>1</sup>, en règnant<sup>2</sup>, en nous défendant<sup>3</sup> et en retenant et conquérant tous ses ennemis et les nôtres<sup>4</sup>.

1. Ac 15.12-16
2. Es 33.22
3. Es 32.1-2
4. 1 Co 15.25 ; Ps 110

## **31. Qu'est-ce que l'humiliation de Christ ?**

L'humiliation de Christ consistait en sa naissance, celle-ci dans une basse condition<sup>1</sup>; être sous la loi<sup>2</sup>; subir les misères de cette vie<sup>3</sup>, la colère de Dieu<sup>4</sup> et la mort maudite de la croix<sup>5</sup>; être mis au tombeau<sup>6</sup>; et être sous la puissance de la mort pendant un certain temps<sup>7</sup>.

1. Lc 2.7
2. Gal 4.4
3. He 12.2-3 ; Es 53.2-3
4. Lc 22.44 ; Mt 27.40
5. Ph 2.8
6. 1 Co 15.4
7. Ac 2.24-27, 31 ; Mt 12.40

## **32. Qu'est-ce que l'exaltation de Christ ?**

L'exaltation de Christ consiste en sa résurrection des morts au troisième jour<sup>1</sup>; son ascension au ciel<sup>2</sup>; son siège à la droite du Père<sup>3</sup>; et son retour glorieux pour juger le monde au dernier jour<sup>4</sup>.

1. 1 Co 15.4
2. Mc 16.19
3. Eph 1.20
4. Ac 1.11 ; 17.31

### **33. Comment devenons-nous participants de la rédemption acquise par Christ ?**

Nous devenons participants de la rédemption acquise par Christ lorsqu'elle est efficacement appliquée à nous<sup>1</sup> par son Saint-Esprit<sup>2</sup>.

1. Jn 1.11-13
2. Tt 3.5-6

### **34. Comment le Saint-Esprit nous applique-t-il la rédemption acquise par Christ ?**

Le Saint-Esprit nous applique la rédemption acquise par Christ en nous appelant efficacement<sup>1</sup>, c'est-à-dire en suscitant en nous la foi<sup>2</sup> et en nous unissant par elle au Christ.

1. Eph 3.17 ; 1 Co 1.9
2. Eph 1.13-14 ; Jn 6.37-39 ; Eph 2.8 ; Ph 1.29

### **35. Qu'est-ce que l'appel efficace ?**

Par appel efficace, on entend l'œuvre de l'Esprit de Dieu<sup>1</sup>, par laquelle il nous convainc de nos péchés et de notre misère<sup>2</sup>, il éclaire notre intelligence de la connaissance de Christ<sup>3</sup> et il renouvelle notre volonté<sup>4</sup>, en vue de nous persuader d'accepter Jésus-Christ – et de nous rendre capables de le faire – tel que nous l'offre gratuitement l'Évangile<sup>5</sup>.

1. 2 Tm 1.9 ; 2 Th 2.13-14
2. Ac 2.37
3. Ac 26.18
4. Ez 36.26-27
5. Jn 6.44-45 ; Ph 2.12

### **36. Durant cette vie, quelles sont les bénédictions reçues par ceux qui sont efficacement appelés ?**

Ceux qui sont efficacement appelés reçoivent, dans cette vie, la justification<sup>1</sup>, l'adoption<sup>2</sup>, la sanctification et plusieurs autres bénédictions qui les accompagnent ou en découlent<sup>3</sup>.

1. Rm 8.30
2. Eph 1.5
3. 1 Co 1.30

### **37. Qu'est-ce la justification ?**

La justification est un acte de la libre grâce de Dieu, par lequel il pardonne tous nos péchés<sup>1</sup> et nous accepte comme justes à ses yeux<sup>2</sup>, et cela uniquement parce que la justice de Christ nous est imputée<sup>3</sup>, celle-ci étant reçue de nous par la foi seule<sup>4</sup>.

1. Rm 3.24-25 ; 4.6-8
2. 2 Co 5.19-21

3. Rm 5.17-19
4. Gal 2.16 ; Ph 3.9

### **38. Qu'est-ce que l'adoption ?**

L'adoption est un acte de la libre grâce de Dieu<sup>1</sup>, par lequel nous sommes comptés parmi les fils de Dieu et bénéficiers de tous les priviléges en découlant<sup>2</sup>.

1. 1 Jn 3.1
2. Jn 1.12 ; Rm 8.14

### **39. Qu'est-ce que la sanctification ?**

La sanctification est l'œuvre de la libre grâce de Dieu<sup>1</sup>, par laquelle tout être est renouvelé à l'image de Dieu<sup>2</sup> et par laquelle nous devenons de plus en plus morts au péché et vivons pour la justice<sup>3</sup>.

1. 2 Th 2.13
2. Eph 4.23-24
3. Rm 6.4, 6

### **40. Durant cette vie, quelles sont les bénédictions qui accompagnent la justification, l'adoption et la sanctification ou en découlent ?**

Les bénédictions qui les accompagnent ou en découlent sont l'assurance de l'amour de Dieu<sup>1</sup>, la paix de la conscience<sup>2</sup>, la joie de l'Esprit saint<sup>3</sup>, la croissance en grâce<sup>4</sup> et la persévérence dans la grâce jusqu'à la fin<sup>5</sup>.

1. Rm 8.38-39
2. Rm 5.1-2, 5
3. Rm 14.17
4. Pr 4.18
5. 1 Jn 5.13 ; 1 Pi 1.5

### **41. À leur mort, quelles sont les bénédictions que les croyants reçoivent de Christ ?**

À leur mort, les âmes des croyants sont rendues parfaites en sainteté<sup>1</sup> et vont immédiatement dans la gloire du Seigneur<sup>2</sup>. Leurs corps demeurent unis à Christ<sup>3</sup> et se reposent dans leurs tombreaux<sup>4</sup> jusqu'à la résurrection<sup>5</sup>.

1. He 12.23
2. 2 Co 5.1, 6, 8 ; Ph 1.23 ; Lc 23.43
3. 1 Th 4.14
4. Es 57.2
5. Jb 19.26-27

## **42. À leur résurrection, quelles sont les bénédictions que les croyants reçoivent de Christ ?**

À leur résurrection, les croyants seront ressuscités dans la gloire<sup>1</sup>, ils seront reconnus publiquement et acquittés au jour du jugement<sup>2</sup> et ils seront parfaitement bénis, autant dans leur corps que dans leur âme, en jouissant pleinement de Dieu<sup>3</sup> pour l'éternité<sup>4</sup>.

1. 1 Co 15.43
2. Mt 25.23 ; 10.32
3. 1 Jn 3.2 ; 1 Co 13.12
4. 1 Th 4.17-18

## **43. Qu'arrivera-t-il aux méchants à leur mort ?**

Les âmes des méchants sont envoyées aux tourments de l'enfer dès leur mort et leurs corps restent dans leurs tombeaux jusqu'à la résurrection et au jugement dernier<sup>1</sup>.

1. Lc 16.23-24 ; Ac 1.25 ; Jd v. 7 ; 1 Pi 3.19 ; Ps 49.14

## **44. Qu'arrivera-t-il aux méchants au jour du jugement ?**

Au jour du jugement, les méchants ressusciteront et ils seront condamnés, corps et âme et pour l'éternité, à des tourments inimaginables, qui avaient été préparés pour le diable et ses anges<sup>1</sup>.

1. Jn 5.28-29 ; Mt 25.41, 46 ; 2 Th 1.8-9 ; Ap 20.11-15

## **45. Qu'est-ce que Dieu réclame de l'homme ?**

Dieu réclame de l'homme son obéissance à sa volonté révélée<sup>1</sup>.

1. Mi 6.8 ; 1 S 15.22

## **46. Quelle est la première règle d'obéissance que Dieu a révélée à l'homme ?**

La première règle que Dieu a révélée, c'est la loi morale<sup>1</sup>.

1. Rm 2.14-15 ; 10.5

## **47. Où retrouve-t-on le résumé de la loi morale ?**

La loi morale est résumée dans les dix commandements<sup>1</sup>.

1. Dt 10.4 ; Mt 19.17

## **48. Et quel est le sommaire des dix commandements ?**

Le sommaire des dix commandements est d'aimer le Seigneur notre Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de toute notre force et de toute notre pensée ; et d'aimer notre prochain comme nous-mêmes<sup>1</sup>.

1. Mt 22.37-40

## **49. Quelle est la préface des dix commandements ?**

La préface des dix commandements est : « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui ta fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage<sup>1</sup>. »

1. Ex 20.2

## **50. Que nous enseigne la préface des dix commandements ?**

La préface des dix commandements nous enseigne que parce que Dieu est le SEIGNEUR, et notre Dieu et Rédempteur, nous devons garder tous ses commandements<sup>1</sup>.

1. Lc 1.74-75 ; 1 Pi 1.15-19

## **51. Quel est le premier commandement ?**

Le premier commandement est : « Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face<sup>1</sup>. »

1. Ex 20.3

## **52. Qu'exige de nous le premier commandement ?**

Le premier commandement nous demande de connaître et de reconnaître Dieu comme étant le seul vrai Dieu et notre Dieu<sup>1</sup>, et conséquemment de l'adorer et le glorifier<sup>2</sup>.

1. 1 Ch 28.9 ; Dt 26.17
2. Mt 4.10 ; Ps 29.2

## **53. Que nous interdit le premier commandement ?**

Le premier commandement interdit de renier Dieu<sup>1</sup>, ou de ne pas adorer et glorifier le vrai Dieu en tant que Dieu<sup>2</sup> et en tant que notre Dieu<sup>3</sup>. Le premier commandement interdit aussi d'adorer et de glorifier un autre que Dieu car lui seul en est digne<sup>4</sup>.

1. Ps 14.1
2. Rm 1.21
3. Ps 81.10-11
4. Rm 1.25-26

#### **54. Dans le premier commandement, que nous enseignent plus particulièrement ces mots : « devant moi » ?**

Les mots « devant moi » nous enseignent que Dieu, qui voit toutes choses, remarque le péché d'avoir d'autres dieux et en est dégouté<sup>1</sup>.

1. Ez 8.5

#### **55. Quel est le deuxième commandement ?**

Le deuxième commandement est : « Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point; car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fait miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements<sup>1</sup>. »

1. Ex 20.4-6

#### **56. Qu'exige de nous le deuxième commandement ?**

Le deuxième commandement exige de recevoir, d'observer et de garder en entier et purs le culte religieux et toutes les ordonnances religieuses que Dieu a établis dans sa Parole<sup>1</sup>.

1. Dt 32.46 ; Mt 28.20 ; Ac 2.42

#### **57. Que nous interdit le deuxième commandement ?**

Le deuxième commandement interdit de rendre un culte à Dieu avec des images<sup>1</sup> ou en employant quelque façon que ce soit qui ne soit point commandée dans sa Parole<sup>2</sup>.

1. Dt 4.15-19 ; Ex 32.5,8
2. Dt 12.31-32

#### **58. Quelles sont les raisons jointes au deuxième commandement ?**

Les raisons jointes au deuxième commandement sont la souveraineté de Dieu sur nous<sup>1</sup>, sa propriété de nous<sup>2</sup> et qu'il garde jalousement l'adoration qui lui est due<sup>3</sup>.

1. Ps 95.2-3, 6
2. Ps 45.11
3. Ex 34.13-14

#### **59. Quel est le troisième commandement ?**

Le troisième commandement est : « Tu ne prendras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain; car l'Éternel ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain<sup>1</sup>. »

1. Ex 20.7

## **60. Qu'exige de nous le troisième commandement ?**

Le troisième commandement exige une sainte et révérenceuse utilisation des noms de Dieu<sup>1</sup>, de ses titres<sup>2</sup>, de ses attributs<sup>3</sup>, de ses ordonnances<sup>4</sup>, de sa Parole<sup>5</sup> et de ses œuvres<sup>6</sup>.

1. Mt 6.9 Dt 28.58
2. Ps 68.4-5
3. Ap 15.3-4
4. Mal 1.11, 14
5. Ps 138.1-2
6. Jb 36.24

## **61. Que nous interdit le troisième commandement ?**

Le troisième commandement interdit toute profanation et tout abus de quoi que ce soit que Dieu utilise pour faire connaître sa personne<sup>1</sup>.

1. Mal 1.6-7, 12 ; 2.2 ; 3.14

## **62. Quelle est la raison jointe au troisième commandement ?**

La raison jointe au troisième commandement est que, bien que les transgresseurs de ce commandement puissent échapper à un châtiment infligé par les hommes, Dieu ne peut pas laisser impunie une offense faite à son nom sans se faire préjudice à lui-même ; il doit donc punir pour satisfaire sa justice<sup>1</sup>.

1. 1 S 2.12, 17, 22, 24, 29 ; 1 S 3.13 ; Dt 28.58-59

## **63. Quel est le quatrième commandement ?**

Le quatrième commandement est : « Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu: tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour: c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié<sup>1</sup>. »

1. Ex 20.8-11

## **64. Qu'exige de nous le quatrième commandement ?**

Le quatrième commandement exige de garder un jour entier sur sept qui soit consacré comme Sabbat à Dieu<sup>1</sup>.

1. Dt 5.12-14 ; Ex 20.8-11

## **65. Quel jour sur les sept Dieu a-t-il consacré comme le Sabbat hebdomadaire ?**

Avant la résurrection de Christ, Dieu avait consacré le septième jour de la semaine pour être le jour du Sabbat<sup>1</sup>. Depuis la résurrection de Christ, c'est le premier jour de la semaine, le jour du Seigneur, qui est le sabbat chrétien, et ce, jusqu'à la fin du monde<sup>2</sup>.

1. Ex 20.8-11 ; Dt 5.12-14
2. Ps 118.24 ; Mt 28.1 ; Mc 2.27-28 ; 16.2 ; Lc 24.1, 30-36 ; Jn 20.1, 19-21, 26 ; Ac 1.3 ; 2.1-2 ; 20.7 ; 1 Co 16.1-2 ; Ap 1.10

## **66. Comment faut-il sanctifier le jour du Seigneur ?**

Le jour du Seigneur doit être sanctifié par un saint repos toute cette journée<sup>1</sup>, en s'abstenant même des occupations séculières et des activités récréatives qui sont légitimes les autres jours<sup>2</sup>. Pendant le jour du Seigneur, il faut consacrer tout notre temps à adorer Dieu par les moyens de grâce, en public comme en privé<sup>3</sup>, à l'exception du temps alloué aux œuvres de nécessité et de miséricorde<sup>4</sup>.

1. Ex 20.8-10
2. Ex 16.25-28 ; Ne 13.15-22
3. Lc 4.16 ; Ac 20.7 ; Ps 92 ; Es 66.23
4. Mt 12.1-13.1

## **67. Que nous interdit le quatrième commandement ?**

Le quatrième commandement interdit l'omission ou la négligence des devoirs requis<sup>1</sup>. Il interdit de profaner ce jour par paresse<sup>2</sup>, ou en faisant des choses qui sont en elles-mêmes péché<sup>3</sup>, ou par des pensées, des paroles ou des œuvres non nécessaires portant sur des occupations séculières ou des activités récréatives<sup>4</sup>.

1. Ez 22.26 ; Am 8.5 ; Mal 1.13
2. Ac 20.7, 9
3. Ez 23.38
4. Jr 17.24-27 ; Es 58.13

## **68. Quelles sont les raisons jointes au quatrième commandement ?**

Les raisons jointes au quatrième commandement sont que Dieu nous donne six jours par semaine pour accomplir toutes nos occupations légitimes<sup>1</sup>, qu'il se réserve d'une façon spéciale un jour sur sept, qu'il a lui-même donné l'exemple en se reposant le septième jour après sa création et qu'il a béni le jour du repos<sup>2</sup>.

1. Ex 20.9
2. Ex 20.11

## **69. Quel est le cinquième commandement ?**

Le cinquième commandement est : « Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne<sup>1</sup>. »

1. Ex 20.12

## **70. Qu'exige de nous le cinquième commandement ?**

Le cinquième commandement exige que nous préservions l'honneur de tous nos supérieurs<sup>1</sup>, nos inférieurs<sup>2</sup> et nos égaux<sup>3</sup> et que nous performions nos devoirs envers eux tous, en tenant compte de leur rang et de leur rôle.

1. Eph 5.21
2. 1 Pi 2.17
3. Rm 12.10

## **71. Que nous interdit le cinquième commandement ?**

Le cinquième commandement interdit de négliger ou de transgresser l'honneur et le devoir qui appartiennent à chacun d'après leur rang et leur rôle<sup>1</sup>.

1. Mt 15.4-6 ; Ez 34.2-4 ; Rm 13.8

## **72. Quelle est la raison jointe au cinquième commandement ?**

La raison jointe au cinquième commandement est une promesse de longue vie et de prospérité (dans la mesure que cela servira à la gloire de Dieu et à notre propre bien) pour tous ceux qui gardent ce commandement<sup>1</sup>.

1. Dt 5.16 ; Eph 6.2-3

## **73. Quel est le sixième commandement ?**

Le sixième commandement est : « Tu ne tueras point<sup>1</sup>. »

1. Ex 20.13

## **74. Qu'exige de nous le sixième commandement ?**

Le sixième commandement exige que nous prenions tous les moyens légitimes pour préserver notre propre vie<sup>1</sup> et celle des autres<sup>2</sup>.

1. Eph 5.28-29
2. 1 R 18.4

## **75. Que nous interdit le sixième commandement ?**

Le sixième commandement interdit formellement le suicide<sup>1</sup> et le meurtre ou quoi que ce soit qui y contribue<sup>2</sup>.

1. Ac 16.28
2. Gn 9.6

## **76. Quel est le septième commandement ?**

Le septième commandement est : « Tu ne commettras point d'adultère<sup>1</sup>. »

1. Ex 20.14

## **77. Qu'exige de nous le septième commandement ?**

Le septième commandement exige que nous préservions notre propre chasteté et de celle de notre prochain ; que ce soit dans le cœur, la parole ou le comportement<sup>1</sup>.

1. 1 Co 7.2-5, 34, 36 ; Col 4.6 ; 1 Pi 3.2

## **78. Que nous interdit le septième commandement ?**

Le septième commandement interdit toute pensée, parole ou action qui ne soit pas chaste<sup>1</sup>.

1. Mt 15.19 ; 5.28 ; Eph 5.3-4

## **79. Quel est le huitième commandement ?**

Le huitième commandement est : « Tu ne déroberas point<sup>1</sup>. »

1. Ex 20.15

## **80. Qu'exige de nous le huitième commandement ?**

Le huitième commandement exige que nous acquérions et accroissions de manière légitime notre prospérité et notre condition matérielle et que nous faisions de même pour celles de notre prochain, ayant son intérêt à cœur.<sup>1</sup>

1. Gn 30.30 ; 1 Tm 5.8 ; Lv 25.35 ; Dt 22.1-5 ; Ex 23.4-5 ; Gn 47.14, 20

## **81. Que nous interdit le huitième commandement ?**

Le huitième commandement interdit quoi que ce soit qui nuit ou qui pourrait nuire injustement à notre prospérité ou à notre condition matérielle ou à celle de notre prochain<sup>1</sup>.

1. 1 Tim. 5.8 ; Pr. 28.19 ; Pr 21.17 ; 23.20-21 ; 28.19 ; Eph 4.28

## **82. Quel est le neuvième commandement ?**

Le neuvième commandement est : « Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain<sup>1</sup>. »

1. Ex 20.16

## **83. Qu'exige de nous le neuvième commandement ?**

Le neuvième commandement exige le maintien et la défense de la vérité entre les hommes<sup>1</sup> et de la réputation de notre prochain<sup>2</sup>, particulièrement lorsque nous devons témoigner devant les autorités<sup>3</sup>.

1. Za 8.16
2. 3 Jn v. 12
3. Pr 14.5, 25

## **84. Que nous interdit le neuvième commandement ?**

Le neuvième commandement interdit tout préjudice à la vérité et toute atteinte à notre réputation ou à celle de notre prochain<sup>1</sup>.

1. 1 S 17.28 ; Lv 19.16 ; Ps 15.3

## **85. Quel est le dixième commandement ?**

Le dixième commandement est : « Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartienne à ton prochain<sup>1</sup>. »

1. Ex 20.17

## **86. Qu'exige de nous le dixième commandement ?**

Le dixième commandement exige un plein contentement de notre propre condition<sup>1</sup>, en entretenant une bonne attitude non envieuse à l'égard de notre prochain et de tout ce qui lui appartient<sup>2</sup>.

1. He 13.5 ; 1 Tm 6.6
2. Jb 31.29 ; Rm 12.15 ; 1 Tm 1.5 ; 1 Co 13.4-7

## **87. Que nous interdit le dixième commandement ?**

Le dixième commandement interdit tout mécontentement par rapport à notre propre condition<sup>1</sup>, l'envie ou le mécontentement par rapport au bonheur de notre prochain<sup>2</sup>, et tout désir ou affection inopportun à l'égard de ce qui lui appartient<sup>3</sup>.

1. 1 R 21.4 ; Est 5.13 ; 1 Co 10.10
2. Gal 5.26 ; Jc 3.14, 16
3. Rm 7.7-8 ; 13.9 Dt 5.21

## **88. Est-il est possible qu'une personne obéisse parfaitement à ces commandements ?**

Non ! Depuis la chute aucun homme ne peut garder parfaitement ces commandements<sup>1</sup>, mais tous les transgressent chaque jour en pensée, en parole ou en acte<sup>2</sup>.

1. Ecc 7.20 ; 1 Jn 1.8, 10 ; Gal 5.17
2. Gn 6.5 ; 8.21 ; Rm 3.9-21 ; Jc 3.2-13

## **89. Certaines transgressions de la loi sont-elles plus odieuses que d'autres ?**

Certains péchés sont en eux-mêmes, et à cause de plusieurs aggravations, plus odieux que d'autres aux yeux de Dieu<sup>1</sup>.

1. Ez 8.6, 13, 15 ; 1 Jn 5.16 ; Ps 78.17, 32, 56

## **90. Que mérite tout péché ?**

Tout péché mérite la colère et la malédiction de Dieu, tant dans cette vie que dans celle à venir<sup>1</sup>.

1. Eph 5.6 ; Gal 3.10 ; Lam 3.39 ; Mt 25.41 ; Rm 6.23

## **91. Pour échapper à la colère et à la malédiction de Dieu qui nous sont dues à cause de notre péché, qu'exige Dieu de nous ?**

Pour échapper à la colère et à la malédiction de Dieu qui nous sont dues à cause de notre péché, Dieu exige de nous la repentance qui mène à la vie<sup>1</sup> et la foi en Jésus-Christ<sup>2</sup>. De plus, il exige que nous utilisions diligemment les moyens extérieurs par lesquels Christ nous communique les bénédictions de la rédemption<sup>3</sup>.

1. Lc 13.5 ; Ac 3.19
2. Jn 3.15 ; Ac 20.21
3. Eph 6.11-18 ; Pr 2.1-6

## **92. Qu'est-ce que la repentance qui mène à la vie ?**

La repentance qui mène à la vie est un don de la grâce de Dieu<sup>1</sup>, par lequel le pécheur reçoit une véritable compréhension de son état de péché<sup>2</sup> et de la miséricorde de Dieu en Christ<sup>3</sup> qui lui permettent d'être affligé par son propre péché et de le haïr; par conséquent, qui lui permettent aussi de se détourner de son péché en cessant de le pratiquer et en se tournant vers Dieu<sup>4</sup>, en vue de chercher activement la nouvelle obéissance<sup>5</sup>.

1. 2 Tm 2.25
2. Ac 2.37-38
3. Jr 3.22
4. Ez 36.31 ; 1 Jn 3.6
5. 2 Co 7.11

### **93. Qu'est-ce que la foi en Jésus-Christ ?**

La foi en Jésus-Christ est un don de la grâce de Dieu<sup>1</sup> par lequel nous recevons Christ et nous confions en lui seul pour notre salut, tel qu'il nous est offert dans l'Évangile<sup>2</sup>.

1. Eph 2.8 ; Ph 1.29 ; He 10.39
2. Jn 1.12 ; Ph 3.9 ; Gal 2.16

### **94. Quels sont les moyens extérieurs, aussi appelés moyens de grâce, par lesquels Christ nous communique les bénédictions de notre rédemption ?**

Les moyens extérieurs et ordinaires par lesquels Christ nous communique les bénédictions de la rédemption sont les ordonnances sacrées de Christ : particulièrement sa Parole, le baptême, la sainte Cène et la prière. Tous ces moyens sont efficaces pour le salut des élus<sup>1</sup>.

1. Mt 28.19-20 ; Act 2.42, 46-47

### **95. Comment la Parole peut-elle être un moyen efficace pour le salut ?**

L'Esprit de Dieu, en illuminant le cœur, rend la lecture, et particulièrement la prédication, de la Parole de Dieu efficace pour convaincre et convertir les pécheurs et pour les édifier dans la sainteté et l'assurance par le moyen de la foi, pour leur salut<sup>1</sup>.

1. Rm 10.13-17 ; 1.16 ; Ne 8.8 ; 1 Co 14.24-25 ; Ac 26.18 ; Ps 19.8 ; Ac 20.32 ; Rm 15.4 ; 1 Tm 3.15-17

### **96. Comment la Parole de Dieu doit-elle être lue et écoutée pour qu'elle soit efficace pour le salut ?**

Il faut premièrement se préoccuper de la Parole avec diligence<sup>1</sup>, il faut se préparer à l'écouter<sup>2</sup>, il faut prier<sup>3</sup>, il faut la recevoir avec foi et amour<sup>4</sup>, il faut la garder dans notre cœur<sup>5</sup> et la mettre en pratique dans notre vie<sup>6</sup>.

1. Pr 8.34
2. 1 Pi 2.1-2
3. Ps 119.18
4. He 4.2 ; 2 Th 2.10
5. Ps 119.11
6. Lc 8.15 ; Jc 1.25

## **97. Comment le baptême et le repas du Seigneur peuvent-ils être des moyens efficaces pour le salut ?**

Le baptême et le repas du Seigneur deviennent des moyens efficaces pour le salut non en eux-mêmes ou par celui qui les administre, mais seulement par la bénédiction de Christ<sup>1</sup>, et par l'œuvre de l'Esprit dans ceux qui les reçoivent par la foi<sup>2</sup>.

1. 1 Pi 3.21 ; Mt 3.11 ; 1 Co 3.6-7
2. 1 Co 12.13

## **98. Qu'est-ce que le baptême ?**

Le baptême est une ordonnance du Nouveau Testament instituée par Jésus-Christ<sup>1</sup>. La personne baptisée le tiendra être un signe qu'elle est unie au Christ dans sa mort, son ensevelissement et sa résurrection ; qu'elle est greffée au Christ<sup>2</sup> ; qu'elle a la rémission des péchés<sup>3</sup> ; et qu'elle s'offre à Dieu par Jésus-Christ, en vue de vivre et marcher en nouveauté de vie<sup>4</sup>.

1. Mt 28.19
2. Rm 6.3-5 ; Col 2.12 ; Gal 3.27
3. Mc 1.4 ; Ac 2.38 ; 22.16
4. 1 Pi 3.21 ; Rm 6.3-4

## **99. À qui le baptême doit-il être administré ?**

Le baptême doit être administré à tous ceux qui démontrent une réelle repentance des péchés face à Dieu et qui confessent réellement le Seigneur Jésus-Christ et lui obéissent sincèrement, lui seul et aucun autre<sup>1</sup>.

1. Mt 3.6 ; 28.29 ; Ac 2.37-38 ; 8.36-38

## **100. Devons-nous baptiser les enfants des croyants qui confessent leur foi ?**

Les enfants des croyants qui confessent leur foi ne doivent pas être baptisés parce que l'Écriture ne le commande pas, qu'elle ne donne pas d'exemples de tels baptêmes et qu'on ne peut tirer d'elle aucune déduction certaine qui nous pousserait à le faire<sup>1</sup>.

1. Ex. 23:13; Pr. 30:6; Lk. 3:7, 8

## **101. Comment le baptême doit-il être administré ?**

Le baptême doit être administré par immersion, c'est-à-dire en trempant tout le corps d'une personne dans l'eau au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, selon l'institution de Christ et la pratique des apôtres<sup>1</sup>. Une aspersion ou une effusion d'eau, ou tremper seulement une partie du corps, d'après l'usage de traditions d'hommes, n'est pas valable.

1. Mt 3.16 ; Jn 3.23 ; Mt 28.19-20 ; Ac 8.38 ; 10.48 ; Rm 6.4 ; Col 2.12

## **102. Quel est le devoir de ceux qui ont été baptisés ?**

Leur devoir est de se consacrer à une Église locale bien ordonnée, afin qu'ils puissent y grandir dans la foi et apprendre à marcher dans tous les commandements et toutes les ordonnances du Seigneur de façon irréprochable<sup>1</sup>.

1. Ac 2.41-42 ; 5.13-14 ; 9.26 ; 1 Pi 2.5 ; Lc 1.6

## **103. Qu'est-ce que le repas du Seigneur, aussi appelé sainte Cène ?**

Le repas du Seigneur est une ordonnance du Nouveau Testament instituée par Jésus-Christ<sup>1</sup>. Elle consiste en la distribution et la réception de pain et de vin, selon l'institution de Christ, lequel acte proclame la mort du Seigneur ; les personnes qui reçoivent le pain et le vin dignement sont faits participants du corps et du sang du Seigneur par le moyen de la foi, et non d'une manière corporelle et charnelle ; ils y reçoivent ainsi tous les bienfaits de Christ, qui leur servent de nourriture spirituelle et les font grandir dans la grâce.<sup>1</sup>.

1. Mt 26.26-28 ; 1 Co 11.23-26 ; 10.16

## **104. Qui est autorisé à prendre la sainte Cène ?**

Ceux qui ont été baptisés après avoir confessé leur foi en Jésus-Christ et s'être repentis des œuvres mortes<sup>1</sup>.

1. Ac 2.41-42

## **105. Que faut-il faire pour prendre le repas du Seigneur dignement ?**

Pour prendre le repas du Seigneur dignement, chacun doit s'examiner<sup>1</sup> pour s'assurer qu'il a la connaissance qui permet de discerner le corps du Seigneur<sup>2</sup>, qu'il a la foi qui permet de se nourrir du Seigneur<sup>3</sup>, qu'il se repente<sup>4</sup> et qu'il vit dans l'amour et l'obéissance<sup>5</sup>. Car s'il prend part à la Cène indignement, c'est un jugement contre lui-même qu'il mange et boit<sup>6</sup>.

1. 1 Co 11.28
2. 1 Co 11.28-29
3. 2 Co 13.5
4. 1 Co 11.31
5. 1 Co 10.16-17 ; 1 Co 5.7-8
6. 1 Co 11.28-29

## **106. Qu'est-ce que la prière ?**

La prière, c'est offrir nos désirs à Dieu<sup>1</sup>, avec l'aide du Saint-Esprit<sup>2</sup>, en demandant ce qui est conforme à sa volonté<sup>3</sup>, au nom de Christ<sup>4</sup>, avec foi<sup>5</sup>, en confessant nos péchés<sup>6</sup> et en Lui rendant grâce pour ses bontés<sup>7</sup>.

1. Ps 62.8

2. Rm 8.26
3. 1 Jn 5.14 ; Rm 8.27
4. Jn 16.23
5. Mt 21.22 ; Jc 1.6
6. Ps 32.5-6 ; Dn 9.4
7. Ph 4.6

## **107. Quelle est la règle à suivre pour bien prier selon Dieu ?**

Dieu nous a donné sa Parole en entier pour nous diriger en prière<sup>1</sup> ; mais il nous a surtout donné un modèle de prière particulier appelé le « Notre Père »<sup>2</sup>.

1. 1 Jn 5.14
2. Mt 6.9-13 ; Lc 11.2-4

## **108. Que nous enseigne l'introduction du « Notre Père » ?**

L'introduction de la prière dit : « Notre Père qui est aux cieux<sup>1</sup> ». Elle nous enseigne à nous approcher de Dieu avec sainte révérence et confiance, comme des enfants approchent leur père ; sachant que celui-ci est capable de nous venir en aide et qu'il le désire<sup>2</sup>; et que nous devons aussi prier avec les autres et pour les autres<sup>3</sup>.

1. Mt 6.9
2. Rm 8.15 ; Lc 11.13 ; És. 24.8
3. Ac 12.5 ; 1 Tm 2.1-2

## **109. Quelle est la première demande ?**

La première demande dit : « Que ton nom soit sanctifié<sup>1</sup> ». Nous demandons que Dieu nous permette, à nous et aux autres, de le glorifier dans toutes les choses par lesquelles il se fait connaître<sup>2</sup> ; et qu'il dispose de toutes choses pour sa propre gloire<sup>3</sup>.

1. Mt 6.9
2. Ps 67.2-3
3. Ps 83 ; Rm 11.36

## **110. Quelle est la deuxième demande ?**

La deuxième demande dit : « Que ton règne vienne<sup>1</sup> ». Nous demandons la destruction du royaume de Satan<sup>2</sup> et la progression du royaume de grâce<sup>3</sup> ; que nous et les autres soyons attirés et conservés dans ce royaume de grâce<sup>4</sup>; finalement, que le royaume de gloire à venir arrive plus rapidement<sup>5</sup>.

1. Mt 6.10
2. Ps 68.1, 18
3. Ap 12.10-11
4. 2 Th 3.1 ; Rm 10.1 ; Jn 17.19-20
5. Ap 22.10

## **111. Quelle est la troisième demande ?**

La troisième demande dit : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel<sup>1</sup> ». Nous demandons que, par le moyen de sa grâce, Dieu nous rende capables et désireux de connaître sa volonté, de lui obéir et nous y soumettre en toutes choses<sup>2</sup>, comme les anges le font dans le ciel<sup>3</sup>.

1. Mt 6.10
2. Ps 67 ; Ps 119.36 ; 2 S 15.25 ; Job 1.21
3. Ps 103.20-21

## **112. Quelle est la quatrième demande ?**

La quatrième demande dit : « Donne-nous aujourd’hui notre pain quotidien<sup>1</sup> ». Nous demandons à Dieu qu'il nous donne, dans sa générosité, une part suffisante des bonnes choses de la vie présente ; et que nous profitons de sa bénédiction sur toutes ces choses<sup>2</sup>.

1. Mt 6.11
2. Pr 30.8-9 ; Gn 28.20 ; 1 Tm 4.4-5

## **113. Quelle est la cinquième demande ?**

La cinquième demande dit : « Pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés<sup>1</sup> ». Nous demandons que Dieu, pour l'amour de Christ, nous pardonne tous nos péchés gratuitement<sup>2</sup>. Et nous sommes vraiment encouragés à le demander, car c'est cette même grâce qui nous rend capables de pardonner aux autres de tout notre cœur<sup>3</sup>.

1. Mt 6.12
2. Ps 51.1-2, 7-9 ; Dn 9.17-19
3. Lc 11.4 ; Mt 18.35

## **114. Quelle est la sixième demande ?**

La sixième demande dit : « Ne nous induis pas en tentation, mais délivre-nous du mal<sup>1</sup> ». Nous demandons que Dieu éloigne de nous la tentation<sup>2</sup>, sinon qu'il nous soutienne dans la tentation et nous en délivre<sup>3</sup>.

1. Mt 6.13
2. Mt 26.41
3. 2 Co 12.8

## **115. Que nous enseigne la conclusion du « Notre Père » ?**

La conclusion de la prière dit : « Car c'est à toi qu'appartiennent, dans tous les siècles, le règne, la puissance et la gloire. Amen<sup>1</sup> ». Cette conclusion nous enseigne à n'espérer qu'en Dieu seul quand nous prions<sup>2</sup>; et, dans nos prières, à Le louer et reconnaître son règne, sa puissance et sa gloire éternelle<sup>3</sup>. Finalement, pour exprimer notre désir et notre assurance que Dieu acceptera notre prière, nous disons : Amen<sup>4</sup>.

1. Mt 6.13
2. Dn 9.4-9, 16-19
3. 1 Ch 29.10-13
4. 1 Co 4.16 ; Ap 11.20 ; 22.20-21

# **CATÉCHISME POUR LES JEUNES ENFANTS**

UNE INTRODUCTION AU PETIT CATÉCHISME.

(Révisé et adapté à la foi baptiste)

**ÉGLISE BAPTISTE RÉFORMÉE DE CHARLESBOURG**

1. Qui t'as créé?

Dieu. (Genèse 1:27)

2. Qu'a-t-il fait d'autres?

Il a créé toutes choses. (Genèse 1:1)

3. Pourquoi t'as-il créé, toi et toutes les

choses?

Pour sa propre gloire. (Romains 11:36)

4. Comment peux-tu le remercier?

En l'aimant et en obéissant à ses commandements.  
(Deutéronome 6:5-6)

5. Pourquoi dois-tu faire cela?

Parce qu'il m'a fait et qu'il prend toujours soin de moi. (Apocalypse 4:11)

6. Où apprend-on comment aimer Dieu?

Dans la Bible seulement . (Psaumes 119:9)

7. Que nous enseigne la Bible?

La Bible nous enseigne qui est Dieu et ce qu'il demande de nous. (2 Timothée 3:16-17)

8. Qui a écrit la Bible?

Des hommes que le Saint-Esprit a instruits. (2 Pierre 1:21)

9. Comment est Dieu?

Dieu est esprit. Il n'a pas de corps comme moi. (Jean 4:24)

10. Y a-t-il d'autres dieux?

Il n'y a qu'un seul Dieu. (Ésaïe 44:6)

11. En combien de personnes ce Dieu unique existe-t-il?

En trois personnes. (2 Corinthiens 13:14)

12. Quelles sont-elles?

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit. (Matthieu 28:19).

13. Où est Dieu?

Dieu est partout. (Psaumes 139:7-8)

14. Peux-tu voir Dieu?

Non, mais lui, il me voit toujours. (Jean 1:18; Jérémie 23:24)

15. Est-ce que Dieu sait tout?

Oui, rien ne lui échappe. (Hébreux 4:13)

16. Dieu peut-il faire tout ce qu'il veut?

Oui. (Marc 10:27)

17. Quels étaient les noms de nos premiers parents?

Adam et Ève. (Genèse 3:20)

18. Comment Dieu a-t-il créé Adam et Ève?

Dieu a fait Adam avec de la poussière du sol et il a façonné Ève à partir du corps d'Adam. (Genèse 2: 7, 22)

19. Au début, quelle était la situation d'Adam et Ève?

Dieu les a créés saints et heureux. (Ecclésiaste 7:29; Genèse 1:31)

20. Quelle relation Adam avait-il avec Dieu?

Une relation filiale. (Luc 3:38)

21. Qu'est-ce que Dieu a ordonné à  
Adam de faire?

De lui obéir parfaitement. (Genèse 2:16-17)

22. Quelle promesse Dieu leur a-t-il faite?

Le don de la vie, s'ils obéissaient. (Genèse 2:16-17)

23. Quel châtiment a-t-il annoncé en cas de désobéissance?

La mort. (Genèse 2:16 17)

24. Adam a-t-il obéi?

Non, il a péché contre Dieu. (Genèse 3:6)

25. Qu'est-ce que le péché?

Le péché est un acte de désobéissance envers Dieu: c'est agir contre sa loi. (1 Jean 3:4)

26. Que veut dire "ne pas obéir"?

C'est de ne pas être ou faire ce que Dieu demande. (Jacques 4:17)

27. Que veut dire "agir contre la loi"?

C'est faire ce que Dieu m'a défendu. (Jacques 2:10)

28. Quel fut le péché de nos premiers parents?

Ils ont mangé du fruit de l'arbre  
interdit par Dieu. (Genèse 3:6)

29. Comment cela est-il arrivé?

Le diable a tenté Ève et Ève a donné le fruit à Adam.  
(Genèse 3:4-5)

30. Quelle a été la conséquence pour Adam et Ève?

Au lieu d'être saints et heureux, ils sont devenus  
pécheurs et misérables. (Romains 5:12)

31. Le péché d'Adam et Ève n'a-t-il eu des conséquences que pour  
eux seuls?

Non, Adam et Ève ont représenté tous les hommes,  
c'est-à dire nous tous. (Romains 5:19)

32. Qu'est-ce que cela signifie?

Nous tous, nous sommes nés pécheurs et  
misérables. (Éphésiens 2:3)

33. Comment s'appelle ce péché d'Adam qui nous affecte tous?

Le péché originel. (Psaumes 51:7)

34. Dieu a-t-il laissé l'humanité périr dans un état de péché et de misère?

Non, Dieu a décidé de sauver son peuple en envoyant un Rédempteur. (Éphésiens 1:4-5)

35. Qui est le Rédempteur des élus de Dieu?

Le seul Rédempteur des élus de Dieu est le Seigneur Jésus-Christ. (1 Timothée 2:5)

36. Qui est Jésus-Christ?

Jésus-Christ est le Fils éternel de Dieu. (Jean 20:31)

37. Comment Jésus-Christ a-t-il racheté son peuple?

En obéissant à toute la loi de Dieu à la place de son peuple et en subissant le châtiment que méritaient leurs péchés. (Romains 5:18)

38. Comment le Fils éternel de Dieu pouvait-il obéir et souffrir pour son peuple?

Christ, le Fils de Dieu est devenu homme afin d'obéir et de souffrir pour son nous. (Hébreux 2:14)

39. Comment le Fils de Dieu est-il devenu homme?

Il est né de la Vierge Marie. (Matthieu 1:18)

40. Jésus a-t-il jamais commis le moindre péché?

Non, bien sûr! Il était saint, innocent et sans faute.  
(Hébreux 7:26)

41. Quelles sont les fonctions de Jésus-Christ?

Jésus-Christ est prophète, sacrificeur et roi.  
(Apocalypse 1:5)

42. Comment Jésus est-il prophète?

En nous enseignant la volonté de Dieu. (Actes 3:22)

43. Comment Jésus est-il sacrificeur?

En mourant pour nous et en nous représentant devant Dieu. (Romains 8:34)

44. Comment Jésus est-il roi?

En régnant sur nous et en nous protégeant. (1 Corinthiens 15:25)

45. Pourquoi as-tu besoin de Jésus comme prophète?

Parce que je suis ignorant. (Romains 3:11)

46. Pourquoi as-tu besoin de Jésus comme sacrificateur?

Parce que je suis coupable. (Romains 3:23)

47. Pourquoi as-tu besoin de Jésus comme roi?

Parce que je suis faible et sans défense. (Psaumes 56:3)

48. Quelle sorte de vie Jésus a-t-il menée sur la terre?

Une vie de pauvreté et de souffrance. (Ésaïe 53:3)

49. Quelle sorte de mort Jésus a-t-il endurée?

La mort douloureuse et honteuse de la croix.  
(Philippiens 2:8)

50. Jésus est-il resté dans la tombeau après sa crucifixion?

Non, il est ressuscité des morts le troisième jour. (1 Corinthiens 15:4)

51. Où est Jésus maintenant?

Au ciel, à la droite de Dieu le Père. (Hébreux 1:3)

52. Jésus reviendra-t-il encore sur terre?

Oui, il reviendra pour juger le monde au dernier jour. (Apocalypse 22:12)

53. Comment la Rédemption de Jésus-Christ devient-elle mienne?

Par l'appel efficace de Dieu. (2 Timothée 1:9)

54. Qu'est-ce que l'appel efficace?

L'appel efficace, c'est l'oeuvre de Dieu qui amène des pécheurs à Jésus Christ. (Jean 6:44)

55. Comment les pécheurs entendent-ils parler du Christ?

Dans l'évangile qui offre gratuitement à tous le salut en Jésus-Christ. (Jean 3:16)

56. Quelle bénédiction reçoivent, dans cette vie, les pécheurs qui sont efficacement appelés?

La justification, l'adoption et la sanctification. (1 Corinthiens 1:30)

57. Qu'est-ce que la justification?

A cause de Jésus, Dieu pardonne le pécheur comme s'il n'avait jamais péché. (2 Corinthiens 5:21)

58. Qu'est-ce que l'adoption?

C'est Dieu qui reçoit le pécheur dans sa famille comme son propre enfant. (1 Jean 3:1)

59. Qu'est-ce que la sanctification?

En Jésus, Dieu rend saints nos coeurs et nos actions.  
(1 Thessaloniciens 5:23)

60. Qu'arrive-t-il, lorsqu'ils meurent, à ceux qui croient en Jésus?

Leur corps retourne à la poussière et leur esprit s'en retourne auprès de Dieu. (2 Corinthiens 5:8)

61. Que deviennent les méchants à

leur mort?

Ils souffrent le châtiment pendant qu'ils sont gardés par Dieu pour le jour du jugement. (Luc 16:22-23)

62. Les morts reviendront ils à la vie?

Oui, lorsque le Christ reviendra. (1 Thessaloniciens 4:16)

63. Que deviendront les méchants au jour du jugement?

Ils seront jetés en enfer. (Apocalypse 20:15)

64. Qu'est-ce que l'enfer?

C'est un lieu de souffrances terribles et éternelles.  
(Marc 9:48)

65. Que deviendront les justes au jour du jugement?

Ils seront reçus au ciel. (Matthieu 25:34)

66. Que sait-on sur le ciel?

C'est là où Dieu habitera pour toujours avec son peuple. (Apocalypse 21:3)

67. Qu'est-ce que Dieu exige de l'homme?

Dieu demande à l'homme d'obéir à sa volonté révélée. (Michée 6:8)

68. Quelle est la volonté révélée de Dieu?

La volonté révélée de Dieu est sa loi qui est sainte, juste et bonne. (Romains 7:12)

69. Où trouve-t-on le résumé de la loi de Dieu?

Dans les dix commandements. (Deutéronome 4:13)

70. Quel est le résumé des dix commandements?

Aimer Dieu de tout mon cœur et mon prochain comme moi-même. (Matthieu 22:37-40)

71. Qui est ton prochain?

Tout être humain. (Matthieu 22:37-40)

72. Quel est le premier commandement?

Tu n'adoreras pas d'autres dieux que moi. (Exode 20:3)

73. Quel est son enseignement?

Adorer Dieu seul et vivre pour lui. (Matthieu 4:10)

74. Quel est le deuxième commandement?

Tu ne fabriqueras aucune idole. Je suis le Seigneur ton Dieu et j'exige d'être ton seul Dieu. (Exode 20:4)

75. Quel est son enseignement?

Servir Dieu de la bonne manière et fuir les idoles.  
(Deutéronome 12:32)

76. Quel est le troisième commandement?

Tu ne prononceras pas mon nom sans faire attention. (Exode 20:7)

77. Quel est son enseignement?

Respecter le nom de Dieu, sa Parole et ses œuvres.  
(Apocalypse 15:3-4)

78. Quel est le quatrième commandement?

Tu n'oublieras jamais de me consacrer le jour du sabbat. (Exode 20:8)

79. Quel est son enseignement?

Respecter la sainteté du jour du repos. (Deutéronome 5:12)

80. Quel jour le chrétien est-il appelé à respecter?

Le dimanche, le premier jour de la semaine, “Le jour du Seigneur”. (Actes 20:7)

81. Pourquoi l'appelle-t-on “Jour du Seigneur”?

C'est le jour de la semaine où le Christ est ressuscité des morts. (Jean 20:1)

82. Comment devons-nous passer le dimanche?

Dans la prière et la louange, en écoutant la Parole de Dieu et en faisant du bien aux autres. (Lévitique 23:3; Matthieu 12:12)

83. Quel est le cinquième commandement?

Tu obéiras à ton père et à ta mère. (Exode 20:12)

84. Quel est son enseignement?

Aimer nos parents et leur obéir. (Éphésiens 6:1)

85. Quel est le sixième commandement?

Tu ne commettras pas de meurtre. (Exode 20:13)

86. Quel est son enseignement?

D'aimer de tout cœur, en parole et en conduite.

(Psaumes 82:3-4)

87. Quel est le septième commandement?

Tu ne commettras pas d'adultère. (Exode 20:14)

88. Quel est son enseignement?

Etre pur en pensées, en paroles et en conduite.

(Éphésiens 5:3 4)

89. Quel est le huitième commandement?

Tu ne voleras pas. (Exode 20:15)

90. Quel est son enseignement?

Etre honnête, travailler et ne pas tricher. (Éphésiens

4:28)

91. Quel est le neuvième commandement?

Tu ne diras pas de faux témoignages (de mensonges) contre ton prochain. (Exode 20:16)

92. Quel est son enseignement?

Toujours dire la vérité. (Proverbes 12:22)

93. Quel est le dixième commandement?

**Tu ne convoiteras rien de ce qui appartient à ton prochain.** (Exode 20:17)

94. Quel est son enseignement?

**Etre content de ce que l'on a et ne pas envier les autres.** (Hébreux 13:5)

95. Peut-on observer parfaitement les dix commandements?

**Non, depuis la chute d'Adam, personne n'a pu, ni ne peut obéir complètement aux commandements de Dieu.**  
(Ecclésiaste 7:20)

96. Quelle est donc leur utilité?

**Nous montrer notre devoir et notre besoin d'un Sauveur.** (Romains 3:20)

97. Que mérite tout péché?

**La colère et la punition de Dieu.**  
(Galates 3:10)

98. Qui peut échapper à la colère de Dieu?

**Celui qui se repente de ses péchés, et croit au Christ.** (Marc 1:15)

99. Que veut dire “se repentir”?

Etre triste à cause de son péché, le haïr et y renoncer, car il déplaît à Dieu. (Joël 2:13)

100. Que veut dire “croire” ou “avoir la foi” en Christ?

Avoir confiance en Christ seul pour mon salut. (Jean 1:12)

101. Combien y a-t-il de sacrements?

Deux. (Matthieu 28:18-19; 1 Corinthiens 11:23, 26)

102. Quels sont-ils?

Le Baptême et la Sainte Cène. (Matthieu 28:18-19; 1 Corinthiens 11:23, 26)

103. Qui les a donnés?

Le Seigneur Jésus Christ. (Matthieu 28:18-19; 1 Corinthiens 11:23, 26)

104. Pourquoi les a-t-il donnés?

Pour distinguer ses disciples des autres hommes, pour faire grandir leur confiance en lui et pour les fortifier. (Matthieu 28:18-19; 1 Corinthiens 11:23, 26)

105. Comment doit-on baptiser?

Par immersion dans l'eau. (Jean

3:23)

106. Quelle est l'image du Baptême?

Notre union avec le Christ. (Romains 6:3)

107. En quel nom sommes nous baptisés?

Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. (Matthieu 28:19)

108. Qui doit être baptisé?

Les croyants seulement. (Actes 2:41)

109. A quoi le Baptême engage-t-il?

A être un vrai disciple de Jésus. (Romains 6:4)

110. En quoi consiste le Sainte Cène?

Manger du pain et boire du vin pour rappeler la mort de Jésus. (Luc 22:19-20)

111. Que représente le pain?

Le corps du Christ rompu pour nos péchés. (Luc 22:19-20)

112. Que représente le vin?

Le sang du Christ versé pour notre salut. (Luc 22:19-20)

-20-

113. Qui peut participer à la Sainte Cène?

Ceux qui se repentent de leur péché, croient au Christ et veulent aimer leur prochain. (1 Corinthiens 11:28-29)

114. Qu'est-ce que la prière?

C'est demander à Dieu les choses qu'il nous a promises. (Philippiens 4:6)

115. En quel nom prions nous?

Au nom du Christ seulement. (Jean 16:23-24)

116. Quel modèle de prière le Christ nous a-t-il donné?

La prière du Seigneur, le "Notre Père". (Matthieu 6:9-13)

117. Répète la prière du Seigneur?

*Notre Père qui es aux cieux! Que ton*

*nom soit sanctifié; que ton règne vienne; que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour; pardonne nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, ne nous soumets pas à la tentation, mais délivre-nous*

*du malin. Car c'est à toi qu'appartiennent, dans tous les siècles, le règne, la puissance et la gloire. Amen!*

118. Combien y a-t-il de demandes?

**Six.** (Matthieu 6:9-13)

119. Quelle est la première demande?

**“Que ton nom soit sanctifié”.** (Matthieu 6:9)

120. Qu'y demandons-nous?

**Que le nom de Dieu soit respecté par nous et par tous les hommes.** (Psaumes 67:4)

121. Quelle est la deuxième demande?

**“Que ton règne vienne”.** (Matthieu 6:10)

122. Qu'y demandons-nous?

**Que la bonne nouvelle de Jésus soit prêchée partout et reconnue par nous et par tous les hommes.** (2 Thessaloniciens 3:1)

123. Quelle est la troisième demande?

**“Que ta volonté soit faite sur la terre**

comme au ciel". (Matthieu 6:10)

124. Qu'y demandons-nous?

Que les hommes puissent servir Dieu sur la terre comme les anges lui obéissent dans le ciel. (Psaumes 103:20, 22)

125. Quelle est la quatrième demande?

“Donne-nous aujourd’hui notre pain de ce jour”.  
(Matthieu 6:11)

126. Qu'y demandons-nous?

Que Dieu nous donne aujourd’hui ce qui est nécessaire à notre corps et à notre âme. (Proverbes 30:8)

127. Quelle est la cinquième demande?

“Pardonne-nous nos offenses comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés”. (Matthieu 6:12)

128. Qu'y demandons-nous?

Que nos péchés soient pardonnés à cause de Jésus et que nous soyons capables aussi de pardonner à ceux qui nous ont fait du mal. (1 Jean 1:9; Matthieu 6:14)

129. Quelle est la sixième demande?

“Ne nous soumets pas à la tentation”. (Matthieu 6:13)

130. Qu'y demandons-nous?

**Que Dieu nous empêche de pécher. (Psaumes 19:13)**

## La confession de foi de 1559, dite de la Rochelle

Cette nouvelle édition de la Confession de La Rochelle a été réalisée par la *Fondation d'Entraide Chrétienne Réformée* aux Pays-Bas, en collaboration avec les *Editions Kerygma* en France.

La disposition des articles a été respectée. Les sections, titres et sous-titres, alinéas ont été ajoutés. L'adaptation de la langue a été recherchée avec fidélité.

Des notes reproduisent quelques termes anciens; ici et là, des éclaircissements nécessaires au texte.

Le texte en français modernisé a été rédigé par les soins du pasteur Pierre Ch. Marcel, docteur en théologie en France, en accord avec le professeur C. van Leeuwen, docteur en théologie aux Pays-Bas.

La véritable confession de foi des Eglises réformées en France, dite de La Rochelle, a été faite d'un commun accord par les Français qui désirent vivre selon la pureté de l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ.

(c) Fondation d'Entraide Chrétienne Réformée aux Pays-Bas - 1988.

2e Edition - 1998.

Diffusion:

- en France: ISBN 2-905464-07-0

*Editions Kerygma*

33, Avenue Jules-Ferry

F-13100 Aix-en-Provence

- autres pays: ISBN 90-71558-02-9

*Fondation d'Entraide Chrétienne Réformée*

Ratelaar 56

2923 GG Krimpen a/d IJssel

Pays-Bas

Parus dans la même collection:

- le **Catéchisme de Heidelberg**, sous le titre "Quelle est ton unique assurance dans la vie comme dans la mort?";
- les **Canons de Dordrecht** (les cinq articles de doctrine), sous le titre "Le solide fondement";
- le **Catéchisme de Genève**, sous le titre "Choisis la vie ..."

# TABLE DES MATIÈRES

## Préface

## PLAN DE LA CONFÉSSION DE FOI

<u>I. Dieu et sa Révélation</u>	<u>III. Jésus-Christ</u>
1. Dieu	12. Notre élection en Jésus-Christ
2. La Révélation	13. Notre salut en Christ
3. L'Ecriture sainte	14. La divinité et l'humanité de Jésus-Christ
4. L'Ecriture, règle de la foi	15. Les deux natures du Christ
5. L'autorité de l'Ecriture	
Nos Symboles	<u>IV. L'œuvre du salut</u>
6. La Trinité	
7. La création	16. La mort du Christ
Les anges et les démons	17. Notre réconciliation
8. La providence de Dieu	18. Notre pardon gratuit
	19. La prière
<u>II. L'homme et son péché</u>	<u>Notre paix</u>
	20. La justification par la foi
9. Pureté originelle	21. Le don de la foi
et déchéance de l'homme	Le don de la persévérence
Impossibilité d'une religion naturelle	22. Notre régénération
La nécessité de la grâce	Les œuvres bonnes
10. L'hérité du péché	23. L'usage de la Loi et des Prophètes
11. La condamnation du péché	24. Rejet de fausses doctrines
La permanence du péché	

<u>V. L'Eglise: sa nature</u>	<b>34. Les Sacrements en général</b>
	<b>35. Le Baptême</b>
<b>25. Le ministère de la prédication et des Sacrements</b>	<b>Le Baptême des enfants</b>
<b>26. L'unité de l'Eglise</b>	<b>36. La Sainte-Cène</b>
<b>27. L'Eglise véritable</b>	<b>37. L'efficacité des Sacrements</b>
<b>28. Les fausses Eglises</b>	<b>38. La nécessité des Sacrements</b>
<b>La Papauté</b>	<u>VIII. Les Pouvoirs publics</u>
<u>VI. L'Eglise: son organisation</u>	<b>39. La nécessité des gouvernements</b>
	<b>Les magistrats</b>
<b>29. Les ministères</b>	<b>Le respect dû aux Autorités</b>
<b>30. L'égalité des pasteurs</b>	<b>40. L'obéissance due aux Autorités</b>
<b>L'égalité des Eglises</b>	
<b>31. Les vocations</b>	
<b>La vocation intérieure</b>	<u>Notes</u>
<b>32. L'union entre les Eglises</b>	
<b>33. Lois et règlements ecclésiastiques</b>	<u>Notes</u>
<b>L'excommunication</b>	<u>Le Symbole des Apôtres</u>
	<u>Le Symbole de Nicée</u>
	<u>Le Symbole d'Athanase</u>

## VII. Les Sacrements

Les nombreux textes bibliques reproduits sous chaque question ont été tirés de la Bible à la Colombe (Nouvelle version Segond révisée 1978 - (c) Société Biblique Française).

## PREFACE

*Car en croyant du coeur on parvient à la justice, et en confessant de la bouche on parvient au salut, déclare l'apôtre Paul. (Rm 10:10)*

La foi, la confession; le dedans, le dehors.

La foi du coeur n'est pas silencieuse: elle doit se déclarer pour être communiquée. Il est impossible de dissimuler: toute vraie foi s'extériorise par sa confession. Confesser, c'est publier pour faire connaître.

La siège de la foi n'est foi point au cerveau, mais au coeur. Elle doit l'embrasser du désir de la gloire de Dieu, de sorte que la flamme s'en montre au-dehors. Ce serait une niaiserie de dire qu'il y a du feu où il n'y a ni flamme ni chaleur!

Pour unir les croyants en un même corps, il faut donc une *Confession commune*, brièvement exprimée en "articles de foi". Ils fondent et garantissent l'unité de l'Eglise. Ils épanouissent et maîtrisent tout à la fois les émotions de notre coeur, exaltent et contrôlent la marche de notre intelligence. Nous demandons au témoignage intérieur du Saint-Esprit d'être le garant de ces articles de foi, sans cesse soutenus par des références à l'Ecriture sainte; ainsi pourrons-nous - ensemble - "aimer Dieu et notre prochain de tout notre *coeur* et de toute notre *intelligence*". (Mc 12:33)

"La véritable confession de foi de nos Eglises réformées de France" est celle, en 40 articles, dite *de la Rochelle*. Déclarée telle en 1571 par le Synode national qui y tint ses assises, elle mit fin aux difficultés suscitées depuis 1559 par l'emploi parallèle de *La Confession de foi de l'Eglise de Paris*, comptant seulement 35 articles.

Quoique pratiquement abandonnée par beaucoup de nos jours, cette *Confession* n'en reste pas moins *La Confession de Foi des Eglises réformées en France*. Aucun Synode national depuis lors n'y a jamais apporté de modification. Tel est le texte qui a été réédité sous une forme appropriée aux lecteurs d'aujourd'hui.

Dans une "Lettre au Roi", Calvin, qui en est l'auteur principal, la présente ainsi :

"Les articles de notre Foi, qui sont décrits assez au long dans notre confession, reviennent tous à ce point: puisque Dieu nous a suffisamment déclaré sa volonté par ses prophètes et apôtres, et même par la bouche de son Fils notre Seigneur Jésus-Christ, nous devons cet honneur et ce respect à la Parole de Dieu, de n'y rien ajouter du nôtre, mais de nous conformer entièrement à la règle qui nous y est prescrite ... Nous estimons être très raisonnables de préférer les commandements de Dieu, qui est la Vérité même, aux commandements des hommes, qui, de leur nature, sont enclins au mensonge et à la vanité. Et quoi que nos adversaires prétendent contre nous, nous pouvons pourtant dire devant Dieu et devant les hommes que nous ne souffrons pour autre raison que pour maintenir

notre Seigneur Jésus-Christ comme notre seul Sauveur et Rédempteur, et sa doctrine seule, notre doctrine de vie et de salut.

Nous ne doutons point que tous ceux qui jugeront avec discernement ne nous soient équitables, ... afin qu'ils apprennent à se ranger au troupeau de ce grand Pasteur qui nous appelle et convie si doucement à soi, et que par ce moyen le nom de Dieu soit glorifié en nous."

Ainsi, l'adhésion de la foi à la Révélation du Christ par les saintes Ecritures porte de nombreux fruits:

D'une part, notre *coeur* s'épanouit: il est dilaté par des émotions insoupçonnées; mais il est aussi tenu en bride pour résister aux pressions humanistes du "sens commun" et du "sens moral".

D'autre part, elle stimule notre *intelligence* et la dote d'une logique spirituelle apte à saisir le *sens* de ce monde et de notre vie, tout en la protégeant des influences délétères et de la logique profane d'une raison jalouse de son autonomie.

Un coeur nouveau, une intelligence spiritualisée conduisent à une intense réflexion dans l'étude de la Parole, à quoi nous n'avons rien à ajouter, mais dont nous ne pouvons rien retrancher. Quelle que soit la question posée, c'est l'Ecriture toute entière qu'il faut avoir à l'esprit et prendre en compte pour obtenir la meilleure réponse: tel est le principe de *l'analogie de la foi*.

Dès lors, notre *Confession* énumère des Articles de Foi à partir desquels s'exerce notre réflexion, qu'il s'agisse du coeur ou de l'esprit. Les textes bibliques cités en référence orientent notre pensée mais ne l'épuisent jamais.

Après cinquante années de mise à l'épreuve, confrontées à de graves divergences dans l'exposition de la foi, les Autorités des principales Eglises réformées d'Europe ont jugé nécessaire de tenir à Dordrecht, aux Pays-Bas, un Synode exceptionnel (1618-1619), à la suite duquel *Cinq Articles* (appelés *Canons*, ou *Décrets*) ont été, par une décision unanime, ajoutés (en annexe" de notre *Confession de foi* par le Synode national des Eglises réformées de France, tenu à Alès, dans les Cévennes, le 6 octobre 1620 - Les Canons de Dordrecht ont été également réédités en 1988 et diffusés par la Fondation d'Entraide Chrétienne Réformée, Ratelaar 56, 2923 GG Krimpen a/d IJssel, Pays-Bas, ainsi qu'en France par les Editions Kerygma, 33, Avenue Jules-Ferry, F-13100 Aix-en-Provence.

A qui veut vraiment penser sa foi et en recueillir jour après jour les fruits du coeur et de l'esprit - si difficile et exigeante qu'elle paraisse à première lecture- l'étude attentive des *Articles de doctrine du Synode de Dordrecht* s'impose. Ils ne traitent pas de questions théoriques ou subtiles, mais hors de toute erreur ou spéculation, des conditions dans lesquelles les croyants peuvent et doivent accepter la grâce divine, être certains qu'elle leur est offerte et données, qu'elle leur sera maintenue, et qu'ils persévérent dans la foi jusqu'au terme de leur vie. Dieu leur Père, en Jésus-Christ leur unique Sauveur, les dotera d'un plein pardon et leur attestera, étant ses héritiers et les co-héritiers du Christ, qu'ils ont et garderont un esprit libre et une bonne conscience devant lui jusqu'au terme de leur vie, et serviront à célébrer sa gloire.

"C'est par la grâce en effet que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi, et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu! Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie; car nous sommes son ouvrage, nous avons été créés en Christ-Jésus pour des œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions. (Ep 2:8-10) Pierre Ch. Marcel

## I. DIEU ET SA REVELATION

### 1. Dieu

Nous croyons et confessons qu'il y a un seul Dieu, qui est une seule et simple essence spirituelle, éternelle, invisible, immuable, infinie, incompréhensible, ineffable, qui peut toutes choses, qui est toute sage, toute bonne, toute juste, et toute miséricordieuse.

Dt 4:35, 39; Es 44:6, 8; 1 Co 8:4, 6; Ep 4:6; 1 Tm 2:5. Jn 4:24. Ex 3:15-16; Es 40:28. Rm 1:20; 1 Tm 1:17. Ml 3:6; Jc 1:17. Rm 11:33. Jr 10:6-7; Rm 11:33. Lc 1:37; 1 Ch 29:10-12. Rm 16:27. Mt 19:17; Ex 33:19. Jr 12:1. Ex 34:6-7.

### 2. La Révélation

C'est ce Dieu qui se fait connaître aux hommes :

*Premièrement*, par ses œuvres, aussi bien par leur création que par leur conservation et la manière dont il les conduit.

Deuxièmement, et plus clairement encore, par la Parole qui, au commencement révélée par oracle, a été ensuite rédigée par écrit dans les livres que nous appelons: *Ecriture Sainte*.

Ps 19:2. Rm 1:20; 1 Cor 12:6. Hé 1:1; Ps 19:8. Gn 15:1 etc.; 2 P 1:21. Ex 24:4; 31:18; Ps 102:19; Ha 2:2; Ap 1:11. Rm 1:2.

### 3. L'Ecriture Sainte

Toute l'Ecriture sainte est contenue dans les livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testaments dont voici le détail.

#### L'Ancien Testament :

Les cinq livres de Moïse: à savoir: la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome.

Josué, les Juges, Ruth, le premier et le second livre de Samuel, le premier et le second livre des Rois, le premier et le second livre des Chroniques, les livres d'Esdras et de Néhémie, le livre d'Esther.

Job, les Psaumes, les Proverbes de Salomon, le livre de l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques.

Les livres d'Esaïe, de Jérémie, les Lamentations de Jérémie, les livres d'Ezéchiel, Daniel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habaquq, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie.

#### Le Nouveau Testament:

Le saint Evangile selon saint Matthieu, selon saint Marc, selon saint Luc et selon saint Jean.

Le second livre de saint Luc, autrement dit les Actes des Apôtres.

Les Epîtres de saint Paul: une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Ephésiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, une à Tite, une à Philémon.

L'Epître aux Hébreux, l'Epître de saint Jacques, la première et la deuxième Epître de saint Pierre, la première, la deuxième et la troisième Epître de saint Jean, l'Epître de saint Jude, et l'Apocalypse.

#### **4. L'Ecriture, règle de la foi**

Nous reconnaissons que ces livres sont canoniques et la règle très certaine de notre foi, non pas tant par le commun accord et le consentement de l'Eglise, que par le témoignage et la persuasion intérieure du Saint-Esprit, qui nous les fait distinguer des autres livres ecclésiastiques sur lesquels, bien qu'ils soient utiles, on ne peut fonder aucun article de foi.

#### **5. L'autorité de l'Ecriture**

Nous croyons que la Parole qui est contenue dans ces livres a Dieu pour origine, et qu'elle détient son autorité de Dieu seul et non des hommes.

Cette Parole est la règle de toute vérité et contient tout ce qui est nécessaire au service de Dieu et à notre salut; il n'est donc pas permis aux hommes, ni même aux anges, d'y rien ajouter, retrancher ou changer.

Il en découle que ni l'ancienneté, ni les coutumes, ni le grand nombre, ni la sagesse humaine, ni les jugements, ni les arrêts, ni les lois, ni les décrets, ni les conciles, ni les visions, ni les miracles ne peuvent être opposés à cette Ecriture sainte, mais qu'au contraire toutes choses doivent être examinées, réglées et réformées d'après elle.

Ps 12:7; 19:8-9.2 Tm 3:15-17; 2 P 1:21. Jn 3:31, 34; 15:15.Dt 30:15-16, 19-20; Jn 15:10; Ac 20:27; Rm 15:4.Dt 4:2; 13:1; Pr 30:6; Ga 1:8-9; 3:15; 1 Tm 1:3; 2 Jn 9-10; Ap 22:18.Ps 62:10; Mt 15:3, 9; Mc 7:7; Ac 5:28; Rm 3:4.1 Co 3:11; 11:1-2, 23; 15:2; 2 Th 2:2; 1 P 4:11; 1 Jn 4:1.

#### *Nos Symboles*

Dans cet esprit, nous reconnaissons les trois Symboles, à savoir :

le Symbole des Apôtres,

le Symbole de Nicée,

le Symbole d'Athanase,

parce qu'ils sont conformes à la Parole de Dieu.

## 6. La Trinité

Cette Ecriture sainte nous enseigne qu'en la seule et simple essence divine que nous avons confessée, il y a trois Personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit:

- Le Père, cause première, principe et origine de toutes choses;
- Le Fils, sa Parole et sa sagesse éternelle.
- Le Saint-Esprit, sa force sa puissance et son efficacité.

Le Fils est éternellement engendré du Père; le Saint-Esprit procède éternellement du Père et du Fils.

Les trois Personnes de la Trinité ne sont pas confondues, mais distinctes; elles ne sont pourtant pas séparés, car elles possèdent une essence, une éternité, une puissance identiques, et sont égales en gloire et en majesté.

Nous acceptons donc, sur ce point, les conclusions des Conciles anciens, et repoussons toutes les sectes et hérésies qui ont été rejetées par les saints docteurs, comme saint Hilaire, saint Athanase, saint Ambroise et saint Cyrille.

Mt 3:16-17; 28:19; 2 Co 13:13; 1 Jn 4:13-14; 5:7.Ml 2:10; Jn 5:17, 19.Pr 8:12; 22:31; Jn 1:1-2; 17:3-5; Rm 1:3; 1 Co 8:6; Col 1:16; Hé 1:3; Ap 19:13.Es 48:16; 61:1; Mt 12:28; Lc 1:35; Jn 15:26; Ga 4:6.Jn 8:23, 58; Ph 2:5; Ap 1:8.Jn 14:16-17; Rm 8:9; 1 Co 6:11.Jn 15:26; Rm 8:9; Ga 4:6; Tt 3:5-6.

## 7. La Création

Nous croyons que Dieu, en trois Personnes coopérantes, a - par sa puissance, sa sagesse et son incompréhensible bonté - créé toutes choses, non seulement le ciel, la terre et tout ce qui s'y trouve, mais aussi les esprits invisibles.

## *Les anges et les démons*

De ceux-ci, les uns (Satan et les démons) sont déchus et tombés dans la perdition, les autres (les anges) ont persévéré dans l'obéissance.

Nous croyons que les premiers, ayant sombré dans la perversité, sont ennemis de tout bien, par conséquent de toute l'Eglise; et que les autres, ayant été préservés par la grâce de Dieu, sont des serviteurs chargés de glorifier son Nom et de servir au salut de ses élus.

Gn 1; Jb 33:4; Ps 104; Es 40:26; Jn 1:3, 10; Ac 17:25-27; Hé 1:2; 3:4. Col 1:16-17; Ps 33:6. Lc 8:31; Mt 25:41; 2 P 2:4; Jude 6. Ps 103:20-21. Jn 8:44; 2 Co 2:11; 11:14; Ep 6:12. Ps 34:8; 148:2; Mt 25:31; Hé 1:7, 14.

## **8. La providence de Dieu**

Nous croyons non seulement que Dieu a créé toutes choses, mais qu'il les gouverne et les conduit, disposant de tout ce qui arrive dans le monde et réglant tout selon sa volonté.

Certes, nous ne croyons pas que Dieu soit l'auteur du mal ou que la culpabilité puisse lui en être imputée, puisqu'au contraire sa volonté est la règle souveraine et infaillible de toute droiture et de toute justice vrai. Mais Dieu dispose de moyens admirables pour se servir des démons et des impies, de telle sorte qu'il sait convertir en bien le mal qu'ils font et dont ils sont coupables.

Ainsi, en confessant que rien ne se fait sans la providence de Dieu, nous adorons avec humilité les secrets qui nous sont cachés, sans nous poser de questions qui nous dépassent. Au contraire, nous appliquons à notre usage personnel ce que l'Ecriture sainte nous enseigne pour être en repos et en sécurité; car Dieu, à qui toutes choses sont soumises, veille sur nous d'un soin si paternel qu'il ne tombera pas un cheveu de notre tête sans sa volonté. Ce faisant, il tient en bride les démons et tous nos ennemis, de sorte qu'ils ne peuvent nous faire le moindre mal sans sa permission.

Ps 104; Jb 34:14-15; Jn 5:17; Hé 1:3. Gn 27:20; 1 R 22:34; Ps 75:7-8; 115:3; 139:2-6, 13-18; Pr 21:1; Es 10:5-7; 45:7; Lm 3:37-38; Mt 10:29-30; Ac 14:17; 17:26-28; Jc 4:15. Jb 1:22; Ps 5:5; Os 13:9; Ga 5:19-21; 1 Jn 2:16; 3:8. Ps 45:7; 119. Gn 45:8; 50:20; Jb 12:13-25; Ac 2:23-24; 4:28; Rm 8:28. Rm 9:19-20; 11:33-34. Jb 1:21; Ps 10:14; 37:5; Rm 5:3-4; 8:28-29; 2 Co 4:7-18; 1 Th 5:18; Jc 1:1-3. Mt 6:25-34; 10:30; Lc 21:18. Gn 3:15; Jb 1:12; 2:6; Es 45:1-8.

## **II. L'HOMME ET SON PECHE**

### **9. Pureté originelle et déchéance de l'homme**

Nous croyons que l'homme - qui a été créé pur, sans la moindre tache et conforme à l'image de Dieu - est par sa propre faute déchu de la grâce qu'il avait reçue. Il s'est ainsi séparé de Dieu qui est la source de toute justice et de tous biens, au point que sa nature est désormais entièrement corrompue.

#### *Impossibilité d'une religion naturelle*

Nous croyons que l'homme, étant aveuglé dans son esprit et dépravé dans son coeur, a perdu toute intégrité sans en avoir aucun reste.

Bien qu'il ait encore quelque discernement du bien et du mal, nous disons néanmoins que la lumière qui subsiste en lui se change en ténèbres quand il est question de chercher Dieu, de sorte qu'il n'en peut nullement approcher par son intelligence et sa raison.

### *La nécessité de la grâce*

Quoique l'homme ait une volonté, par laquelle il est incité à faire ceci ou cela, nous croyons toutefois qu'elle est totalement prisonnière du péché, en sorte qu'il n'a de liberté à bien faire que celle que Dieu lui donne.

Gn 1:26, 31; Ec 7:29; Ep 4:24.Gn 3:6, 17.Es 1:2-4; 59:2; Jr 2:13, 17, 21-22; Ep 4:18.Gn 2:17; 3:19; 6:5; 8:21; Jn 3:19-20; Rm 5:12, 18; Ep 2:1-3.Jn 8:3, 43-44; Rm 1:29-32; 3:9-18; 7:5; 1 Jn 1:8, 10.Rm 1:21; 2:14-20.Jb 14:4; 1 Co 2:14.Jr 13:23; Rm 7:14-20.Ps 94:11-12; Es 26:12; Jn 1:4-5, 9; 6:44, 65; 8:36; 15:5; Rm 6:17-18; 8:6-7; 2 Co 3:5; Ph 2:13.

## **10. L'hérédité du péché**

Nous croyons que toute la descendance d'Adam est infectée de cette souillure du péché originel, qui est un vice héréditaire, et non pas seulement une imitation, comme les pélagiens, dont nous réprouvons les erreurs, l'ont enseigné.

Nous n'estimons pas qu'il soit nécessaire de rechercher comment le péché se transmet d'un homme à sa descendance, car il nous suffit de savoir que ce que Dieu avait donné à Adam n'était pas pour lui seul, mais pour toute sa postérité avec lui, et qu'ainsi, en la personne même d'Adam, nous avons été dépouillés de tous biens, et sommes tombés dans une indigence extrême et dans la malédiction.

Cf. art 9.Ps 51:7; Jn 1:4-5.Mt 15:19.Gn 1:26-28; 2:15-17.Gn 3:14-24; Rm 5:12, 18-19.

## **11. La condamnation du péché**

Nous croyons aussi que ce vice du péché originel est *péché*, au sens propre du mot, qu'il suffit à condamner tout le genre humain, jusqu'aux petits enfants dès le sein maternel, et que Dieu le considère comme tel.

Nous croyons même qu'après le Baptême le péché originel est toujours péché quant à la culpabilité bien que la condamnation en soit abolie dans les enfants de Dieu, Dieu ne la leur imputant plus par sa bonté gratuite.

### *La permanence du péché*

Nous croyons aussi que le péché originel est une perversion qui produit toujours des fruits de corruption et de révoltes, tels que les hommes les plus saints, quoiqu'ils y résistent, ne cessent point d'être entaché de faiblesses et de fautes tant qu'ils habitent en ce monde.

Rm 3:9-18; 5:12, 18-19; Ep 2:3, 5.Ps 51:7; Es 48:8; Rm 5:14.Rm 7:8, 10, 17-18, 20, 23.

## **III. JESUS-CHRIST**

### **12. Notre élection en Jésus-Christ**

De cette corruption et de cette condamnation générales où tous les hommes sont plongés, nous croyons que Dieu retire ceux que, dans sa volonté éternelle et immuable, il a élus par sa seule bonté et miséricorde en notre Seigneur Jésus-Christ, et cela sans considération de leurs œuvres.

Nous croyons qu'il laisse les autres dans cette même corruption et condamnation, pour démontrer en eux sa justice, tout comme il fait briller, dans les premiers, les richesses de sa miséricorde. Car ceux-ci ne sont pas meilleurs que les autres jusqu'à ce que Dieu les distingue selon le dessein immuable qu'il a arrêté en Jésus-Christ avant la création du monde.

Il n'est d'ailleurs personne qui puisse s'approprier un tel bien par ses propres moyens, puisque, de nature, nous ne pouvons avoir un seul bon mouvement, aucune bonne disposition de notre volonté, ni aucune bonne pensée, jusqu'à ce que Dieu nous ait devancés et nous y ait disposés.

Ex 33:19; Rm 8:29; 9:15.1 S 12:22; Jn 15:16; Rm 2:11, 23; 11:5-6; Ep 1:4-6.Ps 5:5-7; Ez 9:10; 18:4; Rm 1:18; Ga 6:7-8.Ex 9:16; Rm 9:18, 22-23.Cf. art. 9; Jr 10:23; Ep 1:4-5.

### **13. Notre salut est en Christ**

Nous croyons qu'en Jésus-Christ tout ce qui était nécessaire à notre salut nous a été offert et communiqué. Nous croyons que Jésus-Christ, qui nous est donné pour que nous soyons sauvés, a été fait pour nous à la fois sagesse, et justice, et sanctification, et rédemption, en sorte qu'en se séparant de lui on renonce à la miséricorde du Père, en laquelle nous devons avoir notre unique refuge.

Mt 1:21; Jn 14:16; Ga 1:19-20; 1 Tm 2:5-6.Jn 3:16; 1 Jn 1:2.1 Co 1:30; Ep 1:7-8; Col 1:13-14; 2:10; Tt 2:14.Ac 4:11; 1 Tm 2:5.

## **14. La divinité et l'humanité de Jésus-Christ**

Nous croyons que Jésus-Christ, étant la Sagesse de Dieu et son Fils éternel, a revêtu notre chair afin d'être Dieu et homme en une même personne et, en vérité, un homme semblable à nous, capable de souffrir dans son corps et dans son âme, ne différant de nous qu'en ce qu'il a été pur de toute souillure.

Quant à son humanité, nous croyons que le Christ a été l'authentique postérité d'Abraham et de David, quoiqu'il ait été conçu par l'efficacité secrète du Saint-Esprit. Ce faisant, nous rejetons toutes les hérésies qui, dans les temps anciens, ont troublé les Eglises.

Jn 1:14; Ga 4:4; Ph 2:6-7.Mt 26:38; Lc 23:46; Jn 12:27; 19:30; Hé 2:17-18.2 Co 5:21; Hé 4:15; 1 P 2:22; 1 Jn 3:5.Gn 22:18; Ps 132:11; Jr 33:15; Mt 1:1; Ac 2:30-31.Mt 1:18; Lc 1:31, 34-35.

## **15. Les deux natures du Christ**

Nous croyons qu'en une même personne, à savoir Jésus-Christ, les deux natures sont vraiment et inséparablement conjointes et unies, chacune d'elles conservant néanmoins ses caractères spécifiques, si bien que, dans cette union des deux natures, la nature divine, conservant sa qualité propre, est restée incréée, infinie et remplissant toutes choses, de même que la nature humaine est restée finie, ayant sa forme, ses limites et ses caractères propres.

En outre, quoique Jésus-Christ, en ressuscitant, ait donné l'immortalité à son corps, nous croyons toutefois qu'il ne l'a pas dépouillé de la réalité propre à sa nature humaine.

Nous considérons donc le Christ en sa divinité, de telle sorte que nous ne le dépouillons point de son humanité.

Mt 1:23; Lc 1:35; Jn 1:14; 1 Tm 2:5; 3:16.Cf. art. 7, notes 1 et 2; Jn 3:31-34; 12:44-45; 14:9-10; Col 1:19-20.Mt 26:11; 27:50; Lc 23:46; 24:38-39.Ac 3:21; Rm 1:4; 1 Co 15:12-24; Ph 2:6-11; 3:21.Jn 20:25, 27; Ac 1:2-3.

## **IV. L'OEUVRE DU SALUT**

### **16. La mort du Christ**

Nous croyons que Dieu, en envoyant son Fils dans le monde, a voulu montrer son amour et son inestimable bonté envers nous en le livrant à la mort et en le ressuscitant pour accomplir toute justice et pour nous acquérir la vie céleste.

Es 53:6; Jn 1:29; 3:16; 15:13; Rm 4:25; 8:3, 32:33; Hé 22:14-15; 1 Jn 4:9.

## 17. Notre réconciliation

Nous croyons que, par le sacrifice unique que le Seigneur Jésus a offert sur la croix, nous sommes réconciliés avec Dieu, afin d'être tenus pour justes devant lui et considérés comme tels. Nous ne pouvons, en effet, lui être agréables et participer à son adoption que s'il nous pardonne nos fautes et les ensevelit.

Nous affirmons donc que Jésus-Christ est notre intégrale et parfaite purification, qu'en sa mort nous avons une totale réparation pour nous acquitter de nos forfaits et des iniquités dont nous sommes coupable, et que nous ne pouvons être délivrés que par ce moyen.

Hé 7:27; 9:12, 24:28; 10:12, 14, 18; 1 P 3:18.Rm 5:1, 8-9; 8:1; 2 Co 5:18-20; Col 2:14; Hé 5:7-9.Rm 4:24; 5:19; 2 Co 5:21.1 P 2:24-25.Jn 15:3; Rm 8:2; Hé 9:14; 1 P 1:18-19.Es 53:5, 12; Mt 20:28; Rm 3:23-24; Col 1:14; 1 Tm 2:6; Hé 2:17.Ac 2:21; 4:12; 1 Co 2:2; Ph 3:8.

## 18. Notre pardon gratuit

Nous croyons que toute notre justice est fondée sur la rémission de nos péchés et que notre seul vrai bonheur se trouve dans ce pardon, comme le dit David.

C'est pourquoi nous rejetons tous les autres moyens par lesquels nous penserions pouvoir nous justifier devant Dieu et sans présumer d'aucune vertu ni d'aucun mérite, nous nous en tenons uniquement à l'obéissance de Jésus-Christ, qui nous est attribuée aussi bien pour couvrir toutes nos fautes que pour nous faire trouver grâce et faveur devant Dieu.

### *Notre paix*

En fait, nous croyons qu'en nous écartant si peu que ce soit de ce fondement - l'obéissance de Jésus-Christ - nous ne pourrions trouver ailleurs aucun repos, mais que nous serions toujours rongés par l'inquiétude puisque, pris en nous-mêmes, nous sommes dignes d'être haïs par Dieu, et que nous ne serons jamais en paix avec lui jusqu'à ce que nous soyons fermement convaincus d'en être aimés en Jésus-Christ.

Es 1:18; 43:25; Jr 31:4; Ez 36:29; Jn 3:17-18; 5:24; Rm 3:23-24; 1 Co 6:11; Col 1:14; 1 Jn 2:12.Ps 32:1-3; cf. art. 17, nota 2; Lc 1:77; Rm 4:6-8; 8:1-2.Rm 4:2; 1 Co 1:29-31; 4:7.Rm 5:19.Cf. art 17 ; Ep 2:8.

## 19. La prière

Nous croyons que c'est par ce moyen que nous avons la liberté et le privilège d'invoquer Dieu avec la pleine confiance qu'il se montrera notre Père. Car nous n'aurions pas le moindre accès au Père, si nous n'étions introduits auprès de lui par ce Médiateur. Pour être exaucés en son Nom, il convient de recevoir notre vie de Jésus-Christ comme de notre Chef.

Mt 11:27; Jn 14:6; Hé 4:14-16.Ps 50:15; 145:18; Jr 29:12-14; Mt 6:9; 7:11; Lc 11:2; Rm 5:10; 8:14-17; Ga 4:6; Ep 3:12; Hé 10:19-22.Ep 2:18.Mt 28:18; Mc 16:19; Rm 8:33; Col 3:1; 1 Tm 2:5; Hé 7:24-25; 1 Jn 2:1.Jn 14:13; 16:23-24.Cf. Art 17 ; Rm 8:31-32; 1 Co 2:2; Ga 2:20-21; Hé 2:17-18.

## 20. La justification par la foi

Nous croyons que Dieu nous fait participer à cette justice (art. 18) par la foi seule, puisqu'il est dit que Jésus-Christ a souffert pour obtenir notre salut, afin que quiconque croit en lui ne périsse point.

Nous croyons que nous participons à la justice de Jésus-Christ parce que les promesses de vie, qui nous sont données en lui, sont adaptées à notre usage et que nous en sentons l'effet quand nous les acceptons; car nous sommes convaincus - la bouche même de Dieu nous en donnant la formelle assurance - que nous ne serons pas frustrés de ce qu'elles promettent.

Ainsi, la justice que nous obtenons par la foi dépend des promesses gratuites par lesquelles Dieu nous déclare et nous atteste qu'il nous aime.

Jn 3:15-16, 18; 6:47; Ac 4:12; Rm 1:17; 3:21-28; 4:4-5, 25; 8:1; 10:4; Ga 2:16; 3:24; Ep 2:8; Ph 3:9; 2 Tm 1:9; Tt 3:5; 1 P 1:4-5.Jn 14:27; 15:11; Rm 5:1-2; Ga 2:15-21.2 Co 1:20.Rm 8:31-39; Ep 3:16-19; Tt 3:5-7.

## 21. Le don de la foi

Nous croyons que nous recevons la lumière de la foi par la grâce secrète du Saint-Esprit, de telle manière qu'elle est un don gratuit et personnel que Dieu dispense à ceux que bon lui semble. Les fidèles n'ont donc pas de quoi s'en glorifier, le fait d'avoir été préférés aux autres les obligeant bien davantage.

### *Le don de la persévérance*

Nous croyons aussi que la foi n'est pas seulement donnée d'une manière temporaire aux élus, pour les introduire dans le bon chemin, mais pour les y faire aussi persévéérer jusqu'au terme de leur vie.

Car, puisque le commencement de cette oeuvre de grâce incombe à Dieu, c'est aussi à lui de la parachever.

Ep 1:18.Rm 5:5; 2 Co 1:22; Ep 1:13-14; 1 Th 1:5.Jn 15:16; Ep 2:8; 1 P 1:3-4.Rm 2:29; 12:3; 1 Co 4:7; Ep 2:9; 1 P 1:5-11.1 Co 1:8-9.Es 26:12; Lc 17:5; Jn 6:29; 1 Co 10:13; Ph 1:6; 2:13.

## 22. Notre régénération

Etant asservis au péché de par notre nature corrompue, nous croyons que c'est par cette foi que nous sommes régénérés, afin que nous vivions d'une vie nouvelle. En effet, c'est en nous appropriant la promesse qui nous est faite par l'Evangile, à savoir que Dieu nous donnera son Saint-Esprit, que nous recevons par la foi la grâce de vivre saintement et dans la crainte de Dieu.

### *Les oeuvres bonnes*

Ainsi la foi non seulement ne refroidit pas en nous le désir de bien et saintement vivre, mais au contraire l'engendre, l'excite et produit nécessairement les oeuvres bonnes.

Au reste, bien que Dieu, pour accomplir notre salut, nous régénère et nous rende capables de faire le bien, nous confessons toutefois que les oeuvres bonnes que nous faisons sous la conduite de son Esprit ne viennent point en compte pour nous justifier ou pour mériter que Dieu nous tienne pour ses enfants, parce que nous serions toujours ballottés par le doute et l'inquiétude, si nos consciences ne s'appuyaient sur la réparation par laquelle Jésus-Christ nous a acquittés.

Cf. art. 9, 10, 11.Jn 8:34, 36; Rm 6:4-7, 22; Col 1:13; 2:13; 3:9-10, 17; 1 P 1:3.Jn 3:5; 5:24; Ac 15:9; Rm 8:15; 10:17; 1 Th 1:5; 1 P 1:3.Rm 14:23; 1 Tm 1:5; Hé 11:6.Mt 5:16; 7:7; Lc 1:74-75; Jn 15:5, 8; Rm 6:22; 2 Co 5:9-10; Ga 5:6, 19-26; Ep 2:10; 1 Th 4:3, 7; Tt 2:14; 3:8; Jc 2:14, 18, 22, 26. 1 Jn 2:3-6; 3:3; 5:18.Dt 30:6; Ph 2:13.Lc 17:10; Rm 4:1-2, 4.2 Tm 1:9; Tt 3:5-7.

### **23. L'usage de la Loi et des Prophètes**

Nous croyons qu'en la venue de Jésus-Christ toutes les images et représentations de la Loi ont pris fin. Cependant, quoique les cérémonies de l'Ancien Testament ne soient plus en usage, nous croyons que nous trouvons en la personne du Christ - en qui toutes choses ont été accomplies- la substance et la réalité de ce qu'elles représentaient et signifiaient.

Au surplus, nous croyons qu'il faut nous aider de la Loi et des Prophètes tant pour régler notre vie que pour être confirmés dans les promesses de l'Evangile.

Rm 10:4.Mt 5:17; Col 2:17; Hé 9:11-14, 24-28; 10:10, 13-18.Dt 4:2; 13:1; Rm 7:12; 2 Tm 3:16; 2 P 1:19.

### **24. Rejet de fausses doctrines**

Puisque Jésus-Christ nous a été donné pour seul Avocat et nous a ordonné de nous adresser directement à son Père en son Nom, et puisqu'il ne nous est permis de prier qu'en nous conformant à la manière que Dieu nous a prescrite dans sa Parole:

Nous croyons que tout ce que les hommes ont inventé quant à l'intercession des saints trépassés n'est qu'abus et ruse de Satan pour les détourner de la manière de bien prier.

Nous rejetons aussi tous les autres moyens que les hommes présument avoir pour se racheter envers Dieu, parce qu'ils discréditent le sacrifice de la mort et de la passion de Jésus-Christ.

Enfin, nous considérons le purgatoire comme une erreur provenant de cette même boutique, d'où découlent aussi les voeux monastiques, les pèlerinages, l'interdiction de se marier et de consommer certains aliments, l'observation cérémonieuse des jours, la confession auriculaire, les indulgences et toutes choses semblables, par lesquelles on pense mériter la grâce et le salut.

Toutes ces choses, nous les rejetons non seulement à cause de l'idée mensongère de mérite qui y est attachée, mais aussi parce qu'elles sont des inventions humaines qui imposent un joug à nos consciences.

1 Tm 2:5; Hé 7:24-25; 10:19-22; 1 Jn 2:1-2. Jn 16:23-24. Mt 6:5-13; Lc 11:2-4; Jn 14:6, 13. Mt 15:7-11; Ac 10:14-15;  
Rm 14:2-3; Ga 4:9-11; 5:1-4; Col 2:16-17, 20-23; 1 Tm 4:1-5; Tt 1:15.

## V. L'EGLISE: SA NATURE

### 25. Le ministère de la prédication et des Sacrements

Parce que nous ne connaissons Jésus-Christ et toutes ses grâces que par l'Evangile, nous croyons que l'ordre de l'Eglise, qui a été établi par l'autorité du Christ, doit être sacré et inviolable, et que, par conséquent, l'Eglise ne peut se maintenir que s'il y a des pasteurs qui ont la charge d'enseigner.

Nous croyons que les pasteurs, quand ils sont dûment appelés et exercent fidèlement leur charge, doivent être honorés et écoutés avec respect, non que Dieu dépendre de tels aides ou moyens inférieurs, mais parce qu'il lui plaît de nous maintenir en un seul corps au moyen de cette charge et de cette discipline.

Par conséquent, nous réprouvons les esprits chimériques qui voudraient bien, autant qu'ils peuvent, anéantir le ministère de la prédication de la Parole de Dieu et des Sacrements.

Rm 1:16-17; 10:14-17. Mt 18:19-20; Lc 12:42-48; Ep 1:22-23; 3:8-10. Mt 10:40; Lc 10:16; Jn 13:20; Ac 26:17-18; Rm 10:14-15; 1 Co 3:5-7, 9; 4:1-2; 2 Co 5:20.

### 26. L'unité de l'Eglise

Nous croyons donc que nul ne doit se tenir à l'écart et se contenter de sa personne, mais que tous les fidèles doivent, ensemble, garder et maintenir l'unité de l'Eglise, en se soumettant à l'enseignement commun et au joug de Jésus-Christ; et cela partout où Dieu aura établi un ordre ecclésiastique véritable, alors même que les Pouvoirs publics et leurs lois y seraient opposés.

Nous croyons que tous ceux qui ne se soumettent pas à cet ordre ou s'en affranchissent pour faire bande à part contreviennent à l'ordonnance de Dieu.

Ps 5:8; 22:23; 1 Co 12:12-30; Ep 4:4-16. Dn 3:17-18; 6:9; Ac 4:17, 19; 5:29; 18:13. Hé 10:25.

### 27. L'Eglise véritable

Nous croyons toutefois qu'il convient de discerner soigneusement et avec clairvoyance quelle est l'Eglise véritable parce qu'on abuse par trop de ce titre.

Selon la Parole de Dieu, nous disons donc que l'Eglise véritable est la communauté des fidèles qui, d'un commun accord, veulent suivre cette Parole et la pure religion qui en dépend; qui en font leur profit tout au long de leur vie, grandissant et se fortifiant sans cesse dans la crainte de Dieu, selon qu'il leur est nécessaire de progresser et de marcher toujours plus avant. Au surplus, quels que soient leurs efforts, il leur faut avoir assidûment recours à la rémission de leurs péchés.

Néanmoins, nous ne nions pas que, parmi les fidèles, il n'y ait des hypocrites et des réprouvés, dont la malignité ne peut cependant priver l'Eglise de son titre légitime.

Jr 7:1-15; Mt 3:9-10; 7:21-23.Jn 8:47; 10:27; Ac 17:11-12; Ep 2:19-22; 4:11-16; 6:10-18; Ga 5:17-22; 1 P 1:2-11; 1 Jn 3:14-15.Rm 3:24; 5:6-10; Col 1:14.1 R 19:18; Mt 13:24-30, 47-50; Rm 9:6; 1 Tm 1:18-20; 2 Tm 2:18-20.

## 28. Les fausses Eglises

Fondés sur cette définition de l'Eglise véritable, nous affirmons que là où la Parole de Dieu n'est pas reçue et où l'on ne se met nullement en peine de s'y soumettre, et là où il n'est fait aucun usage authentique des Sacrements, on ne peut estimer qu'il y ait quelque Eglise.

### *La Papauté*

C'est pourquoi nous condamnons les assemblées de la Papauté, parce que la pure vérité de Dieu en est bannie, que les Sacrements y sont corrompus, altérés, falsifiés ou totalement anéantis, et que toutes sortes de superstitions et d'idolâtries y ont la vogue.

Nous estimons donc que tous ceux qui se joignent à de tels actes et y participent se séparent et se retranchent du Corps de Jésus-Christ.

Toutefois, parce qu'il reste encore quelque petite trace d'Eglise dans la Papauté, et qu'en outre la réalité essentielle du Baptême y a subsisté - jointe au fait que l'efficacité du Baptême ne dépend pas de celui qui l'administre - nous confessons que ceux qui y sont baptisés n'ont pas besoin d'un second Baptême. Cependant, à cause des corruptions qui s'y trouvent, on ne peut, sans se souiller, y présenter les enfants au Baptême.

Mt 10:14-15; Jn 10:1; 1 Co 3:11-13.1 Co 10:14; 2 Co 6:14-15; 1 Jn 5:21.Mt 3:11; 28:19; Mc 1:8; Ac 1:5.

## VI. L'EGLISE : SON ORGANISATION

### 29. Les ministères

Quant à l'Eglise véritable, nous croyons qu'elle doit être gouvernée selon l'ordre établi par notre Seigneur Jésus-Christ, à savoir qu'il y ait des pasteurs, des surveillants et des diacres, afin que la pureté de la doctrine y soit maintenue, que les vices y soient corrigés et réprimés, que les pauvres et tous les affligés soient secourus dans leurs besoins, que les assemblées se tiennent au nom de Dieu et que les adultes y soient édifiés, de même que les enfants.

Ac 6:3-4; 14:23; 1 Co 12:28; Ep 4:11; 1 Tm 3:1, 8; 2 Tm 4:1-5; Tt 1:5, 9.Ga 1:6-9.Mt 18:15-18; 1 Co 5:4-5, 11-12; 2 Th 3:14-15.

### 30. L'égalité des pasteurs

Nous croyons que tous les vrais pasteurs, en quelque lieu qu'ils soient, ont la même autorité et une égale puissance sous un seul Chef, un seul Souverain et seul Evêque universel: Jésus-Christ.

#### *L'égalité des Eglises*

Pour cette raison, nous croyons qu'aucune Eglise ne peut prétendre sur aucune autre à quelque domination ou quelque souveraineté que ce soit.

Mt 18:2-4; 20:26-27; Lc 22:26; Ac 6:1-6; 2 Co 1:24.Es 61:1; Lc 4:17-21; Ep 1:22; Col 1:18; 1 P 2:25.

### 31. Les vocations

Nous croyons que nul ne peut prétendre, de sa propre autorité, à une charge ecclésiastique, mais que cela doit se faire par élection, autant qu'il est possible et que Dieu le permet.

Nous ajoutons cette restriction, en particulier parce qu'il a été parfois nécessaire - et même de notre temps où il n'existait plus d'Eglise véritable - que Dieu suscitaît des hommes d'une façon extraordinaire pour dresser de nouveau l'Eglise qui était dans la ruine et la désolation.

#### *La vocation intérieure*

Mais, quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il faut toujours se conformer à la règle que tous, pasteurs, surveillants et diacres, soient assurés d'être appelés (par Dieu) à leur charge.

Ac 1:21-22; 6:3-6; 14:23; Rm 10:15; 1 Tm 3:7; Tt 1:5; Hé 5:4.Jr 23:21; Mt 28:18-19; Mc 16:15; Jn 15:16; Ac 13:2; Ga 1:15.

## 32. L'unione entre les Eglises

Nous croyons aussi qu'il est bon et utile que ceux qui sont choisis pour être *surintendants* cherchent ensemble les moyens qu'ils doivent mettre en oeuvre pour diriger et administrer tout le corps de l'Eglise. Toutefois, qu'ils ne s'écartent en rien de ce que notre Seigneur Jésus-Christ nous a ordonné sur ce point.

### *Les usages locaux*

Ceci n'empêche pas qu'il y ait quelques règlements particuliers à chaque endroit, selon que l'opportunité l'exigera.

Ac 6:3; 14:23; 15:2, 24-28.1 P 5:1-4.1 Co 14:26, 33, 40.

## 33. Lois et règlements ecclésiastiques

Cependant, nous rejetons toutes les invention humaines et toutes les lois qu'on voudrait introduire sous prétexte de servir Dieu et par lesquelles on voudrait lier les consciences. Nous n'approuvons que ce qui contribue à établir la concorde et est propre à l'entretenir, et à maintenir chacun - du premier au dernier - dans l'obéissance.

### *L'excommunication*

Nous devons donc suivre sur ce point ce que notre Seigneur a déclaré quant à l'excommunication, que nous approuvons et confessons être nécessaire avec toutes ses conséquences.

Mt 15:9; Rm 16:17-18; 1 Co 3:11; 7:23; Ga 5:1.Mt 18:15\_17.Mt 18:15-18.

## VII. LES SACREMENTS

### 34. Les Sacrements en général

Nous croyons que les Sacrements sont ajoutés à la Parole pour nous la confirmer plus amplement, afin de nous servir de gages et de preuves de la grâce de Dieu, de sorte qu'à cause de notre faiblesse et de notre ignorance, ils concourent à soulager et à aider notre foi.

Nous croyons que les Sacrements sont des signes extérieurs au moyen desquels Dieu agit par la puissance de son Esprit, afin de nous y rien représenter en vain. Nous sommes toutefois persuadés que toute la substance et la réalité des Sacrements est en Jésus-Christ.

Gn 17:9-10; Ex 12:7, 13; Mt 26:26-28; 28:19; Mc 14:22-25; Lc 22:14-20; Ac 2:37-38; 22:16; Rm 4:11; 1 Co 10:16; 11:24-25.Ga 3:27; Ep 5:26.Jn 6:53, 63; 1 Co 5:7; Col 2:11-12, 17.

## 35. Le Baptême

Nous reconnaissions seulement deux Sacrements communs à toute l'Eglise: le Baptême et la sainte Cène.

Le Baptême nous est donné en témoignage de notre adoption, parce que nous sommes alors greffés au corps de Christ, afin d'être lavés et nettoyés par son sang, et puis renouvelés par son Esprit pour vivre d'une vie sainte. Bien que nous ne recevions qu'une seule fois le Baptême, nous affirmons aussi que les bienfaits qui nous y sont présentés s'étendent au cours entier de notre vie, et même à notre mort, en sorte que nous avons une attestation permanente que Jésus-Christ sera toujours notre justice et notre sanctification.

### *Le Baptême des enfants*

Or, quoique le Baptême soit un sacrement de foi et de pénitence, néanmoins, parce que Dieu reçoit dans son Eglise les petits enfants avec leurs parents, nous disons que, par l'autorité de Jésus-Christ, les petits enfants engendrés des fidèles doivent être baptisés.

Ac 2:38; 22:16; Rm 6:3-5; 1 Co 6:11; Tt 3:5-6.Mt 3:11-12; Mc 16:16.Gn 17:11-12; Mt 19:14; Ac 2:39; 1 Co 7:14; Col 2:11-12.

## **36. La Sainte Cène**

Nous confessons que la sainte Cène nous apporte le témoignage de notre unité avec Jésus-Christ. En effet, Christ n'est pas seulement mort et ressuscité une seule fois pour nous, mais il nous repaît et nourrit vraiment aussi de sa chair et de son sang, afin que nous soyons un avec lui et que sa vie nous soit communiquée. Or, bien qu'il soit au ciel jusqu'à ce qu'il en revienne pour juger le monde, nous croyons toutefois qu'il nous nourrit et vivifie - par l'action secrète et incompréhensible de son Esprit - de la substance de son corps et de son sang. Nous affirmons que cela se fait spirituellement, non pas pour substituer à l'effet et à la vraie réalité de la Cène imagination ou pensée, mais parce que ce mystère dépasse par sa grandeur notre humaine capacité, et tout l'ordre de la nature; bref: parce qu'il est céleste, nous estimons qu'il ne peut être saisi que par la foi.

Cf. art. 34.Jn 6:56-57; 17:20-23; Ep 5:30.Mc 16:19; Ac 1:11; 3:21.Jn 6:63.Jn 6:35; Ep 3:17.

## **37. L'efficacité des Sacrements**

Nous croyons - nous l'avons déjà dit - que dans la Cène comme au Baptême, Dieu nous donne réellement et effectivement ce qu'il y représente. C'est pourquoi nous joignons aux signes la vraie possession et la jouissance de ce qui nous y est présenté. Ainsi, tous ceux qui apportent à la table sacrée du Christ une pure foi reçoivent vraiment - comme un vase l'eau qui l'emplit - ce que les signes y attestent: c'est que le corps et le sang de Jésus-Christ ne servent pas moins de nourriture et de breuvage à notre âme que le pain et le vin à notre corps.

Jn 6:35, 40, 47-51, 53; 1 Co 11:23-29.

## **38. La nécessité des Sacrements**

Nous affirmons ainsi *d'une part* que l'eau du Baptême, tout en restant un élément caduc, ne laisse pas de nous attester avec vérité la purification intérieure de notre âme par le sang de Jésus-Christ et par l'efficace de son Esprit; *d'autre part* que le pain et le vin, qui nous sont donnés dans la Cène, nous servent vraiment de nourriture spirituelle, car ils nous montrent comme à l'oeil nu que la chair de Jésus-Christ est notre nourriture, et son sang notre breuvage.

Nous désapprouvons donc les esprits chimériques et les sacramentaires qui ne veulent recevoir ces signes et ces marques, vu que Jésus-Christ déclare: "Ceci est mon corps, et cette coupe est mon sang.

Ac 22:16; Rm 6:3-4; Ga 3:27; Ep 5:26. Jn 6:51; 1 Co 11:24-29. Mt 26:26; 1 Co 11:24.

## VIII. LES POUVOIRS PUBLICS

### 39. La nécessité des gouvernements

Nous croyons que Dieu veut que le monde soit dirigé par des lois et des gouvernements, afin qu'il y ait quelques freins pour réprimer les appétits désordonnés du monde. Nous croyons donc que Dieu a institué les Royaumes, les Républiques et toutes autres sortes de Principautés, héréditaires ou non, et tout ce qui appartient à l'état de la justice, et qu'il veut en être reconnu l'auteur.

#### *Les Magistrats*

Dans ce but, Dieu a mis le glaive dans la main des magistrats pour réprimer les péchés commis non seulement contre la seconde Table des commandements de Dieu, mais aussi contre la première.

#### *Le respect dû aux Autorités*

Il faut donc, à cause de Dieu, non seulement qu'on supporte que les autorités exercent la souveraineté de leur charge, mais aussi qu'on les honore et les estime d'un profond respect, les considérant comme ses lieutenants et officiers, qu'il a établis pour exercer une charge légitime et sainte.

Ex 18:20-21; Dt 1:15-17; Pr 8:15; Rm 13:1-2. Dt 16:18-20; Ps 82:1-4; Jr 21:12; 22:2-3; Rm 12:3-4. 1 R 15:12; 2 R 23:1-27. Rm 13:1-2; 1 Tm 2:1-2; Tt 3:1; 1 P 2:13-14.

## 40. L'obéissance due aux Autorités

Nous affirmons donc qu'il faut obéir à leurs lois et règlements, payer taxes, impôts et autres charges, et consentir à cette obéissance d'une bonne et franche volonté - quand même ils seraient infidèles - pourvu que la souveraineté absolue de Dieu demeure entière.

Ainsi, nous réprouvons ceux qui voudraient rejeter toute hiérarchie, établir la communauté et le mélange des biens et renverser l'ordre de la justice.

Mt 17:24-27; Mc 12:17. Ac 4:17-20.

## NOTES

### Article 4

Il s'agit principalement des livres Apocryphes de l'Ancien Testament, à savoir: I, II, III Macchabées, Tobie, Judith, les additions au livre d'Esther, Les trois Pages de Darius, Suzanne, Bel et le Dragon, La Prière d'Azarias et de Manassé, Baruch, La lettre de Jérémie, l'Ecclésiastique et La Sagesse de Salomon.

(*Cf. Les Livres Apocryphes de l'Ancien Testament*, Ed. Société Biblique de Paris, la T.O.B. et la Bible en français courant).

Ces livres figuraient généralement dans les anciennes Bibles réformées; ils ont été canonisés par les catholiques romains au Concile de Trente, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

### Article 5

#### ***LE SYMBOLE DES APOTRES***

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.

Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit et qui est né de la vierge Marie; il a souffert sous Ponce-Pilate; il a été crucifié, il est mort, il a été enseveli, il est descendu aux enfers; le troisième jour, il est ressuscité des morts; il est monté au Ciel; il siège à la droite de Dieu le Père tout-puissant; il viendra de là pour juger les vivants et les morts.

Je crois en l'Esprit saint; je crois la sainte Eglise universelle, la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair et la vie éternelle.

## **LE SYMBOLE DE NICEE**

Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles.

Nous croyons en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père, avant tous les siècles, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non créé, d'une même substance que le Père et par qui tout a été fait, qui, pour nous les hommes et pour notre salut, est descendu des cieux et s'est incarné par le

Saint-Esprit dans le vierge Marie et a été fait homme. Il a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, il a souffert et il a été enseveli, il est ressuscité des morts le troisième jour, *d'après les Ecritures*, il est monté aux cieux, il s'est assis à la droite du Père. De là, il reviendra avec gloire pour juger les vivants et les morts. Son Règne n'aura pas de fin.

Nous croyons en l'Esprit saint, qui règne et donne la vie, qui procède du Père et du Fils, qui a parlé par les prophètes, qui avec le Père et avec le Fils est adoré et glorifié. Nous croyons une seule Eglise sainte, universelle et apostolique. Nous confessons une seul baptême pour la rémission des péchés, nous attendons la résurrection des morts et la vie du siècles à venir. Amen.

*Le texte ci-dessus est la traduction du texte latin, reçu dans les Eglises d'Occident. Le texte latin est celui de Denys-le-Petit, qui l'a lui-même traduit du grec. Le Concile de Nicée a été convoqué en 324-325 pour régler la controverse dogmatique soulevée par Arius.*

*Cf. ci-dessous, article 6.*

## **LE SYMBOLE DIT D'ATHANASE**

Voici quelle est la foi catholique: vénérer un seul Dieu dans la Trinité et la Trinité dans l'unité, sans confondre les personnes et sans diviser la substance.

La personne du Père est une, celle du Fils est une, celle du Saint-Esprit est une; mais le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne forment qu'un seul Dieu. Ils ont une gloire égale et une majesté coéternelle; tel est le Père, tel est le Fils, tel est le Saint-Esprit.

Le Père est incrémenté, le Fils est incrémenté, le Saint-Esprit est incrémenté. Le Père est immense, le Fils est immense, le Saint-Esprit est immense. Le Père est éternel, le Fils est éternel, le Saint-Esprit est éternel: et cependant il n'y a pas trois éternels, mais un seul éternel; de même il n'y a pas trois incrémentés, ni trois immenses, mais un seul incrémenté et un seul immense. De même, le Père est tout-puissant; tout-puissant est le Fils, tout-puissant le Saint-Esprit; et, cependant, il n'y a pas trois tout-puissants, mais un seul tout-puissant. De même le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu; et, cependant, il n'y a pas trois Dieux mais un seul Dieu, parce que de même que la vérité chrétienne nous oblige de confesser que chaque Personne séparément est Dieu et Seigneur, de même la religion catholique nous défend de dire trois Dieux ou trois Seigneurs.

Le Père ne tient son existence d'aucun être; il n'y été ni créé, ni engendré. Le Fils tient son existence du Père seul; il n'a été ni fait, ni créé, mais engendré. Le Saint-Esprit n'a été fait, ni créé, ni engendré par le Père et le Fils, mais il procède du Père et du Fils. Il y a donc un seul Père, non trois Pères, un seul Fils, non trois Fils, un seul Esprit saint, non trois Esprit saints. Et dans cette Trinité, il n'y a ni passé, ni futur, ni plus grand, ni moins grand; mais les trois personnes tout entières sont coéternelles et coégales; de sorte qu'en tout, comme il a été dit déjà, on doit adorer l'unité dans le Trinité et la Trinité dans l'unité.

Celui donc qui veut être sauvé doit avoir cette croyance de la Trinité.

Mais il est encore nécessaire pour le salut éternel de croire fidèlement l'incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ. La foi exacte consiste donc à croire et à confesser que notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, est Dieu et homme. Il est Dieu, étant engendré de la substance du Père avant tous les temps; il est homme, étant né dans le temps de la substance de sa mère; Dieu parfait et homme parfait, composé d'une âme raisonnable et d'une chair humaine; égal au Père selon la divinité; inférieur au Père selon l'humanité. Et bien qu'il soit Dieu et homme, il n'est pas néanmoins deux personnes mais un seul Christ; il est un, non que la divinité ait été changée en humanité, mais parce qu'il a pris l'humanité pour l'unir à la divinité; un enfin, non par confusion de substance, mais par unité de personne; car comme l'âme raisonnable et le corps sont un seul homme, de même Dieu et l'homme sont un seul Christ qui a souffert pour notre salut, est descendu aux enfers, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts.

A son avènement, tous les hommes doivent ressusciter avec leurs corps et ils rendront compte de leurs propres actions. Et ceux qui auront fait le bien iront dans la vie éternelle; ceux qui auront fait le mal, dans le feu éternel.

Telle est la foi catholique : quiconque ne la croit pas fidèlement ne pourra être sauvé.

*Les plus anciens manuscrits de ce symbole remontent au VIIIe et IXe siècles. Un psautier de Cambridge, du IXe siècle, l'attribue à saint Athanase, bien à tort. Il s'agit d'un parrainage moral. Il n'est pas dit que les deux parties (la première sur la doctrine trinitaire, la seconde sur la doctrine christologique) soient de la même main. Dans sa rédaction fondamentale, la première daterait du Ve siècle; l'origine de la seconde est complètement obscure. Le texte n'atteignit sa forme actuelle et définitive que vers 850 d'après certains critiques, dès le VIe siècle d'après Harnack, entre 430 et 500 d'après d'autres. Ce symbole est d'origine latine et gauloise.*

*Nous avons donné la traduction de Mgr. Louis Prunel, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris.*

## **Article 6**

*Saint Hilaire*, Evêque de Poitiers, vers le milieu du IVe siècle, mort en 367. Sera appelé "l'Athanase de l'Occident" à cause de sa lutte contre l'arianisme.

*Saint Athanase*, patriarche d'Alexandrie, né vers 293 et mort en 373, champion de la lutte: 1) contre Arius et ses partisans qui soutenaient une hérésie relative à la divinité de Jésus-Christ, concernant la différence "substantielle" du Père et du Fils;

2) contre l'apollinarisme. Apollinaire le jeune, mort en 390, d'abord frère d'armes d'Athanase; son ardeur à combattre l'arianisme l'entraîna dans l'erreur opposée. Il pensa qu'on ne pouvait sauver la nature divine de Jésus-Christ sans mutiler sa nature humaine et il dénia au Christ, sinon un corps humain avec l'âme sensible qui l'anime, du moins un âme raisonnable. C'était frayer la voie au monophysisme. Les apollinaristes modérés refusèrent au Sauveur l'âme sensible, les autres l'humanité même de son corps, qui était entièrement absorbé dans la divinité.

*Saint Ambroise*, né en 340, mort en 397, Evêque de Milan. Participe à la lutte contre l'arianisme et l'apollinarisme. Défend le dogme de la divinité du Christ et de la consubstantialité du Saint-Esprit.

*Saint Cyrille*, patriarche d'Alexandrie, Evêque à partir de 412, mort en 444, lutte contre l'arianisme et ses partisans de toutes nuances, puis contre les novatiens, contre le nestorianisme (428-431). Nestorius, Evêque de Constantinople, avait mis en cause l'unité du Verbe incarné.

## **Article 10**

*Les pélagiens*, disciples de Pélage, né vers 360, mort en Palestine vers 430, qui enseignait, contre saint Augustin, des vues personnelles sur la grâce. Les thèses des pélagiens se résument ainsi:

1. Le péché d'Adam n'a exercé aucune influence sur la nature de ses descendants. La liberté de l'homme est en parfait équilibre entre le bien et le mal.
2. La grâce nous est nécessaire si l'on veut, mais ce mot désigne les facultés que Dieu nous a données, les enseignements de Jésus-Christ et ses exemples.
3. L'homme peut, par ses seules forces, parvenir à éviter tout péché.

## Article 14

La confession ajoute ici: "et notamment aussi les imaginations diaboliques de Servet, lequel attribue au Seigneur Jésus une divinité fantastique, d'autant qu'il le dit être idée et patron de toutes choses, et le nomme Fils personnel ou figuratif de Dieu, et finalement lui forge un corps de trois éléments incrées, ainsi mêle et détruit toutes les deux natures".

## Article 23

Les interprètes ne sont pas d'accord sur l'expression de la fin du paragraphe: "*confirmés dans les promesses de l'Evangile*". Les anciennes versions portent "*confermez dans...*". C'est aussi le sens donné à ce passage par le *Confession Belgica*, qui au par. XXV, suit presque mot à mot la *Confession de La Rochelle*.

- Certains pensent pourtant que l'original de Calvin porte "*conformez dans...*". Dans l'*Institution*, II, VIII, 51, Calvin déclare que le but de la Loi est que "*la vie de l'homme soit conformée à la pureté de Dieu, comme à un patron*". La Confession soulignerait alors le fait que les promesses de l'Evangile: communion avec Dieu, vie nouvelle, etc..., deviennent en nous une réalité vraie, à laquelle nous sommes rendus conformes, grâce à l'aide de la Loi. Nous renonçons à trancher la question.

## Article 28

L'original porte: "... où il n'y a nul usage des Sacrements, à parler proprement, *on ne peut juger qu'il y ait aucune Eglise*". L'expression: "*parler proprement*" a été très anciennement liée au second membre de la phrase, comme si elle nuançait quelque peu ce jugement. Il semble toutefois préférable, selon le contexte, de la rapporter au premier membre de la phrase, notre *Confession de foi* visant plutôt l'usage dépravé des Sacrements que le rejet de tout sacrement.

## Article 29

"*Auxquelles grands et petits soient édifiés*": ce texte pourrait aussi vouloir désigner les gens de toutes conditions, les princes, les nobles, etc., jusqu'aux plus humbles de la société. Toutefois, le sens que nous indiquons est corroboré par d'autres passages contemporains.

## **Article 31**

Il s'agit ici d'un *choix* opéré - en ce qui concerne les futurs pasteurs - par le Synode provincial, et non d'un *vote* au sens moderne du mot. Les Eglises devaient aussi *choisir* leur pasteurs, leurs anciens et leurs diacres (et non pas les *élire*, au sens actuel de ce mot) selon des règles précisées dans la *Discipline* de 1559, Ch. I et III.

## **Article 32**

*Superintendants*. Ce terme, qui ne désigne pas une nouvelle catégorie de ministres, a été précisé par le Synode national de Gap en 1603: "Le mot *surintendant* ne se prend point pour aucune supériorité des pasteurs les uns sur les autres, mais il se dit en général de tous ceux qui ont quelque charge dans l'Eglise." La *Discipline* de 1559, Ch. I, art. 18, interdit que ce *titre* soit donné à quiconque en exerce la charge.

## **Article 38**

*Sacramentaires*: Nom donné en général à tous ceux qui, ne voyant dans les Sacrements que des rites de commémoration ou des actes symboliques, sont incapables d'en saisir la valeur et militent pour leur suppression.

## **Article 39 et 40**

L'article 39 et la première partie de l'article 40, supposent l'existence d'Etats où l'autorité est exercée *dans le respect de la souveraineté absolue de Dieu*, les Autorités se considérant elles-mêmes *comme les lieutenants de Dieu, établis pour exercer une charge légitime et sainte*.

Ce n'est guère le cas à présent. Les Eglises réformées ne considèrent pas, aujourd'hui, que le second paragraphe de l'article 39 et le premier de l'article 40 expriment leur foi. Ces deux paragraphes devraient être profondément remaniés, pour ne pas légitimer et favoriser l'intervention d'un pouvoir dictatorial non chrétien de l'autorité civile dans les affaires ecclésiastiques, et légitimer, aux yeux d'un pouvoir athée, toutes sortes de persécutions contre les chrétiens.

Dans l'impossibilité de faire accepter, selon la discipline synodale, une nouvelle rédaction aux Eglises réformées à travers le monde, le mieux est de considérer que ces deux paragraphes ne lient pas notre conscience.



# La Confession de la Foi Belge (Confessio Belgica)

## Article 1

Nous croyons tous de cœur et confessons de bouche, qu'il y a une seule et simple essence spirituelle, laquelle nous appelons Dieu éternel, incompréhensible, invisible, immuable, infini; lequel est tout puissant, tout sage, juste, et source très abondante de tous biens.

## Article 2

Nous le connaissons par deux moyens. Premièrement: Par la création, conservation et gouvernement du monde universel, d'autant que c'est devant nos yeux comme un beau livre, auquel toutes créatures, petites et grandes, servent de lettres pour nous faire contempler les choses invisibles de Dieu, savoir sa puissance éternelle et sa divinité, comme dit l'Apôtre saint Paul. (Toutes lesquelles choses sont suffisantes pour convaincre les hommes, et les rendre inexcusables. Secondement: Il se donne à connaître à nous plus manifestement et évidemment par sa sainte et divine Parole, tout autant pleinement qu'il nous est de besoin en cette vie pour sa gloire et le salut des siens.

## Article 3

Nous confessons que cette Parole de Dieu n'a point été envoyée ni apportée par volonté humaine: mais les saints hommes de Dieu ont parlé étant poussés du Saint-Esprit, comme dit saint Pierre. Puis après, par le soin singulier que notre Dieu a de nous et de notre salut, il a commandé à ses serviteurs les Prophètes et Apôtres de rédiger ses oracles par écrit: et lui-même a écrit de son doigt les deux Tables de la Loi. Pour cette cause, nous appelons tels écrits: Écritures saintes et divines.

## Article 4

Nous comprenons l'Écriture Sainte aux deux volumes du Vieux et du Nouveau Testament, qui sont livres canoniques, auxquels il n'y a rien à répliquer. Le nombre en est tel en l'Église de Dieu. Dans l'Ancien Testament: Les cinq livres de Moïse, le livre de Josué, des Juges, Ruth, les deux livres de Samuël, et deux des Rois, les deux livres des Chroniques dits Paralipomènes, le premier d'Esdras, Néhémie, Ester, Job, les Psaumes de David, les trois livres de Salomon, savoir: les Proverbes, l'Écclésiaste, et le Cantique; les quatre grands Prophètes: Ésaïe, Jérémie, Ézéchiel, et Daniel. Puis les autres douze petits Prophètes: Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie. Dans le Nouveau Testament: les quatre Évangélistes, saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean; les Actes des Apôtres, les quatorze Épîtres de saint Paul: aux Romains, deux aux Corinthiens, aux Galates, Éphésiens, Philippiens, Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, à Tite, Philémon, aux Hébreux; et les sept Épîtres des autres Apôtres, savoir une de saint Jacques, deux de saint Pierre, trois de saint Jean, et une de saint Jude; enfin l'Apocalypse de saint Jean Apôtre.

## Article 5

Nous recevons tous ces livres-là seulement, pour saints et canoniques, pour régler, fonder et établir notre foi, et croyons pleinement toutes les choses qui y sont contenues, non pas tant parce que l'Église les reçoit et approuve tels, mais principalement parce que le Saint-Esprit nous rend témoignage en notre cœur, qu'ils sont de Dieu, et aussi qu'ils sont approuvés tels par eux-mêmes; car les aveugles mêmes peuvent apercevoir que les choses adviennent qui y sont prédites.

## Article 6

Nous mettons différence entre ces saints livres et les livres apocryphes, qui sont le troisième et

quatrième livre d'Esdras, le livre de Tobie, Judith, Sapience, Ecclésiastique, Baruc, ce qui a été ajouté à l'histoire d'Ester, le cantique des trois Enfants en la fournaise, l'histoire de Susanne, l'histoire de l'idole Bel et du Dragon, l'Oraison de Manassé, et les deux livres des Maccabées, lesquels l'Église peut bien lire et y prendre instruction dans les choses conformes aux livres canoniques; mais ils n'ont point telle force et vertu que par un témoignage qui en est tiré, on puisse arrêter quelque chose de la foi ou religion chrétienne, tant s'en faut qu'ils puissent ramoindrir l'autorité des autres saints livres.

### **Article 7**

Nous croyons que cette Écriture Sainte contient parfaitement la volonté divine, et que tout ce que l'homme doit croire pour être sauvé, y est suffisamment enseigné. Car puisque toute la manière du service que Dieu requiert de nous y est très au long décrite, les hommes, même fussent-ils Apôtres, ne doivent enseigner autrement que ce qui nous a été enseigné par les Saintes Écritures, encore même que ce fût un ange du Ciel, comme dit saint Paul: car puisqu'il est défendu d'ajouter ni diminuer à la Parole de Dieu, cela démontre bien que la doctrine est très parfaite et accomplie en toutes sortes. Aussi ne faut-il pas comparer les écrits des hommes, quelque saints qu'ils aient été, aux écrits divins, ni la coutume à la vérité de Dieu (car la vérité est par-dessus tout), ni le grand nombre, ni l'ancienneté, ni la succession des temps ni des personnes, ni les conciles, décrets, ou arrêts: car tous hommes d'eux-mêmes sont menteurs, et plus vains que la vanité même. C'est pourquoi nous rejetons de tout notre cœur tout ce qui ne s'accorde à cette règle infaillible, comme nous sommes enseignés de faire par les Apôtres, disant: Éprouvez les esprits s'ils sont de Dieu, et: Si quelqu'un vient à vous et n'apporte point cette doctrine, ne le recevez point en votre maison.

### **Article 8**

Suivant cette vérité et Parole de Dieu, nous croyons en un seul Dieu qui est une seule essence, en laquelle il y a trois personnes réellement, et à la vérité, et éternellement distinguées selon leurs propriétés incommunicables, savoir: le Père, le Fils, et le Saint-Esprit; le Père étant cause, origine et commencement de toutes choses, tant visibles qu'invisibles. Le Fils qui est la Parole, la Sagesse, et l'Image du Père. Le Saint-Esprit, la Vertu et Puissance éternelle procédant du Père et du Fils. Et cependant une telle distinction ne fait pas que Dieu soit divisé en trois, puisque l'Écriture nous enseigne que le Père, le Fils, et le Saint-Esprit ont chacun sa personne distincte par des propriétés; de sorte, toutefois, que ces trois personnes ne sont qu'un seul Dieu. Il est donc manifeste que le Père n'est point le Fils, et que le Fils n'est point le Père: semblablement que le Saint-Esprit n'est pas le Père ni le Fils. Cependant ces personnes ainsi distinctes ne sont pas divisées, ni confondues, ni mêlées: car le Père n'a point pris chair ni aussi le Saint-Esprit, mais ça a été seulement le Fils. Le Père n'a jamais été sans son Fils ni sans son Saint-Esprit, parce que tous trois sont d'éternité égale, en une même essence. Il n'y a point de premier ni de dernier, car tous trois sont un en vérité et puissance, en bonté et miséricorde.

### **Article 9**

Nous connaissons toutes ces choses tant par les témoignages de la Sainte Écriture, que par les effets, et principalement par ceux-là que nous sentons en nous. Les témoignages des Écritures Saintes qui nous enseignent de croire cette sainte Trinité sont écrits en plusieurs lieux de l'Ancien Testament, qui n'ont point besoin de dénombrement, mais de choix et de discréption. Au livre de la Genèse Dieu dit: Faisons l'homme à notre image, et selon notre semblance, etc. Dieu donc créa l'homme à son image: il les créa, dis-je, mâle et femelle. Voici Adam est fait comme l'un de nous. Il appert par cela, qu'il y a pluralité de personnes en la Divinité, quand il dit: Faisons l'homme à notre image; et puis il montre l'unité quand il dit: Dieu créa, etc. Il est vrai qu'il ne dit point là combien il y a de personnes; mais ce qui nous est obscur en l'Ancien Testament nous est très clair au Nouveau.

Car quand notre Seigneur fût baptisé au Jourdain, la voix du Père a été entendue, disant: Celui-ci est mon Fils bien-aimé; le Fils est vu en l'eau, et le Saint-Esprit apparaît en forme de colombe. De même au baptême de tous fidèles cette façon a été ordonnée de Christ: Baptisez toutes les nations au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. En l'Évangile selon Saint Luc, l'ange Gabriel parle ainsi à Marie, mère de notre Seigneur: Le Saint-Esprit surviendra en toi et la vertu du Souverain te couvrira de son ombre, c'est pourquoi ce qui naîtra de toi saint, sera appelé le Fils de Dieu. Et ailleurs il est dit: La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, et la charité de Dieu, et la communication du Saint-Esprit soient avec vous. Il y en a trois qui donnent témoignage au Ciel, le Père, la Parole, et le Saint-Esprit et ces trois sont un. Dans tous ces passages nous sommes à plein enseignés des trois personnes en une seule essence divine. Et quoique cette doctrine surpassé l'entendement humain, cependant nous la croyons maintenant par la Parole, attendant d'en avoir pleine connaissance et jouissance au ciel. Or il faut aussi noter les offices et effets particuliers des trois personnes envers nous. Le Père est appelé notre Créateur par sa vertu. Le Fils est notre Sauveur et Rédempteur par son sang. Le Saint-Esprit est notre sanctificateur par sa demeurance en nos cœurs. Cette doctrine de la sainte Trinité a toujours été maintenue en la vraie Église, depuis le temps des Apôtres jusqu'à présent, contre les Juifs, les Mahométans, et contre quelques faux Chrétiens et Hérétiques, comme Marcion, Manès, Praxéas, Sabellius, Paul de Samosate, Arius et autres semblables, lesquels à bon droit ont été condamnés par les Saints Pères. Ainsi nous recevons volontiers en cette matière les trois symboles, celui des Apôtres, ceux de Nicée et d'Athanase, et semblablement ce qui en a été déterminé par les Anciens conformément à ceux-ci.

### **Article 10**

Nous croyons que Jésus-Christ, quant à sa nature divine, est Fils unique de Dieu, éternellement engendré, n'étant ni fait ni créé (car il serait créature), d'une essence avec le Père, coéternel, la marque gravée de la personne du Père, et la splendeur de sa gloire, étant en tout semblable à Lui; lequel est Fils de Dieu non point seulement depuis qu'il a pris notre nature, mais de toute éternité; comme ces témoignages nous enseignent, étant rapportés l'un à l'autre. Moïse dit que Dieu a créé le monde; Saint-Jean dit que toutes choses ont été créées par la Parole, laquelle il appelle Dieu. L'Apôtre dit que Dieu a fait les siècles par son Fils. Saint-Paul dit encore que Dieu a créé toutes choses par Jésus-Christ. Il faut donc que celui qui est nommé Dieu, Parole, Fils, et Jésus-Christ, ait déjà été lorsque toutes choses ont été créées par lui. C'est pourquoi le prophète Michée dit: Son issue est dès les jours d'éternité. Et l'Apôtre: Il est sans commencement de jours, sans fin de vie. Il est donc le vrai Dieu éternel, le Tout-Puissant, lequel nous invoquons, adorons et servons.

### **Article 11**

Nous croyons et confessons aussi que le Saint-Esprit procède éternellement du Père et du Fils, n'étant ni fait, ni créé, ni aussi engendré, mais seulement procédant des deux; lequel est la troisième personne de la Trinité en ordre, d'une même essence et majesté et gloire avec le Père et le Fils, étant vrai et éternel Dieu, comme nous enseignent les Écritures Saintes.

### **Article 12**

Nous croyons que le Père a créé de rien le ciel et la terre, et toutes créatures, quand bon lui a semblé, par sa Parole, c'est-à-dire par son Fils, donnant à chaque créature leur être, forme et figures, et divers offices pour servir à leur Créateur: et que maintenant même il les soutient et gouverne toutes selon sa providence éternelle et par sa vertu infinie, pour servir à l'homme, afin que l'homme serve à son Dieu. Il a aussi créé les anges bons pour être ses messagers et pour servir à ses élus: desquels les uns sont trébuchés de l'excellence en laquelle Dieu les avait créés, en perdition éternelle; et les autres ont persisté et demeuré en leur premier état, par la grâce de Dieu. Les diables et esprits malins sont tellement corrompus, qu'ils sont ennemis de Dieu et de tout bien, épant

l'Église comme brigands, de tout leur pouvoir, et aussi chaque membre, pour tout détruire et gâter par leurs tromperies; c'est pourquoi, par leur propre malice, ils sont condamnés à perpétuelle damnation, attendant de jour en jour leurs tourments. Et sur ceci nous détestons l'erreur des Sadducéens qui nient qu'il y ait des esprits et des anges, et aussi l'erreur des Manichéens qui disent que les diables ont leur origine d'eux-mêmes, étant mauvais de leur propre nature sans avoir été corrompus.

### Article 13

Nous croyons que ce bon Dieu, après avoir créé toutes choses, ne les a pas abandonnées à l'aventure ni à fortune; mais les conduit et gouverne de telle façon, selon sa sainte volonté, que rien n'adviert en ce monde sans son ordonnance, quoique toutefois Dieu ne soit point auteur ni coupable du mal qui arrive; car sa puissance et bonté est tellement grande et incompréhensible, que même il ordonne et fait très bien et justement son œuvre, quand même le diable et les méchants font injustement. Et quant à ce qu'il fait outrepasant le sens humain, nous ne voulons nous en enquérir curieusement plus que notre capacité ne porte, mais, en toute humilité et révérence, nous adorons les justes jugements de Dieu qui nous sont cachés, nous contentant d'être disciples de Christ, pour apprendre seulement ce qu'il nous montre par sa Parole, et ne point outrepasser ces bornes. Cette doctrine nous apporte une consolation indicible, puisque nous sommes enseignés par elle, que rien ne nous peut arriver à l'aventure, mais par l'ordonnance de notre bon Père céleste, lequel veille pour nous par un soin paternel, tenant toutes créatures sujettes à lui; de sorte que pas un des cheveux de notre tête (car ils sont tous nombrés) ni même un petit oiseau, ne peut tomber en terre, sans la volonté de notre Père. En quoi nous nous reposons, sachant qu'il tient les diables en bride, et tous nos ennemis, qui ne nous peuvent nuire sans sa permission et bonne volonté. Sur cela nous rejetons l'erreur damnable des Épicuriens, qui disent que Dieu ne se mêle de rien et laisse aller toutes choses à l'aventure.

### Article 14

Nous croyons que Dieu a créé l'homme du limon de la terre, et l'a fait et formé à son image et ressemblance, bon, juste et saint, pouvant par son vouloir accorder en tout au vouloir de Dieu; mais quand il a été en honneur, il n'en a rien su; et n'a pas reconnu son excellence, mais s'est volontairement assujetti au péché, et par conséquent à mort et à malédiction, en prêtant l'oreille à la parole du diable. Car il a transgressé le commandement de vie qu'il avait reçu, et s'est retranché de Dieu, qui était sa vraie vie, par son péché, ayant corrompu toute sa nature, par où il s'est rendu coupable de mort corporelle et spirituelle, et étant devenu méchant, pervers, corrompu en toutes ses voies, a perdu tous ses excellents dons qu'il avait reçus de Dieu, et il ne lui en est demeuré de reste que de petites traces, qui sont suffisantes pour rendre l'homme inexcusable, d'autant que tout ce qui est de lumière en nous est converti en ténèbres, comme l'Écriture nous enseigne, disant: La lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont point comprise où saint Jean appelle les hommes ténèbres. Par quoi nous rejetons tout ce qu'on enseigne du franc arbitre de l'homme, parce qu'il n'est que serf de péché, et ne peut aucune chose, s'il ne lui est donné du Ciel; car qui est-ce qui se vantera de pouvoir faire quelque bien, comme de soi-même, puisque Christ dit: Nul ne peut venir à moi si mon Père qui m'a envoyé, ne l'attire? Qui alléguera sa volonté, entendant que l'affection de la chair est inimitié contre Dieu? Qui parlera de sa connaissance, voyant que l'homme sensuel ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu? Bref, qui mettra en avant une seule pensée? vu qu'il entend que nous ne sommes pas capables de penser quelque chose comme de nous-mêmes mais que notre capacité est de Dieu? C'est pourquoi ce que dit l'Apôtre doit à bon droit demeurer ferme et arrêté, que Dieu fait en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir. Car il n'y a ni entendement ni volonté conforme à celle de Dieu si Christ n'y a opéré, ce qu'il nous enseigne, disant: Sans moi vous ne pouvez rien faire.

## **Article 15**

Nous croyons que par la désobéissance d'Adam, le péché originel a été répandu par tout le genre humain; lequel péché est une corruption de toute la nature, et un vice héréditaire, duquel même sont entachés les petits enfants au ventre de leur mère: et qui produit en l'homme toute sorte de péché, y servant de racine, dont il est tant vilain et énorme devant Dieu qu'il est suffisant pour condamner le genre humain, et n'est pas aboli même par le baptême, ou déraciné du tout, vu que toujours les bouillons en sortent comme d'une malheureuse source; quoique toutefois il ne soit point imputé à condamnation aux enfants de Dieu, mais pardonné par sa grâce et miséricorde, non point afin qu'ils s'endorment, mais afin que le sentiment de cette corruption fasse souvent gémir les fidèles, désirant d'être délivrés du corps de cette mort. Sur cela nous rejetons l'erreur des Pélagiens qui disent que ce péché n'est autre chose qu'une imitation.

## **Article 16**

Nous croyons que toute la race d'Adam étant ainsi précipitée en perdition et ruine par la faute du premier homme, Dieu s'est démontré tel qu'il est, savoir miséricordieux et juste: miséricordieux, en retirant et sauvant de cette perdition ceux qu'en son conseil éternel et immuable il a élus et choisis par sa pure bonté en Jésus- Christ notre Seigneur, sans aucun égard de leurs œuvres; juste, en laissant les autres en leur ruine et trébuchement où ils se sont précipités.

## **Article 17**

Nous croyons que notre bon Dieu par sa merveilleuse sagesse et bonté, voyant que l'homme s'était ainsi précipité en la mort, tant corporelle que spirituelle, et rendu entièrement malheureux, s'est lui-même mis à le chercher, lorsque l'homme s'enfuyait de lui tout tremblant, et l'a consolé, lui faisant promesse de lui donner son Fils, fait de femme, pour briser la tête du serpent, et le faire bienheureux.

## **Article 18**

Nous confessons donc que Dieu a accompli la promesse qu'il avait faite aux anciens Pères, par la bouche de ses saints Prophètes, en envoyant son propre Fils unique et éternel au monde, au temps ordonné par lui; lequel a pris la forme de serviteur, fait à la ressemblance des hommes, prenant vraiment à soi une vraie nature humaine, avec toutes ses infirmités (excepté le péché), étant conçu dans le sein de la bienheureuse vierge Marie, par la vertu du Saint-Esprit sans œuvre d'homme; et non seulement il a pris la nature humaine quant au corps, mais aussi une vraie âme humaine, afin qu'il fût vrai homme: car puisque l'âme était aussi bien perdue que le corps il fallait qu'il prît à soi tous les deux pour les sauver ensemble. C'est pourquoi nous confessons - contre l'hérésie des Anabaptistes, niant que Christ a pris chair humaine de sa mère - que Christ a participé à la même chair et sang des enfants, qu'il est fruit des reins de David selon la chair; fait de la semence de David selon la chair; fruit du ventre de la vierge Marie; fait de femme germe de David; rejeton de la racine de Jessé; sorti de Juda; descendu des Juifs selon la chair; de la semence d'Abraham, puis qu'il a pris la semence d'Abraham, et a été fait semblable à ses frères, excepté le péché; de sorte qu'il est par ce moyen vraiment notre Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.

## **Article 19**

Nous croyons que par cette conception la personne du Fils a été unie et conjointe inséparablement avec la nature humaine, de sorte qu'il n'y a point deux Fils de Dieu ni deux personnes, mais deux natures unies en une seule personne, chaque nature retenant ses propriétés distinctes. Ainsi que la nature divine est toujours demeurée incréée, sans commencement de jours ni fin de vie, remplissant le ciel et la terre: la nature humaine n'a pas perdu ses propriétés, mais est demeurée créature, ayant commencement de jours, étant d'une nature finie et retenant tout ce qui convient à un vrai corps. Et encore que par sa résurrection il lui ait donné immortalité, néanmoins il n'a pas changé, la vérité de

sa nature humaine; attendu que notre salut et résurrection dépendent aussi de la vérité de son corps. Mais ces deux natures sont tellement unies ensemble en une personne, qu'elles n'ont pas même été séparées par sa mort. Ce qu'il a donné en mourant recommandé a son Père c'était un vrai esprit humain, lequel sortit de son corps, mais cependant la nature divine demeura toujours unie à l'humaine, même étant gisante au tombeau; et la divinité ne laissait d'être en lui, comme elle était en lui quand il était petit enfant, quoique pour un peu de temps elle ne se démontrât pas ainsi. Voilà pourquoi nous le confessons être vrai Dieu et vrai homme: vrai Dieu pour vaincre la mort par sa puissance, et vrai homme, afin qu'il pût mourir pour nous selon l'infirmité de sa chair.

### **Article 20**

Nous croyons que Dieu étant très parfaitement miséricordieux et aussi très juste, a envoyé son Fils prendre la nature en laquelle la désobéissance avait été commise, pour porter, en elle, la punition du péché par sa très rigoureuse mort et passion Dieu donc a déclaré sa justice envers son Fils, chargé de nos péchés, et a répandu sa bonté et miséricorde sur nous, coupables et dignes de damnation, nous donnant son Fils à la mort, par un très parfait amour, et le ressuscitant pour notre justification; afin que par lui nous eussions immortalité et vie éternelle.

### **Article 21**

Nous croyons que Jésus-Christ est grand Sacrificateur éternellement, avec serment, selon l'ordre de Melchisédec, et s'est présenté en notre nom devant son Père, pour apaiser sa colère avec pleine satisfaction, en s'offrant lui-même sur l'autel de la croix, et répandant son précieux sang pour la purification de nos péchés, comme les Prophètes avaient prédit: car il est écrit que le châtiment qui nous procure la paix a été mis sur le Fils de Dieu, et que nous sommes guéris par ses plaies; qu'il a été mené à la mort comme un agneau, mis au rang des pécheurs; condamné comme malfaiteur par Ponce Pilate, quoiqu'il le prononçât innocent. Il a donc payé ce qu'il n'avait point ravi, et a souffert, lui juste pour les injustes, même en son corps et en son âme, de sorte que sentant l'horrible punition due à nos péchés, sa sueur devint comme grumeaux de sang découlant en terre. Il a crié: Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu délaissé? et a enduré tout cela pour la rémission de nos péchés. C'est pourquoi, à bon droit, nous disons avec saint Paul, que nous ne connaissons autre chose sinon Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié; nous estimons toutes choses comme de l'ordure, en comparaison de l'excellence de la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ; nous trouvons toutes consolations en ses plaies, et n'avons besoin de chercher ni inventer d'autre moyen pour nous réconcilier avec Dieu, que ce seul et unique sacrifice une fois fait, lequel rend les fidèles parfaits à perpétuité; c'est aussi la cause pourquoi il a été appelé par l'ange de Dieu, Jésus, c'est-à-dire Sauveur, vu qu'il devait sauver son peuple de ses péchés.

### **Article 22**

Nous croyons que pour obtenir la vraie connaissance de ce grand mystère, le Saint-Esprit allume en nos coeurs une vraie foi, laquelle embrasse Jésus-Christ avec tous ses mérites, et le fait sien, et ne cherche plus rien hors de lui. Car il faut nécessairement que ce qui est requis pour notre salut ne soit point tout en Jésus-Christ; ou, si tout y est, que celui qui a Jésus-Christ par la foi, ait tout son salut. De dire donc que Christ ne suffit point, mais qu'il y faut quelque autre chose avec, c'est un blasphème trop énorme contre Dieu; car il s'ensuivrait que Jésus-Christ ne serait que demi Sauveur. C'est pourquoi, à juste cause, nous disons avec saint Paul, que nous sommes justifiés par la seule foi, ou par la foi sans les œuvres. Cependant nous n'entendons pas à proprement parler, que ce soit la foi même qui nous justifie; car elle n'est que l'instrument par lequel nous embrassons Christ notre justice: mais Jésus-Christ nous allouant tous ses mérites et tant de saintes œuvres qu'il a faites pour nous et en notre nom, est notre justice, et la foi est l'instrument qui nous tient avec lui en la

communion de tous ses biens: lesquels étant fait nôtres, nous sont plus que suffisants pour nous absoudre de nos péchés.

### **Article 23**

Nous croyons que notre béatitude gît en la rémission de nos péchés à cause de Jésus-Christ, et qu'en cela est contenue notre justice devant Dieu, comme David et saint Paul nous enseignent, déclarant la béatitude de l'homme, à qui Dieu alloue justice sans œuvres. Et le même Apôtre dit que nous sommes justifiés gratuitement ou par grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ. C'est pourquoi nous tenons ce fondement ferme à jamais, donnant toute gloire à Dieu, en nous humiliant et reconnaissant tels que nous sommes, sans rien présumer de nous mêmes ni de nos mérites, et nous nous appuyons et reposons en la seule obéissance de Christ crucifié; laquelle est nôtre, quand nous croyons en lui. Elle est suffisante pour couvrir toutes nos iniquités, et nous rendre assurés, éloignant de notre conscience la crainte, l'horreur et l'épouvantement, pour nous approcher de Dieu sans faire comme notre premier père Adam, lequel tremblant se voulait couvrir avec des feuilles de figuier. Et de fait s'il nous fallait comparaître devant Dieu étant appuyés tant peu que ce soit sur nous, ou sur quelque autre créature, hélas! nous serions engloutis. C'est pourquoi chacun doit dire avec David: O Seigneur, n'entre point en jugement avec tes serviteurs, car devant toi homme qui vive ne sera justifié.

### **Article 24**

Nous croyons que cette vraie foi étant engendrée en l'homme par l'ouïe de la Parole de Dieu et par l'opération du Saint-Esprit, le régénère, et le fait un nouvel homme, le faisant vivre d'une nouvelle vie, l'affranchissant de la servitude du péché. Ainsi tant s'en faut que cette foi justifiante refroidisse les hommes de vivre bien et saintement, que tout au rebours, sans elle jamais ils ne feront rien pour l'amour de Dieu, mais seulement pour l'amour d'eux-mêmes et craignant d'être condamnés. Il est donc impossible que cette sainte foi soit oisive en l'homme, vu que nous ne parlons pas de la foi vaine, mais de celle que l'Écriture appelle foi opérante par la charité, laquelle induit l'homme à s'exercer dans les œuvres que Dieu a commandées par sa Parole; lesquelles œuvres procédant de la bonne racine de foi, sont bonnes et reçues devant Dieu, puisqu'elles sont toutes sanctifiées par sa grâce. Cependant elles ne viennent point en compte pour nous justifier: car c'est par la foi en Christ que nous sommes justifiés même avant de faire de bonnes œuvres; autrement elles ne pourraient être bonnes, non plus que le fruit d'un arbre ne peut être bon, que premièrement l'arbre ne soit bon. Nous faisons donc de bonnes œuvres, mais non point pour mériter (car que mériterais-nous?) mais plutôt nous sommes redevables à Dieu pour les bonnes œuvres que nous faisons, et non pas Lui envers nous, puisque c'est lui qui met en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir, regardant à ce qui est écrit: Quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites: Nous sommes des serviteurs inutiles, ce que nous devions faire nous l'avons fait. Nous ne voulons pas cependant nier que Dieu ne rémunère les bonnes œuvres, mais c'est par sa grâce qu'il couronne ses dons. Au reste, quoique nous fassions de bonnes œuvres, nous n'y fondons point notre salut: car nous ne pouvons faire aucune œuvre qui ne soit souillée par notre chair, et aussi digne de punition, et quand nous en pourrions montrer une, la mémoire d'un seul péché suffit pour la rejeter devant Dieu: de cette manière nous serions toujours en doute et flottant ça et là sans aucune certitude; et nos pauvres consciences seraient toujours tourmentées, si elles ne se reposaient sur le mérite de la mort et passion de notre Sauveur.

### **Article 25**

Nous croyons que les cérémonies et figures de la Loi ont cessé à la venue de Christ, et toutes ombres ont pris fin, de sorte que l'usage en doit être ôté entre les Chrétiens. Toutefois la vérité et la substance nous en demeurent en Jésus-Christ, en qui elles ont leur accomplissement; cependant

nous usons encore des témoignages pris de la Loi et des Prophètes pour nous confirmer en l'Évangile, et aussi pour régler notre vie en toute honnêteté, à la gloire de Dieu, suivant sa volonté.

### **Article 26**

Nous croyons que nous n'avons d'accès vers Dieu, sinon par un seul Médiateur et Avocat Jésus-Christ, le juste, qui pour cette cause a été fait Homme, unissant ensemble la nature divine et humaine, afin que nous hommes ayons entrée vers la majesté divine: autrement nous n'y aurions point d'entrée. Mais ce Médiateur que le Père nous a donné entre lui et nous, ne nous doit pas épouvanter par sa grandeur, pour nous en faire chercher un autre à notre fantaisie: car il n'y a personne ni au ciel ni en terre entre les créatures, qui nous aime plus que Jésus-Christ, lequel, bien qu'il fût en la forme de Dieu, s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'homme et de serviteur pour nous, et s'est fait en tout semblable à ses frères. Si donc il nous fallait trouver un autre intercesseur qui nous ait en affection, qui trouverions-nous qui nous aime plus que celui qui a mis sa vie pour nous, lors même que nous étions ses ennemis? Et s'il en faut trouver un qui ait crédit et puissance, qui est celui qui en a autant que celui qui est assis à la droite du Père, et qui a toute puissance au ciel et en la terre? Et qui sera plutôt exaucé que le propre Fils de Dieu bien-aimé? La seule défiance donc a amené cette coutume de déshonorer les saints au lieu de les honorer, faisant ce que jamais ils n'ont fait ni demande; mais l'ont rejeté constamment, et selon leur devoir, comme il appert par leurs écrits. Il ne faut pas ici alléguer que nous ne sommes pas dignes: car il n'est point ici question de présenter nos prières sur notre dignité mais seulement sur l'excellence et la dignité de Jésus-Christ, duquel la justice est notre par la foi. C'est pourquoi, à bon droit, l'Apôtre nous voulant ôter cette folle crainte, ou plutôt défiance, nous dit que Jésus-Christ a été fait en tout semblable à ses frères, afin qu'il fût souverain sacrificeur, miséricordieux et fidèle pour purifier les péchés du peuple: car parce qu'il a souffert étant tenté, il est aussi puissant pour secourir ceux qui sont tentés. Et puis après, afin de nous donner meilleur courage d'approcher près de lui, il dit: Nous donc ayant un souverain sacrificeur, Jésus Fils de Dieu, qui est entré aux cieux, tenons la confession: car nous n'avons point un souverain sacrificeur qui ne puisse avoir compassion de nos infirmités, mais qui a été tenté de même que nous en toutes choses excepté le péché; allons donc avec confiance au trône de la grâce, afin que nous obtenions miséricorde, et trouvions grâce pour être aidés. Le même Apôtre dit que nous avons liberté d'entrer au lieu saint par le sang de Jésus: Allons donc, dit-il, en certitude de foi, etc. Et encore: Christ a perpétuelle sacrifice; c'est pourquoi il peut sauver en plein ceux qui s'approchent de Dieu par lui, toujours vivant pour intercéder pour eux. Que faut-il davantage? puisque Christ lui-même prononce: Je suis la voie, la vérité, la vie: nul ne peut venir à mon Père, sinon par moi. A quel propos chercherons-nous un autre avocat? puisqu'il a plu à Dieu de nous donner son Fils pour être notre Avocat. Ne le laissons point là pour en prendre un autre, ou plutôt chercher sans jamais trouver: car quand Dieu nous l'a donné, il savait bien que nous étions pécheurs. C'est pourquoi, suivant le commandement de Christ, nous invoquons le Père céleste par Christ notre seul Médiateur, comme nous sommes enseignés par l'Oraison Dominicale, étant assurés que tout ce que nous demanderons au Père en son nom, nous l'obtiendrons.

### **Article 27**

Nous croyons et confessons une seule Église catholique ou universelle, laquelle est une sainte congrégation et assemblée des vrais fidèles Chrétiens, attendant tout leur salut en Jésus-Christ, étant lavés par son sang, et sanctifiés et scellés par le Saint-Esprit. Cette Église a été dès le commencement du monde, et sera ainsi jusqu'à la fin, comme il appert en ce que Christ est Roi éternel, qui ne peut être sans sujets. Et cette sainte Église est maintenue de Dieu contre la rage de tout le monde, encore que pour quelque temps elle soit bien petite en apparence, aux yeux des hommes, et comme éteinte; comme le Seigneur pendant un temps si dangereux qu'était celui d'Achab, s'est réservé sept mille hommes, qui n'ont pas ployé le genou devant Baal. Aussi cette

sainte Église n'est point située, attachée ni limitée en un certain lieu, ou à certains personnages; mais elle est répandue et dispersée par tout le monde, étant toutefois jointe et unie de cœur et de volonté, en un même esprit par la vertu de la foi.

### **Article 28**

Nous croyons que puisque cette sainte assemblée et congrégation, est l'assemblée des sauvés, et qu'il n'y a point de salut hors d'elle, que nul, de quelque état et qualité qu'il soit, ne se doit retirer à part pour se contenter de sa personne, mais tous ensemble s'y doivent ranger et unir, entretenant l'unité de l'Église, en se soumettant à son instruction et discipline, ployant le col sous le joug de Jésus-Christ, et servant à l'édification des frères, selon les dons que Dieu a mis en eux, comme membres communs d'un même corps; et, afin que cela se puisse mieux garder, c'est le devoir de tous fidèles, selon la Parole de Dieu, de se séparer de ceux qui ne sont point de l'Église pour se ranger à cette assemblée, en quelque lieu que Dieu l'ait mise, encore que les magistrats, et les édit s des Princes fussent contraires, et que la mort et punition corporelle en dépendît. Ainsi tous ceux qui s'en retirent, ou ne s'y rangent, contrarient à l'ordonnance de Dieu.

### **Article 29**

Nous croyons qu'il faut bien diligemment discerner, et avec bonne prudence par la Parole de Dieu, quelle est la vraie Église, à cause que toutes les sectes qui sont aujourd'hui au monde se couvrent de ce nom d'l'Église. Nous ne parlons pas ici de la compagnie des hypocrites qui sont mêlés parmi les bons en l'Église, et cependant n'en sont point, bien qu'ils y soient présents quant au corps; mais nous parlons de distinguer le corps et la communion de la vraie Église d'avec toutes autres sectes qui se disent être l'Église. Les marques pour connaître la vraie Église sont telles: Si l'Église use de la pure prédication de l'Évangile; si elle use de la pure administration des sacrements, comme Christ les a ordonnés; si la discipline ecclésiastique est en usage pour corriger les vices. Bref, si on se règle selon la pure Parole de Dieu, rejetant toutes choses contraires à elle, tenant Jésus-Christ pour le seul chef. Par cela on peut être assuré de connaître la vraie Église, et n'est le devoir d'aucun d'en être séparé. Et quant à ceux qui sont de l'Église, on les peut connaître par les marques des Chrétiens; savoir par la foi, et quand, ayant reçu un seul sauveur Jésus-Christ, ils fuient le péché et suivent justice, aimant le vrai Dieu et leurs prochains, sans se détourner à droite ou à gauche, crucifiant leur chair avec ses faits; non pas toutefois qu'il n'y ait une grande infirmité en eux, mais ils combattent contre par l'Esprit, tous les jours de leur vie, ayant continuellement recours au sang, à la mort, passion et obéissance du Seigneur Jésus, par lequel ils ont rémission de leurs péchés en la foi en lui. Quant à la fausse Église, elle s'attribue à elle et à ses ordonnances plus d'autorité qu'à la Parole de Dieu. Elle ne veut pas s'assujettir au joug de Christ. Elle n'administre point les sacrements selon que Christ a ordonné par sa Parole; mais elle y ajoute et diminue, comme il lui plait; elle se fonde sur les hommes plus que sur Jésus-Christ; elle persécute ceux qui vivent saintement selon la Parole de Dieu, et qui la reprennent de ses vices, de ses avarices de ses idolâtries. Ces deux Églises sont aisées à connaître pour les distinguer l'une de l'autre.

### **Article 30**

Nous croyons, que cette vraie Église doit être gouvernée selon la police spirituelle que notre Seigneur nous a enseignée par sa Parole: savoir qu'il y ait des Ministres ou Pasteurs pour prêcher la Parole de Dieu et administrer les sacrements; qu'il y ait aussi des Surveillants et des Diacres, pour être avec les Pasteurs, comme le sénat de l'Église, et par ce moyen conserver la vraie religion, et faire que la vraie doctrine ait son cours, et aussi que les hommes vicieux soient corrigés spirituellement, et tenus sous bride; afin aussi que les pauvres et tous affligés soient secourus et consolés, selon qu'ils en ont besoin. Par ce moyen toutes choses iront bien et par bon ordre en

l'Église, quand de tels personnages seront élus fidèles et selon la règle qu'en donne saint Paul à Timothée.

### **Article 31**

Nous croyons que les Ministres de la Parole de Dieu, les Anciens, et les Diaires, doivent être élus en leurs offices par élection légitime de l'Église, avec l'invocation du nom de Dieu, avec ordre, comme la Parole de Dieu enseigne. Chacun donc doit bien se donner garde de s'ingérer par moyens illicites, mais doit attendre le temps qu'il soit appelé de Dieu, afin qu'il ait le témoignage de sa vocation, pour être certain et assuré qu'elle est du Seigneur. Et quant aux Ministres de la Parole, en quelque lieu qu'ils soient, ils ont une même puissance et autorité, étant tous Ministres de Jésus-Christ, seul Évêque universel et seul Chef de l'Église. De plus, afin que la sainte ordonnance de Dieu ne puisse être violée ou venir à mépris, nous disons que chacun doit avoir les Ministres de la Parole et les Anciens de l'Église, en singulière estime, pour l'œuvre qu'ils font, et être en paix avec eux, sans murmure, débat, ou contention, autant que faire se peut.

### **Article 32**

Nous croyons cependant que bien qu'il soit utile et bon aux gouverneurs de l'Église d'établir et disposer certain ordre entre eux, pour l'entretien du corps de l'Église, ils se doivent toutefois bien garder de décliner de ce que Christ notre seul Maître nous a ordonné. C'est pourquoi nous rejetons toutes inventions humaines, et toutes lois qu'on voudrait introduire pour servir Dieu, et par elles lier et étreindre les consciences en quelque sorte que ce soit. Nous recevons donc seulement ce qui est propre pour garder et nourrir concorde et union, et entretenir tout en l'obéissance de Dieu: à quoi est requise l'excommunication faite selon la Parole de Dieu avec ce qui en dépend.

### **Article 33**

Nous croyons que notre bon Dieu ayant égard à notre rudesse et infirmité, nous a ordonné des Sacrements, pour sceller en nous ses promesses, et nous être gages de la bonne volonté et grâce de Dieu envers nous, et aussi pour nourrir et soutenir notre foi; lesquels il a ajoutés à la parole de l'Évangile, pour mieux représenter à nos sens extérieurs, tant ce qu'il nous donne à entendre par sa Parole, que ce qu'il fait intérieurement en nos coeurs, en ratifiant en nous le salut qu'il nous communique. Car ce sont signes et sceaux visibles de la chose intérieure et invisible, moyennant lesquels Dieu opère en nous par la vertu du Saint-Esprit. Les signes donc ne sont pas vains et vides pour nous tromper et décevoir; car ils ont Jésus-Christ pour leur vérité, sans lequel ils ne seraient rien. De plus, nous nous contentons du nombre des sacrements que Christ notre Maître nous a ordonnés: lesquels ne sont que deux seulement, savoir le sacrement du Baptême et de la Sainte Cène de Jésus-Christ.

### **Article 34**

Nous croyons et confessons que Jésus-Christ, qui est la fin de la Loi, par son sang répandu, a mis fin à toute autre effusion de sang qu'on pourrait ou voudrait faire pour propitiation, ou satisfaction des péchés, et ayant aboli la circoncision qui se faisait par sang, a ordonné au lieu d'elle le sacrement du Baptême par lequel nous sommes reçus en l'Église de Dieu, et séparés de tous autres peuples et de toutes religions étrangères, pour être entièrement dédiés à lui, portant sa marque et son enseigne: et nous sert de témoignage qu'il nous sera Dieu à jamais, nous étant Père propice. Il a donc commandé de baptiser tous ceux qui sont siens, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, avec eau pure: nous signifiant par cela que comme l'eau lave les ordures du corps quand elle est répandue sur nous, laquelle aussi est vue sur le corps du baptisé, et l'arrose; ainsi le sang de Christ par le Saint-Esprit, fait le même intérieurement en l'âme, l'arrosant et nettoyant de ses péchés et nous régénérant d'enfants de colère en enfants de Dieu: non pas que l'eau matérielle fasse cela, mais

c'est l'arrosement du précieux sang du. Fils de Dieu, lequel est notre Mer Rouge, par laquelle il nous faut passer pour sortir de la tyrannie de Pharaon, qui est le diable, et entrer en la terre spirituelle de Canaan. Ainsi les Ministres nous donnent de leur part le Sacrement et ce qui est visible: mais notre Seigneur donne ce qui est signifié par le Sacrement, savoir les dons et grâces invisibles, lavant, purifiant, et nettoyant nos âmes, de toutes ordures et iniquités, renouvelant nos coeurs et les remplissant de toute consolation, nous donnant vraie assurance de sa bonté paternelle, nous revêtant du nouvel homme et nous dépouillant du vieil homme avec tous ses faits. Pour cette cause, nous croyons que quiconque prétend parvenir à la vie éternelle doit être une fois baptisé d'un seul baptême, sans jamais le réitérer: car aussi nous ne pouvons naître deux fois. Et toutefois ce baptême ne profite pas seulement quand l'eau est sur nous, et que nous la recevons, mais profite tout le temps de notre vie. Sur ceci nous détestons l'erreur des Anabaptistes, qui ne se contentent pas d'un seul baptême une fois reçu, et en outre condamnent le baptême des petits enfants des fidèles, lesquels nous croyons devoir être baptisés et scellés du signe de l'alliance; comme les petits enfants étaient circoncis en Israël, sur les mêmes promesses qui sont faites à nos enfants. Et aussi à la vérité Christ n'a pas moins répandu son sang pour laver les petits enfants des fidèles, qu'il a fait pour les grands; c'est pourquoi ils doivent recevoir le signe et le sacrement de ce que Christ a fait pour eux: comme en la loi le Seigneur commandait qu'on leur communiquât le sacrement de la mort et passion de Christ, quand ils étaient nouveau-nés, en offrant pour eux un agneau qui était le sacrement de Jésus-Christ. Et de plus ce que faisait la circoncision au peuple judaïque, le Baptême fait le même envers nos enfants: c'est la cause pourquoi saint Paul appelle le Baptême la Circoncision de Christ.

### **Article 35**

Nous croyons et confessons que notre Sauveur Jésus-Christ a ordonné et institué le sacrement de la sainte Cène, pour nourrir et sustenter ceux qu'il a déjà régénérés et entés en sa famille, qui est son Église. Or ceux qui sont régénérés ont en eux deux vies; l'une corporelle et temporelle, laquelle ils ont apportée dès leur première naissance, et est commune à tous; l'autre est spirituelle et céleste, laquelle leur est donnés en la seconde naissance, qui se fait par la parole de l'Évangile, en la communion du corps de Christ, et cette vie n'est commune qu'aux élus de Dieu. Ainsi Dieu nous a donné pour l'entretien de la vie corporelle et terrestre un pain terrestre et matériel, qui est propre à cela, lequel pain est commun à tous, comme aussi est la vie; mais pour entretenir la vie spirituelle et céleste qui se trouve dans les fidèles, il leur a envoyé un pain vivant qui est descendu du ciel, savoir Jésus-Christ, lequel nourrit et entretient la vie spirituelle des fidèles, étant mangé, c'est-à-dire appliqué et reçu par la foi en l'esprit. Pour nous figurer ce pain spirituel et céleste, Christ a ordonné un pain terrestre et visible qui est sacrement de son corps, et le vin pour sacrement de son sang, pour nous certifier qu'aussi véritablement que nous prenons et tenons le sacrement en nos mains, et le mangeons et buvons en nos bouches, dont puis après notre vie est sustentée, aussi vraiment par la foi (qui est la main et la bouche de notre âme) nous recevons le vrai corps et le vrai sang de Christ, notre seul Sauveur, en nos âmes, pour notre vie spirituelle. Or c'est une chose assurée que Jésus-Christ ne nous a pas recommandé ses Sacrements pour néant: partant il fait en nous tout ce qu'il nous représente par ces signes sacrés; encore que la manière outrepasse notre entendement, et nous soit incompréhensible comme l'opération de l'Esprit de Dieu est secrète et incompréhensible.

Cependant nous ne nous trompons pas en disant que ce qui est mangé est le propre et naturel corps de Christ, et son propre sang ce qui est bu; mais la manière par laquelle nous le mangeons, n'est pas la bouche mais l'esprit par la foi. Ainsi Jésus-Christ demeure toujours assis à la droite de Dieu son Père dans les cieux, et ne laisse pas pour cela de se communiquer à nous par la foi. Ce banquet est une table spirituelle en laquelle Christ se communique à nous avec tous ses biens, et nous fait jouir en elle, tant de lui-même que du mérite de sa mort et passion, nourrissant, fortifiant et consolant notre pauvre âme désolée, par le manger de sa chair, et la soulageant et recréant par le breuvage de

son sang. En outre, bien que les sacrements soient conjoints à la chose signifiée, ils ne sont pas toutefois reçus de tous avec ces deux choses: le méchant prend bien le sacrement à sa condamnation; mais il ne reçoit pas la vérité du sacrement; y comme Judas et Simon le magicien recevaient bien tous deux le sacrement, mais non pas Christ, qui y est signifié: ce qui est seulement communiqué aux fidèles. Finalement nous recevons ce saint sacrement en l'assemblée du peuple de Dieu avec humilité et révérence, en faisant entre nous une sainte mémoire de la mort de Christ notre Sauveur avec actions de grâces, et y faisons confession de notre foi et religion chrétienne. C'est pourquoi nul ne se doit présenter qu'il ne se soit bien éprouvé soi-même, de peur qu'en mangeant de ce pain, et buvant de cette coupe, il ne mange et boive son jugement. Bref, nous sommes par l'usage de ce saint sacrement émus à un ardent amour envers Dieu et nos prochains. En quoi nous rejetons toutes les brouilleries et inventions damnables que les hommes ont ajoutées et mêlées aux sacrements, comme profanations, et disons qu'on se doit contenter de l'ordre que Christ et ses Apôtres nous en ont enseigné, et parler comme ils en ont parlé.

### **Articles 36**

Nous croyons que notre bon Dieu, à cause de la dépravation du genre humain, a ordonné des Rois, Princes, et Magistrats; voulant que le monde soit gouverné par lois et polices, afin que le débordement des hommes soit réprimé, et que tout se fasse avec bon ordre entre les hommes. Pour cette fin il a mis le glaive dans les mains du Magistrat pour punir les méchants, et maintenir les gens de bien: et non seulement leur office est de prendre garde et veiller sur la police, mais aussi de maintenir le sacré ministère, pour ôter et ruiner toute idolâtrie et faux service de Dieu; pour détruire le royaume de l'antéchrist et avancer le royaume de Jésus-Christ, faire prêcher la Parole de l'Évangile partout, afin que Dieu soit honoré et servi de chacun, comme il le requiert par sa Parole. De plus chacun, de quelque qualité, condition, ou état, qu'il soit, doit être soumis aux Magistrats, et payer les tributs; les avoir en honneur et révérence, et leur obéir en toutes choses qui ne sont point contraires à la Parole de Dieu; priant pour eux en leurs oraisons, afin que le Seigneur les veuille diriger en toutes leurs voies, et que nous menions une vie paisible et tranquille en toute piété et honnêteté. Et sur ceci nous détestons l'erreur des Anabaptistes et autres mutins, et en général de tous ceux qui veulent rejeter les autorités et Magistrats, et renverser la justice, établissant communautés de biens, et confondant l'honnêteté que Dieu a mise entre les homes.

### **Article 37**

Finalement nous croyons selon la Parole de Dieu, que quand le temps ordonné du Seigneur sera venu (lequel est inconnu à toutes créatures) et le nombre des Élus sera accompli, notre Seigneur Jésus-Christ viendra du Ciel corporellement et visiblement, comme il y est monté, avec grande gloire et majesté, pour se déclarer être le juge des vivants et des morts, mettant en feu et en flamme ce vieux monde pour le purifier; et alors comparaîtront personnellement devant ce grand juge toutes créatures humaines, tant hommes que femmes et enfants, qui auront été depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, y étant citées par la voix d'archange et par le son de la trompette divine; car tous ceux qui auront auparavant été morts ressusciteront de la terre, l'esprit étant joint et uni avec son propre corps dans lequel il a vécu. Et quant à ceux qui vivront alors, ils ne mourront point comme les autres, mais seront changés, en un clin d'œil, de corruption en incorruption. Alors les livres seront ouverts (c'est-à-dire les consciences) et les morts seront jugés selon les choses qu'ils auront faites en ce monde, soit bien, soit mal; même les hommes rendront compte de toutes paroles oiseuses qu'ils auront prononcées, lesquelles le monde n'estime que jeux et passetemps: et lors les actions et pensées secrètes et les hypocrisies des hommes seront découvertes publiquement devant tous. C'est pourquoi, à bon droit, le souvenir de ce jugement est horrible et épouvantable aux iniques et méchants, et fort désirable et de grande consolation aux bons et élus; puisque alors sera accomplie leur rédemption totale, et qu'ils recevront là les fruits des labeurs et travaux qu'ils auront

soutenus: leur innocence sera ouvertement connue de tous, et ils verront la vengeance horrible que Dieu fera des méchants qui les auront tyrannisés, affligés et tourmentés en ce monde, lesquels seront convaincus par le propre témoignage de leurs consciences et seront rendus immortels, de telle façon que ce sera pour être tourmentés au feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges. Et au contraire les fidèles et élus seront couronnés de gloire et d'honneur; le Fils de Dieu confessera leur nom devant Dieu son Père et ses saints Anges élus; toutes larmes seront essuyées de leurs yeux; leur cause à présent condamnée par plusieurs Juges et Magistrats comme hérétique et méchante sera connue être la cause du Fils de Dieu; et pour récompense gratuite le Seigneur leur fera posséder une gloire telle que jamais cœur d'homme ne pourrait penser. C'est pourquoi nous attendons ce grand Jour avec désir, pour jouir à plein des promesses de Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur.



# Catéchisme d'Heidelberg

Extrait de : Confession et Catéchismes de la Foi Réformée, Labor et Fides, 1986.

## Introduction

**Question 1:** Quelle est ton unique consolation dans la vie et dans la mort?

C'est que, de corps et d'âme, tant dans la vie que dans la mort (Rm 14.7-8), j'appartiens, non pas à moi-même (1 Co 6.19), mais à Jésus-Christ, mon fidèle Sauveur (1 Co 3.23), qui, par son sang précieux (1 P 1.18-19), a parfaitement payé pour tous mes péchés (1 Jn 1.7; 2.2) et m'a délivré de toute la puissance du diable (1 Jn 3.8). Il me garde si bien (Jn 6.39) qu'il ne peut pas tomber même un cheveu de ma tête sans la volonté de mon Père céleste (Mt 10.29-31; Lc 21.18) et que même toutes choses doivent concourir à mon salut (Rm 8.28). C'est pourquoi il m'assure par son Saint-Esprit d'avoir la vie éternelle (2 Co 1.20-22; Ep 1.13-14; Rm 8.16) et me donne la volonté et la disposition de vivre désormais pour lui en l'aimant de tout coeur (Rm 8.14).

**Q. 2:** Combien de choses dois-tu savoir pour vivre et mourir bienheureux avec cette consolation?

Trois choses (Lc 24.46-48; 1 Co 6.11; Tt 3.3-7). Premièrement, combien sont grands mon péché et ma misère (Jn 9.41; 15.22). Deuxièmement, comment je suis délivré de tous mes péchés et de ma misère (Jn 17.3). Troisièmement, quelle reconnaissance je dois à Dieu pour cette délivrance (Ep 5.8-11; 1 P 2.9-10; Rm 6.12-13).

## Première partie: DE LA MISERE DE L'HOMME

**Q. 3:** Comment connais-tu ta misère?

Par la Loi de Dieu (Rm 3.20).

**Q. 4:** Qu'exige donc de nous la Loi de Dieu?

Jésus-Christ nous l'apprend dans le sommaire qu'il nous en donne dans l'Evangile selon saint Matthieu au ch. 22: Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force. C'est là le premier et le plus grand commandement. Et voici le second qui lui est semblable: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la Loi et les Prophètes (Mt 22.37-40; Lc 10.27).

**Q. 5:** Peux-tu parfaitement observer tout cela?

Non (Rm 3.10-12, 23; 1 Jn 1.7-8), car je suis par nature enclin à haïr Dieu et mon prochain (Rm 8.7; Ep 2.3).

**Q. 6:** Dieu a-t-il ainsi créé l'homme mauvais et pervers?

Non (Gn 1.31). Au contraire, Dieu a créé l'homme bon et à son image (Gn 1.26-27), c'est-à-dire dans une vraie justice et sainteté, afin qu'il ait une authentique connaissance de Dieu son Créateur, qu'il l'aime de tout cœur et vive avec lui éternellement dans la félicité, pour le louer et le bénir (2 Co 3.18; Col 3.9-10; Ep 4.23-24).

**Q. 7:** D'où vient alors la nature corrompue de l'homme?

De la chute et de la désobéissance de nos premiers parents, Adam et Eve, dans le Paradis (Gn 3; Rm 5.12, 18, 19); notre nature y a été si empoisonnée que tous, nous sommes conçus et nés dans le péché (Ps 51.7).

**Q. 8:** Sommes-nous tellement corrompus que nous soyons absolument incapables du moindre bien et enclins à tout mal?

Oui (Jn 3.6; Gn 6.5; Jb 14.4; 15.16, 35; Es 53.6), à moins de naître à nouveau par l'Esprit de Dieu (Jn 3.5).

**Q. 9:** Dieu n'est-il donc pas injuste envers l'homme en exigeant de lui dans sa Loi ce qu'il ne peut pas faire?

Non, car Dieu l'a créé de sorte qu'il pouvait le faire (Ep 4.24). Mais l'homme, à l'instigation du diable, s'est privé de ces dons, lui et toute sa postérité, par une désobéissance de sa volonté propre (Rm 5.12).

**Q. 10:** Dieu veut-il laisser impunies une telle désobéissance et une telle chute?

Nullement (Rm 5.12; He 9.27). Il se met au contraire terriblement en colère contre les péchés, tant originel qu'actuels, et il veut les punir, en raison de son juste jugement, dans le temps et dans l'éternité, comme il l'a déclaré: "Maudit soit quiconque ne maintient pas en vigueur tout ce qui est écrit dans le livre de la Loi pour le mettre en pratique" (Dt 27.26; Ga 3.10).

**Q. 11:** Dieu n'est-il donc pas aussi miséricordieux?

Dieu est bien miséricordieux (Ex 34.6s.), mais il est aussi juste (Ex 20.5; Ps 5.5s.; 2 Co 6.14-17): c'est pourquoi sa justice exige que le péché qui est commis contre la majesté suprême de Dieu soit aussi puni, de la peine la plus forte, c'est-à-dire de la peine éternelle, dans le corps et dans l'âme.

## **Deuxième partie: DE LA DELIVRANCE DE L'HOMME**

**Q. 12:** Puisque nous avons donc mérité, selon le juste jugement de Dieu, une peine temporelle et éternelle, comment pourrions-nous y échapper et rentrer à nouveau en grâce?

Dieu veut que sa justice soit satisfaite (Ex 20.5; 23.7). C'est pourquoi nous devons lui faire un entier paiement, soit par nous-mêmes, soit par un autre (Rm 8.3-4).

**Q. 13:** Mais pouvons-nous faire ce paiement par nous-mêmes?

Nullement. Nous augmentons au contraire journellement notre dette (Jb 9.1-3; 15.15; Mt 6.12).

**Q. 14:** Mais une créature quelconque peut-elle payer pour nous?

Aucune. Car d'abord Dieu ne veut punir aucune autre créature d'une faute dont l'homme s'est rendu coupable (He 2.14ss.); ensuite, aucune simple créature ne peut supporter le poids de la colère éternelle de Dieu contre le péché, ni en délivrer d'autres (Ps 130.3).

**Q. 15:** Quel médiateur et libérateur devons-nous alors chercher?

Quelqu'un qui soit un vrai homme (1 Co 15.21) et qui soit juste (Jr 33.16; Es 53.9; 2 Co 5.21; He 7.16), et qui cependant soit plus fort que toutes les créatures, c'est-à-dire qui soit en même temps vrai Dieu (Es 7.14; Rm 9.5; Jr 23.5s.).

**Q. 16:** Pourquoi doit-il être un vrai homme et qui soit juste?

Parce que la justice de Dieu exige (Rm 5.12, 15) que la nature humaine, qui a péché, paie pour le péché; mais un homme qui serait lui-même pécheur ne pourrait pas payer pour les autres (1 P 3.18; Es 53.3-5, 10-11).

**Q. 17:** Pourquoi doit-il être en même temps vrai Dieu?

Pour que, par la puissance de sa divinité (Es 53.8; Ac 2.24; 1 P 3.18), il puisse supporter le poids de la colère de Dieu dans son humanité, et nous acquérir (Jn 3.16; Ac 20.28) et nous rendre la justice et la vie (Jn 1.4).

**Q. 18:** Mais qui est ce Médiateur qui est à la fois vrai Dieu et un vrai homme qui soit juste?

Notre Seigneur Jésus-Christ (Mt 1.23; 1 Tm 3.16; Lc 2.11), qui nous est donné pour notre délivrance et notre justice parfaites (1 Co 1.30).

**Q. 19:** D'où sais-tu cela?

Par le saint Evangile, que Dieu lui-même a d'abord révélé dans le paradis (Gn 3.15), puis qu'il a fait annoncer par les saints patriarches et les prophètes (Gn 22.18; 49.10s.; Rm 1.2; He 1.1; Ac 3.22-24; 10.43), préfigurer par les sacrifices et les autres cérémonies de la Loi (Jn 5.46; He 10.7), et qu'il a enfin accompli par son Fils unique et bien-aimé (Rm 10.4; Ga 4.4s.).

**Q. 20:** Tous les hommes sont-ils donc sauvés en Christ comme ils étaient perdus en Adam?

Non, seulement ceux qui, par une vraie foi, lui sont incorporés et qui reçoivent tous ses bienfaits (Jn 1.12; Es 53.11; Ps 2.12; Rm 11.20; He 4.2; 10.39).

**Q. 21:** Qu'est-ce qu'une vraie foi?

Ce n'est pas seulement une connaissance certaine par laquelle je tiens pour vrai tout ce que Dieu nous a révélé dans sa parole (Jc 1.18), mais c'est aussi une confiance pleine et entière (Rm 4.16ss.; 5.1) que le Saint-Esprit (2 Co 4.13; Ep 2.8s.; Mt 16.17; Ph 1.19) produit en moi par l'Evangile (Rm 1.16; 10.17), et qui m'assure que ce n'est pas seulement aux autres, mais aussi à moi que Dieu a offert la rémission des péchés, la justice et le salut éternels (He 11.7-10; Rm 1.16), par pure grâce, par le seul mérite du Christ (Ep 2.7-9; Rm 3.24s.; Ga 2.16).

**Q. 22:** Mais qu'est-il nécessaire à un chrétien de croire?

Tout ce qui nous est promis dans l'Evangile (Jn 20.31; Mt 28.20) et que les articles de notre foi chrétienne, universelle et indubitable, nous apprennent en abrégé.

**Q. 23:** Que disent ceux-ci?

Je crois en Dieu le Père, le Tout-Puissant, créateur du ciel et de la terre. Et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, qui est né de la vierge Marie. Il a souffert sous Ponce Pilate, il a été crucifié, il est mort, il a été enseveli, il est descendu aux enfers. Le troisième jour il est ressuscité des morts, il est monté au ciel, il s'est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant. De là, il viendra pour juger les vivants et les morts. Je crois au Saint-Esprit. Je crois une sainte Eglise catholique, la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair et la vie éternelle.

**Q. 24:** Comment divise-t-on ces articles?

En trois parties. La première traite de Dieu le Père et de notre création. La seconde de Dieu le Fils et de notre délivrance. La troisième de Dieu le Saint-Esprit et de notre sanctification.

**Q. 25:** Puisqu'il n'y a qu'une unique essence divine (Dt 6.4), pourquoi nommes-tu trois personnes: le Père, le Fils, le Saint-Esprit?

Parce que Dieu s'est révélé tel dans sa Parole (Es 61.1; Ps 110.1; Mt 3.16-17; 28.19; 1 Jn 5.7), de sorte que ces trois personnes distinctes sont le seul, vrai et éternel Dieu.

**DE DIEU LE PERE****Q. 26:** Que crois-tu quand tu dis: "Je crois en Dieu le Père, le Tout-Puissant, créateur du ciel et de la terre"?

Que le Père éternel de notre Seigneur Jésus-Christ a créé de rien le ciel et la terre et tout ce qui s'y trouve (Gn 1; Ps 33.6) et qu'il les entretient et les gouverne encore par son conseil éternel et par sa providence et qu'il est aussi mon Dieu (Ps 104; Mt 10.29; He 1.3; Ps 115.1-3) et mon Père pour l'amour de son Fils Jésus-Christ (Jn 1.12; Rm 8.15; Ga 4.5-7; Ep 1.5). En lui je me confie, de sorte que je ne doute pas qu'il prenne soin de tout ce qui m'est nécessaire pour le corps et pour l'âme (Ps 55.23; Mt 6.25s.; Lc 12.22) et aussi qu'il tourne à mon bien tout le mal qu'il m'envoie dans cette vallée de larmes (Rm 8.28): car il peut le faire, comme Dieu Tout-Puissant (Rm 10.12), et il veut aussi le faire, comme Père fidèle (Mt 6.25ss.; 7.9-11).

**Q. 27:** Qu'entends-tu par la providence de Dieu?

La force toute-puissante et présente de Dieu (Ac 17.25s.), par laquelle il maintient comme par la main les cieux et la terre avec toutes les créatures et les gouverne (He 1.3), de sorte que frondaison et herbe, pluie et sécheresse, année fertile et stérile, nourriture et breuvage (Jr 5.24; Ac 14.17), santé et maladie (Jn 9.3), richesse et pauvreté (Pr 22.2), et toutes choses ne nous viennent pas par le hasard, mais de sa main paternelle.

**Q. 28:** Quel profit retirons-nous de la connaissance de la création et de la providence de Dieu?

D'être patients dans toute adversité (Rm 5.3; Jc 1.3; Jb 1.21), reconnaissants dans la félicité (Dt 8.10; 1 Th 5.18), et d'avoir bonne confiance pour notre avenir en notre Dieu et Père fidèle, dont aucune créature ne nous séparera de l'amour (Rm 8.38-39), car toutes les créatures sont tellement dans sa main, qu'elles ne peuvent faire le moindre mouvement sans sa volonté (Jb 1.12; Ac 17.28; Pr 21.1).

## DE DIEU LE FILS

**Q. 29:** Pourquoi le Fils de Dieu est-il appelé "Jésus", c'est-à-dire "Sauveur"?

Parce qu'il nous sauve de nos péchés (Mt 1.21; He 7.24s.) et qu'on ne peut chercher ni trouver quelque salut en aucun autre (Ac 4.12).

**Q. 30:** Croient-ils alors aussi en Jésus, l'unique Sauveur, ceux qui cherchent leur félicité et leur salut auprès des saints, en eux-mêmes ou ailleurs?

Non, mais ils renient en fait l'unique Sauveur (1 Co 1.13; Ga 5.4). Car, ou bien Jésus n'est pas un parfait Sauveur, ou bien ceux qui acceptent ce Sauveur d'une foi véritable doivent avoir en lui tout ce qui est nécessaire à leur salut (Es 9.6; Col 1.19-20; 2.10; Jn 1.16).

**Q. 31:** Pourquoi est-il appelé "Christ", c'est-à-dire "oint"?

Parce qu'il a été institué de Dieu le Père et oint du Saint-Esprit (He 1.9): pour être notre souverain prophète et docteur (Dt 18.15; Ac 3.22), qui nous a pleinement révélé le conseil secret et la volonté de Dieu qui sont de nous délivrer (Jn 1.18; 15.15); pour être notre unique grand-prêtre (Ps 110.4; He 7.21), qui nous a délivrés par le sacrifice unique de son corps et qui, continuellement, par son intercession, plaide pour nous auprès du Père (Rm 8.34; 5.9s.); et pour être notre roi éternel, qui nous gouverne par sa parole et par son Esprit et qui nous garde et nous maintient dans la délivrance qu'il nous a acquise (Ps 2.6; Lc 1.33; Mt 28.18).

**Q. 32:** Mais pourquoi es-tu appelé "chrétien"?

Parce que par la foi je suis un membre du Christ (Ac 11.26), et qu'ainsi je suis fait participant de son onction (1 Jn 2.27; Ac 2.17; Jl 3.1), pour confesser, moi aussi, son nom (Mc 8.38), pour m'offrir à lui en vivant sacrifice de reconnaissance (Rm 12.1; Ap 1.6; 5.8-10; 1 P 2.9), et pour combattre pendant cette vie avec une conscience libre contre le péché et le diable (1 Tm 1.18s.) et enfin pour régner éternellement avec lui sur toutes les créatures (2 Tm 2.12).

**Q. 33:** Pourquoi s'appelle-t-il "Fils unique de Dieu", alors que, nous aussi, nous sommes enfants de Dieu?

Parce que Christ seul est le Fils éternel de Dieu par nature (Jn 1.14-18; He 1.2), alors que nous sommes reçus enfants de Dieu à cause de lui et par grâce (Rm 8.15-17; Ep 1.5s.).

**Q. 34:** Pourquoi l'appelles-tu "notre Seigneur"?

Parce qu'il nous a délivrés et rachetés, corps et âme, du péché et de toute la puissance du diable, non avec de l'or ou de l'argent, mais avec son précieux sang, pour que nous soyons sa propriété (1 P 1.18; 2.9; 1 Co 6.20; 7.23).

**Q. 35:** Que veut dire "conçu du Saint-Esprit et né de la vierge Marie"?

Que le Fils éternel de Dieu, qui est le Dieu vrai et éternel (Jn 1.1; Rm 1.4), et le demeure (Rm 9.5), a assumé la vraie nature humaine de la chair et du sang de la vierge Marie (Ga 4.4; Jn 1.14), par l'opération du Saint-Esprit (Mt 1.18; Lc 1.35), afin d'être aussi la vraie postérité de David (Ps 132.11; Rm 1.3), semblable en toutes choses à ses frères (Ph 2.7) excepté le péché (He 4.15).

**Q. 36:** Quel profit retires-tu de la sainte conception et de la naissance de Christ?

Qu'il est notre médiateur (He 2.16s.) et que par son innocence et sa parfaite sainteté il couvre devant la face de Dieu mon péché dans lequel j'ai été conçu (Ps 32.1; 1 Co 1.30).

**Q. 37:** Que comprends-tu par l'expression "il a souffert"?

Que durant tout le temps de sa vie sur la terre, mais particulièrement à la fin de celle-ci, il a porté dans son corps et dans son âme la colère de Dieu contre le péché de tout le genre humain (1 P 2.24; Es 53.12), afin que par sa souffrance, unique sacrifice expiatoire (1 Jn 2.2; 4.10; Rm 3.25), il délivre notre corps et notre âme de la damnation éternelle, et nous acquière la grâce de Dieu, la justice et la vie éternelle.

**Q. 38:** Pourquoi a-t-il souffert sous le juge Ponce Pilate?

Afin que lui, innocent, fût condamné par un juge terrestre (Ac 4.27s.; Lc 23.14; Jn 19.4), et nous délivrât par cela du jugement sévère de Dieu qui devait venir sur nous (Ps 69.5; Es 53.4s.; 2Co5.21; Ga3.13).

**Q. 39:** Y a-t-il quelque chose de plus dans le fait qu'il a été crucifié que s'il était mort d'une autre façon?

Oui, car par cela je suis assuré qu'il a pris sur lui la malédiction qui reposait sur moi (Ga 3.13). Car la mort sur la croix était maudite de Dieu (Dt 21.23; Ga 3.13).

**Q. 40:** Pourquoi Christ a-t-il dû souffrir la mort?

Parce que, à cause de la justice et de la vérité de Dieu (Gn 2.17), il n'était pas possible de payer pour nos péchés autrement que par la mort du Fils de Dieu (He 2.9, 14s.).

**Q. 41:** Pourquoi a-t-il été enseveli?

Pour montrer par là qu'il était vraiment mort (Mt 27.59s.; Lc 23.50-53; Jn 19.38-42; Ac 13.29).

**Q. 42:** Mais puisque Christ est mort pour nous, comment se fait-il que nous aussi nous devions mourir?

Notre mort n'est pas un paiement pour notre péché, mais seulement une mort aux péchés et une entrée dans la vie éternelle an 5 24; Ph 1.23; Rm 7.24).

**Q. 43:** Quel profit retirons-nous encore du sacrifice et de la mort du Christ sur la croix?

Que par sa puissance notre vieil homme est crucifié, mis à mort et enseveli avec lui (Rm 6.6-8, 11s.; Col 2.12), pour que les néfastes convoitises de la chair ne règnent plus en nous (Rm 6.12), mais que nous nous offrions nous-mêmes à lui en sacrifice d'actions de grâce (Rm 12.1).

**Q. 44:** Pourquoi ajoute-t-on "il est descendu aux enfers"?

Pour que dans mes plus grandes tentations je sois assuré que mon Seigneur Christ, par son angoisse indicible, par les douleurs et les frayeurs qu'il a souffertes dans son âme également, sur la croix et auparavant, m'a délivré de la peur et des souffrances infernales (Es 53.10; Mt 27.46).

**Q. 45:** A quoi nous sert la résurrection du Christ?

Premièrement, il a triomphé de la mort par sa résurrection, afin de pouvoir nous rendre participants à la justice qu'il nous a acquise par sa mort (1 Co 15.17, 54s.; Rm 4.25; 1 P 1.3, 21). Deuxièmement, nous sommes aussi, dès maintenant, réveillés par sa puissance à une vie nouvelle (Rm 6.4; Col 3.1-5; Ep 2.5). Troisièmement, la résurrection du Christ nous est un gage certain de notre bienheureuse résurrection (1 Co 15.12; Rm 8.11).

**Q. 46:** Comment comprends-tu qu'"il est monté au ciel"?

Que Christ a été élevé, sous les yeux de ses disciples, de la terre au ciel (Ac 1.9; Mt 26.64; Mc 16.19; Lc 24.51), et qu'il y est pour notre bien (He 4.14; 7.25; 9.24ss.; Rm 8.34; Ep 4.10; Col 3.1), jusqu'à ce qu'il revienne pour juger les vivants et les morts (Ac 1.11; Mt 24.30).

**Q. 47:** Christ n'est-il donc pas avec nous jusqu'à la fin du monde, comme il nous l'a promis (Mt 28.20)?

Christ est vrai homme et vrai Dieu. Selon sa nature humaine il n'est pas à présent sur terre (Mt 26.11; Jn 16.28; 17.11; Ac 3.21); mais selon sa divinité, sa majesté, sa grâce et son Esprit, il ne s'éloigne jamais de nous (Jn 14.17ss.; 16.13; Mt 28.20; Ep 4.8).

**Q. 48:** Mais alors ne sépare-t-on pas les deux natures en Christ l'une de l'autre, si son humanité n'est pas partout, alors que sa divinité l'est?

Nullement, car puisque la divinité est infinie et partout présente (Ac 7.49; Jr 23.24), il doit s'ensuivre qu'elle est bien hors de l'humanité qu'elle a assumée, et pourtant elle n'en est pas moins aussi dans celle-ci et elle lui reste personnellement unie (Col 2.9; Jn 3.13; 11.15; Mt 28.6).

**Q. 49:** A quoi nous sert l'ascension de Christ?

Premièrement, à ce qu'il est notre intercesseur au ciel devant son Père (1 Jn 2.1; Rm 8.34). Deuxièmement, à ce que nous avons notre chair au ciel comme gage assuré que lui, la tête, nous élèvera aussi à lui, nous ses membres (Jn 14.2; 20.17; Ep 2.6). Troisièmement, à ce qu'il nous envoie à son tour son Esprit comme gage (Jn 14.16; Ac 2.1ss., 33; 2 Co 1.22; 5.5) par la puissance duquel nous cherchons ce qui est en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu, et non ce qui est sur terre (Col 3.1; Ph 3.20-21).

**Q. 50:** Pourquoi ajoute-t-on qu'"il s'est assis à la droite de Dieu"?

Parce que Christ est monté au ciel, afin de s'y manifester comme le chef de son Eglise universelle (Ep 1.20-23; Col 1.18), par lequel le Père gouverne toutes choses (Mt 28.18; Jn 5.22).

**Q. 51:** A quoi nous sert cette glorieuse seigneurie de Christ, notre chef?

Premièrement, à ce que, par son Saint-Esprit, il répande en nous ses membres les dons célestes (Ep 4.10); ensuite, à ce que, par sa puissance, il nous protège et nous maintienne face à tous nos ennemis (Ps 2.9; Jn 10.28; Ep 4.8).

**Q. 52:** Qu'est-ce qui te console dans le retour de Christ pour juger les vivants et les morts?

Que dans toute détresse et persécution, j'attends du ciel la tête haute, comme juge, celui-là même qui s'est auparavant présenté pour moi devant le tribunal de Dieu et qui a emporté loin de moi toute malédiction (Lc 21.28; Rm 8.23; Ph 3.20; Tt 2.2, 13); qu'il jette dans la damnation éternelle tous ses ennemis et les miens (2 Th 1.6-10; 1 Th 4.16; Mt 25.41-43), mais moi qu'il me prenne avec lui avec tous les élus dans la joie et la gloire célestes (Mt 25.34).

## DE DIEU LE SAINT-ESPRIT

**Q. 53:** Que crois-tu "du Saint-Esprit"?

Premièrement, qu'il est avec le Père et le Fils également Dieu éternel (Gn 1.2; Es 48.16; 1 Co 3.16; 6.19; Ac 5.3s.). Deuxièmement, qu'il m'est aussi donné à moi (Mt 28.19; 2 Co 1.21s.), pour me rendre participant, par une vraie foi, de Christ et de tous ses bienfaits (Ga 3.14; 1 P 1.2; 1 Co 6.17); qu'il me console (Ac 9.31) et qu'il demeurera auprès de moi pour l'éternité (Jn 14.16; 1 P 4.14).

**Q. 54:** Que crois-tu de "la Sainte Eglise universelle"?

Que depuis le commencement du monde et jusqu'à la fin (Ps 71.18; 1 Co 11.26), le Fils de Dieu (Jn 10.11), par son Esprit et sa parole (Es 59.21; Rm 1.16; 10.14-17; Ep 5.26), rassemble, protège et maintient (Mt 16.18; Jn 10.28-30; 1 Co 1.8s.), dans l'unité de la vraie foi (Ac 2.46; Ep 4.3-6), une communauté élue pour lui de tout le genre humain (Gn 26.4) en vue de la vie éternelle (Rm 8.29s.; Ep 1.10-13). De cette communauté je suis membre vivant (1 Jn 3.21) et le resterai éternellement (1 Jn 2.19).

**Q. 55:** Que comprends-tu par "la communion des saints"?

Premièrement, que tous les croyants en général et chacun en particulier, en tant que ses membres, participent au Seigneur Christ et à tous ses trésors et dons (1 Jn 1.3; 1 Co 1.9; Rm 8.32). Deuxièmement, que chacun doit se savoir tenu d'employer de bon coeur et avec joie ses dons pour le bien et le salut des autres membres (1 Co 12.12-13, 21; 13.5; Ph 2.4-6).

**Q. 56:** Que crois-tu de "la rémission des péchés"?

Que Dieu, à cause de la satisfaction de Christ (1 Jn 2.2; 2 Co 5.19, 21), ne veut plus jamais se souvenir de tous mes péchés ni de la nature pécheresse contre laquelle j'ai à lutter tout le cours de ma vie (Jr 31.34; Ps 103.3s., 10, 12; Rm 7.24-25; 8.1-4), mais qu'il m'offre par grâce la justice de Christ, de sorte que je ne doive plus jamais venir en jugement (Jn 3.18).

**Q. 57:** Quelle consolation te donne "la résurrection de la chair"?

Que non seulement mon âme après cette vie sera aussitôt emmenée vers Christ son chef (Lc 23.43; Ph 1.23), mais que ma chair aussi sera ressuscitée par la puissance du Christ et réunie à nouveau avec mon âme et deviendra conforme au corps glorieux de Christ (1 Co 15.53s.; Jb 19.25s.; 1 Jn 3.2; Ph 3.21).

**Q. 58:** Quelle consolation te donne l'article de "la vie éternelle"?

Que, de même que maintenant je ressens dans mon coeur le commencement de la joie éternelle (2 Co 5.2s.), de même après cette vie je posséderai la félicité parfaite qu'aucun oeil n'a vue, qu'aucune oreille n'a entendue et qui n'est jamais montée dans le coeur d'aucun homme (1 Co 2.9), et cela pour louer Dieu éternellement (Jn 17.3).

**Q. 59:** A quoi te sert-il donc de croire tout cela?

A être justifié en Christ devant Dieu et à être héritier de la vie éternelle (Ha 2.4; Rm 1.17; Jn 3.36).

**Q. 60:** Comment es-tu justifié devant Dieu?

Seulement par une vraie foi en Jésus-Christ (Rm 3.21s., 24s., 28; Ga 2.16; Ep 2.8s.; Ph 3.9). Voici comment: ma conscience m'accuse d'avoir gravement péché contre tous les commandements de Dieu, de n'en avoir jamais observé aucun (Rm 3.9), et d'être encore continuellement enclin à tout mal (Rm 7.23). Néanmoins, sans aucun mérite de ma part (Tt 3.5), par pure grâce (Rm 3.24; Ep 2.8), Dieu m'offre (1 Jn 2.2) et m'impute (Rm 4.4s.; 2 Co 5.19) la parfaite satisfaction, justice et sainteté du Christ (1 Jn 2.2), comme si je n'avais jamais commis ni eu aucun péché et comme si j'avais moi-même accompli toute l'obéissance que Christ a acquittée pour moi (2 Co 5.21), à la seule condition que je reçoive ce bienfait d'un coeur croyant (Rm 3.22; Jn 3.18).

**Q. 61:** Pourquoi dis-tu que tu es justifié par la foi seule?

Ce n'est pas que je plaise à Dieu à cause de la dignité de ma foi, mais bien parce que la satisfaction, justice et sainteté de Christ sont seules ma justice devant Dieu (1 Co 1.30; 2.2), et que je ne puis les recevoir ni me les approprier autrement que par la foi (1 Jn 5.10).

**Q. 62:** Pourquoi donc nos bonnes oeuvres ne peuvent-elles être notre justice devant Dieu, ou du moins en être une partie?

Parce que la justice, pour pouvoir subsister devant le jugement de Dieu, doit être parfaite et entièrement conforme à la loi divine (Ga 3.10; Dt 27.26), alors que même les oeuvres meilleures en cette vie sont toutes imparfaites et entachées de péché (Es 64.6).

**Q. 63:** Nos bonnes oeuvres ne méritent-elles donc rien, quand pourtant Dieu veut les récompenser dans cette vie et dans la vie future?

Cette récompense n'est pas donnée par mérite, mais par grâce (Lc 17.10).

**Q. 64:** Mais cette doctrine ne rend-elle pas les gens négligents et impies?

Non, car il est impossible que ceux qui sont implantés en Christ par une vraie foi ne portent pas des fruits de reconnaissance (Mt 7.18).

## **DES SAINTS SACREMENTS**

**Q. 65:** Puisque seule la foi nous rend participants à Christ et à tous ses bienfaits, d'où vient une telle foi?

Le Saint-Esprit la produit dans nos coeurs (Ep 2.8s.; Jn 3.5) par la prédication du saint Evangile et la confirme par la célébration des saints sacrements (Mt 28.19s.; 1 P 1.22s.).

**Q. 66:** Qu'est-ce que les sacrements?

Ce sont des signes et sceaux visibles et saints institués par Dieu, afin que par leur célébration il nous donne de mieux comprendre la promesse de l'Evangile et la scelle pour nous, à savoir qu'à cause du sacrifice unique du Christ accompli sur la croix, il nous offre par grâce le pardon des péchés et la vie éternelle (Gn 17.11; Rm 4.11; Dt 30.6; Lv 6.25; He 9.8s., 24; Ez 20.12).

**Q. 67:** La parole et les sacrements ont-ils donc pour fin de diriger notre foi vers le sacrifice de Jésus-Christ sur la croix, comme vers l'unique fondement de notre salut?

Oui, assurément car le Saint-Esprit enseigne dans l'Evangile et confirme par les saints sacrements que notre salut tout entier repose sur l'unique sacrifice du Christ accompli pour nous sur la croix (Rm 6.3; Ga 3.27).

**Q. 68:** Combien de sacrements Christ a-t-il institués dans le Nouveau Testament?

Deux: le saint baptême et la sainte cène.

## **DU SAINT BAPTEME**

**Q. 69:** Comment le saint baptême te rappelle-t-il et t'assure-t-il que l'unique sacrifice de Christ sur la croix est pour ton bien?

Parce que Christ a institué ce bain extérieur (Mt 28.19s.; Ac 2.38) et y a joint la promesse (Mt 3.11; Mc 16.16; Rm 6.3s.) que par son sang et par son Esprit je suis lavé de l'impureté de mon âme, c'est-à-dire de tous mes péchés, aussi certainement que je suis lavé extérieurement par l'eau qui sert d'ordinaire à enlever la saleté du corps (Mc 1.4; Lc 3.3).

**Q. 70:** Que signifie être lavé par le sang et par l'Esprit de Christ?

C'est avoir la rémission des péchés par la grâce de Dieu à cause du sang que Christ a versé pour nous dans son sacrifice sur la croix (He 12.24; 1 P 1.2; Ap 1.5; Za 13.1; Ez 36.25). C'est aussi être renouvelé et sanctifié par le Saint-Esprit qui fait de nous des membres de Christ, afin que nous mourions de plus en plus au péché et menions une vie sainte et irrépréhensible (Jn 1.33; 3.5; 1 Co 6.11; 12.13; Rm 6.4; Col 2.12).

**Q. 71:** Où Christ a-t-il promis que nous sommes lavés par son sang et son Esprit aussi certainement que nous le sommes par l'eau du baptême?

Dans l'institution du baptême qui dit: "Allez donc; de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit" (Mt 28.19). "Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné" (Mc 16.16). Cette promesse est aussi répétée lorsque l'Ecriture appelle le baptême "le bain de la nouvelle naissance" (Tt 3.5) et "la purification des péchés" (Ac 22.16).

**Q. 72:** Le bain extérieur est-il donc en lui-même la purification des péchés?

Non (Mt 3.11; 1 P 3.21; Ep 5.26s.), car seuls le sang de Jésus-Christ et le Saint-Esprit nous purifient de tous péchés (1 Jn 1.7; 1 Co 6.11).

**Q. 73:** Pourquoi donc le Saint-Esprit appelle-t-il le baptême le bain de la nouvelle naissance et la purification des péchés?

Dieu ne parle pas ainsi sans grande raison, car non seulement il veut nous apprendre par là que, tout comme la saleté du corps est enlevée par l'eau, de même nos péchés le sont par le sang et l'Esprit du Christ (Ap 1.5; 7.14; 1 Co 6.11); mais bien plus, il veut nous assurer par ce gage et ce signe divins que nous sommes aussi véritablement lavés spirituellement de nos péchés que nous le sommes corporellement par l'eau (Mc 16.16; Ga 3.17).

**Q. 74:** Faut-il aussi baptiser les jeunes enfants?

Oui, car ils appartiennent comme les adultes à l'alliance de Dieu et à son Eglise (Gn 17.7) et la rémission des péchés dans le sang du Christ (Mt 19.14), ainsi que le Saint-Esprit qui produit la foi, ne leur sont pas moins promis qu'à eux (Lc 1.14s.; Ps. 22.11; Es 44.1-3; Ac 2.39). Ils doivent donc aussi être incorporés à l'Eglise chrétienne par le baptême, signe de l'alliance, et être distingués des enfants des incroyants (Ac 10.47), comme cela s'est pratiqué sous l'Ancien Testament par la circoncision (Gn 17.14), à la place de laquelle le baptême a été institué dans le Nouveau Testament (Col 2.11-13).

## DE LA SAINTE CENE DE JESUS-CHRIST

**Q. 75:** Comment la sainte cène te rappelle-t-elle et t'assure-t-elle que tu as part à l'unique sacrifice de Christ sur la croix et à tous ses biens?

En ce que Christ m'a commandé, à moi et à tous les croyants, de manger de ce pain rompu et de boire de cette coupe en sa mémoire. Il y a également joint ses promesses (Mt 26.26ss.; Mc 14.22ss.; Lc 22.19ss.; 1 Co 10.16ss.; 11.23-25): d'une part, aussi vrai que je vois de mes yeux le pain du Seigneur être rompu pour moi et la coupe m'être donnée, aussi vrai son corps a été offert et rompu pour moi sur la croix et son sang versé pour moi. D'autre part, aussi vrai que je reçois de la main du ministre et que corporellement je mange le pain et bois la coupe du Seigneur qui me sont donnés comme signes certains du corps et du sang de Christ, aussi vrai lui-même nourrit et désaltère mon âme pour la vie éternelle par son corps crucifié et son sang répandu.

**Q. 76:** Que veut dire manger le corps crucifié de Christ et boire son sang répandu?

C'est accepter d'un coeur croyant toute la passion et la mort de Christ et recevoir ainsi la rémission des péchés et la vie éternelle (Jn 6.35, 40, 47s., 50s., 53s.). C'est aussi être uni toujours plus étroitement au corps béni de Christ par le Saint-Esprit qui habite en Christ comme en nous (Jn 6.55s.), de sorte que nous soyons chair de sa chair et os de ses os (Ep 3.16-17; 5.29s., 32; 1 Co 6.15, 17, 19; 1 Jn 3.24; 4.13), alors même qu'il est au ciel (Ac 3.21; 1 Co 11.26) et nous sur la terre. De cette façon un seul Esprit - comme l'âme le fait pour les membres du corps - nous gouverne et nous fait vivre éternellement (Jn 14.23; 6.56-58; 15.1-6; Ep 4.15-16).

**Q. 77:** Où Christ a-t-il promis aux croyants de les nourrir de son corps et de les désaltérer de son sang, aussi certainement qu'ils mangent de ce pain rompu et boivent de cette coupe?

Dans l'institution de la cène qui dit ceci (1 Co 11.23-25; Mt 26.26-28; Mc 14.22-24; Lc 22.19s.): "Le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain, et après avoir rendu grâce, il le rompit et dit: "Ceci est mon corps, qui est pour vous, faites cela en mémoire de moi." Il fit de même pour la coupe, après le repas, en disant: "Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang; faites cela toutes les fois que vous en boirez, en mémoire de moi. Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne." Et cette promesse est aussi répétée par saint Paul quand il dit (1 Co 10.16s.): "La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas la communion au sang de Christ? Le pain que nous rompons n'est-il pas la communion au corps de Christ? Puisqu'il y a un seul pain, nous sommes un seul corps; car tous nous participons à cet unique pain."

**Q. 78:** Le pain et le vin deviennent-ils donc essentiellement le corps et le sang de Christ?

Non, mais comme dans le baptême, l'eau n'est pas changée en sang de Christ, ou ne devient pas la purification même des péchés, mais en est seulement un signe et un gage divins (Mt 26.29; Mc 14.24), de même dans la cène le pain sacré ne devient pas le corps même de Christ (1 Co 10.16s.; 11.26-28), bien que, suivant la nature et l'usage des sacrements (Gn 17.10s.; 14.19; Ex 12.27, 43, 48; Tt 3.5; 1 P 3.21; 1 Co 10.1-4), il soit appelé le corps de Christ.

**Q. 79:** Pourquoi alors Christ appelle-t-il le pain son corps, et la coupe son sang ou la nouvelle alliance en son sang, et saint Paul parle-t-il de la communion au corps et au sang de Jésus-Christ?

Christ ne parle pas ainsi sans grande raison: par là il veut nous enseigner non seulement que, comme le pain et le vin entretiennent la vie présente, de même son corps crucifié et son sang versé sont la vraie nourriture et le vrai breuvage de nos âmes pour la vie éternelle (Jn 6.51, 55); mais bien plus il veut nous assurer par ce signe et gage visible que nous sommes faits participants de son vrai corps et de son vrai sang par l'action du Saint-Esprit, aussi véritablement que nous recevons par la bouche du corps ces signes sacrés en mémoire de lui (1 Co 10.16-17); et enfin qu'ainsi toute sa passion et son obéissance nous appartiennent aussi certainement que si nous avions souffert et satisfait nous-mêmes pour nos péchés.

**Q. 80:** Quelle différence y a-t-il entre la cène du Seigneur et la messe papale?

La cène nous atteste que nous avons rémission entière de tous nos péchés par l'unique sacrifice de Jésus-Christ, qu'il a lui-même accompli une fois pour toutes sur la croix (He 7.26; 9.12, 25-28; 10.10, 12-14; Jn 19.30; Mt 26.28; Lc 22.19s.), et que par le Saint-Esprit nous sommes incorporés à Christ (1 Co 6.17; 10.16), qui se trouve maintenant, avec son vrai corps, au ciel à la droite du Père (He 1.3; 8.1s.) et veut y être adoré (Jn 4.21-24; 20.17; Lc 24.52; Ac 7.55-56; Col 3.1; Ph 3.20s.; 1 Th 1.10).

La messe, en revanche, enseigne que les vivants et les morts n'ont la rémission des péchés par la passion de Christ que si Christ est en outre quotidiennement sacrifié pour eux par des prêtres qui célèbrent les messes; de plus elle enseigne que Christ se trouve corporellement sous les espèces du pain et du vin et que, par conséquent, il doit y être adoré. Ainsi la messe n'est au fond rien d'autre qu'une négation de l'unique sacrifice et passion de Jésus-Christ (in Canone Missae. De consecrat. distinct. 2 [Corpus juris canonici, Decreti Gratiani tertia pars, De Consecratione, dist. 2 c. 42, éd. Friedberg, I, col. 1328s.]; He 9.6-10; 10.19-31) et qu'une maudite idolâtrie.

**Q. 81:** Quels sont ceux qui doivent venir à la table du Seigneur?

Ceux qui se déplaisent à eux-mêmes à cause de leurs péchés, qui croient pourtant que ceux-ci leur sont pardonnés et que la faiblesse qui reste en eux est couverte par la passion et la mort de Christ, et qui désirent aussi affirmer de plus en plus leur foi et améliorer leur vie. Mais les impénitents et les hypocrites mangent et boivent leur propre condamnation (1 Co 10.19-21; 11.28s.).

**Q. 82:** Faut-il aussi admettre à la cène ceux qui par leur confession et leur vie se montrent incrédules et impies?

Non, car ainsi l'alliance de Dieu est profanée et sa colère excitée contre toute la communauté (1 Co 11.20, 34; Es 1.11-15; 66.3; Jr 7.21-23; Ps 50.16-23). C'est pourquoi, suivant l'ordonnance de Christ et de ses apôtres, l'Eglise est tenue d'exclure ces incrédules et ces impies par le ministère des clefs jusqu'à ce qu'ils améliorent leur vie.

**Q. 83:** Qu'est-ce que le ministère des clefs?

C'est la prédication du saint Evangile et la discipline ecclésiastique. Par ces deux moyens, le Royaume des cieux est ouvert aux croyants et fermé aux incrédules (Mt 16.18s.; 18.15- 18).

**Q. 84:** Comment le Royaume des cieux est-il ouvert et fermé par la prédication du saint Evangile?

En annonçant et en attestant publiquement, selon l'ordre de Christ, à tous les fidèles en général et à chacun en particulier que toutes les fois qu'ils embrassent la promesse de l'Evangile par une vraie foi, tous leurs péchés leur sont véritablement pardonnés par Dieu à cause du mérite de Christ. Et au contraire en annonçant et en attestant publiquement aux incrédules et aux hypocrites que la colère de Dieu et la réprobation éternelle pèsent sur eux tant qu'ils ne se convertissent pas (Jn 20.21-23; Mt 16.19). Suivant ce témoignage de l'Evangile Dieu jugera aussi bien dans cette vie que dans celle à venir.

**Q. 85:** Comment le Royaume des cieux est-il ouvert et fermé par la discipline ecclésiastique?

En dénonçant, suivant l'ordre de Christ, à l'Eglise ou à ceux qu'elle a établis pour cela, ceux qui sous couvert du nom de chrétiens enseignent ou se conduisent d'une manière qui n'est pas chrétienne et qui en dépit de plusieurs avertissements fraternels ne renoncent pas à leurs erreurs ou à leurs vices. S'ils ne se rendent pas à l'exhortation de l'Eglise ou de ses ministres, ils sont exclus par ces derniers de la communauté chrétienne au moyen de l'interdiction des saints sacrements et par Dieu lui-même du Royaume du Christ. Ils sont reçus à nouveau comme membres de Christ et de l'Eglise s'ils promettent et manifestent qu'ils vont véritablement s'amender (Mt 18.15-18; 1 Co 5.2-5; 2 Th 3.14s.; 2 Jn 10s.).

### **Troisième partie: DE LA RECONNAISSANCE**

**Q. 86:** Puisque nous sommes délivrés de notre misère sans aucun mérite de notre part par la grâce de Christ, pourquoi devons-nous faire de bonnes oeuvres?

Parce que Christ, après nous avoir rachetés par son sang, nous renouvelle aussi par son Saint-Esprit à son image, pour que nous nous montrions reconnaissants envers Dieu pour ses bienfaits par toute notre vie (Rm 6.13; 12.1s.; 1 P 2.5, 9s.; 1 Co 6.20) et en outre que nous le glorifions (Mt 5.16; 1 P 2.12); pour que nous aussi nous soyons assurés de notre foi par les fruits qu'elle porte (1 P 1.6-7; Mt 7.17; Ga 5.6, 22s.) et que par la sainteté de notre conduite nous gagnions nos prochains à Christ (1 P 3.1-2; Rm 14.19).

**Q. 87:** Ne peuvent-ils alors être sauvés, ceux qui ne se convertissent pas à Dieu mais persistent dans leur conduite ingrate et impénitente?

En aucune manière, car l'Ecriture dit: Aucun débauché, idolâtre, adultère, voleur, accapareur, ivrogne, calomniateur, escroc, ou autre semblable n'héritera le Royaume de Dieu (1 Co 6.9-10; Ep 5.5s.; 1Jn3.14).

**Q. 88:** En combien de parties consiste la véritable repentance ou conversion de l'homme?

En deux parties: la mortification du vieil homme (Rm 6.4-6; Ep 4.22-24; Col 3.5-10; 1 Co 5.7), et la résurrection de l'homme nouveau.

**Q. 89:** Qu'est-ce que la mortification du vieil homme?

C'est être affligé de tout coeur à cause du péché, le haïr et le fuir de plus en plus (Rm 8.13; Jl 2.13).

**Q. 90:** Qu'est-ce que la résurrection de l'homme nouveau?

C'est se réjouir de tout coeur en Dieu par Christ (Rm 5.1; 14.17; Es 57.15), et désirer et aimer une vie faite de toutes les bonnes œuvres selon la volonté de Dieu (Rm 6.10-11; Ga 2.20).

**Q. 91:** Quelles sont donc les bonnes œuvres?

Celles-là seules qui procèdent d'une vraie foi (Rm 14.23), qui sont faites selon la Loi de Dieu (1 S 15.22; Ep 2.10) et pour sa gloire (1 Co 10.31); et non celles qui se font selon notre guise ou qui se fondent sur des lois humaines (Dt 12.32; Ez 20.18s.; Es 29.13; Mt 15.9).

## **DES DIX COMMANDEMENTS DE LA LOI DE DIEU**

**Q. 92:** Que dit la Loi de Dieu?

Le premier commandement: Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras point d'autre Dieu devant ma face.

Le second commandement: Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune représentation des choses qui sont en haut dans le ciel, ici-bas sur la terre, ou dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point; car je suis le Seigneur ton Dieu, un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fait miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

Le troisième commandement: Tu ne prendras point le nom du Seigneur ton Dieu en vain, car le Seigneur ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

Le quatrième commandement: Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage; mais le septième jour est le repos du Seigneur ton Dieu; tu ne feras aucun ouvrage en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes murs. Car le Seigneur a fait en six jours les cieux, la terre, la mer et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a bénit le jour du repos et l'a sanctifié.

Le cinquième commandement: Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donne.

Le sixième commandement: Tu ne tueras point.

Le septième commandement: Tu ne commettras point d'adultèbre.

Le huitième commandement: Tu ne déroberas point.

Le neuvième commandement: Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.

Le dixième commandement: Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain (Ex20.2-17; Dt 5.6-21).

**Q. 93:** Comment divise-t-on ces commandements?

En deux tables (Ex 34.28; Dt 4.13; 10.3s.), dont la première nous enseigne en quatre commandements comment nous devons nous conduire envers Dieu, la seconde, en six commandements, quels sont nos devoirs envers notre prochain (Mt 22.37-39).

**Q. 94:** Qu'est-ce que Dieu exige dans le premier commandement?

Sous peine de perdre le salut et la félicité de mon âme, je dois éviter et fuir toute idolâtrie (1 Co 6.9s.; 10.7, 14), sorcellerie, incantation superstitieuse (Lv 19.31; Dt 18.10-12), invocation des saints ou d'autres créatures (Mt 4.10; Ap 19.10; 22.8s.); en revanche je dois reconnaître véritablement le seul vrai Dieu (Jn 17.3), mettre ma confiance en lui seul (Jr 17.5), attendre de lui seul tout bien (Ps 104.27-30; Es 45.7; Jc 1.17), en toute humilité (1 P 5.5s.) et patience (He 10.36; Col 1.11; Rm 5.3-4; 1 Co 10.10; Ph 2.14), et l'aimer (Dt 6.5; Mt 22.37), l'honorer (Dt 6.2; Ps 111.10; Pr 1.7; 9.10; Mt 10.28) et le craindre (Mt 4.10; Dt 10.20s.) de tout coeur, en sorte que je renonce plutôt à toutes les créatures, que de faire la moindre chose contre sa volonté (Mt 5.29s.; 10.37; Ac 5.29).

**Q. 95:** Qu'est-ce que l'idolâtrie?

C'est inventer ou avoir, à la place du seul vrai Dieu qui s'est révélé dans sa Parole, ou à côté de lui, quelque autre chose en qui l'on met sa confiance (Ep 5.5; 1 Ch 16.26; Ph 3.19; Ga 4.8; Ep 2.12; 1Jn2.23;2Jn9;Jn5.23).

**Q. 96:** Quelle est la volonté de Dieu dans le deuxième commandement?

Que nous ne représentions Dieu d'aucune manière (Dt 4.15-19; Es 40.18-25; Rm 1.23s.; Ac 17.29) et que nous ne lui rendions aucun autre culte que celui qu'il a commandé dans sa Parole (1 S 15.23; Dt 12.30-32; Mt 15.9).

**Q. 97:** Ne faut-il donc faire aucune image?

Dieu ne peut ni ne doit être représenté d'aucune manière. Quant aux créatures, encore qu'on puisse les représenter, Dieu défend d'en faire ou d'en posséder aucune image destinée à être honorée ou employée dans le culte qu'on lui rend (Ex 23.24s.; 34.13s.; Nb 33.52; Dt 7.5; 12.3; 16.22; 2 R 18.3s.).

**Q. 98:** Ne peut-on pas tolérer les images dans les églises comme livres pour les ignorants?

Non, car nous ne devons pas être plus sages que Dieu, qui veut instruire son Eglise non par des idoles muettes ar 10.8; Ha 2.18s.), mais par la prédication vivante de sa Parole (2 P 1.19; 2 Tm 3.16s.).

**Q. 99:** Que veut le troisième commandement?

Que nous ne blasphémions ni ne profanions le nom de Dieu en sacrant (Lv 24.11 -16) ou en prêtant de faux serments (Lv 19.12), ni en jurant de manière superflue (Mt 5.37; Jc 5.12), et que même nous ne nous rendions pas complices d'un si horrible péché par notre silence et notre connivence. En un mot, que nous n'ayons le saint nom de Dieu à la bouche qu'avec crainte et vénération (Es 45.23), afin qu'il soit véritablement confessé (Mt 10.32), invoqué (1 Tm 2.8) et glorifié dans toutes nos paroles et nos œuvres (Rm 2.24; 1 Tm 6.1; Col 3.16s.).

**Q. 100:** Est-ce donc un si grand péché de blasphémer le nom de Dieu en jurant et en sacrant, que Dieu s'irrite même contre ceux qui ne contribuent pas dans la mesure du possible à l'empêcher et l'interdire?

Oui, assurement (Lv 5.1). Car il n'y a pas de plus grand péché, ni de chose qui irrite davantage Dieu que le blasphème de son nom. C'est pourquoi aussi il a ordonné de le punir de mort (Lv 24.15s.).

**Q. 101:** Mais peut-on cependant prêter serment par le nom de Dieu sans risquer son salut?

Oui, lorsque le magistrat l'exige de ses sujets ou que la nécessité le demande pour maintenir et promouvoir la fidélité et la vérité, pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. Car de tels serments sont fondés dans la Parole de Dieu (Dt 6.13; 10.20; Es 48.1; He 6.16), et par conséquent les saints, tant sous l'ancienne que sous la nouvelle alliance, en ont fait un juste usage (Gn 21.24; 31.53s.; Jos 9.15-19; 1 S 24.22-23; 2 S 3.35; 1 R 1.28-30; Rm 1.9; 2 Co 1.23).

**Q. 102:** Peut-on aussi prêter serment par les saints ou par d'autres créatures?

Non. Car un serment légitime est une invocation de Dieu pour que lui qui seul connaît les coeurs veuille rendre témoignage à la vérité et me punir si je prête un faux serment (2 Co 1.23); or cet honneur ne revient de droit à aucune créature (Mt 5.34-36; Jc 5.12).

**Q. 103:** Qu'est-ce que Dieu exige dans le quatrième commandement?

Dieu veut premièrement que le ministère de la Parole et les écoles se maintiennent (Tt 1.5; 1 Tm 3.14-15; 4.13; 5.17; 1 Co 9.11, 13s.; 2 Tm 2.2; 3.15) et que je fréquente assidûment les saintes assemblées (Ps 40.10s.; 68.27; Ac 2.42, 46), surtout le jour férié, pour y recevoir la Parole de Dieu (1 Co 14.19, 29-31) et pour participer aux saints sacrements (1 Co 11.33), pour invoquer publiquement le Seigneur (1 Tm 2.1-3, 8ss.; 1 Co 14.16) et pour faire l'aumône chrétienne (1 Co 16.2). Dieu veut, secondelement, que tous les jours de ma vie je cesse mes mauvaises œuvres, pour laisser le Seigneur œuvrer en moi par son Esprit, et qu'ainsi je commence dans cette vie à vivre le sabbat éternel (Es 66.23).

**Q. 104:** Qu'est-ce que Dieu exige dans le cinquième commandement?

Que je rende à mon père et à ma mère et à tous mes supérieurs honneur, amour et fidélité et que je me soumette avec due obéissance (Ep 5.22; 6.1-4; Col 3.18, 20-24; Pr 1.8; 4.1, 15, 20; 20.20; Ex 21.17; Rm 13.1ss.) à toutes leurs bonnes instructions et corrections, supportant aussi patiemment leurs défauts (Pr 23.22; Gn 9.24s.; 1 P 2.18), puisque Dieu veut nous gouverner par leur main (Ep 6.4, 9; Col 3.19, 21; Rm 13.1ss.; Mt 22.21).

**Q. 105:** Qu'est-ce que Dieu exige dans le sixième commandement?

Que je n'injurie, haïsse, offense ni ne tue mon prochain (Mt 5.21s.; 26.52; Gn 9.6) en pensées, paroles, ou gestes et encore moins en actes, soit moi-même, soit par l'entremise d'un autre, mais que je renonce à tout désir de vengeance (Ep 4.26; Rm 12.19; Mt 5.25; 18.35); que je ne me fasse pas non plus de mal à moi-même ni ne me précipite au-devant du danger (Rm 13.14; Col 2.23; Si 3.27; Mt 4.7). C'est aussi pourquoi le magistrat porte l'épée afin d'empêcher tout homicide (Gn 9.6; Ex 21.14; Mt 26.52; Rm 13.4).

**Q. 106:** Ce commandement ne parle-t-il que de l'homicide?

En défendant l'homicide, Dieu veut nous enseigner qu'il en hait la racine, tels l'envie (Rm 1.29-32), la haine (1 Jn 2.9, 11), la colère (Jc 2.13; Ga 5.19-21) et le désir de vengeance, et que tout cela n'est à ses yeux qu'un homicide camouflé (1 Jn 3.15).

**Q. 107:** Suffit-il alors de ne pas tuer notre prochain, comme on vient de le dire?

Non; car en condamnant l'envie, la haine et la colère, Dieu veut obtenir de nous que nous aimions notre prochain comme nous-mêmes (Mt 7.12; 22.39) et lui témoignions patience, paix, douceur (Ep 4.2; Ga 6.1-2; Mt 5.5, 9; Rm 12.18), miséricorde (Mt 5.7; Lc 6.36) et bienveillance (Rm 12.10, 15), que nous le gardions, autant qu'il nous est possible, de tout dommage (Ex 23.5), et que nous fassions du bien même à nos ennemis (Mt 5.44s.; Rm 12.20-21).

**Q. 108:** Que dit le septième commandement?

Que toute impureté est maudite de Dieu (Lv 18.27s.) et que, par conséquent, nous devons la détester du fond du coeur (Jude 23) et vivre de manière chaste et ordonnée (1 Th 4.3-5), soit dans le saint état du mariage, soit hors de celui-ci (He 13.4; 1 Co 7.1ss., 25ss.).

**Q. 109:** Dieu ne défend-il dans ce commandement que l'adultère et de semblables infamies?

Puisque tant notre corps que notre âme sont le temple du Saint-Esprit, Dieu exige que nous les conservions l'un et l'autre purs et saints. Pour cela, il défend toute impureté dans nos actions, gestes, paroles (Ep 5.3-4; 1 Co 6.18-20), pensées, désirs (Mt 5.27-32), et tout ce qui peut nous y entraîner (Ep 5.18; 1 Co 15.33).

**Q. 110:** Qu'est-ce que Dieu défend dans le huitième commandement?

Dieu défend non seulement le vol (1 Co 6.10) et les exactions (1 Co 5.10) que punit le magistrat, mais il nomme ainsi tous les mauvais coups et machinations par lesquels nous tâchons de nous emparer du bien de notre prochain, que ce soit par la force, ou avec l'apparence du droit (Lc 3.14; 1 Th 4.6), comme par de faux poids (Pr 11.1; 16.11), mesures, métrages (Ez 45.9ss.; Dt 25.13ss.), marchandises et monnaies, par usure (Ps 15.5; Lc 6.35) ou par quelque autre moyen défendu de Dieu. De même, il défend tant l'avarice (1 Co 6.10) que le gaspillage de ses dons (Pr 5.16).

**Q. 111:** Et à toi, qu'est-ce que Dieu ordonne dans ce commandement?

De rechercher, autant que possible, l'avantage de mon prochain, d'agir envers lui comme je voudrais qu'on agisse envers moi (Mt 7.12), et de m'appliquer à assister l'indigent dans sa détresse (Ep 4.28).

**Q. 112:** Qu'exige le neuvième commandement?

Que je ne porte de faux témoignage (Pr 19.5-6, 9; 21.28) ni ne travestisse les paroles de personne (Ps 15.3), que je ne médise ni ne calomnie (Rm 1.29s.), que je ne favorise pas une condamnation prononcée à la légère et sans l'audition du prévenu (Mt 7.1s.; Lc 6.37), mais que j'évite tout mensonge et toute tromperie comme autant d'oeuvres du diable (Jn 8.44), sous peine de m'attirer toute la colère de Dieu (Pr 12.22; 13.5). Que, au tribunal ou ailleurs, j'aime la vérité, la dise et la confesse sincèrement (1 Co 13.6; Ep 4.25). Enfin, que je défende et soutienne de tout mon pouvoir l'honneur et la réputation de mon prochain (1 P 4.8).

**Q. 113:** Qu'exige le dixième commandement?

Qu'il ne nous vienne jamais dans le cœur la moindre envie ou pensée contraire à un quelconque commandement de Dieu, mais que de tout cœur et en tout temps nous détestions tout péché et prenions plaisir à toute justice (Rm 7.7-8).

**Q. 114:** Ceux qui sont convertis à Dieu peuvent-ils observer parfaitement ces commandements?

Non, car même les plus saints, tant qu'ils sont en cette vie, ne sont qu'au tout début d'une telle obéissance (1 Jn 1.8-10; Rm 7.14s.; Eccl 7.21). Toutefois ils commencent à vivre non seulement selon quelques-uns des commandements de Dieu, mais selon tous (Rm 7.22; Jc 2.10-11), en s'y appliquant sérieusement.

**Q. 115:** Pourquoi Dieu nous fait-il annoncer d'une manière si exigeante les dix commandements, puisque personne ne peut les observer en cette vie?

C'est, premièrement, afin que pendant toute notre vie nous reconnaissions toujours mieux notre nature pécheresse (1 Jn 1.9; Ps 32.5) et que nous cherchions avec d'autant plus d'ardeur le pardon des péchés et la justice en Christ (Rm 7.24-25). C'est, secondement, afin que nous nous appliquions sans relâche à demander à Dieu la grâce du Saint-Esprit, pour être renouvelés toujours plus à son image, jusqu'à ce qu'après cette vie, nous atteignions la perfection qui est notre but (1 Co 9.24; Ph 3.11-14).

## DE LA PRIERE

**Q. 116:** Pourquoi la prière est-elle nécessaire aux chrétiens?

Parce que c'est la pièce maîtresse de la reconnaissance que Dieu réclame de nous (Ps 50.14-15), et il ne veut donner sa grâce et son Saint-Esprit qu'à ceux qui les lui demandent avec des prières ardentes et continues et qui l'en remercient (Mt 7.7s.; Lc 11.9s., 13; Mt 13.12).

**Q. 117:** Que faut-il à la prière pour qu'elle soit agréable à Dieu et exaucée par lui?

Premièrement, que de tout cœur nous invoquions le seul vrai Dieu qui s'est révélé à nous dans sa Parole an 4.22-24) pour obtenir de lui tout ce qu'il nous a ordonné de lui demander (Rm 8.26; 1 Jn 5.14-15). Secondement, que nous reconnaissions entièrement notre pauvreté et notre misère (2 Ch 20.12) pour nous humilier devant sa majesté (Ps 2.11; 34.19; Es 66.2). Troisièmement, que nous nous fondions sur la certitude (Rm 10.14; Jc 1.6s.) que, sans tenir compte de notre indignité, il exaucera sûrement notre prière à cause du Seigneur Jésus-Christ (Jn 14.13-16; Dn 9.17-18), comme il nous l'a promis dans sa Parole (Mt 7.8; Ps 143.1).

**Q. 118:** Qu'est-ce que Dieu nous a ordonné de lui demander?

Tout ce qui est nécessaire à l'âme et au corps, et que le Seigneur Jésus-Christ a récapitulé dans la prière qu'il nous a lui-même enseignée (Jc 1.17; Mt 6.33).

**Q. 119:** Que dit cette prière?

Notre Père qui es aux cieux, Que ton nom soit sanctifié, Que ton règne vienne, Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour. Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. Et ne nous soumets pas à la tentation, mais délivre-nous du mal. Car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire, aux siècles des siècles. Amen.

**Q. 120:** Pourquoi Christ nous a-t-il commandé de nous adresser à Dieu en l'appelant "notre Père"?

Afin d'éveiller en nous, dès le commencement de notre prière, la crainte filiale et la confiance en Dieu qui doivent être le fondement de notre prière. Car, en effet, Dieu est devenu notre Père par Christ, et il veut bien moins nous refuser ce que nous lui demandons avec foi, que nos pères ne nous refusent les choses de ce monde (Mt 7.9-11; Lc 11.11-13).

**Q. 121:** Pourquoi ajoute-t-on "qui es aux cieux"?

Afin que nous ne concevions pas de manière terrestre la majesté céleste de Dieu (Jr 23.23s.; Ac 17.24-25, 27), et que nous attendions de sa toute-puissance ce qui est nécessaire au corps et à l'âme (Rm 10.12).

**Q. 122:** Quelle est la première demande?

"Que ton nom soit sanctifié", c'est-à-dire: donne-nous d'abord de te connaître vraiment (Jn 17.3; Mt 16.17; Jc 1.5; Ps 119.105), de te sanctifier, de te célébrer et de te louer dans toutes tes œuvres où brillent ta toute-puissance, ta sagesse, ta bonté, ta justice, ta miséricorde et ta vérité (Ps 119.137; Rm 11.33-36). Donne-nous aussi de pouvoir diriger toute notre vie, nos pensées, nos paroles et nos actions, de sorte que ton nom, à cause de nous, ne soit pas blasphémé, mais plutôt honoré et glorifié (Ps 71.8; 115.1).

**Q. 123:** Quelle est la deuxième demande?

"Que ton règne vienne", c'est-à-dire: règne tellement sur nous par ta Parole et ton Esprit, que nous nous soumettions toujours plus à toi (Mt 6.33; Ps 119.5; 143.10). Conserve et augmente ton Eglise (Ps 51.20; 122.6-9). Abats les œuvres du diable et toute puissance qui s'élève contre toi et tous les mauvais desseins qu'on forme contre ta sainte Parole (1 Jn 3.8; Rm 16.20), jusqu'à ce qu'arrive la plénitude de ton règne (Ap 22.17, 20; Rm 8.22s.) où tu seras tout en tous (1 Co 15.28).

**Q. 124:** Quelle est la troisième demande?

"Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel", c'est-à-dire: accorde-nous, et à tous les hommes, de renoncer à notre propre volonté (Mt 16.24; Tt 2.12) et de n'obéir, sans aucun murmure, qu'à la tienne qui seule est bonne (Lc 22.42), et accorde aussi à chacun de s'acquitter de la tâche qui est sa vocation (1 Co 7.24) aussi promptement et fidèlement que le font les anges dans le ciel (Ps 103.20s.).

**Q. 125:** Quelle est la quatrième demande?

"Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour", c'est-à-dire: veuille nous pourvoir de tout ce qui est nécessaire au corps (Ps 104.27s.; 145.14-16; Mt 6.25s.), afin que nous reconnaissions par là que tu es la source unique de tout bien (Ac 14.17; 17.27s.) et que ni nos soucis, ni nos efforts, ni tes dons ne nous profitent sans ta bénédiction (1 Co 15.58; Dt 8.3; Ps 37.3-7, 16-17); et afin qu'ainsi nous retirions notre confiance à toutes les créatures pour ne la mettre qu'en toi (Ps 55.23; 62.11).

**Q. 126:** Quelle est la cinquième demande?

"Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés", c'est-à-dire: à cause du sang de Jésus-Christ (Ps 51.1-7; 143.2; 1 Jn 2.1-2), veuille ne pas nous imputer, à nous pauvres pécheurs, tous nos péchés et le mal qui reste toujours attaché à nous. Quant à nous, nous trouvons ainsi en nous le témoignage de ta grâce, qui est notre ferme résolution de pardonner de tout cœur à notre prochain (Mt 6.14-15).

**Q. 127:** Quelle est la sixième demande?

"Ne nous soumets pas à la tentation, mais délivre-nous du mal", c'est-à-dire: de nous-mêmes nous sommes si faibles que nous ne saurions subsister un instant (Jn 15.5; Ps 103.14-16), et au surplus nos ennemis mortels, le diable (1 P 5.8; Ep 6.12), le monde (Jn 15.19) et notre propre chair (Rm 7.23, Ga 5.17), ne cessent de nous assaillir par leurs tentations; veuille donc nous soutenir et nous fortifier par la puissance de ton Saint-Esprit, pour que nous puissions leur résister fermement et ne pas succomber dans ce combat spirituel (Mt 26.41; Mc 13.33), jusqu'au jour où enfin nous obtiendrons la victoire complète (1 Th 3.13; 5.23-24).

**Q. 128:** Comment termines-tu cette prière?

"Car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire, aux siècles des siècles", c'est-à-dire: tout cela nous te le demandons à toi notre Roi qui as toutes choses en ta puissance, parce que tu peux et tu veux (Rm 10.11-12; 2 P 2.9) nous donner tout bien et qu'ainsi la gloire en revienne non point à nous, mais à ton saint nom éternellement (Jn 14.13; Ps 115.1).

**Q. 129:** Que signifie le mot "amen"?

"Amen" veut dire: cela est nécessairement vrai et certain, car la certitude que ma prière est exaucée par Dieu est bien plus grande que le désir que je ressens dans mon cœur qu'elle le soit (2 Co 1.20; 2 Tm 2.13).

# CANONS DE DORDRECHT

## *Le solide fondement*

*Pourtant, le solide fondement posé par Dieu subsiste, scellé par ces paroles : Le Seigneur connaît ceux qui lui appartiennent; et : Quiconque prononce le nom du Seigneur, qu'il se détourne de l'injustice.*

*2 Timothée 2:19*

**1998**

## **Fondation d'entraide chrétienne réformée**

Cette nouvelle édition des Canons de Dordrecht concernant les cinq articles de doctrine a été réalisée par la *Fondation d'Entraide Chrétienne Réformée* aux Pays-Bas, en collaboration avec les *Editions Kerygma* en France.

Le texte en français modernisé a été rédigé par les soins du pasteur Pierre Ch. Marcel, docteur en théologie en France, en accord avec le professeur C. van Leeuwen, docteur en théologie aux Pays-Bas.

Ces cinq Articles de Foi ou Canons de Dordrecht n'ont pas été rédigés pour "accuser" des personnes de convictions différentes, mais pour "affermir le salut" des croyants - ou des faibles, qui risquent, à nos yeux, la paix de leurs consciences - et l'acceptation d'un plein salut par grâce.

Ils cherchent à défendre une conscience libre chez les fidèles qui reçoivent l'Evangile et à qui Dieu fait la promesse et le don du salut, sans troubles inutiles de conscience.

Les Canons de Dordrecht confirment alors la Confession.

(c) *Fondation d'Entraide Chrétienne Réformée aux Pays-Bas - 1988.*

2e Edition - 1998.

Diffusion :

- en France: ISBN 2-905464-08-9

*Editions Kerygma*

33, Avenue Jules-Ferry

F-13100 Aix-en-Provence

- autres pays: ISBN 90-71558-03-7

*Fondation d'Entraide Chrétienne Réformée*

Ratelaar 56

2923 GG Krimpen a/d IJssel

Pays-Bas

Parus dans la même collection:

- le **Catéchisme de Heidelberg**, sous le titre "Quelle est ton unique assurance dans la vie comme dans la mort?"

- la **Confession de La Rochelle** (la confession de foi) sous le titre "Soyez toujours prêts..."

- Le **Catéchisme de Genève**, sous le titre "Choisis la vie ..."

**CANONS DU SYNODE DE  
DORDRECHT**

*Jugement du Synode national  
des Eglises Réformées des Pays-Bas  
tenu à Dordrecht, l'an 1618 et 1619*

Auquel Synode se sont trouvés les Théologiens des Eglises Réformées de la Grande-Bretagne, du Palatinat Electoral, de Hesse, Suisse, Correspondance de Wedderau, Genève, Brême et Emden, les députés français n'avaient pas été autorisés à sortir du Royaume.

*Concernant les cinq articles de doctrine:*

Le prédestination, l'élection et la réprobation

La mort de Jésus-Christ et la rédemption des hommes

La corruption de l'homme

Sa conversion à Dieu

La persévérance des saints

*Auquel est ajouté:*

Le Canon des Eglises Réformées de France du Synode National, tenu à Alès dans les Cévennes, le 6 octobre 1620, avec le Serment d'approbation de l'ensemble des Canons de Dordrecht.

**TABLE DE MATIERES**

Note du rédacteur

LES CINQ POINTS DE DOCTRINE :

I - La prédestination, l'élection et la réprobation

II - La mort de Jésus-Christ et la rédemption des hommes

III-IV - La corruption de l'homme et sa conversion à Dieu

V - La persévérance des saints

Conclusion

Canons des Eglises Réformées de France et Serment d'approbation de l'ensemble des Canons de Dordrecht

Les nombreux textes bibliques reproduits sous chaque question ont été tirés de la Bible à la Colombe (Nouvelle version Segond révisée 1978 - (c) Société Biblique Française).

## NOTE DU REDACTEUR

*pour faciliter la compréhension*

### *DES CINQ ARTICLES DE DOCTRINE*

D'aucuns regretteront l'initiative de publier *Les cinq Articles ou Canons du Synode de Dordrecht*. A une époque de recherche oecuménique, n'est-il pas de mauvais goût de rééditer un document qui - nous dit-on - reflète une "position dure", contestée par nombre d'Eglises? Serait-il donc légitime d'appeler "dures" et de rejeter les doctrines fondées sur la sainte Ecriture?

Selon l'opinion publique, il semble inacceptable de parler d'*élection*, de *réprobation*, de *prédestination*.

Ces doctrines, pense-t-on, ne seraient que le fruit des spéculations de l'apôtre Paul: elles auraient rendu odieux l'Evangile de Jésus et compromis sa diffusion dans le monde... Au diable donc saint Paul!

Par quoi cette condamnation sans appel pourrait-elle se justifier? Par des textes bibliques, qui inviteraient à une "lecture" différente mais légitime? Il ne semble guère. Un théologien libéral aussi averti que l'était Edouard Reuss n'a pas craint d'affirmer:

*Ce n'est pas avec des lambeaux de textes bibliques qu'on réfutera les Canons du Synode de Dordrecht!* Tel est le point de vue de quiconque connaît les Ecritures et veut en *respecter l'autorité*.

L'élection, la prédestination - ou préordination - ne sont pas une invention de l'Apôtre. Il y a plus prédestinarien que lui! Au risque de surprendre, *c'est le Christ!* Que le lecteur de ces *Articles de foi* en soit dûment informé, s'il souhaite comprendre leur message et sa divine profondeur, et qu'aucun texte ne puisse être contourné, omis ou *oublié*. Pour nous en tenir au Nouveau Testament, voici une liste de témoignages qui traitent de l'élection, sa source et ses conséquences. Plus de trente passages (une cinquantaine de versets), *sont des paroles du Christ*. Une cinquantaine d'autres (quatre-vingt-cinq versets) sont des affirmations apostoliques. Selon *l'analogie de la foi*, il n'y a pas, dans le Nouveau Testament, de doctrine plus solidement établie.

### *TEXTES BIBLIQUES* concernant l'élection et la prédestination

#### I Paroles de Jésus-Christ.

Mt 11:25-27; 13:11-15; 16:17; 19:11, 25-26; 22:14; 24:22, 31, 40-42; 25:34.

Mc 4:11-12; 10:40; 13:20, 26.

Lc 10:20, 22; 17:34-37; 18:7, 26-27.

Jn 5:21; 6:37, 44-45, 65; 10:3, 26:30; 13:18b; 15:16, 19-20; 17:2, 6, 9, 11-12, 24.

#### II Paroles des Apôtres.

Jn 1:13; (Jean Baptiste en 3:27); 12:39-40, = Es 6:10.

Ac 2:39; 9:15-16; 10:40; 13:2, 48; 15:7b; 22:14; 26:16-17.

Rm 1:6; 8:28-30, 33; 9:10-29; 11:4-7, 28-29.

1 Co 12:3, 18; 2 Co 13:5-6.

Ga 1:15-16.

Ep 1:4-14; 2:8-10; 3:11.

Ph 1:29; 2:13.  
Col 1:12; 3:12.  
1 Th 1:4; 5:9; 2 Th 2:13.  
2 Tm 1:9; 2:10. Tt 1:1-2.  
Hé 1:14.  
1 P 1:1-2; 5:13; 2 P 1:10; 1 Jn 1:13; Jude 1:3 in fine.  
Ap 13:8; 17:8, 14; 20:15.

Nul donc ne peut lire et comprendre ces *Articles*, prétendre en contester la forme ou le fond, s'il ne prend d'abord connaissance des textes ici rassemblés. D'une part, la compréhension des quatre autres *Articles* lui sera ouverte; d'autre part, s'il conteste ou en récuse telle partie, il devra se poser la question: "*Pourquoi et comment* m'est-il possible de ne plus savoir ce que je viens d'apprendre, de refuser l'école du Saint-Esprit, de récuser l'autorité du Christ?" - *Ce n'est pas une bonne chose*, dit Calvin, *de penser ne point savoir ce que nous savons; ... car l'Ecriture est l'école du Saint-Esprit, en laquelle comme il n'y a rien d'omis qui soit salutaire et utile à connaître, ainsi il n'y a rien d'enseigné qu'il ne soit expédié de savoir* (Com. 1 Co 8:2 et Inst. III, xxi, 3). Pour conclure son exposé sur l'élection, et asseoir sa vérité, Calvin ne peut mieux faire que rapporter l'enseignement du Christ dans l'Evangile de Jean qu'il cite une douzaine de fois (Inst. III, xxii, 7).

Comment, dès lors, est-il possible que des contradicteurs - Ariens, Arminiens et Remonstrants - s'opposent au Christ, ne comprennent pas son langage, en dénaturent le sens, lancent des objections irrecevables, infèrent des conclusions scandaleuses ou immorales, en arrivent à affirmer que nous croyons ce que nous ne croyons pas? Dès l'instant où une attitude humaine, quelle qu'elle soit, s'interpose entre l'Ecriture et sa compréhension: ce peuvent être les "revendications" du sens commun, du sens moral, de la raison naturelle et de sa propre logique; en un mot, toute "antériorité" ou "supériorité" sur l'Ecriture de l'homme, de la science ou de l'Eglise.

En effet, les lois qui régissent nos pensées, nos actes et nos relations entre personnes et avec Dieu sont spécifiques et font apparaître à rétablir des principes essentiels à toute "logique chrétienne". Nul ne peut comprendre l'Ecriture, les pensées et les actes de Dieu et du Christ, la puissance de l'Esprit, s'il ne s'est pas (ou n'a pas été) "dépouillé du vieil homme avec ses pratiques, et n'a pas revêtu l'homme nouveau; et si, qui pour accéder à la connaissance, il ne cesse d'être renouvelé à l'image de son Créateur." Il importe, en effet, "qu'il ne se conforme plus au monde présent, mais qu'il soit transformé par le renouvellement de son intelligence, pour discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bien, ce qui lui est agréable, ce qui est parfait" (cf. Col 3:9-10; Rm 12:2, selon TOB).

Il n'y a ni compréhension, ni interprétation possibles des Ecritures sans conversion du cœur et de l'esprit, sans conscience de la grâce de Dieu dispensée par la mort du Christ, et sans certitude d'être appelé, d'être élu. Ce sont notre pardon, notre élection qui nous donnent l'*humilité* du cœur, de l'intelligence et de la volonté sous la seigneurie du Christ. Seule l'*humilité* nous permet de lire la Révélation selon l'*analogie de la foi*. A elle seule déjà, elle est principe de connaissance et d'interprétation: elle est docilité et non curiosité, sobriété et non subtilité, acquiescement et non témérité. Elle ne procède pas de haut en bas, mais de bas en haut; elle reçoit pour vrai ce que Dieu affirme, promet et donne. Par elle, Dieu fait don de sa paix; à qui croit en lui, il promet le repos de son âme, la liberté de sa conscience. Le croyant est héritier de Dieu, cohéritier du Christ (Rm 8:17). *Il n'y a que l'*humilité* qui nous élève et fasse grands*, dit Calvin (Com. Mt 18:4).

Toute la discussion de Dordrecht a pour cause première l'impossibilité pour les Remonstrants - pour le positivisme, le scientisme, le rationalisme aujourd'hui - de concevoir chez l'homme une

relation équilibrée entre *liberté, contrainte et nécessité*; ils lui imposent la nécessité *intérieure* des lois de la nature. A l'opposé, l'anthropologie biblique révèle, au coeur de l'homme, une *nécessité morale et mystique de la volonté*, qui n'en appelle pas à la contrainte, n'annihile pas sa liberté, mais l'affranchit de tout asservissement aux dogmes philosophiques et scientifiques, comme à l'Ecriture récuse tout déterminisme interne à notre vie consciente, de même que tout déterminisme externe ou tout prédéterminisme. C'est un postulat de notre logique chrétienne de prendre en considération les principes révélés quant à la liberté, la contrainte et la nécessité.

De quelle manière, par exemple, Dieu agit-il? Si l'on pose la question: "Dieu est-il *nécessairement bon*?" - Oui. Mais pourquoi? Parce que sa bonté est si essentiellement jointe à sa divinité, qu'il ne lui est pas moins *nécessaire* d'être bon que d'être Dieu. Objectera-t-on: "Dieu ne mérite donc guère d'être loué pour sa bonté, puisqu'il se voit *constraint de la garder*!" - Nous répondons: "Cela vient de sa bonté qu'il ne puisse mal faire, non d'une *contrainte* violente. Ainsi, rien n'empêche la volonté de Dieu d'être *libre*, bien qu'il soit *nécessaire* qu'il fasse bien." Autrement dit: C'est une *nécessité* que Dieu fasse ce qu'il fait comme il le fait, mais il le fait avec une totale *liberté*, exempte de toute *contrainte*.

*Ainsi en est-il de l'homme que Dieu a créé à son image.* Parfaits à l'origine, Adam et Eve vivaient dans une totale *liberté*; tout ce qu'ils faisaient était *nécessairement* bel et bon; leurs pensées et leurs actes étaient l'expression spontanée de leur volonté bonne; ils ne subissaient nulle *contrainte*. Leur agir humain était à l'image de l'agir divin. Mais quand, mésusant de leur *liberté*, ils sont volontairement tombés dans le péché, ni l'un ni l'autre ne pouvait plus de lui-même, par ses seules forces, faire autrement que pécher en pensées, en paroles et en actes, et suivre le mouvement tout aussi spontané de la perversité de leur entendement, la révolte de leur volonté, l'impureté de leurs affections. Dès lors, c'est de son propre vouloir que l'homme pèche *nécessairement*; mais il pèche *librement*, sans aucune *contrainte*. Il y prend même plaisir! Il est donc inexcusable et en porte seul la responsabilité. Ainsi en est-il de chacun de nous.

Nous sommes au coeur de la psychologie et de la pédagogie chrétiennes, à l'école de la plus fine théologie qui nous rend attentifs au déploiement et à la réception de la grâce de Dieu, et nous enrichit d'un nouveau principe de logique: *Dieu met sa science et sa toute-puissance au service de sa grâce: il restaure, préserve et cautionne notre liberté; il régénère notre coeur et notre volonté, et nous rend de plus en plus libres.* Plus il agit *en nous*, plus le Christ nous affranchit, *plus nous sommes réellement libres* (Jn 8:36). "Le Seigneur est l'Esprit; et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté." - "C'est Dieu qui opère en nous et la volonté et l'exécution par l'accomplissement de ses desseins d'amour." - C'est pour la liberté que le Christ nous a libérés"

(2 Co 3:17; Ph 2:13; Ga 5:1).

Nous croyons donc en un Dieu tout-puissant, capable de faire arriver librement et sans contrainte ce qu'il veut nécessairement. Sachant cela, nous pourrons saisir le sens et la porté de ces *Articles*, et l'impossibilité d'appliquer à l'interprétation des Ecritures les impératifs de la raison naturelle.

Croyants graciés, nous n'avons de vertus et d'aptitude au bien que par la grâce de Dieu qui nous donne la liberté de réaliser dans nos pensées, nos paroles et nos actes, notre vraie nature en Jésus-Christ, édifiée sur une confiance certaine du coeur et la paix de notre conscience - Tout ceci est abondamment développé dans le livre de Pierre Ch. Marcel: Face à la Critique, Jésus et les Apôtres: Esquisse d'une logique chrétienne, (Genève - Paris: Labor & Fides/Kerygma, 1986), et dans: "L'humilité d'après Calvin", La Revue Réformée, No 42, 1960/2.

### **EXTRAITS DE LA PREFACE AUX CANONS DE DORDRECHT**

Parmi plusieurs consolations que notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ a données à son Eglise militante dans son douloureux pèlerinages, est à bon droit estimée comme l'une des principales, celle qu'il lui a laissée, étant sur le point de retourner vers son Père dans la Sanctuaire céleste: *Je suis toujours avec vous, jusqu'à la fin du monde* (Mt 28:20). La vérité de cette très douce promesse est apparue dans l'Eglise de tous les temps. Car ayant, dès le commencement, été assaillie, non seulement par la violence ouverte des ennemis et par l'impiété des hérétiques, mais aussi par l'astuce couverte des séducteurs, si le Seigneur l'eût destituée de l'aide salutaire de sa présence qu'il lui a promise, elle eût depuis longtemps été ou oppressée par l'effort des tyrans, ou séduite, pour sa perdition, par la fraude des imposteurs.

Ainsi, notre fidèle Sauveur a fait paraître en notre temps sa présence favorable à l'Eglise de ces Pays-Bas, grandement affligée depuis plusieurs années déjà. Car, ... cette Eglise étant très florissante, à cause du bon accord qu'on y voit, en vraie doctrine et discipline, à la louange de son Dieu, pour l'admirable accroissement de la République, et la joie de la Chrétienté réformée, il est advenu que Jacques Arminius et ses sectateurs, ayant pris le nom de Remonstrants, l'ont d'abord sollicitée couvertement, puis après tout ouvertement attaquée par diverses erreurs, tant anciennes que nouvelles. Et même, l'ayant troublée opiniâtrement par des dissensions et des schismes scandaleux, l'ont amenée dans un danger tel que ces Eglises très florissantes eussent été finalement consumées par l'horrible embrasement des dissensions et des schismes, si la commisération de notre Sauveur n'y fût à point intervenue.

Mais bénî soit à jamais le Seigneur qui, après avoir pour un moment, détourné sa face de nous (qui avions provoqué

en diverses sortes sa colère et son indignation), a témoigné au monde entier qu'il ne met point en oubli son Alliance, et ne méprise point les soupirs des siens. Car... il lui a plu d'inspirer aux très illustres et très puissants Seigneurs les Etats des Provinces Unies cette sainte volonté que, par le conseil et la conduite du très illustre et très magnanime Prince d'Orange, ils ont résolu d'obvier à ces maux furieux par des moyens légitimes, dès longtemps approuvés par la pratique des Apôtres et des Eglises chrétiennes qui les ont suivis depuis, moyens dont les Eglises mêmes de ces Provinces Unies se sont déjà servis avec grand fruit.

Par leur autorité, ils ont donc convoqué à Dordrecht, un Synode de toutes les Provinces placées sous leur commandement, ayant préalablement requis, par la faveur du Sérénissime Jacques Roi de la Grande-Bretagne, etc., et des très illustres Princes, Comtes illustres, et puissante Républiques, et obtenu plusieurs très grave théologiens, afin que - par le commun jugement de tant de gens doctes et théologiens de l'Eglise réformée - ces dogmes d'Arminius et de ses sectateurs fussent mûrement examinés, et qu'il en fût jugé par la seule Parole de Dieu; afin aussi que la vraie doctrine étant établie et la fausse rejetée, par la bénédiction divine, la concorde, la paix et la tranquillité fussent restituées aux Eglises des Pays-Bas. C'est là le bienfait dont se réjouissent lesdites Eglises, reconnaissant en toute humilité, et louant avec action de grâces, les fidèles commisérations de leur Sauveur.

Ce vénérable synode donc (après avoir, par l'autorité du Souverain Magistrat, publié et célébré certain jour de jeûne et de prière dans toutes les Eglises de ces Provinces, pour éviter la colère de

Dieu et demander son secours favorable), étant assemblé à Dordrecht, embrasé de l'amour de Dieu et d'un ardent désir du salut de l'Eglise;

- s'étant après l'invocation du nom de Dieu obligé par un saint serment, qu'en ce jugement il ne suivrait d'autre règle que la seule Ecriture sainte, et s'emploierai en la connaissance et jugement de toute cette cause, en bonne et saine conscience;
- après avoir aussi fait citer les principaux chefs et défenseurs de ces dogmes, il s'est employé soigneusement, avec une grande patience, à les inciter à exposer plus amplement leur sentiment sur les *Cinq points de Doctrine*, si connus, ainsi que les raisons de leur opinion.

Mais, comme ils rejetaient le jugement du Synode, et refusaient de répondre aux interrogatoires de la manière qu'il convenait; comme ils ne tinrent aucun compte des commandements des très honorables Députés des Seigneurs les Etats Généraux, ni des mandements desdits illustres, hauts et puissants Seigneurs, les Etats Généraux eux-mêmes;

- le Synode a été contraint de suivre une autre voie, par le commandement desdits Seigneurs, selon la coutume depuis longtemps reçue des anciens Synodes. On a donc fait l'examen des ces *Cinq points de Doctrine*, sur les écrits, confessions et déclarations, partie mis auparavant en lumière, partie aussi exhibés à ce Synode.

Ce qu' étant maintenant achevé par la singulière grâce de Dieu, non sans une exquise diligence, en toute fidélité et bonne conscience, avec un très grand accord et consentement de tous et de chacun de ceux qui y ont assisté:

- ce Synode, pour la gloire de Dieu, et afin de pourvoir au maintien de la Vérité salutaire, à la tranquillité des consciences et à la paix et conservation de l'Eglise de ces Pays, a trouvé expédient de publier le *Jugement* qui s'ensuit, par lequel est, d'une part, exposé le sentier s'accordant avec la Parole de Dieu concernant ces *Cinq points de Doctrine*; et d'autre part, est rejeté celui qui est faux et contredit la Parole de Dieu - La transcription des *Extraits de la Préface*, et des *Cinq articles de Doctrine*, en orthographe et français modernisés est de Pierre Ch. Marcel.

## I - LA PREDESTINATION,

### L'ELECTION ET LA REPROBATION

#### **Le premier point de doctrine concernant la prédestination, l'élection et la réprobation**

##### *I.*

Du fait que tous les hommes ont péché en Adam, et se sont rendus coupables de la malédiction et de la mort éternelle, Dieu n'eût fait tort à personne s'il eût voulu laisser tout le genre humain dans le péché et la malédiction, et le condamner à cause du péché, suivant ces paroles de l'Apôtre: *Tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu... Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu* (Rm 3:19, 23). Et: *Car le salaire du péché, c'est la mort* (Rm 6:23).

## *II.*

*Mais l'amour de Dieu a été manifesté en ceci: qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle (1 Jn 4:9; Jn 3:16).*

## *III.*

Or, pour amener les hommes à la foi, Dieu envoie bénignement les hérauts de cette joyeuse nouvelle à ceux qu'il veut, et quand il veut, par le ministère desquels les hommes sont appelés à la repentance et à la foi, en Jésus-Christ crucifié. *Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler? Et comment entendront-ils parler de lui, sans prédateurs? Et comment y aura-t-il des prédateurs, s'ils ne sont pas envoyés?* (Rm 10:14-15)

## *IV.*

Ceux qui ne croient point à cet Evangile, la colère de Dieu demeure sur eux; mais ceux qui le reçoivent et embrasent le Sauveur Jésus d'une vraie et vive foi, sont délivrés par lui de la colère de Dieu et de la perdition, et sont faits participants de la vie éternelle.

## *V.*

La cause ou la coulpe de cette incrédulité, non plus que de tous les autres péchés, n'est nullement en Dieu, mais en l'homme. Mais la foi en Jésus-Christ, et le salut par celui-ci, est un don gratuit de Dieu, comme il est écrit: *C'est par grâce en effet que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu* (Ep 2:8). De même: *Il vous a été fait de la grâce de croire en Christ* (Ph 1:29).

## *VI.*

Quant à ce que Dieu donne en son temps la foi à certains et ne la donne point aux autres, cela procède de son décret éternel. *Car le Seigneur fait ces choses "connues de toute éternité"* (Ac 15:18); et: *Il opère tout selon la décision de sa volonté.* (Ep 1:11)

Selon ce décret, Dieu amollit par grâce le coeur des élus, quelque durs qu'il soient, et les flétrit à croire; mais, par un juste jugement, il laisse ceux qui ne sont point élus dans leur méchanceté et leur dureté. C'est ici que se découvre principalement le profonde, miséricordieuse et pareillement juste distinction entre des hommes qui étaient également perdus; ou encore le décret de l'élection et de la réprobation révélé dans la Parole de Dieu; décret que les pervers, les impurs et les mal assurés

tordent pour leurs perdition, mais qui donne une consolation indicible aux âmes saintes et religieuses.

## *VII.*

Or, l'élection est le propos immuable de Dieu, par lequel, selon le très libre et bon plaisir de sa volonté, par pure grâce, il a, en Jésus-Christ, élu au salut avant la fondation du monde - d'entre tout le genre humain déchu par sa propre faute de sa première intégrité dans la péché et la perdition, - une certaine multitude d'hommes, ni meilleurs ni plus dignes que les autres, mais qui, avec ceux-ci, gisaient dans une même misère.

Ce même Christ, Dieu l'a aussi constitué de toute éternité Médiateur et Chef de tous les élus, et fondement du salut. Ainsi, Dieu a décidé de les donner au Christ pour les sauver, de les appeler et tirer efficacement à la communion du Christ et par sa Parole et par son Esprit; autrement dit, de leur donner la vraie foi en lui, de les justifier et sanctifier, et, après les avoir puisamment conservés dans la communion de son Fils, de les glorifier finalement, pour la démonstration de sa miséricorde, et à la louange des richesses de la gloire de sa grâce, selon qu'il est écrit: *Dieu nous a élus en Christ avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et sans défaut devant lui. Dans son amour, il nous a prédestinés par Jésus-Christ à être adopté, selon le dessein bienveillant de sa volonté, pour célébrer la gloire de sa grâce, qu'il nous a accordée en son Bien-Aimé* (Ep 1:4-6). *Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés* (Rm 8:30).

## *VIII.*

Cette élection n'est point de plusieurs sortes: elle est une seule et même élection de tous ceux qui seront sauvés, dans l'Ancien et le Nouveau Testaments, attendu que l'Ecriture prêche un seul bon plaisir, propos arrêté et conseil de la volonté de Dieu, par lequel il nous a élus de toute éternité, tant à la grâce qu'à la gloire, tant au salut qu'à la voie du salut qu'il a préparée afin que nous cheminions en elle.

## *IX.*

Cette élection-là s'est faite, non point en considération de la foi prévue, de l'obéissance de la foi, de la sainteté, ou de quelque autre bonne qualité ou disposition, qui seraient la cause ou la condition préalablement requise en l'homme qui devait être élu; mais au contraire, pour donner la foi, l'obéissance de la foi, la sainteté, etc. C'est pourquoi l'élection est la fontaine de tout bien salutaire, de laquelle découlent la foi, la sainteté et les autres dons salutaires, bref la vie éternelle même, comme les fruits et les effets de celle-ci, selon le dire de l'Apôtre: *Il nous a élus* (non parce que nous étions saints, mais) *pour que nous soyons saints et sans défaut devant lui* (Ep 1:4).

*X.*

La cause de cette élection gratuite est le seul bon plaisir de Dieu. Elle ne consiste point en ce qu'il a choisi pour condition du salut certaines qualités ou actions humaines, parmi toutes celles qui sont possibles; mais en ce que, du milieu de la commune multitude des pécheurs, il a pris à soi en héritage particulier un certain nombre de personnes, ainsi qu'il est écrit: *Car les enfants n'étaient pas encore nés, et ils n'avaient fait ni bien ni mal, etc., il lui fut dit* (à savoir Rébecca): *L'ainé sera asservi au plus jeune, selon qu'il est écrit: J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esau* (Rm 9:11). Et: *Tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent* (Ac 13:48).

*XI.*

Et comme Dieu lui-même est très sage, immuable, connaissant toutes choses, et tout-puissant, de même l'élection qu'il a faite ne peut être ni interrompue, ni changée, ni révoquée, ni annulée, et les élus ne peuvent être rejetés ni le nombre de ceux-ci diminué.

*XII.*

Les élus sont, en temps opportun, rendus certains de cette élection dont ils sont l'objet - élection éternelle et immuable au salut - quoique ce soit par degrés et dans une mesure inégale; non pas en sondant avec curiosité les secrets et les profondeurs de Dieu, mais en prenant conscience en eux-mêmes, avec une joie spirituelle et une sainte liesse, des fruits infaillibles de l'élection distingués dans la Parole de Dieu, comme le sont la vraie foi en Jésus-Christ, la crainte filiale envers Dieu, la tristesse selon Dieu, la faim et la soif de justice, etc.

*XIII.*

De la certitude et de l'appréhension intérieures de cette élection, les enfants de Dieu prennent de jour en jour une plus grande matière de s'humilier devant Dieu, d'adorer l'abîme de ses miséricordes, de se purifier eux-mêmes; d'aimer aussi très ardemment de leur côté celui qui, le premier, les a tellement aimés.

Ils s'en faut donc de beaucoup que, par cette doctrine de l'élection et par sa méditation, ils soient rendus plus paresseux, ou charnellement nonchalants à garder les commandements de Dieu. C'est ce qui arrive ordinairement, par un juste jugement de Dieu, à ceux qui, ou présumant témérairement, ou jasant à plaisir et avec pétulance de la grâce de l'élection, ne veulent point cheminer dans les voies des élus.

*XIV.*

Or, puisque cette doctrine de l'élection divine, selon le très sage conseil de Dieu, a été prêchée par les Prophètes, Jésus-Christ lui-même et les Apôtres, tant aux époques de l'Ancien que du Nouveau Testament, et ensuite rédigée par écrit dans les saintes Ecritures, elle doit, encore aujourd'hui, être publiée dans l'Eglise de Dieu - à laquelle elle est spécialement destinée - avec un esprit de prudence, religieusement et saintement, en temps et lieu, en écartant toute indiscrète recherche des voies du Dieu souverain; le tout à la gloire du saint Nom de Dieu, et pour la vive consolation de son peuple.

## XV.

Au reste, l'Ecriture sainte rend d'autant plus illustre et recommandable cette grâce éternelle et gratuite de notre élection, qu'elle témoigne, en outre, que tous les hommes ne sont point élus, mais qu'il y en a de non élus, ou qui ne sont point fait participants de l'élection éternelle de Dieu; à savoir ceux que Dieu, selon son bon plaisir très libre, très juste, irrépréhensible et immuable, a décidé de laisser dans la misère commune, où ils se sont précipités par leur propre faute, et de ne pas leur donner la foi salutaire, ni la grâce de la conversion; mais, les ayant abandonnés dans leurs voies, et sous un juste jugement, de les condamner et de les punir éternellement, non seulement à cause de leur infidélité, mais aussi pour tous leurs autres péchés, et cela pour la manifestation de sa justice.

C'est là le décret de la réprobation, lequel ne fait nullement Dieu auteur du péché (ce qu'on ne peut pas penser sans blasphème), mais le montre juge redoutable, irrépréhensible et juste, et vengeur du péché.

## XVI.

Ceux qui ne sentent pas encore efficacement en eux une vive foi en Jésus-Christ, ou une confiance certaine du coeur, une paix de la conscience, un soin et souci d'une obéissance filiale, et une glorification en Dieu par Jésus-Christ, mais qui néanmoins se servent des moyens par lesquels Dieu a promis d'effectuer ces choses en nous: ceux-là ne doivent pas perdre courage quand ils entendent parler de la réprobation, ni se mettre au rang des réprouvés. Au contraire, ils doivent persévéérer soigneusement dans l'usage de ces moyens, désirer ardemment l'heure d'une grâce plus abondante, et l'attendre en toute révérence et humilité.

Beaucoup moins encore doivent être épouvantés par la doctrine de la réprobation ceux qui, bien qu'ils désirent sérieusement se convertir à Dieu, lui plaire uniquement, et être délivrés de ce corps de mort, ne peuvent toutefois encore parvenir aussi avant qu'ils voudraient dans le chemin de la piété et de la foi, puisque Dieu, qui est miséricordieux, a promis qu'il n'éteindra point le lumignon qui fume, ni ne brisera le roseau cassé.

Mais cette doctrine est à bon droit en effroi à qui, ayant mis en oubli Dieu et le Sauveur Jésus-Christ, se sont entièrement asservis aux sollicitudes de ce monde et aux convoitises de la chair, aussi longtemps qu'ils ne se convertissent point à Dieu.

## XVII.

Et puisqu'il nous faut juger de la volonté de Dieu par sa Parole, laquelle témoigne que les enfants des fidèles sont saints, non pas certes de nature, mais par le bienfait de l'alliance de grâce en laquelle ils sont compris avec leurs père et mère: les pères et mères qui craignent Dieu ne doivent pas douter de l'élection et du salut de leurs enfants que Dieu retire de cette vie pendant leur enfance.

## XVIII.

Si quelqu'un murmure contre cette grâce de l'élection gratuite et contre la sévérité de cette juste réprobation, nous lui opposons ce dire de l'Apôtre: *Toi plutôt, qui es-tu pour discuter avec Dieu?* (Rm 9:20); et celui de notre Sauveur: *Ne m'est-il pas permis de faire de mes biens ce que je veux?* (Mt 20:15)

Mais quant à nous, qui adorons religieusement ces mystères, nous nous écrions avec l'Apôtre: *O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la connaissance de Dieu! Que ses jugements sont insondables et ses voies incompréhensibles! En effet, qui a connu la pensée du Seigneur? Ou qui a été son conseiller? Qui lui a donné le premier, pour qu'il ait à recevoir en retour? Tout est de lui, par lui, et pour lui! A lui la gloire dans tous les siècles. Amen!* (Rm 11:33-36)

## Rejets des erreurs

La doctrine orthodoxe de l'élection et de la réprobation ayant été exposée, le synode rejette les erreurs de:

### I.

Ceux qui enseignent: *Que la volonté de Dieu de sauver ceux qui croiront et persévéreront dans la foi et l'obéissance de la foi, est le total et entier décret de l'élection au salut, et que rien d'autre n'est révélé dans la Parole de Dieu concernant ce décret.*

En effet, ceux-ci trompent les gens simples, et s'opposent manifestement à l'Ecriture sainte qui témoigne non seulement que Dieu veut sauver ceux qui croiront, mais aussi que, de toute éternité, il a choisi certaines personnes pour, en temps opportun, leur donner plutôt qu'aux autres la foi en Jésus-Christ et la persévérence, comme il est écrit: *J'ai manifesté ton Nom aux hommes que tu m'as donnés* (Jn 17:6), de même: *Tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent* (Ac 13:48); et: *Il nous a prédestinés avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et sans défaut devant lui* (Ep 1:4), etc.

### II.

Ceux qui enseignent: *Que l'élection de Dieu à la vie éternelle est de plusieurs sortes: l'une, générale et indéfinie; l'autre, particulière et définie. Que cette élection est donc ou bien incomplète,*

*invocable, non péremptoire, mais conditionnelle; ou bien complète, irrévocable, péremptoire ou absolue.* De même: *Qu'autre est l'élection à la foi, autre celle au salut, de telle sorte que l'élection à la foi justifiante peut exister sans l'élection péremptoire au salut.*

Tout cela n'est qu'une invention du cerveau humain, forgée en dehors des Ecritures, qui corrompt la doctrine de l'élection, et brise cette chaîne d'or de notre salut: *Ceux que Dieu a prédestinés, il les a aussi appelés, et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés, et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés* (Rm 8:30).

### *III.*

Ceux qui enseignent: *Que le bon plaisir et le propos arrêté de Dieu, dont l'Ecriture fait mention dans la doctrine de l'élection, ne consiste point en ce que Dieu ait choisi certaines personnes plutôt que les autres, mais en ce que, de toutes les conditions possibles (parmi lesquelles sont aussi les œuvres de la Loi), ou du rang de toutes choses, Dieu a choisi l'acte de la foi, quoique vil en soi, et l'obéissance imparfaite de la foi comme la condition du salut, et que c'est par grâce qu'il a voulu le considérer comme une obéissance parfaite, et le juger digne d'être récompensé par la vie éternelle.*

Car, par cette pernicieuse erreur, le bon plaisir de Dieu et le mérite de Jésus-Christ sont détruits, les hommes sont détournés par des questions inutiles de la vérité de la justification gratuite, et de la simplicité des Ecritures; et cette déclaration de l'Apôtre est accusée de faux: *C'est lui qui nous a sauvés et nous a adressé un saint appel, non à cause de nos œuvres, mais à cause de son propre dessein et de la grâce qui nous a été donnée en Christ-Jésus avant les temps éternels* (2 Tm 1:9).

### *IV.*

Ceux qui enseignent: *Qu'en l'élection à la foi, est requise auparavant cette condition: que l'homme use droitement de la lumière naturelle, qu'il soit homme de bien, humble et disposé à la vie éternelle, comme si en quelque sorte l'élection dépendait de ces choses.*

Car cela sent l'opinion de Pélage, et taxe trop ouvertement de fausseté l'Apôtre, quand il dit: *Nous tous aussi, nous étions de leur nombre et nous nous conduisions autrefois selon nos convoitises charnelles, nous exécutions les volontés de notre chair et de nos pensées, et nous étions par nature des enfants de colère comme les autres.*

*Mais Dieu est riche en miséricorde et, à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions morts par nos fautes, il nous a rendus à la vie avec le Christ - c'est par grâce que vous êtes sauvés - il nous a ressuscités ensemble et fait asseoir ensemble dans les lieux célestes en Christ-Jésus, afin de montrer dans les siècles à venir la richesse surabondante de sa grâce par sa bonté envers nous en Christ-Jésus.*

*C'est par la grâce en effet que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie*

(Rm 2:3-9).

V.

Ceux qui enseignent: *Que l'élection incomplète et non péremptoire des personnes particulières au salut, s'est faite parce que Dieu aurait prévue la foi, la conversion, la sainteté et la piété commencées ou continuées pendant un certain temps. Mais que l'élection complète et péremptoire s'est faite pour avoir prévu la persévérence finale de la foi, de la conversion, de la sainteté et de la piété. Et qu'en cela se trouve la dignité gratuite et évangélique, pour laquelle celui qui est élu est plus digne que celui qui n'est pas élu; et, par conséquent, que la foi, l'obéissance de la foi, la sainteté, la piété et la persévérence ne sont pas les fruits ou les effets de l'élection immuable à la gloire, mais les conditions et les causes, sans lesquelles l'élection ne pourrait pas se faire; et que ces conditions ou causes sont préalablement requises et prévues, comme si elles étaient déjà accomplies en ceux qui devront être complètement élus.*

Ceci contredit toute l'Ecriture qui, en divers endroits, inculque à nos oreilles et à nos coeurs des affirmations telles que celles-ci, et d'autres semblables: *L'élection qui dépend non des œuvres, mais de celui qui appelle* (Rm 9:12); *Tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent* (Ac 13:48); *En lui, Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et sans défaut devant lui* (Ep 1:4); *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais moi, je vous ai choisis* (Jn 15:16); *Si c'est par la grâce, ce n'est plus par des œuvres* (Rm 11:6); *Et cet amour consiste non pas en ce que nous avons aimé Dieu, mais en ce qu'il nous a aimés et qu'il a envoyé son Fils.* (1 Jn 4:10)

VI.

Ceux qui enseignent: *Que toute élection au salut n'est point immuable, mais que quelques élus, nonobstant tout autre décret de Dieu, peuvent périr, et périssent éternellement.*

Par cette grossière erreur, ils font Dieu mutable, et renversent la consolation des fidèles touchant la fermeté de leur élection; ils contredisent les saintes Ecritures, qui enseignent: *Que les élus ne peuvent être séduits* (Mt 24:24); *que Christ ne perd point ceux qui lui sont donnés du Père* (Jn 6:39); *que ceux que Dieu a prédestinés, appelés, justifiés, il les glorifie aussi* (Rm 8:30).

VII.

Ceux qui enseignent: *Que durant cette vie, il ne revient de l'immuable élection à la gloire aucun fruit, aucun sentiment, aucune certitude, sinon ceux qu'on peut avoir d'une condition mutable et contingente.*

C'est en effet une chose absurde de concevoir une certitude qui soit incertaine. Cela s'oppose à l'expérience des saints qui, avec l'Apôtre, s'égayent au sentiment de leur élection et célèbrent ce bienfait de Dieu; qui, avec les disciples, se réjouissent (suivant l'admonition de Jésus-Christ) *de ce que leurs noms sont écrits dans les cieux* (Lc 10:20); bref, qui opposent le sentiment de l'élection

aux dards enflammés des tentations du diable, en demandant: Qui accusera les élus de Dieu? (Rm 8:33)

### *VIII.*

Ceux qui enseignent: *Que Dieu, de sa seule et juste volonté, n'a point décidé de laisser aucun homme dans la chute d'Adam et dans l'état commun du péché et de la condamnation, ou de le négliger dans la communication de la grâce nécessaire à la foi et à la conversion.*

Car cela demeure: *Dieu fait miséricorde à celui qu'il veut, et il endurcit celui qu'il veut* (Rm 9:18). De même: *Il vous est donné de connaître les mystères du Royaume des Cieux et qu'à eux cela n'a pas été donné* (Mt 13:11). Et encore: *Je te loue, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents et de ce que tu les as révélées aux enfants. Oui, Père, je te loue de ce que tel a été ton bienveillant dessein*

(Mt 11:25-26).

### *IX.*

Ceux qui enseignent: *Que la cause pour laquelle Dieu envoie l'Evangile plutôt à une nation qu'à une autre, n'est pas le seul et unique bon plaisir de Dieu, mais parce qu'une nation est meilleure et plus digne que celle à laquelle l'Evangile n'est point communiqué.*

Car Moïse y contredit, en parlant ainsi au peuple d'Israël: *Voici, qu'à l'Eternel, ton Dieu, appartiennent les cieux et les cieux des cieux, la terre et tout ce qui s'y trouve. Et c'est à tes pères seulement que l'Eternel s'est attaché pour les aimer; et, après eux, c'est leur descendance, c'est vous qu'il a choisis d'entre tous les peuples, comme (vous le voyez) aujourd'hui* (Dt 10:14-15). Et Jésus-Christ: *Malheur à toi, Chorazin! Malheur à toi, Bethsaïda! Car, si les miracles faits au milieu de vous avaient été faits à Tyr et à Sidon, il y a longtemps qu'elles se seraient repenties avec le sac et la cendre* (Mt 11:21).

## **II - LA MORT DE JESUS-CHRIST**

### **ET LA REDEMPTION DES HOMMES**

**Le second point de doctrine  
concernant la mort de Jésus-Christ  
et la rédemption des hommes par elle**

### *I.*

Dieu n'est pas seulement souverainement miséricordieux, mais aussi souverainement juste. Or sa justice requiert (selon qu'il s'est révélé dans sa Parole), que nos péchés commis contre sa Majesté

infinie soient punis non seulement de peines temporelles, mais aussi de peines éternelles, dans le corps et dans l'âme, peines que nous ne pouvons éviter que s'il est satisfait à la justice de Dieu.

## *II.*

Or, puisqu'il n'est point en notre puissance de satisfaire la justice de Dieu par nous-mêmes, ni de nous délivrer de la colère de Dieu: Dieu, par sa miséricorde immense, nous a donné pour garant son Fils unique, qui a été fait péché et malédiction sur la croix pour nous ou à notre place, afin de satisfaire la justice de Dieu pour nous.

## *III.*

Cette mort du Fils de Dieu est l'unique et très parfait sacrifice et la satisfaction de la justice de Dieu pour les péchés, d'une valeur et d'un prix infinis, qui suffit abondamment pour expier les péchés du monde entier.

## *IV.*

Cette mort est d'une si grande valeur et dignité, parce que la personne qui l'a soufferte n'est pas seulement un homme vrai et parfaitement saint, mais est aussi le Fils unique de Dieu, d'une même essence éternelle et infinie avec le Père et le Saint-Esprit, tel que devait être notre Sauveur; c'est aussi parce que sa mort a été conjointe avec le sentiment de la colère et de la malédiction de Dieu que nous avions méritées par nos péchés.

## *V.*

Au reste, la promesse de l'Evangile est: afin que quiconque croit en Jésus-Christ crucifié, ne périsse point, mais ait la vie éternelle. Et cette promesse doit être indifféremment annoncée et proposée à toutes les nations et à toutes les personnes auxquelles Dieu, selon son bon plaisir, envoie l'Evangile, et cela avec le commandement de se repentir et de croire.

## *VI.*

Quant à ce que beaucoup de ceux qui sont appelés par l'Evangile ne se repentent point, ni ne croient en Jésus-Christ, mais périssent dans l'infidélité: cela n'arrive point par l'imperfection ou l'insuffisance du sacrifice de Jésus-Christ offert sur la croix, mais par leur propre faute.

## *VII.*

Mais si nombreux que soient ceux qui croient vraiment, et qui sont délivrés et sauvés des péchés et de la perdition par la mort de Jésus-Christ, ils ne jouissent de ce bienfait que par la seule grâce de Dieu, qu'il ne doit à personne et qui leur a été donnée de toute éternité en Jésus-Christ.

## *VIII.*

Car tel a été le très libre conseil et la très favorable volonté et intention de Dieu le Père, que l'efficacité vivifiante et salutaire de la mort très précieuse de son Fils s'étendit à tous les élus, pour leur donner à eux seuls la foi justifiante, et par elle les amener infailliblement au salut. Autrement dit, Dieu a voulu que Jésus-Christ, par le sang de la croix (par lequel il a confirmé la nouvelle alliance), rachetât efficacement du milieu de tout peuple, de toute nation et de toute langue, tous ceux, et ceux-là seulement, qui de toute éternité ont été élus au salut, et lui ont été donnés par le Père; qu'il leur donnât la foi, qu'il leur a, aussi bien que tous les autres dons du Saint-Esprit, acquise par sa mort; les purifiât par son sang de tout péché et originel et actuel, commis tant après qu'avant la foi; les conservât fidèlement jusqu'à la fin, et finalement les fit comparaître devant lui, glorieux, sans aucune tache ni souillure.

## *IX.*

Ce conseil, procédé de l'amour éternel de Dieu envers les élus, s'est puissamment accompli dès le commencement du monde jusqu'au temps présent (les portes de l'Enfer s'y étant opposées en vain), et s'accomplira aussi à l'avenir; et cela de telle sorte que les élus seront, en leur temps, rassemblés en un seul peuple, et qu'il y aura toujours une Eglise de croyants fondée sur le sacrifice de Jésus-Christ. Cette Eglise aimera constamment son propre Sauveur, qui pour elle, comme un époux pour son épouse, a donné sa vie sur la croix; elle le servira avec persévérance et le célébrera tant ici-bas que dans l'éternité.

## **Rejet des erreurs**

### *I.*

La doctrine orthodoxe ayant été exposée, le Synode rejette les erreurs de:

Ceux qui enseignent: *Que Dieu, le Père, a destiné son Fils à la mort de la croix, sans aucun dessein certain et défini de sauver nommément quelqu'un; de sorte que la nécessité, l'utilité et la dignité de tout ce que la mort de Jésus-Christ nous a acquis, eussent pu demeurer sauvés et être en toutes leurs parties, parfaites, complètes et entières, alors même que la rédemption ainsi acquise n'eût jamais été réellement appliquée à aucune personne particulière.*

Cette doctrine est injurieuse envers la sagesse de Dieu le Père et le mérite de Jésus-Christ, et contraire à l'Ecriture. Car voici ce que dit notre Sauveur: *Je donne ma vie pour mes brebis... et je le connais* (Jn 10:15, 27); et le Prophète Esaïe dit du Sauveur: *Après s'être livré en sacrifice de culpabilité, il verra une descendance et prolongera ses jours, et la volonté de l'Eternel s'effectuera par lui* (Es 53:10).

Bref, cette doctrine renverse aussi l'article de foi, par lequel nous croyons l'Eglise.

## II.

Ceux qui enseignent: *Que le but de la mort de Jésus-Christ n'a point été de ratifier efficacement par son sang la nouvelle alliance de grâce, mais uniquement de n'acquérir au Père que le droit de contracter de nouveau avec les hommes une alliance quelle qu'elle fût, soit de grâce, soit des œuvres.* Cela contredit l'Ecriture qui enseigne: *Que Jésus-Christ a été fait le garant et le médiateur d'un plus excellent Testament, à savoir du Nouveau* (Hé 7:22); et encore, *que ce n'est qu'après la mort seulement qu'un testament est confirmé* (Hé 9:15, 17).

## III.

Ceux qui enseignent: *Que Jésus-Christ, par la satisfaction de la justice de Dieu, n'a mérité à personne, d'une manière certaine, le salut lui-même, ni la foi par laquelle cette satisfaction de Jésus-Christ fut efficacement appliquée à salut; mais que le Christ a seulement acquis au Père le pouvoir, ou la libre volonté, de traiter de nouveau avec les hommes, et de leur prescrire de nouvelles conditions, celles qu'il voudrait, dont l'accomplissement dépendrait du libre-arbitre de l'homme; et, en conséquence, qu'il eût pu advenir ou que personne ne les accomplirait, ou que tous les hommes les accompliraient.*

Car ceux qui enseignent de telles choses se trompent gravement du sujet de la mort de Jésus-Christ! Ils ne reconnaissent en aucune façon le principal fruit ou bienfait acquis par cette mort, et ramènent des enfers l'erreur de Pélage.

## IV.

Ceux qui enseignent: *Que cette nouvelle alliance de grâce, que Dieu le Père a contractée avec les hommes par l'intervention de la mort de Jésus-Christ, ne consiste point en ce que nous sommes justifiés devant Dieu; et sauvés par la foi, en tant que cette foi s'empare des mérites du Christ; mais en ce que l'exigence de l'obéissance parfaite à la Loi étant abolie, Dieu considère la foi même, et l'obéissance imparfaite de la foi, comme une parfaite obéissance à la Loi et, par pure grâce, l'estime digne de la rénumération de la vie éternelle.*

Car ceux-ci contredisent l'Ecriture qui dit: *Etant justifiés gratuitement par la grâce de celui-ci, par la rédemption qui est en Jésus-Christ, que Dieu a ordonné de tout temps comme victime expiatoire par la foi en son sang* (Rm 3:24-25). De plus, ils introduisent avec le profane Socin, et contre le commun consentement de toute l'Eglise, une nouvelle et étrange justification de l'homme devant Dieu.

#### *V.*

Ceux qui enseignent: *Que tous les hommes sont reçus dans l'état de réconciliation et dans la grâce de l'alliance, si bien que nul n'est sujet à la condamnation, ou ne sera condamné à cause du péché originel; mais que tous sont exempts de la coulpe du-dit péché.*

Car cette opinion contredit l'Ecriture qui affirme: *Nous sommes par nature des enfants de colère* (Ep 2:3).

#### *VI.*

Ceux qui se servent de la distinction entre l'acquisition (par Jésus-Christ des bienfaits de son sacrifice) et son application, pour instiller aux gens simples et ignorants cette opinion: *Que Dieu, pour autant qu'il tienne à lui, a voulu communiquer à tous les hommes également les bienfaits acquis par la mort de Jésus-Christ. Et quant à ce que certains sont faits participants de la rémission des péchés et de la vie éternelle plutôt que les autres, que cette différence dépend de leur libre-arbitre s'appliquant à la grâce qui est indifféremment offerte à tous; mais que cela ne dépend point du don singulier de la miséricorde de Dieu, agissant efficacement en eux pour qu'ils se l'appliquent à eux-mêmes plutôt que les autres.*

En effet, tout en faisant semblant de proposer cette distinction dans un bon sens, ils cherchent par là à abreuver le peuple du venin pernicieux du pélagianisme.

#### *VII.*

Ceux qui enseignent: *Que Jésus-Christ n'a pu dû mourir ni par conséquent n'est mort pour ceux que Dieu a souverainement aimés et élus à la vie éternelle; sous prétexte que ceux-là n'ont eu aucun besoin de la mort de Jésus-Christ.*

Car ils contredisent l'Apôtre qui dit: *Christ ma aimé et s'est livré lui-même pour moi* (Ga 2:20). *Qui accusera les élus de Dieu? Dieu est celui qui justifie! Qui les condamnera? Le Christ-Jésus est celui qui est mort* (à savoir, pour eux) (Rm 8:33-34a). Ils contredisent aussi notre Sauveur, qui dit: *Je donne ma vie pour mes brebis* (Jn 10:15); et encore: *Voici mon commandement: Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. Il n'y a pour personne de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis* (Jn 15:12-13).

### **III-IV LA CORRUPTION DE L'HOMME ET SA CONVERSION A DIEU**

#### **Le troisième et quatrième point de doctrine concernant la corruption de l'homme, sa conversion à Dieu, et les modalités de celle-ci**

*I.*

L'homme a été créé au commencement à l'image de Dieu. Il était orné dans son entendement de la vraie et salutaire connaissance de son Créateur et des choses spirituelles; de justice dans sa volonté et son coeur; de pureté dans toutes ses affections. Il a donc été entièrement saint. Mais, s'étant détourné de Dieu sous l'inspiration du diable, et cela de sa libre volonté, il s'est privé lui-même de ces dons excellents. A leur place et à l'opposé, il a attiré sur lui l'aveuglement, d'horribles ténèbres, la vanité et la perversité de son entendement, la méchanceté, la rébellion et la dureté dans sa volonté et dans son coeur, de même que l'impureté dans toutes ses affections.

*II.*

Or tel qu'a été l'homme après la Chute, tels enfants il a procréé, à savoir: lui, corrompu, des enfants corrompus, la corruption étant dérivée, par le juste jugement de Dieu, d'Adam sur toute sa postérité, excepté Jésus-Christ seul; et ceci non point par l'imitation (comme les pélagiens l'ont perisé autrefois), mais par la propagation de la nature corrompue.

*III.*

C'est pourquoi tous les hommes sont conçus dans le péché et naissent enfants de colère, incapables de tout bien salutaire, enclins au mal, morts dans le péché et esclaves du péché. Et sans la grâce de l'Esprit qui régénère, ils ne veulent ni ne peuvent retourner à Dieu, ni corriger leur nature dépravée, ni se disposer à l'amendement de celle-ci.

*IV.*

Il est vrai qu'après la Chute, il a subsisté dans l'homme quelque lumière de nature; grâce à elle, il conserve encore une certaine connaissance de Dieu et des choses naturelles, il discerne entre ce qui est honnête et malhonnête, et montre avoir quelque pratique et soin de la vertu et d'une discipline extérieure. Mais tant s'en faut que, par cette lumière naturelle, il puisse parvenir à la connaissance

salutaire de Dieu, et se convertir à lui, puisqu'il n'en use même pas droitement dans les choses naturelles et civiles, mais plutôt, telle qu'elle est, il la souille de diverses manières et la maintient dans l'injustice: ce que faisant, il est rendu inexcusable devant Dieu.

*V.*

Il en va du Décalogue, que Dieu a particulièrement donné aux Juifs, exactement comme de la lumière naturelle. En effet, il manifeste la grandeur du péché, et en rend l'homme de plus en plus convaincu. Mais il ne donne aucun moyen, ni n'apporte aucune force pour sortir de cette misère. Ainsi donc, le Décalogue, étant rendu faible par la chair, laisse le transgresseur sous la malédiction, et il est par conséquent impossible que, par lui, l'homme obtienne la grâce salutaire.

*VI.*

Ce que ne peuvent donc faire ni la lumière naturelle ni la Loi, Dieu l'effectue par la vertu du Saint-Esprit, par le moyen de la Parole ou du ministère de la réconciliation, c'est-à-dire l'Evangile concernant le Messie, par lequel il a plu à Dieu de sauver les croyants aussi bien aux époques de l'Ancien que du Nouveau Testament.

*VII.*

Ce secret de sa volonté, Dieu l'a dévoilé à un petit nombre de personnes aux époques de l'Ancien Testament; mais à celle du Nouveau Testament (depuis que toute discrimination entre les peuples a été abolie), il le révèle à un beaucoup plus grand nombre de personnes. La cause de cette dispensation ne peut être attribuée au fait qu'une nation serait plus digne qu'une autre, ou parce qu'elle se servirait mieux qu'une autre de la lumière naturelle, mais au bon plaisir de Dieu, qui est souverainement libre, et à son amour gratuit.

C'est pourquoi ceux auxquels est faite une si grande grâce, en dehors de, et contre tout mérite, doivent la reconnaître d'un cœur humble avec action de grâces; mais chez les autres, à qui cette grâce n'est pas faite, ils doivent, avec l'Apôtre, adorer la sévérité et la justice des jugements de Dieu, mais non les sonder avec curiosité.

*VIII.*

Or, si nombreux que soient ceux qui sont appelés par l'Evangile, ils sont appelés efficacement. Car Dieu montre sérieusement et très véritablement par sa Parole ce qui lui est agréable: à savoir, que ceux qui sont appelés viennent à lui. Aussi promet-il certainement à tous ceux qui viennent et croient en lui, le repos de leur âme et la vie éternelle.

## *IX.*

Et si beaucoup de ceux qui sont appelés par le ministère de l'Evangile ne viennent pas à Dieu, ni ne se convertissent, la faute n'en est ni dans l'Evangile, ni en Dieu qui, par l'Evangile, les appelle et même leur confère divers dons, mais en ceux-là mêmes qui sont appelés.

De ceux-ci, les uns, par leur nonchalance, ne reçoivent point la parole de vie; d'autres la reçoivent pourtant, mais non au plus profond de leur coeur, et c'est pourquoi, après la joie momentanée d'une foi temporelle, ils se retirent; d'autres encore, par les épines des sollicitudes et des voluptés de ce monde, étouffent la semence de la parole, et ne portent aucun fruit, comme notre Sauveur l'enseigne dans la parabole de la semence (Mt 13).

## *X.*

Mais le fait que les autres, qui sont appelés par le ministère de l'Evangile, viennent à Dieu et sont convertis, ne doit point être attribué à l'homme, comme si, par son libre-arbitre, il se distinguait lui-même d'avec les autres qui, avec lui, seraient pourvus d'une grâce semblable ou suffisante pour croire et se convertir (ce que maintient l'orgueilleuse hérésie de Pélage); ce fait doit être attribué à Dieu qui, du fait qu'il a élu les siens de toute éternité en Christ, les appelle aussi efficacement en temps opportun, leur donne la foi et la repentance et, les ayant délivrés de la puissance des ténèbres, les transporte dans le Royaume de son Fils, afin qu'ils annoncent les vertus de celui qui les a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière, et qu'ils ne se glorifient point en eux-mêmes, mais dans le Seigneur, comme l'Ecriture apostolique en témoigne en maints endroits.

## *XI.*

De plus, quand Dieu exécute son bon-plaisir dans les élus, ou quand il les convertit, non seulement il veille à ce que l'Evangile leur soit extérieurement prêché, et il illumine puissamment leur entendement par le Saint-Esprit, afin qu'ils comprennent et discernent droitement les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, mais aussi, par l'efficacité de ce même Esprit de régénération, il pénètre jusqu'au tréfonds de l'homme, ouvre le coeur qui est fermé, amollit celui qui est dur, circoncrit le prépuce du coeur, introduit de nouvelles qualités dans la volonté, et fait que cette volonté de morte devienne vivante, de mauvaise bonne, de non-volontaire volontaire, et de revêche obéissante; et il besogne en elle et la fortifie, afin que comme un bon arbre, elle puisse produire de bons fruits.

## *XII.*

C'est là cette régénération si célébrée dans les Ecritures, ce renouvellement, cette nouvelle création, ce relèvement d'entre les morts et cette vivification, que Dieu opère en nous et sans nous. Or elle n's'accomplit nullement par la seule doctrine entendue, ou par une persuasion morale ou toute autre manière d'opérer, qui se ferait par des raisons persuasives, de telle sorte qu'après que Dieu ait agi pour sa propre part, il resterait encore au pouvoir de l'homme d'être régénéré ou non d'être converti ou de ne l'être point. Au contraire, c'est une opération entièrement surnaturelle, très puissante et très

douce à la fois, admirable, secrète et ineffable. Selon l'Ecriture (qui est inspirée par l'Auteur même de cette opération), celle-ci, quant à son efficacité, n'est en rien inférieure à la création ou à la résurrection des morts, si bien que tous ceux dans les coeurs desquels Dieu opère de cette façon admirable, sont certainement, infailliblement et efficacement régénérés, et croient effectivement. Dès lors, la volonté déjà renouvelée n'est pas seulement poussée et mue par Dieu, mais sous l'action de Dieu, elle agit aussi elle-même. C'est pourquoi on peut fort bien dire que c'est l'homme lui-même qui croit et se repente par le moyen de la grâce qu'il a reçue.

### *XIII.*

Durant cette vie terrestre, les fidèles ne peuvent pleinement comprendre la manière de cette opération. Cependant ils jouissent du repos, du fait qu'ils savent et sentent que, par cette grâce de Dieu, ils croient de cœur et aiment leur Sauveur.

### *XIV.*

Ainsi donc la foi est un don de Dieu, non parce qu'elle est offerte par Dieu au libre-arbitre de l'homme, mais parce qu'elle est réellement conférée, inspirée et infusée en l'homme. Non pas même encore parce que Dieu donnerait seulement la puissance de croire, et qu'il attendrait ensuite que la puissance de croire, et qu'il attendrait ensuite que la volonté de l'homme y consente, ou croie de fait; mais parce que lui-même qui opère et le vouloir et le faire - mieux encore, qui opère tout en tous - produit en l'homme et la volonté de croire et la foi elle-même.

### *XV.*

Dieu ne doit cette grâce à personne. Car que devrait-il à celui qui ne peut rien donner le premier, pour qu'il lui rende en retour? Et que devrait-il donc à celui qui, de soi, n'a rien que péché et mensonge?

Celui qui reçoit cette grâce en doit donc éternellement rendre grâce à Dieu, et c'est bien ce qu'il fait.

Celui qui ne la reçoit point: ou bien il ne se soucie nullement de ces choses spirituelles, et se plaît dans ce qui est sien, ou, étant sans souci, se glorifie en vain d'avoir ce qu'il n'a point.

Quant à ceux qui extérieurement font profession de foi chrétienne et amendent leur vie, il n'en faut juger et parler qu'en bien, à l'exemple des Apôtres, car le fond des coeurs nous est inconnu. Par contre, pour ceux qui n'ont pas encore été appelés, il faut prier Dieu qui appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient; et il ne nous faut d'aucune manière nous enorgueillir contre eux, comme si nous nous étions distingués nous-mêmes.

### *XVI.*

Or, de même que par la Chute, l'homme n'a pas cessé d'être homme, doué d'entendement et de volonté, et que le péché qui s'est répandu dans tout le genre humain, n'a pas aboli la nature du genre humain, mais l'a dépravée et tuée spirituellement; de même cette grâce divine de la régénération n'agit point dans les hommes comme dans des troncs et des souches de bois; elle n'annihile pas davantage la volonté et ses propriétés, ni ne la force ou constraint contre son gré. Au contraire, elle la vivifie spirituellement, la guérit, corrige et flétrit, aussi doucement que puissamment, afin que là où auparavant dominaient pleinement la rébellion et la résistance de la chair commence à régner désormais la prompte et sincère obéissance de l'esprit en quoi consistent le véritable et spirituel rétablissement et la liberté de notre volonté.

C'est pourquoi, si cet admirable Artisan de tout bien n'agissait de la sorte envers nous, il ne resterait à l'homme aucune espérance de se relever de la Chute au moyen du libre-arbitre par lequel, alors qu'il était encore debout, il s'est précipité dans la perdition.

## XVII.

Et de même que cette toute-puissante opération de Dieu, par laquelle il produit et soutient notre propre vie naturelle, n'exclut pas, mais requiert l'usage des moyens par lesquels Dieu, selon sa sagesse et bonté infinies, a voulu déployer sa propre puissance; de même l'opération surnaturelle de Dieu, par laquelle il nous régénère, n'exclut ni ne renverse aucunement l'usage de l'Evangile, que ce Dieu très sage a ordonné pour être la semence de la régénération et la nourriture de nos âmes.

C'est pourquoi, comme les Apôtres et les Docteurs qui les ont suivis ont pieusement enseigné le peuple concernant cette grâce de Dieu, c'est-à-dire à sa gloire et à l'abaissement de tout orgueil humain, sans toutefois négliger de le maintenir, par les saintes admonitions de l'Evangile, dans la pratique de la Parole, des Sacrements et de la discipline: ainsi, qu'il n'advienne jamais que ceux qui enseignent, ou ceux qui apprennent dans l'Eglise, présument de tenter Dieu, en séparant les choses que Dieu, selon son bon plaisir, a voulu être très étroitement conjointes. Car la grâce est conférée par les exhortations; et donc, plus promptement nous faisons notre ministère, plus est manifeste le bienfait de Dieu besognant en nous, et plus son oeuvre est alors excellente. Et c'est à ce Dieu seul qu'est due, aux siècles des siècles, toute la gloire, celle des moyens, et celle de leur fruit et de leur efficacité salutaire. Amen.

## Rejet des erreurs

La doctrine orthodoxe ayant été exposée, le Synode rejette les erreurs de:

### I.

Ceux qui enseignent: *Qu'il ne se peut proprement dire que le péché originel suffit de soi pour condamner tout le genre humain, ou mériter les peines temporelles et éternelles.*

Car ils contredisent l'Apôtre qui affirme: *C'est pourquoi, de même que par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort a passé sur tous les hommes, parce que tous ont péché... Car le jugement après une seule faute (aboutit) à la condamnation* (Rm 5:12, 16). Et encore: *La salaire du péché, c'est la mort* (Rm 6:23).

## II.

Ceux qui enseignent: *Que les dons spirituels ou les bonnes habitudes et vertus, comme le sont la bonté, la sainteté, la justice, n'ont pu exister dans la volonté de l'homme aussitôt après sa création, et que, par conséquent, ils n'ont pas pu en être séparés par la Chute.*

Car cela contredit la description de l'image de Dieu, que l'Apôtre nous donne dans Ephésiens 4:24, où il la décrit par la justice et la sainteté, vertus qui, sans aucun doute, ont leur siège dans la volonté.

## III.

Ceux qui enseignent: *Que les dons spirituels n'ont point été disjoints de la volonté de l'homme du fait de la mort spirituelle, puisqu'en soi cette volonté ne fut jamais corrompue mais seulement empêchée par les ténèbres de l'entendement et le dérèglement des affections, et que, ces empêchements étant ôtés, la volonté peut déployer sa liberté qui lui est naturelle, c'est-à-dire qu'elle peut de soi-même ou vouloir et choisir, ou ne pas vouloir et ne pas choisir chaque bien qui lui est proposé.*

Cela est, en effet, nouveau et erroné, et ne tend qu'à exalter les forces du libre-arbitre contre l'affirmation du prophète Jérémie 17:9: *Le coeur est tortueux par-dessus tout et il est incurable*; et celui de l'Apôtre: *Nous tous aussi, nous étions de leur nombre (des enfants de rébellion), et nous nous conduisions autrefois selon nos convoitises charnelles, nous exécution les volontés de notre chair et de nos pensées* (Ep 2:3).

## IV.

Ceux qui enseignent: *Que l'homme non régénéré n'est pas totalement ni à proprement parler dans le péché, ou destitué de toutes forces concernant le bien spirituel, mais qu'il peut avoir faim et soif de justice et de vie, et offrir à Dieu le sacrifice d'un esprit contrit et brisé, qui lui soit agréable.*

Car ces choses s'opposent aux témoignages manifestes de l'Ecriture: *Pour vous, vous étiez morts par vos fautes et par vos péchés* (Ep 2:1, 5); et: *Toutes les pensées du coeur des hommes ne sont autre chose que mal en tout temps* (Gn 6:4; 8:21). En outre, avoir faim et soif de la vie, désirer d'être délivré de sa misère et offrir à Dieu le sacrifice d'un esprit brisé sont le propre de ceux qui sont régénérés (Ps 51:19) et de ceux qui sont appelés bienheureux (Mt 5:6).

## *V.*

Ceux qui enseignent: *Que l'homme corrompu et charnel peut si bien user de la grâce commune* (par quoi ils entendent la lumière naturelle), *ou des dons qui lui sont restés après la Chute, que, par ce bon usage, il peut petit à petit et par degrés obtenir une plus grande grâce, à savoir la grâce évangélique ou salutaire, ou même le salut; et que, par un tel moyen, Dieu pour sa part se montre prêt à révéler Jésus-Christ à tous, attendu qu'il confère à tous suffisamment et efficacement les moyens nécessaires à la révélation de Jésus-Christ, à la foi et à la repentance.*

Que cela soit faux, outre l'expérience de tous les temps, l'Ecriture en témoigne: *Il révèle ses paroles à Jacob, ses prescriptions et ses ordonnances à Israël; Il n'a pas agi de même pour toutes les nations; elles ne connaissent pas ses ordonnances* (Ps 147:19-20). *Dans les générations passés, Dieu a laissé toutes les nations suivre leurs propres voies* (Ac 14:16). *Empêchés par le Saint-Esprit d'annoncer la parole dans l'Asie, ils (à savoir Paul et ses compagnons) traversèrent la Phrygie et le pays de Galatie. Arrivés près de la Mysie, ils tentèrent d'aller en Bithynie; mais l'Esprit de Jésus ne leur permit pas* (Ac 16:6-7).

## *VI.*

Ceux qui enseignent: *Que dans la vraie conversion de l'homme, il n'est pas possible que Dieu introduise dans sa volonté des qualités, des habitudes ou des dons nouveaux; et que la foi, par laquelle nous sommes en premier lieu convertis, et d'où nous recevons le nom de fidèles, n'est pas conséquent pas une qualité ni un don infusés par Dieu, mais uniquement un acte de l'homme; et que cette foi ne peut être appelée un don qu par rapport au pouvoir que l'homme a d'y parvenir.*

Car ces choses contredisent les saintes Ecritures qui témoignent que Dieu répand dans nos coeurs de nouvelles qualités de foi et d'obéissance, et le sentiment de son amour: *Je mettrai ma loi au-dedans d'eux et l'écrirai dans leur cœur* (Jr 31:33). *Je répandrai des eaux sur celui qui est altéré, et des ruisseaux sur la terre desséchée. Je répandrai mon Esprit sur ta descendance* (Es 44:3).

*L'amour de Dieu est répandu dans nos coeurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné* (Rm 5:5).

De telles choses sont aussi inconciliables avec la pratique continue de l'Eglise, qui, avec le Prophète, prie ainsi: *Convertis-moi, ô Eternel, et je serai converti!* (Jr 31:18)

## *VII.*

Ceux qui enseignent: *Que la grâce par laquelle nous sommes convertis à Dieu n'est rien d'autre qu'une douce persuasion; ou bien (comme d'autres l'exposent), que le plus noble manière d'agir dans la conversion de l'homme et la plus convenable à la nature humaine, c'est celle qui se fait par la persuasion. Et que rien n'empêche que la grâce qu'ils appellent morale (c'est-à-dire qui se fait par des raisons persuasives), ne rende spirituel l'homme charnel; et même que Dieu n'obtient pas autrement le consentement de notre volonté, que par cette sorte de persuasion; et que c'est en cela que consiste l'efficacité de l'opération divine, par laquelle Dieu l'emporte sur l'opération de Satan, parce que Dieu promet les biens éternels alors que Satan ne promet que les biens temporels.*

Tout cela est foncièrement pélagien et contraire à toute l'Ecriture, qui, en plus de cette façon d'opérer dans la conversion de l'homme, en reconnaît encore une autre: à savoir, celle du Saint-Esprit, beaucoup plus efficace et divine; comme au chapitre 36 d'Ezéchiel verset 26): *Je vous donnerai un coeur nouveau, et je mettrai en vous un esprit nouveau; j'ôterai de votre chair le coeur de pierre et je vous donnerai un coeur de chair, etc.*

## VIII

Ceux qui enseignent: *Qu'en la régénération de l'homme, Dieu n'emploie point les force de sa toute-puissance pour flétrir, par elles, puissamment et infailliblement la volonté de l'homme à croire et à se convertir; mais - toutes les opérations de la grâce, desquelles Dieu se sert pour convertir l'homme étant posées, - que toutefois l'homme peut résister à Dieu et au Saint-Esprit, alors même que Dieu se proposerait de le régénérer et le voudrait; et même que l'homme lui résiste souvent, en effet, au point d'empêcher entièrement sa régénération; bien plus, qu'il demeure en sa puissance d'être régénéré ou de ne l'être point.*

Tout cela n'est rien d'autre qu'ôter à Dieu toute l'efficacité de sa grâce dans notre conversion, et assujettir à la volonté de l'homme l'action du Dieu tout-puissant. Et cela contre les Apôtres qui enseignent: *Nous qui croyons selon l'action de sa force* (Ep 1:19); *et que Dieu accomplisse en vous, avec puissance, tous les desseins bienveillants de sa bonté et l'œuvre de votre foi* (2 Th 1:11); *que sa divine puissance nous a donné tout ce qui contribue à la vie et à la piété* (2 P 1:3).

## IX.

Ceux qui enseignent: *Que la grâce et le libre-arbitre sont des causes partielles en même temps que concurrentes au point de départ de la conversion; et que la grâce, comme cause, ne précède pas en ordre l'opération ou le mouvement de la volonté de l'homme.*

C'est-à-dire: *que Dieu n'aide point efficacement la volonté de l'homme à se convertir, avant que la volonté de l'homme ne s'émeuve et ne se détermine elle-même.*

En effet, l'Eglise ancienne a depuis longtemps condamné cette doctrine chez les pélagiens par ces affirmations de l'Apôtre: *Cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde* (Rm 9:16). *Car qui est-ce qui te distingue? Et qu'as-tu que tu ne l'aies reçu?* (1 Co 4:7) Et encore: *Car c'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire selon son dessein bienveillant* (Ph 2:13).

## V - LA PERSEVERANCE DES SAINTS

**Le cinquième point de doctrine  
concernant la persévérence des saints**

## *I.*

Ceux que Dieu appelle selon son immuable dessein à la communion de son Fils, notre Seigneur Jésus-Christ, et régénère par son Saint-Esprit, il les délivre vraiment de la dominations et de la servitude du péché durant cette vie, mais pas entièrement de la chair et de ce corps de péché.

## *II.*

De là vient que nous voyons journellement tant de péchés dus à notre faiblesse, et que les meilleures œuvres des saints ne sont jamais sans tache; ce qui leur fournit continuellement l'occasion de s'humilier devant Dieu, d'avoir recours au Christ crucifié, de mortifier de plus en plus leur chair par l'esprit de prière et par de saints exercices de piété, et de soupirer après le but, qui est la perfection; jusqu'à ce qu'étant délivrés de ce corps de péché, ils règnent au Ciel avec l'Agneau de Dieu.

## *III.*

A cause de ces restes de péchés qui habitent en nous, et des tentations du monde et de Satan, ceux qui sont convertis ne pourraient persister en cette grâce s'il étaient laissés à leurs propres forces. Mais Dieu est fidèle: il les confirme miséricordieusement dans la grâce qu'il leur a une fois conférée, et les conserve puissamment jusqu'à la fin.

## *IV.*

Or, bien que cette puissance de Dieu, qui fortifie et conserve les vrais fidèles dans la grâce, soit trop grande pour pouvoir être vaincue par la chair; toutefois, ceux qui sont convertis ne sont pas toujours conduits et poussés par Dieu de telle sorte qu'ils ne puissent, par leurs fautes, en quelques actions particulières, se détourner de la conduite de cette grâce, ou se laisser séduire par les convoitises de la chair au point de leur obéir. Aussi faut-il qu'ils veillent toujours et prient de ne point être induits dans les tentations.

S'ils ne le font point, non seulement ils peuvent être entraînés par la chair, le monde et Satan à des péchés même graves et horribles; mais ils y sont aussi parfois entraînés par une juste permission de Dieu, ce que montrent assez les tristes chutes de David, de Pierre et d'autres saints personnages mentionnés dans l'Ecriture.

## *V.*

Par de tels péchés, cependant, ils offendront Dieu gravement; ils se rendent coupables de mort en contristant le Saint-Esprit; ils rompent le cours normal de l'exercice de la foi, blessent très gravement leur conscience, et parfois perdent temporairement le sentiment de la grâce, jusqu'à ce

que la face paternelle de Dieu les éclaire de nouveau, quand, par une véritable repentance, ils retournent dans le bon chemin.

*VI.*

Car Dieu, qui est riche en miséricorde, selon le dessein immuable de l'élection, ne retire point entièrement des siens le Saint-Esprit, même dans leurs tristes chutes; et il ne permet pas qu'ils tombent au point de perdre la grâce de l'adoption et l'état de justification ou qu'ils commettent le péché qui conduit à la mort, à savoir contre le Saint-Esprit; et, qu'étant totalement abandonnés par lui, ils se précipitent dans la perdition éternelle.

*VII.*

Dans ces chutes, en effet, Dieu conserve d'abord en eux la semence immortelle qu'il y a lui-même plantée, et par laquelle ils sont régénérés, afin qu'elle ne se perde ni ne soit entièrement rejetée. Ensuite, il les renouvelle vraiment et efficacement par sa Parole et par son Esprit, afin qu'ils se repentent et soient contristés de coeur, et selon Dieu, de leurs péchés; que d'un coeur contrit et brisé ils en désirent et obtiennent la rémission dans le sang du Médiateur, et cela par la foi; qu'ils sentent à nouveau la grâce de Dieu réconcilié avec eux, qu'ils adorent ses compassions et sa fidélité, et qu'ils travaillent désormais plus soigneusement à leur salut avec crainte et tremblement.

*VIII.*

Ainsi, ce n'est ni par leurs mérites ni par leurs forces, mais par la miséricorde gratuite de Dieu, qu'ils obtiennent de ne pas perdre totalement la foi et la grâce et de ne pas demeurer et périr finalement dans leurs chutes: ce qui, quant à eux, non seulement pourrait arriver aisément, mais arriverait sûrement. Mais, quant à Dieu, cela ne peut jamais arriver, vu que son conseil ne peut pas changer, ni sa promesse s'évanouir, ni la vocation selon son ferme dessein être révoquée, ni le mérite, l'intercession et la protection de Jésus-Christ être anéantis, ni le sceau du Saint-Esprit être rendu vain ou aboli.

*IX.*

Quant à cette garde des élus en vue de leur salut, et à la persévérance des vrais fidèles dans la foi, les fidèles eux-mêmes en peuvent être et en sont assurés, selon la mesure de la foi, par laquelle ils croient avec certitude qu'ils sont et demeureront toujours des membres véritables et vivants de l'Eglise, et qu'ils ont la rémission de tous leurs péchés, et la vie éternelle.

*X.*

Toutefois, cette certitude ne vient pas de quelque révélation particulière qui s'ajouterait à la Parole ou serait faite en dehors d'elle. Elle découle d'abord de la foi aux promesses de Dieu, qu'il a très abondamment révélées dans sa Parole pour notre consolation; ensuite, du témoignage du Saint-Esprit, qui témoigne à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu et ses héritiers (Rm 8:16-17). Enfin, d'une sérieuse et sainte recherche d'une bonne conscience et des œuvres bonnes.

Si les élus de Dieu étaient dans ce monde destitués de cette ferme consolation qu'ils obtiendront la victoire, et des arrhes infaillibles de la gloire éternelle, ils seraient les plus misérables de tous les hommes.

#### *XI.*

Cependant l'Ecriture atteste que les fidèles ont à combattre dans cette vie, contre divers doutes de la chair; et, lorsqu'ils ont à soutenir de graves tentations, qu'ils ne sentent pas toujours cette pleine consolation de la foi, et cette certitude de la persévérence. Mais Dieu, qui est le Père de toute consolation, ne permet point qu'ils soient tenté au-delà de leurs forces, mais leur donne, avec la tentation, la possibilité d'en sortir en la surmontant (1 Co 10:13). Et par le Saint-Esprit, il ranime de nouveau en eux la certitude de la persévérence.

#### *XII.*

Or, bien loin que cette certitude de la persévérence rende les vrais fidèles orgueilleux, et les plonge dans une sécurité charnelle, elle est, tout au contraire, la véritable racine de l'humilité, du respect filial et de la vraie piété, de la patience dans toutes les épreuves, de prières ardentes, de la constance sous la croix et dans la confession de la vérité, et d'une joie solide en Dieu. Et la considération de ce bienfait leur est bien plutôt un stimulant qui les incite à la pratique sérieuse et continue de la reconnaissance et des œuvres bonnes, comme nous le montrent les témoignages des Ecritures et les exemples des saints.

#### *XIII.*

Aussi, quand la confiance de la persévérence commence à revivre en ceux qui sont relevés de leur chute, cela n'engendre en eux ni licence ni nonchalance dans leur piété, mais au contraire un beaucoup plus grand souci de garder avec soin les voies du Seigneur, qui leur sont préparées afin qu'en y marchant ils conservent la certitude de leur persévérence, de peur qu'en abusant de la bonté paternelle de Dieu, sa face favorable (dont la contemplation est pour les fidèles plus douce que la vie, et la privation plus amère que la mort), ne se détourne d'eux à nouveau, et qu'ils ne tombent alors dans de plus grand tourments d'esprit.

#### *XIV.*

Et de même qu'il a plu à Dieu de commencer en nous son oeuvre de grâce par la prédication de l'Evangile, de même il la conserve, la poursuit et l'accomplit par l'écoute, la lecture, les exhortations, les menaces et les promesses de ce même Evangile, aussi bien que par l'usage des Sacrements.

## XV.

Cette doctrine de la persévérance des vrais croyants et des saints, et de la certitude qu'on en peut avoir, que Dieu a très abondamment révélée dans sa Parole, à la gloire de son Nom et pour la consolation des âmes pieuses, et qu'il imprime dans le coeur des fidèles, est telle que la chair est incapable de la comprendre: Satan la hait, le monde s'en rit, les ignorants et les hypocrites en abusent, et les esprits erronés la combattent.

Mais l'Epouse du Christ l'a toujours très ardemment aimée et l'a constamment maintenue comme un trésor d'un prix inestimable. Dieu lui accordera de continuer à la faire, lui contre qui aucune sagesse ne peut rien, ni sur qui aucune force ne peut prévaloir. Auquel Dieu unique, Père, Fils et Saint-Esprit, soient honneur et gloire aux sicles des siècles. Amen.

## Rejet des erreurs

La doctrine orthodoxe ayant été exposée, le Synode rejette les erreurs de:

### I.

Ceux qui enseignent: *Que la persévérance des vrais fidèles n'est point un effect de l'élection, ou un don de Dieu acquis par la mort de Jésus-Christ, mais qu'elle est une condition de la nouvelle alliance que l'homme, avant son élection et sa justification péremptoire (comme ils l'appellent), doit accomplir de sa libre volonté.*

Car l'Ecriture sainte atteste qu'elle vient de l'élection, et qu'elle est donnée aux élus en vertu de la mort, de la résurrection et de l'intercession de Jésus-Christ: *Seuls les élus l'ont obtenue, et les autres ont été endurcis* (Rm 11:7). De même: *Lui qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il aussi tout avec lui, par grâce? Qui accusera les élus de Dieu? Dieu est celui qui justifie! Qui les condamnera? Le Christ-Jésus est celui qui est mort; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous! Qui nous séparera de l'amour de Christ?* (Rm 8:32-35)

### II.

Ceux qui enseignent: *Que Dieu pourvoit assurément l'homme fidèle de forces suffisantes pour persévéarer, et qu'il est prêt à les conserver en lui, s'il fait son devoir. Néanmoins - toutes les choses*

*qui sont nécessaires pour persévéérer dans la foi et que Dieu veut employer pour la conserver, étant posées - qu'il dépend toujours de la liberté de la volonté de l'homme de persévérer ou non.*

Car cette opinion contient un pélagianisme manifeste; en voulant rendre les hommes libres, elle les fait sacrilèges contre le sentiment unanime et général de la doctrine de l'Evangile, qui ôte à l'homme tout sujet de se glorifier, et attribue à la seule grâce divine la louange d'un tel bienfait. En outre, elle infirme le témoignage de l'Apôtre: *Que c'est aussi Dieu qui nous affermira jusqu'à la fin, (pour que vous soyez) irréprochables au jour de notre Seigneur Jésus-Christ* (1 Co 1:8).

### *III.*

Ceux qui enseignent: *Que les vrais croyants et les régénérés peuvent non seulement déchoir entièrement et finalement de la foi justifiante, et aussi de la grâce et du salut, mais encore qu'ils en déchoient souvent et périssent éternellement.*

Car cette opinion anéantit non seulement la grâce de la justification et de la régénération, mais aussi la garde perpétuelle de Jésus-Christ, et ce, contre les paroles expresses de l'Apôtre saint Paul: *Mais en ceci, Dieu prouve son amour envers nous: lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous. A bien plus forte raison, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère* (Rm 5:8-10); et contre celle de l'Apôtre saint Jean: *quiconque est né de Dieu ne commet point de péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui; et il ne peut pécher parce qu'il est né de Dieu*

(1 Jn 3:9). Elle contredit tout autant les paroles de Jésus-Christ: *Je leur donne la vie éternelle; elles ne périront jamais, et personne ne les arrachera de ma main. Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tous; et personne ne peut les arracher de la main du Père* (Jn 10:28-29).

### *IV.*

Ceux qui enseignent: *Que les vrai fidèles et les régénérés peuvent commettre le péché qui conduit à la mort, c'est-à-dire le péché contre la Saint-Esprit.*

En effet, l'Apôtre saint Jean, au chapitre 5 de sa première Epître, après avoir fait mention, aux versets 16 et 17, de ceux qui commettent un péché qui mène à la mort, et défendu de prier pour eux, ajoute aussitôt au verset 18: *Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche pas; mais celui qui est engendré de Dieu le garde, et le Malin ne le touche pas.*

### *V.*

Ceux qui enseignent: *Qu'en cette vie on ne peut avoir aucune certitude de la persévérance à venir, sans une révélation spéciale.*

Par cette doctrine, les fidèles sont en effet privés de la plus solide consolation qu'ils puissent avoir durant cette vie, et l'on réintroduit la défiance et les opinions flottantes de l'Eglise romaine. Au contraire, la sainte Ecriture tire partout cette certitude, non pas d'une révélation spéciale et

extraordinaire, mais des propres marques des enfants de Dieu, et de la fermeté immuable des promesses de Dieu. Principalement l'Apôtre Paul: *Aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Christ-Jésus notre Seigneur* (Rm 8:39); et l'Apôtre Jean: *Celui qui garde ses commandements demeure en Dieu, et Dieu en lui: et nous reconnaissons à ceci qu'il demeure en nous, par l'Esprit qu'il nous a donné* (1 Jn 3:24).

## VI.

Ceux qui enseignent: *Que la doctrine concernant la certitude de la persévérance et du salut est, de soi et par sa nature-même, l'oreiller de la chair, qu'elle est nuisible à la piété, aux bonnes moeurs, aux prières et autres saints exercices; mais qu'au contraire c'est une chose louable que d'en douter.*

Ces gens-là montrent ainsi qu'ils ignorent l'efficacité de la grâce divine et l'opération du Saint-Esprit qui habite dans les élus. Ils contredisent aussi l'Apôtre Jean qui, en termes exprès, affirme tout le contraire: *Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté; mais nous savons que lorsqu'il sera manifesté, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. Quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme lui (le Seigneur) est pur*

(1 Jn 3:2-3).

En outre, de telles affirmations sont réfutées par les exemples des saints, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, qui, bien qu'ils fussent assurés de leur persévérance et de leur salut, n'ont toutefois cessé d'être assidus dans la prière et tous autres exercices de piété.

## VII.

Ceux qui enseignent: *Qu'il n'y a entre la foi temporelle et celle qui justifie et sauve, aucune autre différence que celle de la durée.*

Car le Christ lui-même, dans Matthieu 13:20s. et dans Luc 8:13s., établit manifestement une triple différence entre ceux qui ne croient que pour un temps et les véritables fidèles, quand il dit que les premiers reçoivent la semence dans les endroits pierreux, les seconds dans la bonne terre, ou avec un coeur bon; que ceux-ci n'ont point de racine, mais ceux-là de fermes racines; que ceux-ci ne portent point de fruit, tandis que ceux-là produisent constamment leurs fruits en diverses quantités.

## VIII.

Ceux qui enseignent: *Que ce n'est point une chose absurde que, la première régénération de l'homme ayant été détruite, l'homme puisse renaître encore une fois, et même plusieurs fois encore.*

Par cette doctrine, ils nient en effet l'incorruptibilité de la semence de Dieu, par laquelle nous naissions de nouveau, et infirment le témoignage de l'Apôtre Pierre: *Vous avez été régénérés non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible* (1 P 1:23).

## IX.

Ceux qui enseignent: *Que Jésus-Christ n'a nulle part prié pour que les croyants persévérent infailliblement dans la foi.*

Ils contredisent le Christ lui-même, car il dit à Pierre: *Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi de défaillie pas* (Lc 22:32); et Jean l'Evangéliste, qui affirme que Jésus n'a pas seulement prié pour les Apôtres, mais aussi pour tous ceux qui croiraient en lui par leur parole: *Père saint, garde-les en ton nom... Je ne prie pas de les ôter du monde, mais de les garder du Malin* (Jn 17:11, 15).

## CONCLUSION

Voilà donc la claire et franche explication de la doctrine orthodoxe concernant *Les Cinq Articles*, débattus aux Pays-Bas, avec le rejet des erreurs par lesquelles les Eglises des Pays-Bas ont été troublées depuis quelque temps.

Le Synode estime que cette explication est tirée de la Parole de Dieu, et conforme aux Confessions de Foi des Eglises réformées.

D'où il ressort manifestement qu'ils ont agi contre toute vérité, équité et charité, ceux qui (et cela leur convenait moins qu'à quiconque!) ont voulu faire croire au peuple:

*Que la doctrine des Eglises réformées concernant la prédestination et ses points connexes, de soi et par sa nature-même, détourne les coeurs des hommes de toute piété et de toute religion; qu'elle est l'oreiller de la chair et du diable, la forteresse de Satan, d'où il dresse à chacun ses embûches, en blesse un très grand nombre, et en frappe mortellement beaucoup par les dards du désespoir et de l'insouciance.*

*Que cette doctrine fait de Dieu l'auteur du péché, un être injuste, un tyran, un hypocrite. Qu'elle n'est rien d'autre qu'un stoïcisme, un manichéisme, un libertinisme, une turquerie rapetassée.*

*Que cette même doctrine rend les hommes charnellement nonchalants, car ils se persuaderaient par elle que, quelque vie qu'on mène, rien ne peut nuire au salut des élus, et qu'ils peuvent donc, sans aucune crainte, commettre hardiment les plus énormes forfaits; et que, quand bien même les réprouvés auraient vraiment accompli toutes les œuvres des saints, rien de tout cela ne pourrait leur servir à salut.*

*Que selon la même doctrine, on enseigne que Dieu, par le seul et pur plaisir de sa volonté, sans nul respect ni considération d'aucun péché, a prédestiné à la damnation éternelle, et créé à cette fin, la plus grande partie du monde.*

*Que si l'élection est la source et la cause de la foi et des œuvres bonnes, la réprobation n'est ni plus ni moins la cause de l'infidélité et de l'impiété.*

*Que nombre de petits enfants innocents de fidèles sont arrachés des mamelles de leurs mères pour être tyranniquement précipités dans la Géhenne, au point que ni le sang de Jésus-Christ, ni le baptême, ni les prières de l'Eglise faites à leurs baptêmes, ne leur profitent de rien.*

Et plusieurs absurdités semblables que les Eglises réformées non seulement ne confessent point, mais détestent de tout leur coeur.

C'est pourquoi ce Synode de Dordrecht conjure et requiert au nom du Seigneur, tous ceux qui invoquent religieusement le nom de notre Sauveur Jésus-Christ, qu'ils aient à juger de la foi et de la doctrine des Eglises réformées, non point d'après des calomnies ramassées ici et là, ni non plus d'après les dits particuliers de quelques Docteurs, soit anciens, soit nouveaux, assez souvent allégués en mauvaise foi, corrompus ou détournés dans un autre sens; mais seulement par les Confessions publiques des Eglises mêmes, et par cette présente explication de la doctrine orthodoxe confirmée par le consentement unanime de tous, et de chacun des membres du Synode.

Ensuite, le Synode admoneste sérieusement les calomniateurs eux-mêmes à ce qu'ils considèrent quels terribles jugements de Dieu auront à subir ceux qui disent de faux témoignages contre tant d'Eglises, et aussi contre de si nombreuses Confessions de Foi de ces mêmes Eglises; ceux qui troublent les consciences des faibles, et s'emploient tant à rendre suspecte à beaucoup la compagnie des vrais fidèles.

Enfin, ce Synode exhorte tous ses compagnons d'œuvre dans l'Evangile de Jésus-Christ, qu'en trainant de cette doctrine dans les écoles et les Eglises, ils se comportent pieusement et religieusement, qu'ils l'accommodent et la fassent servir, tant de bouche que par écrit, à la gloire du Nom de Dieu, à la sainteté de notre vie, et à la consolation des coeurs désolés; que non seulement ils sentent, mais qu'ils parlent aussi avec l'Ecriture selon l'analogie de la foi; bref, qu'ils s'abstiennent de toute manière de parler qui passe les bornes qui nous sont prescrites du sens naïf des Ecritures saintes, et qui pourrait donner une juste occasion aux sophistes arrogants et remuants de diffamer et même de calomnier la doctrine des Eglises réformées.

Le Fils de Dieu, Jésus-Christ, qui est assis à la droite du Père, et donne ses dons aux hommes, veuille nous sanctifier dans la vérité, y ramener ceux qui se sont fourvoyés, fermer la bouche aux calomniateurs de la saine doctrine, et dispenser l'Esprit de sagesse et de discernement aux fidèles Ministres de sa Parole, afin que tous leurs propos tendent à la gloire de Dieu et à l'édification de leurs auditeurs. Amen.

**Canon des Eglises réformées de France  
conclu et arrêté au Synode National tenu à  
Alès, dans les Cévennes, le 6 octobre 1620,  
avec le serment d'approbation**

Sur la proposition faite en ce Synode National, qu'il fallait penser aux moyens d'empêcher que les erreurs des Arminiens, qui ont troublés les Pays-Bas, ne se glissent dans les Eglises de ce Royaume; la compagnie avant reçu cette proposition comme louable, juste et nécessaire, pour la paix de l'Eglise et l'entretien de la pureté de la doctrine, et pour resserrer de plus en plus notre union avec les Eglises réformées hors de ce Royaume: a estimé que comme la maladie des Eglises des Pays-Bas nous avertit de penser à nous, nous devons aussi suivre leur exemple, et prévenir ce mal par les mêmes moyens dont elles se sont servis pour les chasser.

C'est pourquoi, puisque le Synode National de Dordrecht, convoqué par l'autorité, le sage conseil, et la vigilance des très-illustres Seigneurs les Etats Généraux des Pays-Bas, et de toutes les Provinces de leur Gouvernement (auquel ont aussi assisté plusieurs grands théologiens des autres Eglises réformées), qui s'est tenu aux Pays-Bas, est encore un puissant remède pour purifier l'Eglise, et arracher les hérésies concernant la prédestination, et d'autres points qui en dépendent: La Compagnie, après l'invocation du Nom de Dieu, a voulu que les Canons du-dit Concile de Dordrecht fussent lus en plein Synode. Leur lecture ayant été faite, et chaque article pesé attentivement, ils ont été reçus et approuvés par un commun consentement, comme conformes à la Parole de Dieu et à la Confession de Foi de nos Eglises, rédigés avec beaucoup de prudence et de pureté, très propres à découvrir les erreurs des Arminiens, et à les confondre.

Tous les Pasteurs et Anciens, députés à cette Assemblée, ont donc juré et déclaré publiquement, chacun à part, qu'ils s'accordaient à cette doctrine, et qu'ils la défendraient de tout leur pouvoir jusqu'à leur dernier souffle. De ce serment, la forme et teneur, avec les noms des députés soussignés, sera ajoutée à la fin.

Et pour rendre cet accord plus authentique et y obliger toutes les Provinces, la Compagnie a ordonné que ce présent Article fut imprimé, et ajouté aux Canons du-dit Concile; qu'il soit lu dans les Synodes provinciaux et dans les Académies, pour y être approuvé, juré et signé par les Pasteurs et les Anciens, et par les Professeurs des Académies, comme aussi par ceux qui veulent être reçus au saint Ministère ou en quelque profession académique.

Que si quelqu'un rejette en tout, ou en partie, la doctrine contenue au-dit Concile et décidée par les Canons, ou refuse de prêter le serment de consentement et d'approbation, la Compagnie a ordonné qu'il ne soit reçu en aucune charge ecclésiastique ou scolaire.

Enfin, la Compagnie exhorte par les entrailles de la miséricorde de Dieu, et par le sang de l'alliance, tous ceux auxquels la charge des âmes est commise, qu'ils marchent ensemble d'un même pas, qu'ils s'abstiennent de questions vaines et curieuses, qu'ils ne fouillent point dans le secret conseil de Dieu, au-delà des termes de sa Parole, et qu'ils ignorent les choses cachées, plutôt que de s'ingérer dans des choses illicites; qu'ils rapportent toute la doctrine de la prédestination à l'amendement de la vie, à la consolation des consciences et à l'exercice de la piété, afin que par ce moyen toute occasion de contestation soit ôtée, et que nous demeurions unis en une même foi avec nos frères des Pays-Bas, et des autres Eglises hors de ce Royaume, comme soutenant avec elles un même combat, assaillis des mêmes ennemis, et appelés à une même espérance en Jésus-Christ,

notre Seigneur, auquel avec le Père et le Saint-Esprit, soient honneur et gloire aux siècles des siècles. Amen.

**Forme du serment prêté au Synode national  
et qui doit être prêté aux Synodes  
provinciaux**

*- Texte original, sauf orthographe modernisée -*

Je, N..., jure et proteste devant Dieu, et devant cette sainte assemblée, que je reçois, approuve, et embrasse toute la doctrine enseignée, et décidée au Synode de Dordrecht, comme entièrement conforme à la Parole de Dieu, et à la confession de nos Eglises.

Jure et promets de perséverer durant ma vie en la profession de cette doctrine, et de la défendre de tout mon pouvoir, et que ni en "és signifie prédications, ni en s'enseignant aux écoles, ni en écrivant, je ne me départirai jamais de cette règle.

Je déclare aussi et proteste que je rejette et condamne la doctrine des Arminiens, vu qu'elle fait dépendre l'élection de Dieu de la volonté de l'homme, exténue et anéantit la grâce de Dieu, hausse l'homme, et les forces de son franc arbitre, afin de le précipiter, ramène le Pélagianisme, déguise le Papisme, et renverse toute la certitude du salut.

Ainsi Dieu me veuille aider, et m'être propice, comme je jure devant lui ce que dessus, sans aucune ambiguïté, ni échappatoire, ni rétention mentale.



Martin Luther

## LE PETIT CATÉCHISME

Suivi du Catéchisme de Strasbourg. Traduit et annoté par Frédéric Guillaume Horning (1809-1882), Pasteur à l'Église protestante de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg.

\*

\*\*

*« Il est de première nécessité que tout chrétien sache le Catéchisme, en sorte que celui qui ne le sait pas, ne peut être réputé chrétien, ni participer aux sacrements, de même qu'un ouvrier ignorant et malhabile dans son métier est rejeté comme n'étant propre à rien. » (Luther, 4<sup>e</sup> vol. de ses Oeuvres, p. 385.)*

\*

\*\*

# LE PETIT CATÉCHISME DE MARTIN LUTHER.

## PRÉFACE DE MARTIN LUTHER.

*Martin Luther, à tous les pasteurs et prédicateurs fidèles et croyants: la grâce, la miséricorde et la paix vous soient données en Jésus-Christ, notre Seigneur.*

Une tournée récente que j'ai faite pour inspecter les Églises, m'a révélé un état religieux pitoyable: aussi je me suis senti pressé, en présence d'une si grande misère spirituelle, de rédiger ce Catéchisme, qui présente la doctrine chrétienne sous une forme simple et précise. O Dieu! quelles calamités n'ai-je pas vues! L'homme du peuple, surtout dans les villages, ne sait absolument rien de la doctrine chrétienne, et beaucoup de pasteurs, hélas! sont eux-mêmes incapables d'enseigner; tous cependant portent le nom de chrétiens: ils sont baptisés, ils participent au Saint-Sacrement, et ne savent même pas le Notre-Père, ni le Symbole, ni les Dix-Commandements, de sorte qu'ils vivent comme des êtres dépravés et dénués de raison. L'Évangile luit de nouveau de tout son éclat, et eux n'y ont appris qu'à abuser, avec une rare adresse, de toute liberté! Que répondrez-vous au Seigneur, vous qui faites fonction d'évêques dans les paroisses, d'avoir laissé le peuple dans sa honteuse ignorance et de n'avoir pas un seul instant rempli les devoirs de votre sainte mission? Puissiez-vous être épargnés! Vous qui défendez l'usage de l'une des deux espèces dans le Sacrement, et exigez rigoureusement qu'on observe vos commandements humains, mais qui par contre ne vous souciez pas que le peuple connaisse l'Oraison, le Symbole, le Décalogue, ou quelque portion de la Parole de Dieu, anathème sur vous, malheur à vous éternellement!

C'est pourquoi, pour l'amour de Dieu, je vous en conjure, vous tous, amis et chers frères, qui êtes pasteurs ou prédicateurs, de vouloir bien prendre à coeur votre vocation. Ayez pitié de ce peuple qui vous est confié: aidez-nous à lui inculquer le Catéchisme, surtout à la jeunesse. Que ceux donc qui ne peuvent faire mieux, prennent ces tableaux et ces formulaires devant eux, et les enseignent au peuple mot pour mot, et de la manière suivante:

D'abord il faut que le pasteur se garde avant toutes choses d'adopter différents textes et différentes formules pour les Dix-Commandements, l'Oraison, le Symbole et les Sacrements; *mais il est nécessaire qu'il adopte une formule unique, qu'il s'y conforme et l'enseigne invariablement une année comme l'autre.* Il faut, en effet, aux jeunes écoliers et au peuple des formules déterminées et

invariables; car, si vous enseignez aujourd'hui de telle manière, demain de telle autre, vous donnant l'air de vouloir améliorer la doctrine, ils s'embrouilleront bientôt, et alors toutes vos peines et tout votre travail auront été en vain.

Nos pères ont bien compris cela, aussi se sont-ils tous servi de la même formule pour les Dix Commandements, le Symbole et l'Oraison. Nous devons donc, nous aussi, en les enseignant aux jeunes enfants, *ne pas déplacer une seule syllabe, ni enseigner une année autrement que l'autre.* Choisis donc la formule la meilleure, et conserve-la toujours. Mais si tu prêches devant les savants et les intelligents, alors tu peux prouver ta science en développant ces différents points, et en les présentant sous autant de formes différentes que tu pourras; mais, pour les catéchumènes, tiens-t-en à une seule et même formule, et enseigne-leur tout d'abord à répéter, *mot pour mot, et conformément au texte, les Dix-Commandements, le Symbole, l'Oraison, etc., jusqu'à ce qu'ils les sachent par cœur.*

Quant à ceux qui ne veulent pas apprendre ces choses, il faut leur dire qu'ils renient Christ et qu'ils ne sont pas des chrétiens; ils ne doivent pas non plus être admis au Sacrement, ni tenir un enfant sur les fonts de baptême, ni jouir en aucune manière de la liberté chrétienne. Il faut les renvoyer au pape et à ses agents, et au diable lui-même. De plus, les parents et les chefs de maison doivent leur refuser le manger et le boire, et leur déclarer que des gens sauvages et si ignorants méritent d'être chassés. Il est vrai, la foi ne se force pas; on ne peut et on ne doit y contraindre personne. Tout de même il faut exiger de ceux qui veulent habiter dans votre maison et qui y reçoivent la nourriture et le logement, qu'ils sachent discerner ce qui est bien et ce qui est mal, et il faut les y pousser. Celui qui veut habiter une ville, doit bien aussi connaître et observer les lois, ainsi que les priviléges dont il veut jouir; s'il le fait par conviction, tant mieux! que Dieu lui en fasse la grâce; dans le cas contraire, il sera un hypocrite ou un fripon, mais il faut tout de même qu'il subisse la loi commune.

En second lieu, quand les enfants savent bien les textes, *il faut leur en enseigner aussi la signification, et, à cet effet, tu te serviras encore de ces tableaux et cette fois-ci des explications qu'ils renferment ou de toute autre explication courte et simple; mais, une fois adoptées, garde-les et n'en dévie pas d'une syllabe, absolument comme lu l'as fait pour le texte, et mets-y tout le temps nécessaire.* Il ne faut pas entamer l'explication de plus d'un morceau à la fois, mais les prendre l'un après l'autre. Quand ils auront bien compris le premier commandement, tu leur expliqueras le second, et ainsi de suite; *autrement ils seraient fatigués, et ne saisiraient rien comme il faut.*

En troisième lieu, quand tu leur auras enseigné ce Petit Catéchisme, prend alors *le Grand*, et donne-lui *une explication plus longue et plus étendue.* Tu entreras alors dans les détails sur chaque commandement, sur chaque prière de l'Oraison, sur chaque doctrine. Tu montreras les différentes œuvres, leur utilité, les avantages qu'elles procurent, les dangers qu'elles renferment, le tort qu'elles peuvent occasionner, et tout cela tu le trouveras abondamment enseigné dans cette multitude de traités que renferme le Catéchisme. *Aie soin surtout de t'arrêter particulièrement aux commandements qui sont le plus transgressés par le peuple qui t'est confié.* Ainsi le septième commandement, qui défend le vol, devra être expliqué souvent et avec énergie aux ouvriers, aux marchands, et de même aussi aux laboureurs et aux domestiques. Ainsi encore il faut enseigner avec soin le quatrième commandement aux enfants et à l'homme du peuple, afin qu'ils soient silencieux, fidèles, obéissants et paisibles; et surtout il faut leur citer beaucoup d'exemples tirés de l'Écriture-Sainte, afin de leur montrer que Dieu bénit ceux qui se soumettent, et qu'il punit les récalcitrants.

En outre, les autorités et les parents doivent être exhortés, les premiers, à bien gouverner, les autres, à astreindre les enfants à l'école. Il faut leur montrer de quelle manière ils s'acquitteront le mieux de leur devoir et de quel maudit péché ils se souillent en le négligeant. En effet, ils perdent et ruinent à la fois le royaume de Dieu et le royaume terrestre, et agissent comme des ennemis de Dieu et des hommes. En outre, ils causent un tort immense, s'ils ne concourent pas à élever les enfants de telle sorte qu'ils puissent devenir un jour des pasteurs, des prédictateurs, des écrivains, etc., et Dieu les en punira sévèrement. Il est bien nécessaire de s'appesantir sur ce point; car on a besoin ici-bas de prédictateurs; les parents et les autorités pèchent en ceci plus qu'on ne peut dire, et le diable en profite d'une manière terrible.

En dernier lieu, maintenant que nous sommes délivrés de la tyrannie du pape, il en est qui méprisent le Sacrement et ne veulent plus s'y rendre. Ici encore il faut insister, mais sans toutefois perdre de vue que nous ne devons forcer personne. La foi et le Sacrement ne souffrent pas la contrainte. Ainsi nous ne devons pas établir des lois en pareille chose, ni fixer des temps ou des lieux particuliers; mais nous devons prêcher de manière qu'ils se sentent poussés par eux-mêmes, sans y être contraints, et que ce soient eux au contraire qui nous forcent, nous, pasteurs, à leur administrer le Sacrement. Or, ce zèle, nous l'obtiendrons en leur disant: que si quelqu'un ne désire ou ne demande pas le Sacrement quatre fois ou au moins une fois l'an, il est à craindre qu'il ne méprise le Sacrement et qu'il ne soit pas un chrétien sincère; de même que celui-là n'est pas un chrétien qui ne croit pas à l'Évangile ou ne veut pas l'entendre prêcher, car Christ ne dit pas: laissez ceci de côté, ou: méprisez-le, mais: faites ceci, aussi souvent que vous en boirez (1 Corinth. 11, 25). Il veut véritablement que tu le fasses, et non pas que tu le laisses et le méprises; car il dit: « Faites ceci. »

Si un homme n'honore pas le Sacrement, c'est un signe qu'il n'existe pour lui ni péché, ni chair, ni diable, ni monde, ni mort, ni danger, ni enfer; c'est-à-dire qu'il n'y croit pas, bien qu'il en soit enveloppé et que le diable le tienne doublement sous les clefs de son empire. Dans cet état, il n'a pas non plus besoin de la grâce, de la vie, du paradis, du royaume des cieux, de Christ, de Dieu et de tous les biens des chrétiens; car, s'il croyait qu'il a tant de maux et qu'il est dépourvu de tant de biens, il ne laisserait pas de côté le Sacrement, dans lequel nous avons le remède à ces maux et qui nous confère tous ces biens. Et, dans ce cas, on n'aurait besoin d'aucune loi pour le forcer à s'approcher du Sacrement, mais il accourrait de lui-même, à toutes jambes, se forçant lui-même, et pressant le pasteur de lui donner le Sacrement.

Gardons-nous donc d'établir ici des lois comme le fait le pape; mais appliquons-nous d'autant plus à bien faire connaître les avantages du Sacrement et le péril que nous courons en nous en privant.

Faisons ressortir d'une part la nécessité dans laquelle nous nous trouvons de nous en approcher et le salut qui en résulte, et de l'autre, les châtiments que nous nous attirons en le méprisant. Il est certain qu'alors on viendra de soi-même, sans y être contraint. Et quant à ceux qui ne viendraient pas, qu'on les laisse, mais non sans leur dire qu'ils sont sous l'empire du démon, en ce qu'ils ne sentent pas leur grande misère, ni ne considèrent la miséricordieuse assistance de Dieu. Si quelqu'un n'enseigne pas cela, et qu'il fait du Sacrement une loi, et par conséquent un poison, alors c'est sa faute si le peuple s'en éloigne par mépris. *Et comment, en effet, les brebis ne seraient-elles pas paresseuses, si le pasteur dort et qu'il se tait?* C'est pourquoi faisons-y bien attention, si nous sommes pasteurs et prédictateurs! Notre mission est devenue autre qu'elle n'était sous la papauté; elle est devenue une mission sérieuse et salutaire. Aussi est-elle sujette à plus de fatigue et de travail, à plus de dangers et de tentations, et elle a peu de salaire et de reconnaissance à attendre du monde. Mais Christ lui-même veut être notre salaire, pourvu que nous travaillions fidèlement. Que le Père des miséricordes nous soit en aide; à Lui soient les louanges et les actions de grâces éternellement, par Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen.

# ENCHIRIDION (MANUEL) OU PETIT CATÉCHISME DE MARTIN LUTHER.

## PREMIER POINT FONDAMENTAL. – LES DIX-COMMANDEMENTS OU LE DÉCALOGUE

*TEL QU'UN PÈRE DE FAMILLE DOIT LE PRÉSENTER ET L'ENSEIGNER AVEC SIMPLICITÉ À SES ENFANTS ET À SES DOMESTIQUES.*

### **Quel est le premier commandement?**

Je suis l'Éternel ton Dieu. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face. (Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre; tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point.)

### **Quel est le sens de ces paroles?**

Nous devons craindre et aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mettre notre confiance en lui seul. (En d'autres termes: Nous devons craindre et aimer Dieu, de telle sorte que nous ayons en horreur et que nous fuyions toute espèce d'idolâtrie et de culte superstitieux; que nous n'invoquions que le seul vrai Dieu, notre Père en Jésus-Christ, pour en obtenir des secours et des consolations efficaces, et pour être à l'abri de toute crainte; car c'est de Dieu que tout dépend.)

### **Quel est le second commandement?**

Tu ne prendras point le nom de l'Éternel ton Dieu en vain; car l'Éternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

### **Quel est le sens de ces paroles?**

Nous devons craindre et aimer Dieu, de telle sorte que nous ne profanions son saint nom ni par jurements, ni par parjures, ni par enchantements, ni par blasphèmes; mais qu'au contraire nous l'invoquions religieusement dans tous nos besoins, que nous ne le proférions qu'avec une profonde vénération, que nous le bénissions et le glorifions en toutes choses.

### **Quel est le troisième commandement?**

Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. (Tu travailleras six jours et tu feras toute ton oeuvre; mais le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu : tu ne feras aucune oeuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes; car en six jours l'Éternel a fait le ciel, la terre et la mer, et toutes choses qui y sont; et il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a bénî le jour du repos et l'a sanctifié.)

### **Quel est le sens de ces paroles?**

Nous devons craindre et aimer Dieu, de telle sorte que nous ne méprisions ni sa Parole, ni son service; mais que nous écoutions et recevions cette Parole avec un saint respect pour y conformer notre vie, et que nous remplissions fidèlement tous les autres devoirs de piété qui entrent dans le service de Dieu.

### **Quel est le quatrième commandement?**

Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés sur la terre.

### **Quel est le sens de ces paroles?**

Nous devons craindre et aimer Dieu, de telle sorte que nous ne méprisions et que nous n'irritions ni nos pères, ni nos mères, ni nos supérieurs; mais que nous les honorions et les assistions dans tous leurs besoins, en leur obéissant spontanément et en leur marquant tout l'amour et tout le respect possibles.

### **Quel est le cinquième commandement?**

Tu ne tueras point.

**Quel est le sens de ces paroles?**

Nous devons craindre et aimer Dieu, de telle sorte que nous ne fassions aucun tort à notre prochain quant à sa vie; mais que nous lui prêtons notre secours et notre assistance dans tous ses besoins.

**Quel est le sixième commandement?**

Tu ne commettras point adultère.

**Quel est le sens de ces paroles?**

Nous devons craindre et aimer Dieu, de telle sorte que nous soyons chastes dans nos pensées, dans nos paroles et dans nos actions; et, à l'égard de ceux qui sont engagés dans le mariage, ce commandement leur ordonne de s'aimer, de se respecter et de s'aider mutuellement.

**Quel est le septième commandement?**

Tu ne déroberas point.

**Quel est le sens de ces paroles?**

Nous devons craindre et aimer Dieu, de telle sorte que nous ne prenions ni l'argent ni les autres biens de notre prochain; que nous ne les attirions pas à nous par des voies injustes; mais qu'au contraire nous travaillions à lui conserver ce qu'il a, et même à l'augmenter par des moyens légitimes.

**Quel est le huitième commandement?**

Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.

**Quel est le sens de ces paroles?**

Nous devons craindre et aimer Dieu, de telle sorte que nous ne mentionnions jamais à notre prochain, que nous ne le trahissions et ne le diffamions point par de faux rapports; mais que nous parlions avantageusement de lui, que nous l'excusions autant qu'il est possible, et que nous donnions toujours une interprétation favorable à ses paroles et à ses actions.

**Quel est le neuvième commandement?**

Tu ne convoiteras (souhaiteras) point la maison de ton prochain.

**Quel est le sens de ces paroles?**

Nous devons craindre et aimer Dieu, de telle sorte que nous ne cherchions à nous emparer ni de l'héritage, ni de la maison de notre prochain, soit par ruse, soit avec une apparence de droit; mais que nous mettions tous nos soins à lui en assurer la possession.

**Quel est le dixième commandement?**

Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

**Quel est le sens de ces paroles?**

Nous devons craindre et aimer Dieu, de telle sorte que nous ne débauchions, que nous n'enlevions et que nous n'extorquions ni la femme, ni les domestiques, ni le bétail de notre prochain; mais que nous les exhortions et les obligions à rester et à remplir leurs devoirs.

**Comment Dieu s'exprime-t-il sur tous ces commandements?**

Car je suis l'Eternel ton Dieu, le Dieu fort et jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, en la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

**Quel est le sens de ces paroles?**

Dieu menace de ses châtiments tous ceux qui transgressent sa loi. Aussi devons-nous craindre de nous attirer sa colère en violant ses commandements. Et comme il promet, d'un autre côté, de répandre ses grâces et ses bénédictions sur ceux qui gardent sa Parole, nous devons l'aimer, mettre en lui notre confiance et régler toute notre vie sur ses saints commandements.

## **DEUXIÈME POINT FONDAMENTAL. – LA FOI CHRÉTIENNE**

*TELLE QU'UN PÈRE DE FAMILLE DOIT LA PRÉSENTER AVEC SIMPLICITÉ À SES ENFANTS ET À SES DOMESTIQUES.*

### **PREMIER ARTICLE (CRÉATION).**

Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre.

#### **Quel est le sens de ces paroles?**

Je crois que Dieu m'a créé, comme toutes les autres créatures; qu'il m'a donné et qu'il me conserve un corps pourvu de ses membres et de ses facultés, et une âme douée de raison et de sens; qu'il me donne tous les jours abondamment toutes les choses nécessaires à l'entretien de cette vie; qu'il ajoute à tous ces biens une protection particulière, et me délivre de tous les dangers par sa pure bonté et miséricorde paternelle, sans que mes mérites m'y donnent aucun droit, ni que qui que ce soit puisse y coopérer. Je me sens donc obligé, en reconnaissance, de lui rendre de perpétuelles actions de grâces, de le servir de toutes mes forces et de lui obéir entièrement. C'est ce que je crois fermement.

### **DEUXIÈME ARTICLE (RÉDEMPTION).**

Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la vierge Marie, a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts, est monté au ciel, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où il viendra pour juger les vivants et les morts.

#### **Quel est le sens de ces paroles?**

Je crois que Jésus-Christ est non-seulement vrai Dieu, engendré du Père dès toute éternité, mais aussi vrai homme, né de la vierge Marie; qu'il est mon Seigneur et m'a racheté et délivré de tous mes péchés, de la mort et de l'esclavage du démon, moi qui étais perdu et damné, et m'a véritablement acquis et gagné, non avec de l'argent ni de l'or, mais avec son précieux sang et par ses souffrances et sa mort innocente, afin que je sois entièrement à lui et que, vivant sous son empire, je le serve dans une justice, une innocence et une félicité perpétuelles, comme lui, qui est ressuscité des morts, vit et règne aux siècles des siècles. C'est ce que je crois fermement.

### **TROISIÈME ARTICLE (SANCTIFICATION).**

Je crois au Saint-Esprit, une sainte Église chrétienne, la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair et la vie éternelle. Amen.

#### **Que signifient ces paroles?**

Je crois que je ne puis, par ma propre raison, ni par mes propres forces, croire en Jésus-Christ, mon Seigneur, ni venir à lui; mais que le Saint-Esprit m'a appelé par la voix de l'Évangile, qu'il m'a éclairé de ses dons, qu'il m'a sanctifié et me conserve dans la vraie foi: comme ce n'est que lui qui assemble encore toute l'Église chrétienne sur la terre, la remplit de ses lumières, la sanctifie et la conserve dans l'unité d'une vraie foi en Jésus-Christ. Je crois que, dans cette Église, il me remet tous les jours favorablement tous mes péchés aussi bien qu'à tous ceux qui croient vraiment en Jésus-Christ. Et c'est enfin lui qui me ressuscitera, moi et tous les morts, au dernier jour, et qui nous donnera à tous la vie éternelle, pourvu que nous croyions en Christ. C'est ce que je crois fermement.

## **TROISIÈME POINT FONDAMENTAL. L'ORAISON DOMINICALE**

*TELLE QU'UN PÈRE DE FAMILLE DOIT LA PRÉSENTER ET L'ENSEIGNER AVEC SIMPLICITÉ À SES ENFANTS ET À SES DOMESTIQUES.*

### **L'invocation.**

Notre Père, qui es aux cieux.

#### **Quel est le sens de ces paroles?**

Dieu veut, par là, nous engager à croire qu'il est véritablement notre Père, et que nous sommes véritablement ses enfants, afin que nous le priions sans crainte et avec un ferme espoir, comme de tendres enfants prient leur tendre père.

#### **Quelle est la première demande?**

Ton nom soit sanctifié.

#### **Quel est le sens de ces paroles?**

Le nom de Dieu est sans doute saint par lui-même; mais nous demandons ici qu'il soit aussi sanctifié parmi nous.

#### **Comment le nom de Dieu est-il sanctifié parmi nous?**

Quand sa Parole qui nous le révèle, est enseignée purement parmi nous et par tout le monde, qu'elle est la règle de la foi et de la vie de tous les hommes, et particulièrement de la nôtre: ce qu'il plaise au Père céleste de nous accorder! Comme, lorsque le contraire arrive, on déshonore ce saint nom: de quoi il plaise au Père céleste de nous préserver!

#### **Quelle est la deuxième demande?**

Ton règne vienne.

#### **Quel est le sens de ces paroles?**

Le règne de Dieu ne saurait manquer de s'établir selon le conseil de sa volonté, mais nous lui demandons que nous ayons part aux biens salutaires de ce règne, et que nous en soyons les sujets fidèles.

#### **Comment cela arrive-t-il?**

Quand notre Père céleste nous donne son Saint-Esprit pour croire, par sa grâce, à sa Parole, et pour nous mettre en état de vivre dans le temps selon Dieu, afin de vivre avec lui dans l'éternité.

#### **Quelle est la troisième demande?**

Ta volonté soit faite sur la terre connue au ciel.

#### **Quel est le sens de ces paroles?**

La bénigne et miséricordieuse volonté de Dieu s'accomplit bien indépendamment de nos voeux; mais nous prions qu'elle s'accomplisse aussi de notre part.

#### **Comment Dieu nous met-il en état de faire sa volonté?**

En réprimant et en rompant les volontés et les conseils du diable, du monde et de la chair, qui s'opposent à la sanctification du nom de Dieu et à la propagation de son règne, en même temps qu'il nous soutient et nous fortifie dans sa Parole et dans la vraie foi jusqu'à la fin de notre vie.

#### **Quelle est la quatrième demande?**

Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

#### **Quel est le sens de ces paroles?**

Dieu, indépendamment de nos prières, donne le pain quotidien à tous les hommes, sans excepter même les méchants; mais nous le prions qu'il nous fasse reconnaître que ce pain vient de lui, afin que nous le recevions avec actions de grâces.

#### **Que devons-nous entendre par le pain quotidien?**

Tout ce qui se rapporte à la nourriture de l'âme et du corps et à nos besoins quelconques, comme le sont: [la Parole de Dieu3,] la nourriture, le vêtement, la demeure, des saisons fertiles, un bon gouvernement, la paix, la santé, l'honneur, etc.

#### **Quelle est la cinquième demande?**

Pardonne-nous nos péchés comme aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

#### **Quel est le sens de ces paroles?**

Nous prions notre Père céleste de vouloir, par sa bonté, ne point avoir égard à nos péchés, et de ne point nous refuser, pour cette cause, les grâces que nous lui demandons; et, parce que, de nous-mêmes, nous en sommes tout à fait indignes, nos péchés journaliers ne méritant que des châtiments, nous le supplions de nous accorder notre demande par sa pure grâce, promettant, de notre côté, de pardonner de tout notre coeur et de faire du bien à ceux qui nous ont offensés.

#### **Quelle est la sixième demande?**

Et ne nous induis point en tentation.

#### **Quel est le sens de ces paroles?**

Dieu ne tente personne; mais nous le prions de nous garder et de nous soutenir, afin que nous ne tombions ni dans l'incrédulité, ni dans le désespoir, ni dans le vice, ni dans l'ignominie par les séductions du diable, du monde et de notre chair, et que, si nous sommes tentés, nous remportions finalement et nous conservions la victoire.

#### **Quelle est la septième demande?**

Mais délivre-nous du mal.

#### **Quel est le sens de ces paroles?**

Nous demandons dans cette prière, comme en un abrégé, que notre Père céleste nous délivre (des atteintes du diable), de toutes sortes de maux à l'égard du corps et de l'âme, des biens et de l'honneur; et que finalement, quand notre dernière heure arrivera, il nous accorde une fin bienheureuse, en nous faisant passer de cette vallée de misère dans son ciel.

#### **Quelle est la conclusion?**

Car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire, aux siècles des siècles. Amen.

#### **Que signifient ces paroles?**

Cette conclusion explique pourquoi nous prions ainsi; elle est en même temps une sublime invocation où nous supplions notre Père céleste de réaliser en nous son règne, sa puissance et sa gloire; et, si nous l'invoquons avec une foi candide et en toute vérité, nous avons lieu d'espérer qu'il affermira en nous son règne et que son aide puissante nous facilitera toutes choses, afin que sa gloire nous soit toujours plus manifeste, et que nous le louions et le glorifions aux siècles des siècles.

#### **Que signifie le mot: Amen?**

Que je dois être assuré que ma prière sera agréable à notre Père céleste, et qu'il l'exaucera par Jésus-Christ; car c'est lui-même qui nous a commandé de le prier de la sorte et qui nous a promis par Jésus-Christ de nous exaucer. Ainsi Amen, Amen, veut dire: Oui, oui; assurément; certainement; il en sera ainsi.

## QUATRIÈME POINT FONDAMENTAL. - LE SAINT-SACREMENT DU BAPTÈME

*TEL QU'UN PÈRE DE FAMILLE DOIT LE PRÉSENTER ET L'ENSEIGNER AVEC SIMPLICITÉ À SES ENFANTS ET À SES DOMESTIQUES.*

### **A quoi servent les sacrements?**

Les sacrements, que Jésus-Christ lui-même a institués, comme des signes et des sceaux divins de la nouvelle alliance, servent à éveiller et à fortifier notre foi, et à nous garantir les promesses de grâce que Dieu nous a faites en Jésus-Christ notre Seigneur; ils nous offrent et nous communiquent en même temps la certitude de la rédemption et de la communion avec notre Seigneur Jésus-Christ, pour la vie éternelle.

### **Qu'est-ce que le Baptême?**

Le Baptême est un sacrement où l'eau, qui y est administrée, cesse d'être une eau de nulle valeur, parce qu'elle est prescrite par Dieu et accompagnée de la Parole de Dieu.

### **Quelle est cette Parole de Dieu?**

Notre Seigneur Jésus-Christ dit à ses disciples (St Matthieu 28, 19): « Allez et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

### **Quels sont les effets et les avantages du Baptême?**

Il opère la rémission des péchés\*, il délivre de la mort et du démon, et donne le salut éternel à tous ceux qui le croient, selon les Paroles et les promesses de Dieu.

*[\*Note : Certains seront peut-être étonnés de la conception du baptême de Luther, mais soulignons qu'il n'enseigne ici aucunement le salut par les œuvres, ni même le salut par un baptême qui sauve d'une façon magique, sans la foi; voir son explication plus bas, où il maintient fortement le salut par la foi seule : « Ce n'est sans doute pas l'eau qui les opère; mais c'est la Parole de Dieu qui accompagne l'eau, et c'est la foi que nous ajoutons à cette Parole jointe à l'eau... ». Car pour Luther, le Baptême chrétien n'est pas une œuvre humaine; ce n'est ni l'œuvre de celui qui baptise, ni l'œuvre du baptisé : c'est plutôt l'œuvre de Dieu Lui-même, qui distribue alors au baptisé et lui confirme d'une façon toute personnelle ce que Christ a accompli pour lui dans l'Évangile, œuvre de Dieu à laquelle le baptisé doit ajouter foi et sur laquelle il pourra s'appuyer le reste de sa vie.]*

### **Quelles sont ces Paroles et ces promesses de Dieu?**

Notre Seigneur Jésus-Christ dit à ses disciples (St Marc 16, 16): « Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé; mais celui qui ne croira point sera condamné. »

### **Comment est-il possible que l'eau opère de si grandes choses?**

Ce n'est sans doute pas l'eau qui les opère; mais c'est la Parole de Dieu qui accompagne l'eau, et c'est la foi que nous ajoutons à cette Parole jointe à l'eau; parce que l'eau, sans la Parole de Dieu, n'est qu'une simple eau et non le Baptême, mais la Parole de Dieu y étant jointe, c'est le Baptême, c'est-à-dire une eau salutaire de grâce et de vie et le bain de la régénération dans le Saint-Esprit, selon cette parole de saint Paul à Tite (3, 4-8): *Lorsque la bonté et l'amour de Dieu notre Sauveur envers les hommes ont été manifestés, Il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde par le Baptême de la régénération et par le renouvellement du Saint-Esprit qu'il a répandu abondamment sur nous par Jésus-Christ notre Sauveur, afin qu'ayant été justifiés par sa grâce, nous ayons l'espérance d'être héritiers de la vie éternelle.* Cette parole est certaine.

### **Que signifie ce Baptême d'eau?**

Il nous marque que le vieil homme, qui est encore dans nous, doit être noyé tous les jours par une mortification et une pénitence continues; qu'il doit mourir avec tous les péchés et toutes les passions déréglées, et qu'au contraire il en doit sortir et ressusciter tous les jours un nouvel homme qui vive à jamais dans la justice et dans la pureté devant Dieu.

### **Où cela est-il écrit?**

Saint Paul dit aux Romains (6, 4): Nous sommes ensevelis avec Jésus-Christ en sa mort, par le Baptême, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous aussi marchions dans une vie nouvelle.

## **CINQUIÈME POINT FONDAMENTAL. – LE SAINT-SACREMENT DE L'AUTEL, OU LA SAINTE-CÈNE**

*TEL QU'UN PÈRE DE FAMILLE DOIT LE PRÉSENTER ET L'ENSEIGNER AVEC SIMPLICITÉ À SES ENFANTS ET À SES DOMESTIQUES.*

### **Qu'est-ce que le Sacrement de l'autel?**

C'est un sacrement institué par Christ, dans lequel, nous chrétiens, nous mangeons et nous buvons, avec et dans le pain et le vin, le vrai corps et le vrai sang de notre Seigneur Jésus-Christ.

### **Où cela est-il écrit?**

Les évangélistes saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et l'apôtre saint Paul rapportent en ces termes l'institution de la Sainte-Cène: *Le Seigneur Jésus, la nuit qu'il fut trahi, prit du pain, et l'ayant bénit et rendu grâces, il le rompit et le donna à ses disciples, disant: Prenez, mangez, ceci est mon corps qui est livré pour vous, faites ceci en mémoire de moi. De même, il prit la coupe après qu'il eut soupé, et, ayant rendu grâce, il la leur donna et dit: Buvez-en tous; cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang qui est répandu pour vous et pour plusieurs en rémission des péchés: faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous en boirez.*

### **À quoi nous sert-il de manger et de boire le corps et le sang de Jésus-Christ?**

Cela nous est marqué par ces mots: *Qui est donné pour vous; qui est répandu pour vous en rémission des péchés.* C'est-à-dire qu'en vertu de ces paroles nous recevons, dans le saint sacrement de la Cène, la rémission de nos péchés, la vie et le salut. Car, où il y a rémission des péchés, là est aussi la vie et le salut.

### **Comment le manger et le boire peuvent-ils opérer de si grandes choses?**

Ce n'est pas le manger et le boire qui font cela, mais les paroles qui y sont jointes: *Ceci est mon corps, qui est donné pour vous; ceci est mon sang, qui est répandu pour vous en rémission des péchés;* lesquelles paroles font, avec le manger et le boire, l'essentiel du Sacrement; et celui qui croit à ces paroles obtient ce qu'elles portent et ce qu'elles promettent, savoir: la rémission des péchés.

### **Quels sont ceux qui reçoivent dignement la Sainte-Cène?**

Encore que ce soit une bonne discipline extérieure que de jeûner et de préparer son corps, néanmoins, pour être vraiment digne et bien préparé, il faut croire à ces paroles: *Qui est donné pour vous; qui est répandu pour vous, en rémission des péchés.* Car celui qui ne croit point à ces paroles ou qui en doute, est indigne et incapable de recevoir comme il faut ce sacrement, puisque cette parole : *pour vous*, exige absolument des coeurs croyants et fidèles.

## SIXIÈME POINT FONDAMENTAL. LE MINISTÈRE DES CLEFS, LA CONFESSION ET L'ABSOLUTION.

**Quelles sont les paroles par lesquelles Jésus-Christ a institué le ministère des Clefs?**

Notre Seigneur Jésus-Christ dit à ses disciples (St Jean 20, 21-23): **Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie aussi de même.** Et quand il eut dit cela, il souffla sur eux et leur dit: **Recevez le Saint-Esprit; ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.** Et il dit à Pierre (St Matth. 16, 19): **Je te donnerai les clefs du royaume des cieux; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux.**

**Quel est le sens de ces paroles?**

Nous croyons que ce que les serviteurs ordonnés de Christ font à l'égard des membres de l'Église, en vertu du commandement de Dieu, lorsqu'ils excommunient les pécheurs publics, scandaleux et impénitents, ou lorsqu'ils délient par l'absolution les pécheurs repentants et croyants, qui veulent s'amender, a dans le ciel la même force et la même certitude que si notre Seigneur Jésus-Christ le faisait lui-même.

**Qu'est-ce donc que la Confession?**

L'acte de la Confession consiste: 1e d'une part, à confesser ses péchés; 2e et de l'autre, à en recevoir l'absolution avec la même certitude de foi que si Dieu lui-même prononçait cette absolution.

**Quels sont les péchés que nous devons confesser?**

Devant Dieu, nous devons nous accuser sommairement de tous les péchés, même de ceux que nous ne connaissons pas, comme dans l'Oraison dominicale; mais, devant le confesseur, nous ne devons déclarer que les péchés dont nous avons connaissance et qui pèsent sur notre conscience.

**Quels sont ces péchés?**

Il est bon de s'examiner, d'après les Dix-Commandements, selon l'état auquel on est appelé, tel que celui de père ou de mère, de fils ou de fille, de maître ou de maîtresse, de serviteur ou de servante. Il faut se demander, par exemple, si l'on n'est point coupable de désobéissance, d'infidélité, de manque de zèle, de paresse; si l'on n'a fait tort à personne, soit par ses paroles, soit par ses actions; si l'on n'a point dérobé; si l'on n'a causé aucun dommage par sa négligence, par son manque d'ordre, ou de toute autre manière, etc.

**Comment confessez-vous vos péchés à Dieu?**

Je dois dire au confesseur: Moi, pauvre pécheur, je m'accuse devant Dieu et devant vous de tous mes péchés, surtout de ce que je n'ai pas aimé Dieu mon Seigneur de tout mon coeur, ni mon prochain comme moi-même. — Non seulement je suis conçu et né dans le péché, mais j'ai encore irrité Dieu depuis ma jeunesse par mes mauvaises pensées, mes désirs et mes penchants coupables, ainsi que par mes paroles et par mes actions.

Je m'en repens sincèrement; — et je crois que Christ seul a payé ma rançon. — Je suis aussi résolu à me corriger avec l'aide de Dieu.

C'est pourquoi je vous supplie de m'accorder, au nom de Dieu, le pardon de tous mes péchés et de consoler par la Parole ma conscience accablée.

À quoi le confesseur doit répondre: Que Dieu te soit en aide et fortifie ta foi! Amen. Qu'il te soit fait selon la foi. Et moi, par ordre de notre Seigneur Jésus-Christ, je te pardonne tes péchés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit! Amen! Va-t-en en paix.

Mais ceux qui ont la conscience très chargée ou qui sont très affligés et tourmentés, trouveront auprès d'un confesseur des consolations efficaces: il saura les fortifier par plus d'une sentence scripturaire et réveiller leur foi.

# CATÉCHISME DE STRASBOURG

## DE LA DISCIPLINE FRATERNELLE

Le Seigneur dit (St Matth. 18, 15-20): Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le entre toi et lui seul; s'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi encore une ou deux personnes, afin que tout soit confirmé sur la parole de deux ou trois témoins. Que s'il ne daigne pas les écouter, dis-le à l'Église; et, s'il ne daigne pas écouter l'Église, regarde-le comme un païen et un péager. Je vous dis en vérité, que tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. Je vous dis encore que, si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander quelque chose, tout ce qu'ils demanderont leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux. Car, où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, j'y suis au milieu d'elles.

### **Que nous apprennent ces paroles?**

Elles nous apprennent que les fidèles doivent, par une discipline fraternelle, se prêter un mutuel secours, afin de se garantir de l'enfer et de la damnation, et d'assurer leur marche vers le ciel, afin de jouir de la vie éternelle: car, unis en Christ notre Seigneur, comme membres d'un même corps, par le Baptême, ils sont devenus enfants et héritiers de Dieu, bourgeois du ciel, et doivent posséder en commun les biens célestes.

### **Comment les fidèles se prêtent-ils secours?**

Ils doivent accueillir avec bonté, instruire avec douceur et consoler affectueusement par les promesses de l'Évangile les croyants faibles qui, tombés peut-être inopinément dans une faute, en éprouvent du regret et de l'affliction; mais les pécheurs obstinés et impénitents qui, après avoir scandalisé l'assemblée des fidèles par des péchés graves et manifestes et par des vices honteux, refusent de se rendre aux exhortations de l'Église, doivent être repris et censurés publiquement, afin qu'ils aient honte de leurs fautes, qu'ils renoncent à leurs péchés, qu'ils se convertissent et qu'ils s'amendent.

### **Comment devons-nous reprendre et censurer notre frère?**

Après avoir invoqué le Dieu tout-puissant au nom de Jésus-Christ, pour être animés du Saint-Esprit, nous devons reprendre et censurer notre frère en particulier avec toute sorte de bonté, de douceur et de prudence, afin de ménager sa réputation et de ne compromettre personne, et qu'ainsi l'on soit bien convaincu que nous n'avons en vue que l'amendement et le salut de notre prochain.

### **Combien de fois devons-nous reprendre ainsi le frère qui se rend coupable de péché?**

Nous devons le reprendre et le censurer toutes les fois que nous avons l'espoir de contribuer à son amendement.

### **Qui a le pouvoir d'exclure de l'Église de Jésus-Christ?**

L'Église elle-même, par l'organe de ses pasteurs et de ses anciens.

### **Combien de fois devons-nous pardonner?**

Nous devons pardonner chaque fois que notre frère vient à nous plein de confiance et nous dit: Je me repens.

### **Quelle doit être la pénitence imposée?**

Aucune. Il suffit que notre frère ne retombe plus dans ses fautes passées, qu'il renonce au mal et donne dorénavant à l'Église l'exemple d'une vie exempte de scandale.

# LE RÉPERTOIRE DOMESTIQUE

*CONTENANT QUELQUES SENTENCES QUI RAPPELLENT LES DEVOIRS DES CHRÉTIENS DANS TOUTES LES POSITIONS SOCIALES.*

## **Aux évêques, aux pasteurs et aux prédictateurs.**

Il faut que l'évêque soit irrépréhensible, mari d'une seule femme, sobre, prudent, grave, hospitalier, propre à enseigner; qu'il ne soit pas adonné au vin, ni violent, ni porté au gain déshonnête; mais qu'il soit modéré, éloigné des querelles, exempt d'avarice; qu'il gouverne bien sa propre famille, tenant ses enfants dans la soumission et dans toute sorte d'honnêteté; qu'il ne soit point nouvellement converti (1 Tim. 3, 2-4, 6). Qu'il soit attaché à la véritable doctrine qui doit être enseignée, en sorte qu'il soit capable, tant d'exhorter suivant cette doctrine salutaire que de convaincre ceux qui s'y opposent (Tite 1, 9).

## **Devoirs spéciaux des fidèles envers leurs prédictateurs et leurs pasteurs.**

Demeurez dans cette maison-là (vous qui allez prêcher l'Évangile), mangeant et buvant de ce qu'on vous donnera; car l'ouvrier est digne de son salaire (Luc. 10, 7).

De même aussi, le Seigneur a ordonné que ceux qui annoncent l'Évangile vivent de l'Évangile (1 Cor. 9, 14).

Que celui à qui on enseigne la Parole de Dieu fasse part de tous ses biens à celui qui l'enseigne. Ne vous abusez point; on ne se joue point de Dieu (Gal. 6, 6).

Que les pasteurs qui s'acquittent bien de leurs fonctions soient jugés dignes d'un double honneur, principalement ceux qui travaillent à la prédication de la Parole et à l'instruction; car l'Écriture dit: Tu ne lieras point la bouche au boeuf qui foule le grain; et l'ouvrier est digne de son salaire (1 Tim. 5, 17-18).

Nous vous prions, mes frères, d'avoir en considération ceux qui travaillent pour vous et qui président sur vous selon le Seigneur, et qui vous exhortent. Ayez pour eux le plus grand amour, à cause de l'oeuvre qu'ils font (1 Thess. 5, 12-13).

Obéissez à vos conducteurs et soyez-leur soumis, car ils veillent pour vos âmes comme devant en rendre compte, afin que ce qu'ils font, ils le fassent avec joie et non en gémissant; car cela ne vous serait point avantageux (Héb. 13, 17).

## **De la puissance temporelle.**

Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures, car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et les puissances qui subsistent ont été établies de Dieu.

C'est pourquoi celui qui s'oppose à la puissance s'oppose à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui s'y opposent attireront la condamnation sur eux-mêmes.

Car les princes ne sont pas à craindre, lorsqu'on ne fait que de bonnes actions; ils le sont seulement lorsqu'on en fait de mauvaises. Veux-tu donc ne point craindre les puissances? Fais bien, et tu en seras loué.

Car le prince est le ministre de Dieu pour ton bien; mais, si tu fais mal, crains, parce qu'il ne porte point l'épée en vain; car il est ministre de Dieu, et vengeur pour punir celui qui fait mal (Rom. 13, 1-4).

## **De la soumission aux puissances.**

Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu (Matth. 22, 21).

C'est pourquoi il est nécessaire d'être soumis, non seulement par la crainte de la punition, mais aussi à cause de la conscience.

C'est aussi pour cela que vous payez les tributs, parce qu'ils sont les ministres de Dieu qui s'appliquent sans cesse à leur emploi.

Rendez donc à chacun ce qui lui est dû; le tribut, à qui vous devez le tribut; les impôts, à qui vous devez les impôts; la crainte, à qui vous devez la crainte; l'honneur, à qui vous devez l'honneur (Rom. 13, 5-7).

Je recommande donc, avant toutes choses, qu'on fasse des requêtes, des prières, des supplications et des actions de grâces pour tous les hommes; pour les rois et pour tous ceux qui sont constitués en

dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et en toute honnêteté. Car cela est bon et agréable à Dieu notre Sauveur (1 Tim 2, 1-3).

Avertis-les d'être soumis aux princes et aux puissances, de leur obéir, d'être prêts à faire toute sorte de bonnes oeuvres (1 Tite 3,1).

Soyez donc soumis à tout ordre humain pour l'amour du Seigneur, soit au roi, comme à celui qui est au-dessus des autres; soit aux gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyés de sa part pour punir ceux qui font mal et pour honorer ceux qui font bien (1 Pierre 2, 13-14).

#### **Aux époux.**

Vous, maris, conduisez-vous avec prudence envers vos femmes comme envers un sexe plus faible, ayant des égards pour elles, puisqu'elles hériteront, aussi bien que vous, la grâce de la vie, afin que vos prières ne soient point troublées (1 Pierre 3, 7).

Maris, aimez vos femmes et ne vous aigrissez point contre elles (Col. 3,19).

#### **Aux épouses.**

Que les femmes soient aussi soumises à leurs propres maris, comme Sara qui obéissait à Abraham et l'appelait son seigneur, de laquelle aussi vous êtes les filles en faisant le bien, sans vous effrayer de rien (1 Pierre 3, 1, 6).

#### **Aux pères et aux mères.**

Vous, pères, n'aigrissez point vos enfants, mais élevez-les en les instruisant et en les avertissant selon le Seigneur (Eph. 6,4).

Pères, n'irritez point vos enfants, de peur qu'ils ne perdent courage (Col. 3, 21).

#### **Aux enfants.**

Enfants, obéissez à vos pères et à vos mères, selon le Seigneur, car cela est juste.

Honore ton père et ta mère (c'est le premier commandement qui ait une promesse), afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre (Eph. 6, 1-3).

#### **Aux domestiques, aux journaliers et aux ouvriers.**

Serviteurs, obéissez avec crainte et tremblement, et dans la simplicité de votre coeur, à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, comme à Christ;

Ne les servant pas seulement sous leurs yeux, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais faisant de bon coeur la volonté de Dieu comme serviteurs de Christ;

Servant avec affection le Seigneur, et non pas seulement les hommes; sachant que chacun, soit esclave, soit libre, recevra du Seigneur selon le bien qu'il aura fait (Eph. 6, 5-8).

#### **Aux maîtres et aux maîtresses.**

Vous, maîtres, usez-en de même envers eux et modérez les menaces, sachant que vous avez, aussi bien qu'eux, le même maître dans le ciel, et que devant lui il n'y a point d'acceptation de personnes (Eph. 6,9).

#### **A la jeunesse.**

Vous qui êtes jeunes, assujettissez-vous aux anciens, de sorte que vous vous soumettiez tous les uns aux autres. Soyez ornés d'humilité; car Dieu résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles. Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève, quand il en sera temps (1 Pierre 5, 5-6).

#### **Aux veuves.**

La veuve qui est véritablement veuve et qui est demeurée seule, espère en Dieu et persévère nuit et jour en prières et en oraison. Mais celle qui vit dans les plaisirs est morte en vivant (1 Tim. 5, 5-6).

#### **A l'assemblée des fidèles.**

Tu aimeras ton prochain comme toi-même: cette parole comprend sommairement tous les commandements (Rom. 13, 9).

Ne cessez point de prier pour tous les hommes (1 Tim. 2, 1).

*Si chacun apprend sa leçon, tout ira bien dans la maison.*

# QUELQUES QUESTIONS AVEC LEURS RÉPONSES

À L'USAGE DE CEUX QUI VEULENT S'APPROCHER DU SACREMENT DE LA SAINTE-CÈNE PAR LE DOCTEUR MARTIN LUTHER.

Après que le catéchumène a reçu l'instruction contenue dans les six points fondamentaux et qu'il s'est confessé, le confesseur lui pose ou il peut se poser lui-même les questions suivantes:

*Croyez-vous que vous êtes un pécheur?*

Oui, je crois que je suis un pécheur.

*Comment en avez-vous acquis la connaissance?*

Par les commandements de Dieu que je n'ai point observés.

*Vous repentez-vous aussi d'avoir péché?*

Oui, je me repens sincèrement d'avoir péché contre Dieu.

*Que méritent vos péchés devant Dieu?*

J'ai encouru sa colère et sa disgrâce, j'ai mérité la mort temporelle et la damnation éternelle.

*Espérez-vous néanmoins être sauvé?*

Oui, j'espère être sauvé.

*Par qui?*

Par Jésus-Christ, mon Seigneur.

*Qui est Christ?*

Christ est le fils de Dieu, vrai Dieu et vrai homme.

*Combien y a-t-il de dieux?*

Un seul, mais en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

*Qu'a donc fait Christ pour vous, que vous mettez votre espoir en lui?*

Christ est mort pour moi, il a répandu son sang sur la croix en rémission des péchés.

*Dieu le Père est-il aussi mort pour vous?*

Non: car il n'y a en Dieu le Père que la nature divine. Tel est aussi le Saint-Esprit. Mais le Fils unit en lui la nature divine et la nature humaine, et c'est dans l'union des deux natures ou comme Homme-Dieu qu'il est mort pour moi, qu'il a répandu son sang pour moi.

*Qu'est-ce qui vous l'apprend?*

Le saint Évangile et les paroles de l'institution d'après lesquelles son corps et son sang me sont donnés comme gage dans le Sacrement.

*Quelles sont les paroles de l'institution?*

Le Seigneur Jésus, étant à table avec ses disciples la nuit qu'il fut livré, prit du pain, et, ayant rendu grâce, il le rompit, le donna à ses disciples et dit: Prenez, mangez, ceci est mon corps qui est donné pour vous; faites ceci en mémoire de moi.

De même aussi, après le souper, il prit la coupe, rendit grâce et dit: Prenez, buvez en tous; cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang qui est répandu pour vous et pour plusieurs en rémission des péchés; faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous en boirez.

*Ainsi vous croyez à la présence réelle du corps et du sang de Christ dans le Sacrement?*  
Oui, j'y crois.

*Sur quoi fondez-vous cette croyance?*

Sur ces paroles du Christ: Prenez, mangez, ceci est mon corps. Buvez-en tous, ceci est mon sang.

*À quoi nous engageons-nous quand nous mangeons son corps et que nous buvons son sang, et que son immolation nous est ainsi confirmée?*

Nous nous engageons à annoncer sa mort et son sacrifice et à nous en souvenir, selon qu'il nous l'a enseigné: « Faites ceci en mémoire de moi, dit-il, toutes les fois que vous en boirez. »

*Pourquoi devons-nous nous souvenir de sa mort et l'annoncer?*

Afin que nous croyions fermement qu'aucune autre créature que Christ, vrai Dieu et vrai homme, n'a pu offrir une satisfaction suffisante pour nos péchés, que nous apprenions à nous effrayer de nos péchés et à en considérer l'énormité, que notre joie et notre espoir soient en lui seul et que cette foi nous sauve.

*Quel motif l'a porté à mourir pour nos péchés et à les expier?*

Son grand amour pour son Père, pour moi et pour les autres pécheurs, ainsi qu'il est écrit: Jean 15, Rom. 6, Gal. 2.

*Dans quel but alors voulez-vous vous approcher du Sacrement?*

Afin que j'apprenne à croire que le grand amour de Christ l'a porté à mourir pour mes péchés, et que j'apprenne aussi de lui à aimer Dieu et mon prochain.

*Quels motifs rendent la fréquence du Sacrement obligatoire?*

Du côté de Dieu, il y en a deux: 1er le commandement et l'appel du Seigneur: 2e la promesse. De notre côté, il y a notre propre besoin qui nous obsède et nous presse, et en considération duquel sont faits ce commandement, cet appel et cette promesse.

*Que doit faire le chrétien qui ne peut sentir ce besoin ou qui n'éprouve ni faim ni soif pour le Sacrement?*

Ce qui peut lui être le plus avantageux, c'est qu'il s'examine sérieusement afin de reconnaître: premièrement, s'il vit encore dans la chair, et qu'il croie à ce que dit l'Écriture à ce sujet (Gai. 5, Rom. 6).

Secondement, s'il est encore dans le *monde*; en jetant les yeux autour de lui, il verra que le péché et la détresse y abondent (Jean 15 et 16, 1 Jean 2 et 5).

Troisièmement, s'il n'a pas auprès de lui le diable qui, par des mensonges et mille séductions, ne lui laissera ni jour ni nuit aucune paix, ni intérieurement ni extérieurement (Jean 8 et 16, 1 Pierre 5, Eph. 5, 2 Tim. 2).

# **LA PRIÈRE DU MATIN, CELLE DU SOIR, LE BÉNÉDICITÉ, LES GRÂCES**

*TELS QU'UN PÈRE DE FAMILLE DOIT LES ENSEIGNER À SES ENFANTS ET À SES DOMESTIQUES.*

## **LA PRIÈRE DU MATIN**

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Je crois en Dieu, etc.

Notre Père, qui es aux cieux, etc.

Je te rends grâce, ô mon Père céleste, par Jésus-Christ, ton bien-aimé Fils, de ce que tu m'as gardé de tout danger et de tout accident fâcheux pendant la nuit qui vient de finir. Je te prie de vouloir encore me préserver, pendant cette journée, de tout péché, de toute erreur et de tout mal, afin que mes actions et toute ma vie te soient agréables. Pour cet effet, je remets entre tes mains, ô Dieu tout-puissant, mon corps, mon âme et tout ce que je possède. Que ton saint ange m'accompagne, et que je sois vainqueur de Satan, du monde et de la chair, par Jésus-Christ notre Sauveur et par la force de ton Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

## **LA PRIÈRE DU SOIR**

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Je crois en Dieu, etc.

Notre Père, qui es aux cieux, etc.

Seigneur Dieu, notre Père céleste, je te rends grâce, par Jésus-Christ, ton bien-aimé Fils, de ce que, dans ta miséricorde, tu m'as gardé de tout danger pendant le jour qui vient de finir. Je te supplie, ô mon Dieu, de me pardonner tous les péchés dont je me suis rendu coupable envers toi et envers mon prochain, et de me préserver pendant cette nuit de tout accident et de tout mal. Pour cet effet, je remets entre tes mains, ô Dieu tout-puissant, mon corps, mon âme et tout ce que je possède. Que ton bon ange soit avec moi, et que je sois vainqueur de Satan, du monde et de la chair, par Jésus-Christ notre Sauveur et par la force de ton Saint- Esprit. Ainsi soit-il.

## **LE BÉNÉDICITÉ**

Les enfants et les domestiques doivent s'approcher de la table convenablement, les mains jointes, et dire:

O Éternel! toutes les créatures s'attendent à toi, afin que tu leur donnes leur nourriture en leur temps. Tu ouvres ta main, et tu rassasies à souhait tout ce qui vit. Seigneur Dieu, Père céleste, bénis-nous et ces biens que tu nous donnes dans ta bonté, par Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

## **LES GRÂCES**

De même après le repas, ils doivent dire en joignant leurs mains:

Louez l'Éternel, car il est bon, et sa miséricorde demeure éternellement. C'est lui qui donne la pâture au bétail et qui nourrit les oiseaux de l'air; c'est lui qui donne de la force à celui qui est lassé et qui multiplie la vigueur à celui qui est affaibli. L'Éternel met son affection en ceux qui le craignent et en ceux qui s'attendent à sa grande bonté.

Seigneur Dieu, Père céleste, nous te remercions pour tous les biens dont nous jouissons et que nous devons à ta libéralité. Reçois nos actions de grâce, par Jésus-Christ notre Seigneur, qui vit et qui règne avec toi, aux siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## EXTRAITS DE LA CONFESSION DE FOI D'AUGSBOURG DE 1530

*écrite par Melanchthon*

### Article 4. — De la Justification

Nous enseignons aussi que nous ne pouvons pas obtenir la rémission des péchés et la justice devant Dieu par notre propre mérite, par nos œuvres ou par nos satisfactions, mais que nous obtenons la rémission des péchés et que nous sommes justifiés devant Dieu par pure grâce, à cause de Jésus-Christ et par la foi, — lorsque nous croyons que Christ a souffert pour nous, et que, grâce à lui, le pardon des péchés, la justice et la vie éternelle nous sont accordés. Car Dieu veut que cette foi nous tienne lieu de justice devant lui, il veut nous l'imputer à justice, comme l'explique saint Paul aux chapitres 3 et 4 de l'Épître aux Romains.

### Article 5. — Du Ministère de la Parole

Pour qu'on obtienne cette foi, Dieu a institué le Ministère de la Parole et nous a donné l'Évangile et les Sacrements. Par ces moyens il nous donne le Saint-Esprit, qui produit la foi, où et quand il le veut, dans ceux qui entendent l'Évangile. Cet Évangile enseigne que nous avons, par la foi, un Dieu plein de grâce, et cela non point à cause de nos mérites, mais pour le mérite de Christ.

Nous condamnons donc les Anabaptistes et autres sectes semblables, qui enseignent que nous pouvons obtenir le Saint-Esprit sans l'instrumentalité de la Parole extérieure de l'Évangile, mais par nos propres efforts, par nos méditations, et par nos œuvres.

### Article 12. — De la Repentance

En ce qui concerne la Repentance, nous enseignons que ceux qui ont péché après le Baptême peuvent obtenir la rémission des péchés toutes les fois qu'ils s'en repentent, et que l'Église ne doit pas leur refuser l'Absolution. La vraie repentance comprend, en premier lieu, la contrition, c'est-à-dire la douleur et la terreur qu'on ressent à cause du péché; en second lieu, la foi en l'Évangile et en l'Absolution, c'est-à-dire la certitude que les péchés nous sont remis et que la grâce nous est méritée par Jésus-Christ. C'est cette foi qui console les coeurs et qui rend la paix aux consciences. Après cela, on doit amender sa vie et renoncer au péché. Car tels doivent être les fruits de la Repentance, comme le dit Jean-Baptiste, Matth. 3, 8: « Faites les fruits dignes de la repentance ».

Nous rejetons donc ceux qui enseignent qu'une fois converti, on ne peut plus retomber dans le péché. D'autre part, nous condamnons aussi les Novatiens, qui refusaient l'absolution à ceux qui avaient péché après le Baptême. Enfin, nous rejetons ceux qui enseignent qu'on obtient la rémission des péchés, non par la foi, mais par nos satisfactions.

### Article 18. — Du Libre Arbitre

En ce qui concerne le Libre Arbitre, nous enseignons que l'homme possède une certaine liberté de volonté pour mener une vie extérieurement honorable et pour choisir entre les choses accessibles à la raison. Mais sans la grâce, l'assistance et l'opération du Saint-Esprit, il n'est pas possible à l'homme de plaire à Dieu, de le craindre sincèrement et de mettre sa confiance en lui, et d'extirper son cœur de la mauvaise convoitise innée. Ceci n'est possible que par le Saint-Esprit, qui nous est donné par la Parole. Car saint Paul déclare, I Cor. 2, 14: « L'homme naturel n'accueille point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu ».

## EXTRAITS DU GRAND CATÉCHISME DE MARTIN LUTHER

### 7. Dans l'Église chrétienne il y a rémission des péchés.

Dans la chrétienté, Dieu le Saint-Esprit nous accorde jurement et aussi longtemps que nous vivons ici-bas le pardon des péchés par la Parole et par les Sacrements pour consoler et relever notre conscience; ainsi, bien que nous ayons des péchés, ils ne peuvent cependant pas nous nuire, parce que nous sommes dans la chrétienté où il n'y a que pardon; Dieu nous pardonne, et nous nous pardonnons entre nous, nous nous supportons et nous nous aidons mutuellement.

Mais, en dehors de la chrétienté, là où l'Évangile n'est pas annoncé, il n'y a pas de rémission des péchés, comme aussi il ne peut y avoir de sanctification. C'est pourquoi tous ceux qui cherchent la sanctification, non par l'Évangile et par la rémission des péchés, mais par leurs propres œuvres, se séparent et s'excluent eux-mêmes de l'Église chrétienne.

### 10. Différence entre la doctrine de la foi et celle de la loi.

La doctrine de la foi est donc toute différente de celle de la loi; car la loi nous apprend ce que nous devons faire, mais la foi nous montre ce que Dieu a fait pour nous et ce qu'il nous donne. La loi est, en outre, écrite dans le cœur de tous les hommes; la foi ne peut pas être saisie par la sagesse humaine, il faut qu'elle soit opérée par le Saint-Esprit. La loi ne peut faire de nous des chrétiens, mais elle laisse planer sur nous la colère et le châtiment de Dieu, parce que nous ne pouvons pas accomplir les commandements de l'Éternel; par la foi, au contraire, nous obtenons grâces sur grâces, nous sommes agréables à Dieu et nous parvenons à aimer les commandements de l'Éternel, parce que nous voyons comment Dieu se donne entièrement à nous avec tout ce qu'il a, afin de nous aider à garder ses commandements: le Père nous donne toutes ses créatures, Christ toutes ses œuvres, le Saint-Esprit tous ses dons.

# LES DIX COMMANDEMENTS

*Exode 20*

## I.

Je suis l'Éternel ton Dieu, qui t'ai retiré du pays d'Égypte, de la maison de servitude. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

## II.

Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre; tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point; car je suis l'Éternel ton Dieu, un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

## III.

Tu ne prendras point le nom de l'Éternel ton Dieu en vain; car l'Éternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

## IV.

Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier; tu travailleras six jours, et tu feras toute ton oeuvre; mais le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu; tu ne feras aucune oeuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes; car l'Éternel a fait en six jours les cieux et la terre, la mer et tout ce qui est en eux, et il s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi l'Éternel a bénî le jour du repos et l'a sanctifié.

## V.

Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donne.

## VI.

Tu ne tueras point.

## VII.

Tu ne commettras point adultère.

## VIII.

Tu ne déroberas point.

## IX.

Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.

## X.

Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

**LA PRIÈRE DU SEIGNEUR APPELÉE LE NOTRE-PÈRE**  
*Matthieu 6.9-13*

Notre Père qui est aux cieux,

*Première partie*

**I.**

Que ton nom soit sanctifié;

**II.**

Que ton règne vienne;

**III.**

Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

*Deuxième partie*

**IV.**

Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour;

**V.**

Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés;

**VI.**

Et ne nous soumets pas à la tentation, mais délivre-nous du mal.

Car c'est à toi qu'appartiennent  
le règne, la puissance et la gloire,  
aux siècles des siècles.

**Amen!**